Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12733 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 5-LUNDI 6 JANVIER 1986



Le défi de Robert Hersant

En rachetant « le Progrès » de Lyon à Jean-Charles Lignel, le patron du « Figaro » et de quelques autres titres bafoue la loi sur le pluralisme et la transparence de la presse et nargue le gouvernement.

L'empire consolidé

par ANDRÉ FONTAINE

« *IL faut rendre cette justice au gouvernement de la gauche qu'il y a au moins un domaine dans lequel il a réussi : la consolidation de l'empire Hersant.* » On a pu entendre cette constatation désabusée dans la bouche d'un ministre bien avant que le maître de tous les *Figaro* ait absorbé *l'Union* de Reims *et le Progrès* de Lyon. Dieu sait pourtant si le PS avait promis de doter le pays d'un statut de la presse écrite qui garantirait à tout jamais son pluralisme...

Le statut en question a bien été mis en chantier, mais la montagne a accouché d'une souris, le Conseil constitutionnel ayant opportunément rappelé que le droit français exclut la rétroactivité des lois, et Laurent Fabius ayant en la matière des convictions visiblement moins passionnées que son prédécesseur. Reste que la loi est maintenant en vigueur et que si elle a un sens, c'est d'interdire une opération comme celle qui s'est déroulée vendredi à Lyon.

Robert Hersant aurait pu se donner les gants d'attendre quelques semaines. L'opposition ne s'est jamais cachée de son intention d'abolir une législation à ses yeux scélérate parce que essentiellement dirigée contre un seul homme. Et l'homme en question disposera, après les élections, d'assez de parlementaires, voire de ministres, pour rappeler à ses amis revenus au pouvoir leurs engagements sur ce point. Pourquoi, dans ces conditions, avoir décidé de violer aussi délibérément *la loi* ?

***

Robert Hersant, dans l'éditorial que publie ce samedi *le Progrès*, ne donne qu'une seule raison : la crise de la presse et leur propre situation financière ne permettaient plus au quotidien de Lyon et au *Dauphiné libéré* de Grenoble, associés devenus ennemis, de poursuivre *un « combat hors d'époque »*. C'est la « sagesse » qui vient de l'emporter. Du strict point de vue de la gestion, c'est indiscutable, et M. Lignel, patron du *Progrès*, qui avait répété sur tous les tons, il y a quelques mois encore, que jamais il ne passerait sous les Fourches Caudines du *Figaro*, a dû constater que les repreneurs ne se bousculaient pas au chevet de son journal endetté jusqu'à l'os.

Reste que l'accord intervenu vendredi permet à Robert Hersant de consolider tout à la fois son pouvoir — il étend son empire — et son image : il agit à l'égard du gouvernement, qui a essayé de le contenir, comme s'il était déjà à terre. Ce n'est pas par hasard que *le Figaro Magazine* de ce samedi fait dire en première page à Valéry Giscard d'Estaing : *« Dans quatre-vingt-dix jours, Mitterrand ne pourra plus rien. »*

Dès à présent, il est évident, tant les moyens dont dispose le gouvernement sont dérisoires, que le directeur du *Figaro* sort vainqueur de la bataille engagée contre lui, bien maladroitement et avec une conviction très inégale suivant les moments. Son poids politique s'en trouvera nécessairement accru. Au point qu'il se pourrait bien que tel ou tel dans l'opposition finisse par trouver un peu encombrant cet allié dont l'appétit, qui ne le sait, est loin de se limiter à l'imprimé.

***

Cette affaire a un mérite : elle illustre le rôle essentiel que continue de jouer une presse écrite dont trop de gens, dans trop de milieux, avaient un peu vite décidé que l'avènement de l'audiovisuel la marginalisait nécessairement. Mais la contrepartie, c'est l'établissement d'un monopole de fait de cette presse écrite dans l'une des plus grandes régions de France. Or la démocratie n'est pas compatible avec les monopoles : les Etats-Unis ont adopté dès 1890 avec le Sherman Act une législation antitrust qui a été appliquée il est vrai avec un bonheur inégal, tant les intérêts engagés sont puissants, et la République fédérale d'Allemagne s'est dotée dès sa constitution d'une loi anticartel. La presse y est soumise comme tout le monde : le groupe Springer en sait quelque chose.

Il ne s'agit pas là de pays touchés en quoi que ce soit par le marxisme. Il n'y a donc rien de scandaleux en soi, quoi qu'en puissent penser les doctrinaires de l'ultra-libéralisme, à ce que la loi contribue à assurer, dans toute la mesure du possible, le pluralisme de la presse et la transparence de ses ressources. Mais c'est rêver que d'attendre de la droite revenue au pouvoir qu'elle légifère plus efficacement contre les concentrations que la gauche. C'est dire que les journaux qui veulent préserver leur indépendance doivent d'abord compter sur eux-mêmes, sur leur capacité à se gérer mieux, à proposer à leurs lecteurs un meilleur produit et, pourquoi pas, à se concerter sur les moyens les plus efficaces pour relever le double défi du mouvement de concentration en cours et de la télévision commerciale.

Deux idées de la liberté de la presse

M. Hersant a pris, le vendredi 3 janvier, le contrôle total de la société Delaroche, éditrice du *Progrès* de Lyon, organisant ainsi son monopole sur la presse quotidienne de la région Rhône-Alpes.

Bon appétit, Monsieur ! Celui qu'un journaliste appelait naguère le « *papivore* » (1) mérite plus que jamais ce surnom. *L'Union*, à Reims, en difficulté ? Le groupe de M. Hersant est candidat. *Le Courrier picard*, à Amiens, s'essouffle ? M. Audinot, bras droit de M. Hersant, propose ses services. *Le Progrès*, à Lyon, au bord de la faillite ? L'homme providentiel est là. Dans le même temps, il consolide ses positions dans la presse nationale : le matin du jour où l'accord avec M. Lignel est rendu public, il change la manchette du *Figaro* — devenu « *premier quotidien national français* » — et signe un éditorial en première page : « *Etre le premier* ». Sans compter la mise sur pied d'un réseau de radios locales et des ambitions affichées en matière de télévision : M. Hersant est candidat à l'achat d'une chaîne publique si l'opposition, devenue majoritaire, mettait en œuvre son programme de privatisation.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 6.)

(1) Henri de Grandmaison (Jean-Claude Lattès Ed).



Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Juifs de France

Sur le thème « Mémoire et lois de l'homme », un mois du judaïsme est organisé en janvier, à Paris, avec des manifestations et des colloques autour d'une exposition du peintre et écrivain Marek Halter.
Placé sous le patronage du président de la République, ce mois associe les principales tendances politiques à la célébration du présent juif en France.

L'année 1985 dans le monde

L'Europe face au terrorisme

Désaccords sur d'éventuelles sanctions économiques contre la Libye.

PAGE 16

L'assassinat de Jacques Perrot

Une affaire de famille, où apparaissent la belle-mère de la victime et les Missions étrangères de Paris.

PAGE 8

Grève des contrôleurs aériens

Service minimum, lundi 6 janvier, sur Air France et Air Inter.

PAGE 13

RENAISSANCE DE L'ÉCONOMIE, RÉÉQUILIBRAGE DE LA DIPLOMATIE

La deuxième indépendance d'Oman

De notre envoyé spécial

Mascate. — L'ancienne cité de Mascate, avec ses remparts médiévaux et ses quelques vieilles maisons traditionnelles qui ont échappé à la rage des bulldozers *des promoteurs*, a *pratiquement* cessé d'être la capitale du sultanat d'Oman. Certes, le somptueux palais bariolé du sultan Qabous, au style pseudo-indien, demeure toujours niché au fond de la petite baie dominée par les deux forts portugais de Mirani et de Jalali, et continue d'altérer la merveilleuse harmonie du front de mer. Mais la plupart des ministères, administrations et ambassades ont quitté la vieille ville ou sont sur le point de le faire, pour gagner ce que les urbanistes d'Oman nomment le « *district de la capitale* », qui s'étire sur une étroite bande côtière d'environ 45 kilomètres de long, du village de pêcheurs de Sibad à l'ouest de Mascate, jusqu'à Sib, l'emplacement du nouvel aéroport international.

Les responsables omanais de la planification urbaine expliquent *que l'étalement* de la capitale le long de la côte leur a été imposé par la configuration géologique du terrain : les vieilles villes jumelles de Mascate et de Matrah, enserrées dans une masse de collines rocheuses d'origine volcanique, ne pouvaient s'étendre qu'aux dépens de la montagne, ce qui aurait été extrêmement onéreux. La quasi-totalité des ministères ont été groupés à Khuwair, dans un complexe gouvernemental » situé à mi-chemin entre Mascate et Sib, non loin du quartier où seront rassemblées toutes les ambassades étrangères.

Le district de la capitale s'est ainsi transformé en une ville à l'échelle américaine, où l'on ne peut pratiquement se déplacer qu'en voiture, étant données les distances qui séparent les différentes composantes de la conurbation de Mascate, isolées par des pans entiers de la montagne, qui leur sert en quelque sorte d'écrin. C'est d'ailleurs ce relief tourmenté qui donne à l'ensemble un charme indéniable, qui contraste avec la désespérante platitude de la plupart des paysages des autres pays du Golfe.

Cette configuration géographique pose cependant de difficiles problèmes de communication, qui ont été résolus avec bonheur grâce à la construction d'un *réseau moderne d'autoroutes* à quatre voies, qui, telle une toile d'araignée, « recouvre » l'ensemble de l'agglomération. Le développement dans le district de la capitale, spectaculaire et rapide, a parfois été anarchique. Des quartiers entiers construits en hâte, et jugés peu conformes aux normes, ont été impitoyablement détruits pour être reconstruits selon de nouveaux critères qui peuvent se résumer en une seule formule : « *toujours plus grand, toujours plus beau* ».

La frénésie de dépenser des dirigeants omanais s'explique par le fait que le sultanat, qui n'est pas membre de l'OPEP, a réussi jusqu'à présent à éviter les contrecoups de la récession pétrolière dans le Golfe, en compensant la baisse des prix par une augmentation de sa production. Depuis 1983, celle-ci s'est accrue de 26 %, pour atteindre cette année 500 000 barils/jour, et parfois même dépasser ce chiffre. Les autorités envisagent d'ailleurs avec beaucoup de sang-froid de porter la production à 600 000 barils/jour si les prix continuent à s'effondrer. Il n'empêche que plusieurs centaines de millions de ryals omanais ont été dépensés au cours des douze derniers mois, souvent d'une manière inconsidérée (les grands spectacles au laser organisés par des techniciens américains, la nuit, au fond de la baie de Mascate, auraient coûté près de 7 millions de dollars), et il faudra d'une manière ou d'une autre combler le trou que ces dépenses ont creusé dans le budget.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

LE NAUFRAGE DE « JET-SERVICES »

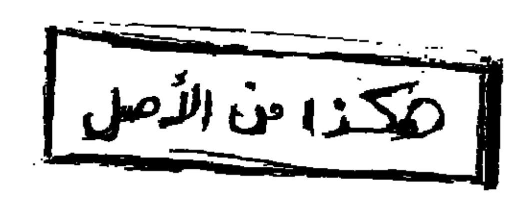
Les catamarans, fragiles merveilles

« C'est parti d'un seul coup. C'était tellement brusque que j'ai eu l'impression que le gréement s'arrachait. Le bateau s'est cabré sur l'avant et s'est mis sur le toit en cinq secondes. » Dans un couloir de l'hôpital Juan-Canalejo à La Corogne (Espagne), Jean-Luc Nelias a raconté l'hallucinante culbute de *Jet-Services* dans la nuit du 30 au 31 décembre, alors que le maxi-catamaran affrontait une tempête avec des bourrasques à plus de 70 nœuds (près de 130 kilomètres/heure). Il est, avec Patrick Morvan, le skipper, Paul Watine, Marc Guillemot et le Canadien Cyril Benoît, l'un des cinq rescapés recueillis vendredi 3 janvier, après de longues recherches, par la marine espagnole. Un seul d'entre eux, Marc Guillemot, victime de fractures, est sérieusement blessé. En revanche, il n'y a aucun espoir de retrouver vivant le sixième membre d'équipage, Jean Castenet, trente-cinq ans, disparu au moment du naufrage.

Ce dramatique accident pose à nouveau la question de la fiabilité des multicoques géants, dont *Jet-Services*, sorti en juin 1985 des chantiers Multiplast, à Vannes, était l'évolution la plus extrême. Commandité pour 6 millions de francs par une société lyonnaise de transport rapide, cette « formule 1 » de la mer mesurait 25,90 mètres de long et 14 mètres de large, pour un déplacement de 12 tonnes. Son mât-aile (financé par la Fondation Paribas), de 45 mètres carrés de surface et culminant à 32 mètres, pouvait porter jusqu'à 875 mètres carrés de voilure. Une merveille technologique taillée pour battre les records de vitesse. Mais imagine-t-on la McLaren d'Alain Prost dans le Paris - Alger - Dakar ? *Jet-Services* a « cassé » à chacune de ses sorties officielles, alors que chaque fois il était en tête de la course. Barre brisée, puis grande voile déchirée, il abandonnait en août *toute chance de remporter la* première Course de l'Europe. Quelques semaines plus tard, une rupture du rod de la martingale de la partie avant — un câble d'acier prévu pour résister à des tensions de 55 tonnes ! — le privait de la victoire dans la transatlantique Monaco - New-York. Enfin, courant décembre, Patrick Morvan devait renoncer à sa tentative de battre son propre record de traversée de l'Atlantique, après avoir constaté une usure anormale des haubans.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(Lire la suite page 8.)



Dates

RENDEZ-VOUS

SPORTS

Dimanche 5 janvier. – *Football :* Coupe de France (huitième tour) ; *cyclocross :* Championnat de France à Fourmies (Nord) ; *rugby :* Championnat de France (sixième tour retour) ; *ski alpin :* slalom et géant féminins à Maribor (Yougoslavie).

Lundi 6 janvier. – *Football :* tournoi en salle de Paris-Bercy (se poursuit mardi 7).

Vendredi 10 janvier. – *Tennis de table :* rencontre Europe-Asie au hall Georges-Carpentier à Paris (se poursuit samedi 11).

Samedi 11 janvier. – *Football :* Championnat de France (vingt-sixième journée).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A TRENTE ANS, L'INDÉPENDANCE

Le Soudan toujours profondément divisé

Le Soudan, *« Bilad al-Sudan »*, le *« pays des Noirs »*, une vingtaine de millions d'habitants, dont deux tiers de musulmans et une infime minorité de chrétiens dans le Sud animiste. On parle volontiers d'un sous-continent – cinq fois la superficie de la France – écartelé entre les mondes arabe et noir. On lui prédisait autrefois l'heureux avenir du « grenier à grain » du Proche-Orient. Mais, l'an dernier, cet ensemble aux ressources pourtant considérables a été la proie de la famine, avec son cortège de réfugiés, exacerbant les graves problèmes que connaît un pays désarticulé et profondément divisé.

Le Soudan n'a pas de raisons de fêter le trentième anniversaire de son indépendance, proclamée le 1er janvier 1956. La démission de l'Etat y est patente et quinze années de parlementarisme impuissant, puis quinze ans d'une dictature sans ressort, ont laissé le pays exsangue, sans communications, sans unité réelle, en dépit des milliards de dollars investis souvent dans de grands projets de développement sans lendemain. Du temps de Kitchener, le Soudan anglo-égyptien aura pu faire figure de colonie modèle de l'empire britannique. C'est aujourd'hui l'exemple d'une décolonisation manquée.

De notre envoyé spécial

Khartoum. – Assis en tailleur sur le gazon pelé du parc de la place du Peuple, nous attendions que le moteur du taxi refroidisse. Quand ce genre d'incident advient à Khartoum, cette ville où il fait du 30 degrés à l'ombre même en plein hiver, il n'y a qu'une chose à faire : bavarder pour prendre son mal en patience. Osman, notre vieux chauffeur, qui savait par son neveu, portier au Grand Hôtel, que nous étions journaliste, était maître dans cet art. Pour s'excuser de cet intermède forcé, il décida de nous offrir comme dédommagement ses vues sur le Soudan.

« *Vous savez*, dit-il en redressant son imposant turban blanc sous lequel disparaissaient une partie des scarifications tribales, *ce pays c'est un peu comme mon taxi. La carrosserie est celle de la Hillman, anglaise d'origine. Cette bouilloire, qui sert éventuellement de radiateur, est tout ce qui reste de la Moskowitch d'un expert russe, le moteur est celui d'une Toyota défunte, les pneus ont fait un jour partie d'une jeep, cadeau d'un Américain à l'armée. Les amortisseurs ont soutenu une Nasr* (Fiat montée en Egypte), *et, enfin, la précieuse essence pour laquelle il faut se battre est saoudienne.* »



Le poids de la tradition

Cet aspect de mosaïque hétéroclite s'impose à ce jour, trente ans après la déclaration d'indépendance le 1er janvier 1956. Les influences britanniques d'avant 1956, soviétiques des années 70, saoudo-américaines des années 80 et le voisinage de la puissante Egypte ont marqué le Soudan. Ce pays, qui, comme beaucoup d'Etats du tiers-monde, n'a pas réussi à amorcer son développement économique, continue à se débattre au milieu de courants aussi divers que contradictoires.

Il y a pour commencer le poids très grand de la tradition. Aucun régime ne peut se permettre de négliger cette constante du paysage sociopolitique soudanais. Déjà, il y a un siècle, le général Gordon, un des premiers gouverneurs du Soudan, a payé de sa vie ses tentatives de brusquer les Soudanais. Ses réformes modernistes et sa croisade contre l'esclavage lui valurent le soulèvement du Mahdi, ce « bien guidé par Dieu », premier héros de l'indépendance soudanaise. En avril dernier, le maréchal Nemeiry fut renversé, lui aussi, pour avoir brusqué les Soudanais, qui se sont vu imposer en moins de deux ans un islam à la saoudienne, une démocratie à la roumaine, une économie « sauce FMI » incluant la disparition des subventions aux produits de première nécessité. C'en était trop et trop vite.

Les Soudanais, qui, depuis la victoire de Kitchener en 1898, s'étaient lentement pénétrés des traditions anglaises de justice et de démocratie, se sont débarrassés du régime Nemeiry en moins de quarante-huit heures d'émeutes.

Mais, une fois de plus, les traditions ont été respectées. Les militaires, qui avaient monopolisé le pouvoir durant vingt-deux ans depuis l'indépendance, ont gardé la haute main malgré un changement de personne. Toutefois, le chef de la junte militaire, le général Sewar el Dahab, doit prendre en considération les différentes forces qui se partagent traditionnellement le pays, d'où le gouvernement d'union nationale transitoire. A l'extrême gauche se trouvent les membres de l'officieux Parti communiste soudanais et leurs alliés ouvriers, héritiers des *unions* britanniques, qui dominent les syndicats de travailleurs. Le PC soudanais, qui a connu des jours meilleurs, n'en demeure pas moins une force avec laquelle il faut compter. Prosoviétique, le PCS porte encore le poids de l'échec de l'expérience de socialisation du Soudan au début de l'ère Nemeiry, dont il fut quelque temps l'allié. Mais, malgré son affaiblissement, le Parti communiste soudanais reste influent, notamment dans les milieux ouvriers, toujours prompts à adopter un mot d'ordre de grève générale, cette menace toujours latente.

Militants de base

Au centre gauche, on retrouve le traditionnel parti Ouma (nation islamique), qui, malgré l'introduction de certaines idées progressistes dans son programme, reste très conservateur. Son chef n'est-il pas Sadek el Mahdi, petit-fils du fondateur du mahdisme, aujourd'hui entré dans la légende soudanaise ? Malgré son diplôme de sciences politiques d'Oxford, le chef de l'Ouma doit prendre en considération les Ansars, ces militants de base du parti qui appartiennent à la secte politico-religieuse des mahdistes. C'est grâce à eux que le Soudan a pu se débarrasser de la domination anglo-égyptienne. Or qui dit mahdisme dit respect des traditions ancestrales, donc marge de manœuvre limitée.

La Khatmeya, une autre secte politico-religieuse, occupe le centre droit au sein des formations politiques soudanaises. Alliée aux Britanniques et aux Egyptiens sous Gordon, la secte est traditionnellement opposée aux mahdistes. Contrairement à ces derniers qui puisent le plus clair de leurs forces en dehors de Khartoum, la Khatmeya est surtout implantée dans la capitale et dans les grandes villes du nord du pays. Affaiblie depuis l'indépendance à cause de son soutien au principe de l'union avec l'Egypte, la Khatmeya connaît aujourd'hui un retour en force. Le général Sewar el Dahab, l'homme fort du pays, est en effet un membre éminent de cette secte.

A l'extrême droite règne la puissante confrérie des Frères musulmans. On la donnait pour moribonde après le renversement de Nemeiry et la voici remportant en novembre des élections-test de l'union des étudiants de l'université de Khartoum. En effet, les Frères musulmans ont réussi à se démarquer du maréchal Nemeiry quelques mois seulement avant sa chute. Ce sont pourtant eux, et leur guide suprême le cheikh Hassan el Tourabi, qui ont poussé Nemeiry sur la pente de l'introduction de la législation islamique en septembre 1983. Aujourd'hui, au moment où le gouvernement soudanais parle révision du Code coranique, ils défendent avec ardeur leurs acquis. Le gouvernement, qui projetait une révision en profondeur, a fait marche arrière. Seules les clauses gelées *de facto* seront amendées. Le chapitre des mutilations est notamment visé par le projet, qui risque toutefois d'être long et compliqué. Un dicton arabe affirme, en effet, qu'il est plus facile d'entrer au hammam que d'en sortir, car il faut alors payer la note.

Un autre problème que l'indépendance n'a pas réussi à résoudre est celui du sud du Soudan. La guerre civile, qui a déchiré le pays de 1955 à 1972, a repris en 1983 après l'instauration de la Charia et la division du Sud, animiste et chrétien, en trois provinces. Des mesures que les Sudistes ont considérées comme des violations des accords d'Addis-Abeba signés en février 1972. L'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) a remporté plusieurs victoires significatives sur l'armée régulière depuis 1983.

Au bord de la banqueroute

Conduite par le colonel John Garang, l'ALPS a notamment réussi à interdire les prometteuses prospections pétrolières effectuées par les Américains dans le Sud. Le colonel Garang, soutenu par Addis-Abeba et jusqu'à récemment par la Libye, est par ailleurs parvenu à arrêter les travaux de percement du canal de Jonglei, qui devait augmenter le débit du Nil dans le nord du Soudan et l'Egypte. Malgré la trêve observée depuis deux mois des deux côtés, Khartoum et les rebelles ne sont pas parvenus encore à un accord mettant fin au conflit.

Le Soudan, dont l'économie est au bord de la banqueroute, reste aujourd'hui tributaire de l'aide extérieure, totalisant près de 1 milliard de dollars par an. Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite sont les principaux bailleurs de fonds de Khartoum, qui doit veiller à ne pas les mécontenter malgré ses récentes velléités de rapprochement avec l'URSS et la Libye. Reste enfin l'Egypte, qui, jusqu'en janvier 1956, gouvernait le Soudan avec les Anglais. Le Caire, grâce aux accords de complémentarité économique signés en 1976, garde une forte influence à Khartoum. Le faible gouvernement transitoire soudanais peut difficilement s'insurger contre le puissant ennemi d'hier et le précieux allié d'aujourd'hui.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

CORRESPONDANCE

A propos de la révolte des Kurdes

M. J.-M. Pradier nous écrit à propos des causes profondes de la révolte des Kurdes évoquée dans l'article « Il y a soixante ans, Mustapha Kemal impose le chapeau aux Turcs » (le Monde *daté 8-9 décembre).*

P. Gentizon écrivait dans *la Revue de Paris* du 15 octobre 1925 : *« Les causes profondes qui déclenchèrent la révolte kurde sont d'ordre administratif et religieux. Le mouvement fut la résultante à la fois d'une réaction de la féodalité kurde contre l'Etat et du conflit entre la Turquie attachée aux vieilles traditions islamiques et la Turquie nouvelle, laïque et progressiste. »*

Les Turcs eux-mêmes se gardèrent de simplifier la question. Lors de son réquisitoire, le procureur du tribunal de l'indépendance à Diyarbakir exprima ce que chacun savait : *« Certains d'entre vous ont pris pour prétexte de révolte les abus administratifs du gouvernement, d'autres ont invoqué la défense du califat, mais vous étiez tous unis en un point : créer un Kurdistan indépendant. C'est sur le gibet que vous allez payer le prix des foyers ruinés, du sang versé* (28 juin 1925). »

Si les Kurdes en « bavèrent des ronds de chapeau » – et en bavent encore aujourd'hui, – c'est que, dans le dépeçage de l'Empire ottoman par les Alliés, à la suite de la première guerre mondiale, aucune des promesses faites ne fut tenue. Le traité de Sèvres signé le 10 août 1920 avait envisagé l'indépendance du Kurdistan. La déconfiture des Alliés sur le terrain les contraignit à satisfaire les exigences du « Loup gris » : ce fut le traité de Lausanne (23 juillet 1923). On connaît la suite, si bien énoncée dans ce dicton publié par *Vakit* le 7 mai 1925 : *« Là où se montre la baïonnette turque, la question kurde n'existe pas. »*

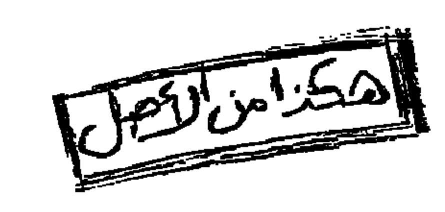
Tischendorf, honnête savant...

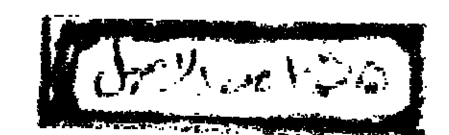
Dans son article « Pèlerin-touriste au Sinaï », (*le Monde* daté 1er-2 décembre), M. Nicolas Saudray accuse *« le nommé Tischendorf »*, *ce « coquin »*, d'avoir *« subtilisé »* au couvent Sainte-Catherine un des plus anciens manuscrits grecs de la Bible, le *Codex sinaiticus*. Les faits sont bien différents.

Konstantin Tischendorf (1815-1874) fut un grand savant et un des pionniers de la critique biblique. Il a fait trois séjours au couvent Sainte-Catherine. Au cours du premier, en 1844, il découvrit le précieux manuscrit, presque à l'abandon ; les moines lui firent cadeau de quarante-trois feuilles contenant des passages de l'Ancien Testament. Au cours du second séjour, en 1853, la partie contenant le Nouveau Testament resta introuvable ; Tischendorf la crut perdue.

Tout à la fin du troisième séjour, en 1859, un des dignitaires du couvent lui apporta le reste du manuscrit enveloppé dans un drap rouge. Le savant l'emprunta pour le copier, mais le restitua. C'est dix ans plus tard, en 1869, que les moines en firent cadeau au tsar, protecteur des chrétiens orthodoxes en Orient.

G. WOYTT
(agrégé d'histoire).





Étranger

AU LIBAN

Le président Gemayel s'efforce de vaincre les résistances du camp chrétien à l'égard de l'accord de paix

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré — et à cause de — l'accord intermilices qui a pourtant conforté la pause des armes entre les deux secteurs de Beyrouth, le Liban est, une fois de plus, sur la corde raide, avec les combats qui ont repris au Sud.

Aussi la Syrie, inquiète d'un torpillage israélien de son œuvre au Liban et de son emprise sur ce pays, se montre-t-elle fort préoccupée des événements du Sud et s'emploie-t-elle, n'en ayant pas la maîtrise, à en circonscrire les effets pour en empêcher les répercussions sur la part de territoire sous son contrôle.

La rencontre au sommet entre les présidents Assad et Gemayel, les 2 et 3 janvier, à Damas, a donc porté sur le Sud et sur l'accord intermilices, dont le chef de l'Etat libanais est la pièce maîtresse de la mise en application. *« Cette visite est extrêmement réussie, tous les sujets ont été discutés en profondeur (...), nous œuvrons afin d'en finir avec l'état de guerre, dans la réalité et non seulement sur le papier »*, a déclaré le président Gemayel dans l'avion personnel du président Assad qui le ramenait de Damas à la base aérienne de Koleyate dans le nord du Liban sous contrôle syrien. Là, le président Gemayel a inspecté une dizaine de Mirage-3 E, détenus par l'armée mais remisés depuis le début de la guerre en 1975, et en conséquence inutilisables, même durant la période de 1982 et 1983 où l'armée n'a pu utiliser que six vieux Hawker Hunter. De là M. Gemayel a *regagné* par hélicoptère sa résidence à Bickfaya.

Faisant notamment valoir la pression des événements du Sud, le président syrien a insisté pour la rapide exécution de l'accord intermilices et pour que le président Gemayel, qui l'a accueillie par un « oui mais » joue pleinement et positivement son rôle à cet effet. Le président Gemayel a obtenu un délai pour *vaincre dans la mesure du possible* les réticences, voire les résistances, qui se manifestent au sein du camp chrétien, dont le chef de file est M. Camille Chamoun, le président Assad se chargeant d'obtenir l'aval de l'autre récalcitrant notoire, son vieil ami M. Soleiman Frangié, qui se rend ce samedi à Damas.

En réalité, le président Gemayel paraît être lui-même au nombre des insatisfaits, la position de son parti, les Phalanges, étant significative à cet égard. Mais sa marge de manœuvre est limitée face à son homologue syrien, à qui il devra rendre compte rapidement, puisque les deux hommes sont convenus de se retrouver, jeudi prochain, en principe à Damas.

Les leaders de la communauté maronite — évêques, députés et ministres — ont tenu une réunion au siège du patriarcat à l'initiative de l'administrateur apostolique, Mgr Hélou, qui relaie le patriarche à l'écart. *« Avec l'aide de Dieu, les droits des chrétiens ne seront pas spoliés »*, a dit un participant, Mgr Harb, commentant le volet politique de l'accord inter-milices objet de la concertation.

Les *personnalités* présentes se sont tout autant préoccupées et inquiétées des règlements de comptes sanglants du 31 décembre circonscrits à l'intérieur du camp chrétien, mais dont les causes subsistent. Cela étant, il est peu probable que l'épreuve de force interchrétienne se traduise par une situation incontestable, même si elle risque de se manifester par des troubles ponctuels.

Quant aux événements du Sud, qui risquent de remettre le feu aux poudres si Beyrouth n'est pas bien stabilisé auparavant, ils comportent deux foyers de tension :

— Dans la zone frontalière, le cycle occupation-attentats-répression va crescendo. Multipliant menaces et bombardements, l'Etat hébreu n'entend pas — officiellement — jusqu'à présent élargir sa *« ceinture de sécurité »* de 850 kilomètres carrés, ainsi que le lui demande son allié local, le général Lahad, placé par les Israéliens eux-mêmes à la tête de l'Armée du Liban du Sud qu'ils soutiennent. Mais Israël est, là, confronté à un dilemme, les tirs de roquettes commençant à atteindre son territoire, comme au temps des Palestiniens, et la résistance des Libanais, essentiellement des chiites, s'accroissant en fonction de la violence de la riposte israélienne, qui prend la forme de bombardements et d'opérations de ratissage d'un nombre sans cesse croissant de localités chrétiennes.

— Autour de Saïda, où cette fois l'Armée du Liban du Sud pro-israélienne est combattue par des milices musulmanes essentiellement sunnites. La guerre de positions en cours depuis des mois sur ce front s'est accentuée depuis le début de la semaine, et des assauts, pour le moment repoussés, sont menés de part et d'autre. Les positions de l'Armée du Liban du Sud commandent notamment l'accès à la localité chrétienne de Jezzine.

LUCIEN GEORGE.

SELON LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'AGENCE SIPA

Les otages sont sous contrôle syrien

« L'affaire des otages français au Liban devrait se dénouer rapidement, car les otages sont passés sous le contrôle des Syriens », a déclaré, vendredi 3 janvier, M. Claude Thiercet, rédacteur en chef de l'agence photographique SIPA, qui revient d'un séjour de trois semaines au Liban.

« Les négociations sont maintenant entre les mains du président syrien Hafez el Assad et du président François Mitterrand », a-t-il ajouté. Ce sont des hezbollahs très proches, selon lui, des ravisseurs qui lui ont donné ces indications. D'après ces hezbollahs, *« l'affaire est terminée à 95 % et les 5 % restants sont entre les mains des présidents Assad et Mitterrand »*, a dit M. Thiercet.

« Les otages ont en effet quitté Beyrouth au moment de Noël », a-t-il ajouté. Il en veut pour preuve que les messages de Joëlle Kauffmann (*la femme du journaliste* Jean-Paul Kauffmann, enlevé il y a plus de sept mois, qui est l'un des quatre otages français), qu'il avait emportés à la mi-décembre pour son mari, avaient été acceptés par les hezbollahs, alors que ceux qu'il a voulu leur donner au moment de Noël *ont été refusés*.

« Il n'est plus là, ils sont partis, et les geôles sont vides parce qu'ils ont été transportés en territoire libanais sous contrôle syrien », lui ont déclaré, affirme-t-il, ses interlocuteurs. M. Thiercet a enfin estimé que *« les ravisseurs ont placé les otages sous contrôle syrien après de longues tractations »*.

EN BELGIQUE

Le tribunal d'Hasselt ordonne le maintien en détention des trois hommes arrêtés le 30 décembre

De notre correspondant

Bruxelles. — Dany Engels, le propriétaire de la vidéothèque d'Hasselt où a été découvert lundi 30 décembre un arsenal impressionnant, serait-il « le Belge » qui assurerait, selon les journaux italiens, le soutien logistique d'une base terroriste implantée en Italie pour le compte de mouvements arabes ? Les deux Arabes arrêtés lundi en compagnie d'Engels sont-ils des terroristes ou de simples collectionneurs d'armes venus rendre visite à un ami ?

Samedi *matin*, personne ne pouvait répondre à ces questions tant les informations, distillées déjà avec la plus grande parcimonie, semblaient contradictoires. Notamment entre Bruxelles et Rome, ce qui laisse planer des sérieux doutes quant à la coordination européenne en matière de lutte antiterroriste. Une *seule* certitude : les trois hommes resteront en prison encore un mois, la chambre du conseil du tribunal de Hasselt ayant confirmé leur mandat d'arrêt *« pour avoir formé une association dans le but d'attenter aux personnes ou aux biens »*. Engels est, en outre, inculpé de *« détention illégale d'armes et de munitions »*.

Qui sont ces trois hommes ? Dany Engels, trente ans, a déjà été condamné pour détention d'armes. Sa mère, japonaise, est *devenue, dit-on* à Hasselt, une remarquable femme d'affaires et dirige maintenant un fructueux commerce d'export-import. Son père, ancien volontaire de l'armée *américaine* durant la guerre de Corée, est assureur. Le principal argument invoqué par Engels pour justifier l'arsenal découvert à son domicile et à l'intérieur de sa vidéothèque : sa passion de collectionneur pour les armes. Ainsi, certaines seraient *« démilitarisées »*, donc inoffensives.

Mais comment justifier dans ces conditions les 11 kilos de dynamite (TNT) originaires d'URSS qui constituent la pièce à conviction majeure des enquêteurs ? *« Personne, et* a fortiori *un collectionneur d'armes au courant du danger des explosifs, n'entreposerait ainsi chez lui une telle charge »*, confiait un armurier d'Hasselt. *« Personnage énigmatique que ce Engels, inquiété dans le passé pour détention d'armes et considéré par certains comme proche du VMO, mouvement flamand d'extrême droite »*, écrivait *la Libre Belgique*.

Encore plus *« énigmatiques »* semblent être pour le moment les deux autres personnages. Le premier serait libanais, âgé de trente-neuf ans, et s'appellerait Bassam. Responsable d'une compagnie maritime à Beyrouth, il serait propriétaire d'une villa à Athènes. C'est *d'ailleurs, dit-il*, au cours d'un séjour en Grèce qu'il se serait lié avec Engels et son épouse. D'où la visite d'amitié qu'il venait lui rendre à Hasselt.

Le troisième homme (vingt-neuf ans) serait d'origine yéménite, fiché sur les ordinateurs de la police belge des frontières comme ayant suivi, il y a environ sept ans, un entraînement *dans un camp terroriste* au Liban. C'est lui qui a permis aux enquêteurs de remonter la filière jusqu'à Hasselt.

La venue en Belgique, annoncée vendredi soir comme imminente, de Domenico Sicca, un substitut du procureur de la République italienne, pourrait permettre de faire avancer l'enquête.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

La deuxième indépendance d'Oman

(Suite de la première page.)

1986 sera, de l'avis de tous les experts, une année maigre, et certains affirment que le troisième plan quinquennal, qui devait être mis en application au début de janvier, devra être ajourné d'au moins un an.

Le second plan qui vient de s'achever, a surtout favorisé les régions de Mascate et de Salalah, qui sont devenues les deux « vitrines » modernes d'Oman. Il suffit cependant de faire un bref séjour en province pour se rendre compte que tout n'est pas aussi *idyllique : en certains endroits*, la population vit presque comme au Moyen Age. Ce qui explique d'ailleurs l'exode vers les grandes villes, notamment vers Mascate, où le nombre des habitants a dépassé le seuil des 200 000, alors que la population totale du sultanat est évaluée à environ 1,1 million.

Le troisième plan quinquennal aura donc pour objectif prioritaire de *développer l'économie rurale*, notamment la pêche et l'agriculture, pour freiner cet exode.

Les « nouveaux gardiens du Golfe »

La renaissance économique du sultanat a, en tout cas, donné naissance à un sentiment de fierté nationale, et l'on peut assurer, sans trop de risque de se tromper, que la magnificence de la réception *réservée au début de novembre* 1985 par le sultan Qabous à ses partenaires du Conseil de coopération du Golfe (CCG) avait pour but de leur faire savoir qu'Oman avait bel et bien cessé d'être le parent pauvre de la grande famille des monarchies pétrolières, et qu'il était désormais un Etat indépendant et stable ayant son mot à dire dans toutes les affaires concernant la région.

C'est ainsi que la nouvelle politique d'équilibre entre les deux belligérants irakien et iranien adoptée au sommet de Mascate est due avant tout aux efforts déployés par la diplomatie omanaise. Certes, Oman, qui fait partie de la Ligue arabe, ne peut qu'être solidaire de l'Irak, mais il n'a jamais pris part d'une manière concrète à l'effort de guerre irakien, et a toujours entretenu de bonnes relations avec l'Iran, avec lequel il a établi une espèce de *modus vivendi*.

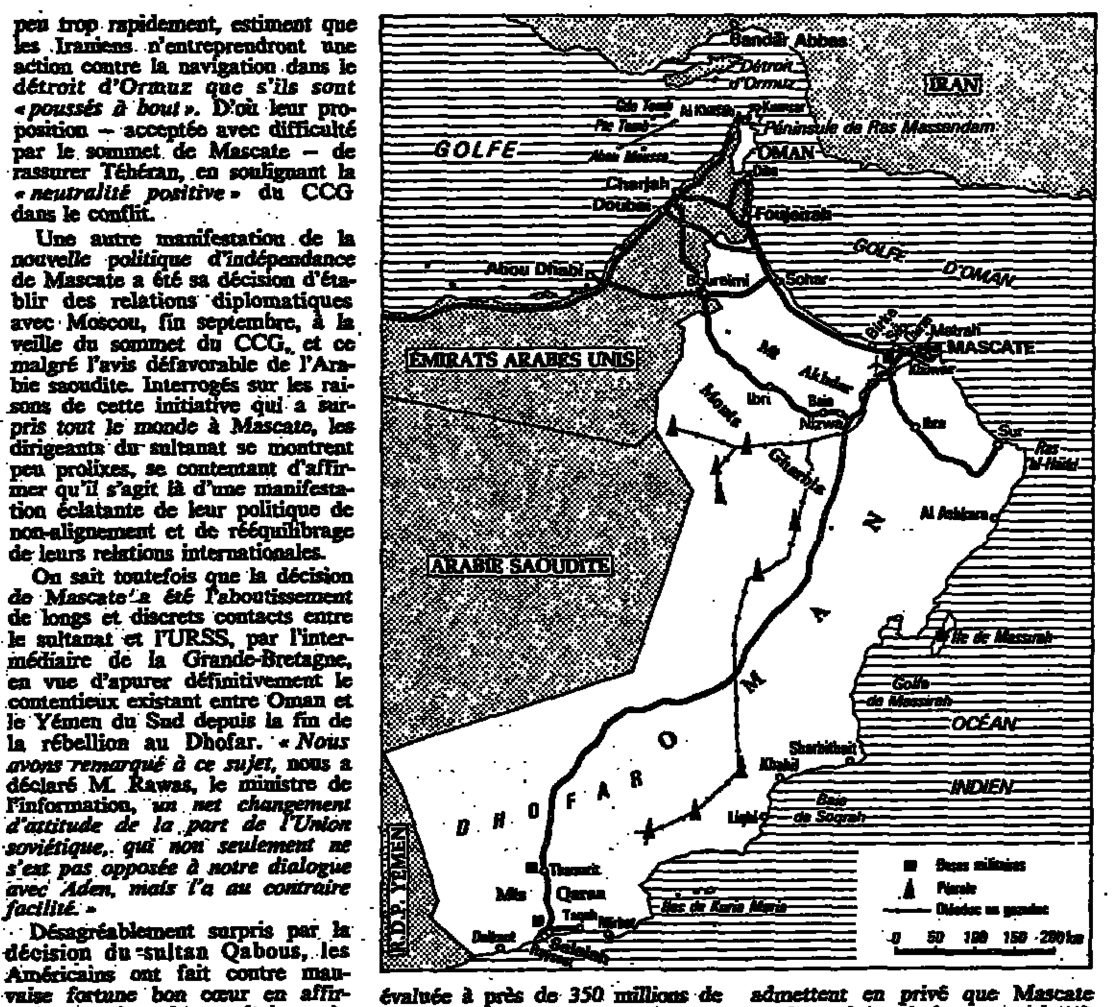
Les Omanais, qui n'aiment pas l'étiquette de *« nouveaux gardiens du Golfe »* qu'on leur a accolée un peu trop rapidement, estiment que les Iraniens n'entreprendront une action contre la navigation dans le *détroit d'Ormuz que s'ils sont « poussés à bout »*. D'où leur proposition — acceptée avec difficulté par le sommet de Mascate — de rassurer Téhéran, en soulignant la *« neutralité positive »* du CCG dans le conflit.

Une autre manifestation de la *nouvelle politique d'indépendance* de Mascate a été sa décision d'établir des relations diplomatiques avec Moscou, fin septembre, à la veille du sommet du CCG, et ce malgré l'avis défavorable de l'Arabie saoudite. Interrogés sur les raisons de cette initiative qui a surpris *tout le monde à Mascate*, les dirigeants du sultanat se montrent peu prolixes, se contentant d'affirmer qu'il s'agit là d'une manifestation éclatante de leur politique de non-alignement et de rééquilibrage de leurs relations internationales.

On sait toutefois que la décision *de Mascate a été* l'aboutissement de longs et discrets contacts entre le sultanat et l'URSS, par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne, en vue d'apurer définitivement le contentieux existant entre Oman et le Yémen du Sud depuis la fin de la rébellion au Dhofar. *« Nous avons remarqué à ce sujet*, nous a déclaré M. Rawas, le ministre de l'information, *un net changement d'attitude de la part de l'Union soviétique, qui non seulement ne s'est pas opposée à notre dialogue avec Aden, mais l'a au contraire facilité. »*

Désagréablement surpris par la décision du sultan Qabous, les Américains ont fait contre mauvaise *fortune* bon cœur en affirmant que le sultanat était après tout un *« Etat souverain libre d'agir comme bon lui semblait »*.

De toute manière, l'établissement de relations diplomatiques avec l'URSS ne modifiera en rien la politique étrangère du sultanat, solidement ancrée à l'Ouest. Les deux principaux alliés d'Oman sur le plan international demeurent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Londres lui fournit les cadres de son armée et Washington une couverture stratégique en échange du droit de disposer de facilités sur le territoire omanais, *notamment* dans les bases militaires de Massirah, Thamarit, Salalah, Sib et Khassab (dans la péninsule de Ras-Massendam), qui ont été modernisées et agrandies grâce à une aide financière et technique américaine



évaluée à près de 350 millions de dollars.

Du côté omanais, on insiste sur le fait que ces bases ne pourront être utilisées par l'aviation américaine qu'en cas d'urgence et seulement à la demande du sultan Qabous, ainsi que le prévoit l'accord militaire conclu en juin 1980 entre Mascate et Washington. Le contenu de cet accord n'a cependant jamais *été rendu public* dans sa totalité, et il est fort probable que les appareils de la flotte américaine de l'océan Indien qui se ravitaillent régulièrement dans ces bases le font en vertu de certaines clauses demeurées secrètes.

On parle souvent d'une sourde rivalité entre Londres et Washington à propos d'Oman. Rien n'est plus faux : même les diplomates américains en poste à Mascate *admettent en privé que Mascate* est la seule capitale au monde où ils ne peuvent espérer faire jeu égal avec *la Grande-Bretagne*. L'influence de la Grande-Bretagne se fait sentir surtout au sein de l'armée où travaillent environ 1 500 militaires britanniques, *« loués »* par les agents du sultan, ou « prêtés » par le ministère britannique de la défense. Il existe aussi à *Oman plusieurs centaines* de techniciens civils employés par Airwork, une compagnie anglaise qui est chargée de la maintenance des équipements militaires. Plus important encore : la haute hiérarchie du Sultan Armed Forces (SAF) est presque entièrement britannique. Le chef de l'état-major est le général John Watts, le chef de la marine, le contre-amiral Gunning, et le commandant de l'aviation, le vice-maréchal de l'air Bennett. Depuis novembre 1984, cependant, la fonction de commandant de l'armée de terre est assumée par un général omanais, le major Nassib ben Hamed el Ruwaihi. L'influence britannique se fait également sentir dans les services de la police, de l'immigration et de la sécurité, et dans une moindre mesure dans certains *ministères, dont l'information*, la santé et l'éducation, qui sont truffés de conseillers et d'experts plus ou moins discrets.

Le nombre des Britanniques résidant à Oman est de onze mille, alors qu'on ne compte qu'un millier d'Américains. Il existe aussi et surtout à Mascate près d'une cinquantaine de sociétés de consultants britanniques, ce qui explique que les *meilleurs contrats sont souvent* décrochés par les firmes anglaises. Ce que l'on appelle ici la *« UK Connection »* s'est tout récemment encore renforcé par la conclusion avec la British Aerospace d'un contrat d'une valeur de 350 millions de dollars, portant livraison de huit chasseurs Tornado, avant même que ce modèle, contesté par de nombreux techniciens, ait été *choisi par l'Arabie saoudite*.

Les relations privilégiées qui existent entre le sultanat d'Oman et les firmes britanniques sont le résultat des liens d'amitié historique que le sultan a entretenus avec la Grande-Bretagne depuis le dix-neuvième siècle. Ces liens se sont renforcés à la suite du rôle joué par les militaires britanniques dans la lutte contre la rébellion du Dhofar, *alors que la plupart des pays* arabes, à l'exception de la Jordanie, optaient pour une politique de neutralité entre le régime du sultan Qabous et les rebelles.

C'est d'ailleurs ce manque de solidarité des régimes arabes à l'égard du sultannat qui est en partie à l'origine de la dérive de la politique étrangère d'Oman vers la Grande-Bretagne en particulier et l'Occident en général. Avec la création du CCG cependant, Oman est en train de réintégrer peu à peu le camp arabe. *Bien* que le sultanat soit le seul pays arabe où les Palestiniens ne sont pas admis — on n'a pas oublié ici que les révolutionnaires du Dhofar étaient *entraînés dans des camps palestiniens*, — le nom de la Palestine revient de plus en plus dans le langage des *responsables* omanais, et la télévision de Mascate fait désormais la part belle à M. Arafat dans ses journaux télévisés.

Il ne fait pas de doute que les relations privilégiées entre Mascate et Londres prévaudront tant que le sultan *Qabous* demeurera au pouvoir. *« Le sultan se sent très à l'aise avec le mode de vie britannique. Il est totalement maître de ses décisions et ne se laisse influencer par quiconque, mais il a un penchant naturel pour tout ce qui est anglais »*, nous a déclaré *l'un de ses proches conseillers*. Le souverain a, en effet, passé une partie importante de sa jeunesse en Angleterre, d'abord dans le Suffolk, où il a fait ses études secondaires, ensuite à l'Académie royale militaire de Sandhurst. Il a servi également dans le régiment écossais *de l'armée du Rhin. Selon des* membres de son entourage, il a hérité du sens de l'humour des Britanniques et de leur conception du travail sérieusement accompli.

Une succession incertaine

Pour l'instant, nul ne parle ou n'ose parler de l'*« après-Qabous »* tant est grand le prestige du souverain omanais, à qui est attribué le mérite de toutes les réalisations du sultanat au cours des quinze dernières années. Le sultan est au-dessus de toute critique. A la fois chef de l'Etat et du gouvernement, il conduit personnellement les affaires de la défense et de la *diplomatie. Il est à l'origine de* toutes les grandes décisions prises par le gouvernement, et ses thuriféraires affirment qu'il contrôle personnellement l'application de toutes les mesures prises par ses ministres.

Son seul échec, semble-t-il, est de *ne pas avoir su préparer dans* le pays une force politique capable de prendre sa relève. Le sultan *Qabous, qui* s'est *marié* pour une courte période en 1976 avec sa cousine Naoual, n'a pas d'enfant et n'a jusqu'à présent pris aucune mesure pour assurer sa succession. Sa disparition soudaine risquerait donc fort de créer une vacance de pouvoir aux conséquences imprévisibles. *Un conseil consultatif de* cinquante-cinq membres, représentant les tribus, l'administration et les milieux d'affaires a, certes, été nommé par le souverain, mais il n'a aucun *pouvoir réel, sinon* celui de suggérer des modifications à certaines des lois décrétées par le palais ou *le* gouvernement. *Il* ne saurait en aucun cas gouverner le pays en cas de crise.

JEAN GUEYRAS.

Étranger

LA VISITE A MADRID DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

Un habile plaidoyer de lord Carrington

De notre correspondant

Madrid. – La campagne en faveur du maintien de l'Espagne dans l'OTAN a cette fois vraiment démarré, deux mois à peine avant le référendum prévu sur ce thème, dont personne ne doute plus maintenant qu'il aura bien lieu. La visite que le secrétaire général de l'alliance, lord Carrington, a effectuée à Madrid, du jeudi 2 au samedi 4 janvier, vient d'en donner le véritable coup d'envoi.

L'emploi du temps de lord Carrington était particulièrement chargé, puisqu'il s'est entretenu avec le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, les ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Fernandez Ordonez et Serra, le chef de l'opposition, M. Fraga, et qu'il devait encore être reçu en audience par le roi samedi avant de quitter Madrid.

M. Gonzalez a profité d'une conférence de presse conjointe avec son hôte pour lever une ambiguïté de taille : si la majorité de la population se prononçait pour le « non » lors du référendum, « *le gouvernement ne pourrait pas maintenir l'Espagne dans l'alliance, comme il va de soi dans un régime démocratique* », a-t-il affirmé. Pour ajouter aussitôt qu'il avait la conviction qu'une telle hypothèse ne se vérifierait pas !

Pour l'éviter, lord Carrington a d'ailleurs déployé, à Madrid, tout son savoir-faire diplomatique, s'attachant à présenter de l'alliance atlantique l'image la plus susceptible de rassurer une opinion publique espagnole réticente et surtout très portée à l'antiaméricanisme. Affirmant parler « *en tant qu'européen* », il a insisté sur le fait que « *si les Etats-Unis représentent toujours un élément essentiel du système de défense atlantique, les alliés européens fournissent toutefois une part croissante des forces qui défendent le continent* ». Il a par ailleurs lié l'appartenance à la CEE et le maintien dans l'OTAN, affirmant que « *la Communauté représente une société dans laquelle il vaut la peine d'entrer, et qu'il vaut donc la peine de défendre* ».

Lord Carrington s'est également employé à répondre à l'un des principaux arguments présentés par les adversaires espagnols de l'alliance, celui d'une limitation de la souveraineté nationale due à l'appartenance à un bloc militaire. « *Nous sommes seize pays souverains qui prenons nos décisions collectivement, par consensus, et aucun pays ne peut se voir obligé à faire quelque chose qui irait contre ses intérêts* », a-t-il affirmé.

Il a souligné à ce propos que l'alliance fonctionnait de manière flexible et que la volonté du gouvernement espagnol de se maintenir à l'écart de sa structure militaire intégrée serait respectée. Rappelant que « *plusieurs pays de l'alliance maintiennent en son sein une position particulière* », il a conclu, dans un style très britannique : « *Lorsque dans un restaurant quelqu'un veut manger à la carte au lieu de prendre le menu, c'est toujours possible, même si cela complique parfois la tâche du chef.* »

Quant au référendum, le secrétaire général de l'OTAN s'est prudemment contenté d'affirmer qu'il s'agissait là d'« *une décision souveraine du gouvernement espagnol.*

Ce n'est pas un hasard si les arguments utilisés par lord Carrington pour convaincre l'opinion publique espagnole des vertus de l'alliance sont précisément ceux que le gouvernement de Madrid entend maintenant utiliser lors de la campagne pour le référendum. Malgré le récent revirement de l'opposition de droite, qui a finalement décidé de recommander l'abstention au lieu du vote positif, les socialistes continuent à s'affirmer confiants dans son résultat. Indéniablement, l'habileté diplomatique démontrée à Madrid par lord Carrington n'a pu que jouer en leur faveur.

THIERRY MALINIAK.

● *MM. Viot et Morizet ambassadeurs de France.* – Le conseil des ministres du vendredi 3 janvier a élevé MM. Jacques Viot et Jacques Morizet, respectivement ambassadeurs à Londres et à Bonn, à la dignité d'ambassadeur de France.

LA RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS ET DU MEXIQUE

La dette et le trafic de drogue ont été au centre des entretiens entre M. Reagan et M. de La Madrid

Mexicali *(AFP, Reuter, UPI).* – Le président mexicain Miguel de La Madrid a lancé, vendredi 3 janvier, un appel à l'aide des pays industrialisés pour surmonter la crise en Amérique latine et a réitéré sa position en faveur d'une solution négociée en Amérique centrale, après sa rencontre avec le président Ronald Reagan à Mexicali.

La rencontre s'est achevée vendredi soir sans communiqué commun. Les deux présidents ont eu environ quatre heures d'entretien, dont une en tête à tête. Quatre thèmes ont été abordés, selon un haut responsable américain : la crise économique régionale, la lutte contre le trafic de drogue, les conflits d'Amérique centrale et le problème du vote mexicain aux Nations unies.

« *Les économies de nos deux pays sont déjà étroitement liées* », a déclaré le président Reagan à son arrivée à Mexicali, et « *nous devons étudier de nouveaux moyens pour améliorer le bien-être de nos deux peuples en renforçant les affaires, le commerce et les liens financiers qui nous lient* ». Avec plus de 96 milliards de dollars de dette extérieure, le Mexique est, après le Brésil, le pays le plus endetté du tiers-monde, et Mexico tente actuellement d'obtenir au moins 4 milliards de dollars de nouveaux crédits pour faire face aux échéances de sa dette en 1986.

Les Etats-Unis paraissent disposés à appuyer cette requête, pourvu que le Mexique procède à certaines réformes économiques. « *Nous parlons d'encourager des institutions de prêt internationales et privées* » à aider le Mexique, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes.

Par ailleurs, M. Reagan a plaidé pour un renforcement de la coopération entre les autorités américaines et mexicaines afin de lutter contre le trafic de drogue, l'un des deux « *maux* » qui, avec le terrorisme, menacent, selon lui, les Amériques. M. Reagan a souligné le « *ferme engagement* » pris par les « *gens honnêtes et décents* » des deux pays « *pour lutter contre le fléau de la drogue et de son trafic. Cette bataille continue* ». Au cours de la rencontre, les Etats-Unis ont accepté le principe d'une conférence consacrée aux moyens de lutte contre la drogue. Cette conférence dont la date n'a pas été fixée, réunira les ministres de la justice et des responsables de la police de plusieurs pays, dont les Etats-Unis et le Mexique.

Les deux présidents n'ont pu, en revanche, se mettre d'accord sur les problèmes créés par les conflits en Amérique centrale : d'un côté, M. de La Madrid a réaffirmé la position mexicaine en faveur d'une solution négociée de l'autodétermination et de la non-ingérence ; de l'autre, M. Reagan a dénoncé le communisme en réitérant sa défense de la « *liberté* » et de la « *démocratie* ».

Par ailleurs, la délégation américaine a fait part une nouvelle fois de la déception de Washington face à certains votes de la délégation mexicaine aux Nations unies, souvent en désaccord avec ceux des Etats-Unis. Elle lui a encore reproché d'adopter des positions trop « tiers-mondistes », selon une source américaine. Les deux chefs d'Etat ont encore abordé la question de l'immigration illégale mexicaine aux Etats-Unis.

Les responsables américains avaient souligné à plusieurs reprises que cette rencontre Reagan-de La Madrid ne devait déboucher sur aucun résultat exceptionnel, ajoutant qu'il s'agissait de contacts normaux et réguliers entre chefs d'Etat de pays voisins.

PHILIPPINES

Appel au boycottage de l'élection présidentielle

Manille. – Une organisation de gauche, l'Alliance nationaliste pour la justice, la liberté et la démocratie (NAJFD), a appelé, vendredi 3 janvier, au boycottage de l'élection présidentielle. Estimant que le président Marcos gagnerait les élections grâce au soutien américain en raison de ses positions anticommunistes, l'Alliance en conclut qu'« *il n'y a pas d'alternative au boycottage* ». Ce premier appel d'un mouvement de gauche en faveur du boycottage est d'autant plus intéressant que Mme Aquino, candidate de l'opposition, a réaffirmé, vendredi, son intention, en cas de victoire, de proposer un cessez-le-feu à la Nouvelle Armée du peuple (NPA, branche armée du PC clandestin) et de libérer les détenus politiques. Mais Mme Aquino a également annoncé que sa plate-forme électorale, rendue publique vendredi, prévoit le maintien des bases américaines aux Philippines au moins jusqu'en 1991. Entre-temps, l'armée a indiqué que quarante-quatre militaires impliqués dans la répression, en septembre, d'une manifestation qui avait fait vingt et un morts, ont été relevés de leurs fonctions. – *(AFP.)*

ANGOLA

M. Savimbi va se rendre à Washington pour demander une aide financière

M. Jonas Savimbi, dirigeant de l'UNITA, mouvement d'opposition armée au régime de Luanda, se rendra à la fin du mois de janvier aux Etats-Unis pour rencontrer les responsables de l'administration américaine, ainsi que les membres du Congrès, dans le but de convaincre ses interlocuteurs de lui apporter une aide financière pour continuer son action de guérilla contre le régime du président Dos Santos, qui est soutenu par l'Union soviétique et Cuba. Ce séjour de M. Savimbi, qui pourrait durer deux semaines, intervient au moment où la question de l'aide à l'UNITA est posée devant le Congrès américain. Début décembre, le président Ronald Reagan avait indiqué qu'il était favorable à une aide de nature officieuse plutôt qu'à l'assistance humanitaire et militaire officielle proposée par certains parlementaires.

Ouganda

L'application de l'« accord de paix » paraît compromise

Trois semaines après la signature de l'« accord de paix » entre les autorités militaires de Kampala et l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museweni *(le Monde* du 18 décembre), les perspectives de normalisation de la situation semblent toujours éloignées en Ouganda, ravagé par une guerre civile dont la population supporte tout le poids.

Le général Bazilio Olara Okello, commandant en chef de l'armée ougandaise, a annoncé vendredi 3 janvier la création d'un organe de censure, aux pouvoirs aussi larges qu'imprécis, le « comité de sécurité pour la presse ». Il s'agit de museler la presse nationale qui publiait des témoignages sur les atrocités toujours commises par les soldats gouvernementaux, des hommes originaires du Nord que des haines tribales opposent à la population de Kampala. Malgré l'entrée en vigueur de l'« accord de paix », les exécutions sommaires, viols, tortures et exactions diverses continuent, surtout la nuit, dans la capitale et ses environs.

M. Yoweri Museweni fait état de ces massacres, dans une déclaration publiée vendredi par l'organe du parti unique tanzanien, *Topic*, pour justifier son refus de se rendre à Kampala, où, selon l'accord du 17 décembre, il devait prendre les fonctions de vice-président du conseil militaire, afin de restaurer la paix civile comme numéro deux du régime, après le général Tito Okello, chef de l'Etat, dont il reconnaissait ainsi la légitimité.

Autre signe de la dégradation de la situation, M. Arap Moi, le président du Kenya, sous l'égide duquel avait été conclu l'« accord de paix », et le président de Tanzanie, Ali Hassan Mwinyi, qui devaient se rendre samedi à Kampala, ont différé cette visite.

Burkina

D'anciens dirigeants condamnés bénéficient de mesures de clémence

Le président du Burkina, le capitaine Thomas Sankara, a annoncé, vendredi 3 janvier, des mesures de clémence en faveur de plus de quatre-vingts détenus politiques ou de droit commun, dont l'ancien chef de l'Etat voltaïque, le colonel Saye Zerbo. Président de la République de 1980 à 1982, condamné en 1984 à quinze ans de prison (dont sept avec sursis), le colonel Saye Zerbo, qui était jusqu'à présent incarcéré, est désormais en résidence surveillée à Ouagadougou. M. Gérard Kango Ouedraogo, ancien président de l'Assemblée nationale sous la Troisième République (1978-1980), et le commandant Mahamoudou Ouedraogo, ancien ministre des travaux publics, ont bénéficié de mesures similaires, tandis que M. Paul Ismael Ouedraogo, ancien ministre des postes et télécommunications, bénéficie d'une remise de sa peine de prison de sept ans, commencée en 1983. M. Jean Bado, ancien ministre de la fonction publique sous le Conseil de salut du peuple (CSP, 1982-1983), et le commandant d'aviation Christophe Klevasseur, ancien commandant de la base aérienne sous le CSP, qui étaient en résidence surveillée, sont désormais libres.

Le président Sankara a annoncé ces mesures au cours d'un meeting de « *réconciliation* » entre le Mali et le Burkina, qui s'est tenu vendredi soir dans la capitale. A cette occasion, il a également indiqué que les deux prisonniers maliens (un lieutenant et un soldat) capturés lors des affrontements avec les troupes maliennes étaient libres de rentrer à Bamako. Ce rassemblement populaire avait été ouvert par le représentant de la communauté malienne au Burkina, qui a insisté sur l'amitié entre les deux peuples. Le chef de l'Etat burkinais, pour sa part, a demandé à ses concitoyens de n'éprouver « *aucune haine envers les frères maliens* ».

Le conflit entre les deux pays sera le thème essentiel du prochain sommet de l'ANAD (Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense) qui, selon une source proche de la présidence de la République de Côte-d'Ivoire, devrait être organisé « *très prochainement* » à Abidjan. – *(AFP, Reuter.)*

Nigéria

Mort accidentelle...

Sept ou huit personnes accusées d'avoir projeté le renversement du président nigérian, le général Ibrahim Babangida, ont été tuées, le 31 décembre dernier, dans un accident d'avion, a annoncé, vendredi 3 janvier à Lagos, le porte-parole de la présidence nigériane. Cet avion, un *Hawker-Siddeley HS-125, qui,* de source officielle, appartenait à la « flotte » présidentielle et effectuait une mission militaire, s'est écrasé entre Makurdi, dans le centre du pays, et Lagos, dans des circonstances non précisées.

Le mois dernier, le gouvernement nigérian avait annoncé la découverte de ce « complot », dans lequel quatorze militaires furent impliqués. Selon des informations publiées par la presse nigériane, les conjurés, avec la complicité d'officiers supérieurs *de l'armée de l'air,* avaient l'intention de faire sauter l'avion du président Babangida. Plusieurs d'entre eux étaient en poste à la base aérienne de Makurdi. – *(Reuter.)*

Côte-d'Ivoire

M. Henri Konan Bédié a été réélu président de l'Assemblée

M. Henri Konan Bédié a été réélu, vendredi 3 janvier, à la présidence de l'Assemblée nationale ivoirienne. Cent cinquante-six députés sur cent soixante-treize se sont prononcés en sa faveur, huit voix allant à M. Denis Gnassou Ossey, député d'Agboville. Cette élection, qui met fin à une longue période d'incertitude s'agissant de la personnalité du titulaire de ce poste, était le dernier stade d'un processus institutionnel engagé au moment du dernier congrès du PDCI-RDA (parti unique), en octobre dernier, avec la réforme de la Constitution. Aux termes de celle-ci, le président de l'Assemblée nationale est investi de l'intérim de la présidence de la République – pendant une période allant de quarante-cinq à soixante jours – en cas de vacance du pouvoir. Ce mandat ne signifie pas que le président de l'Assemblée deviendra *ipso facto* le successeur du président Houphouët-Boigny, le moment venu, mais lui confère au moins une « longueur d'avance » sur les candidats à cette succession. M. Philippe Yacé, ancien président de l'Assemblée nationale, longtemps écarté du pouvoir, et qui avait fait un retour remarqué lors du congrès du PDCI, ne s'est pas présenté à cette élection, ce qui signifie qu'il n'était pas le candidat pressenti par M. Houphouët-Boigny.

Le risque pour M. Konan Bédié est maintenant d'apparaître précisément comme le « dauphin » institutionnel, ce qui pourrait faire de lui la cible des attaques du personnel politique ivoirien. Pour cette raison, les chances de M. Yacé, qui fut, dans le passé, dans cette position, demeurent. Tout comme celles de n'importe quelle autre personnalité qui aurait les faveurs du chef de l'Etat ivoirien, lorsque la question de la succession sera réellement posée.

L. Z.

EN 1985

La justice ouest-allemande a enregistré 2 660 « actes de violence » en RDA

Bonn *(AFP).* – La justice de RFA a officiellement enregistré deux mille six cent soixante « *actes de violence des autorités est-allemandes* » au cours de l'année 1985, annonce vendredi 3 janvier l'organisme ouest-allemand chargé de recenser les atteintes aux droits de l'homme en RDA.

Le Centre d'archives judiciaires de Salzgitter (nord de la RFA), chargé de cette comptabilité, a été créé à l'initiative des ministères de la justice des Etats fédérés ouest-allemands, après la construction du mur de Berlin, en octobre 1961. La RDA réclame sa suppression avec insistance depuis 1980, et son existence constitue l'une des pommes de discorde entre les deux Allemagnes.

Ce centre enregistre systématiquement trois types d'« actes de violence » de la RDA : les tirs de gardes-frontière sur les candidats au passage en RFA, les procès politiques et les dénonciations de tentatives de fuite vers la RFA au ministère est-allemand de la sécurité d'Etat (MFS, espionnage et police politique). Au total, trente mille « actes de violence » ont ainsi été enregistrés depuis 1961.

Parmi ceux relevés en 1985 figurent trente-deux cas d'emploi d'armes à feu contre des fugitifs à la frontière interallemande et deux mille trois cents condamnations politiques.

Le centre de Salzgitter, a expliqué à l'AFP son responsable, le procureur Carl Hermann Retemeyer, consigne dans ses fichiers les noms des juges est-allemands qui siègent lors de procès politiques, et, dans la mesure du possible, les identités des gardes-frontière qui tirent sur des fugitifs, ainsi que celles des Allemands de l'Est qui dénoncent au MFS les projets de fuite de leurs compatriotes.

Lorsqu'un Allemand de l'Est ainsi fiché passe en RFA, il peut être poursuivi devant les tribunaux ouest-allemands, droit que la RDA conteste formellement. Ces condamnations, explique M. Retemeyer, sont « *naturellement rares* » : en effet, peu d'Allemands de l'Est susceptibles de telles poursuites s'aventurent en RFA.

URSS

Après M. Grichine le maire de Moscou a été limogé

M. Vladimir Promyslov, qui présidait depuis vingt-deux ans le comité exécutif du soviet de Moscou (un poste équivalant à celui de maire), a été relevé de ses fonctions, vendredi 3 janvier, et mis à la retraite, *annonce l'agence Tass. Il a été remplacé* par M. Valéri Saikine (quarante-huit ans), qui dirigeait depuis 1982 les usines automobiles Likhatchev (ZIL) de Moscou.

La disgrâce de M. Promyslov était attendue, d'une part, depuis les vives attaques dont la mairie de Moscou avait été la cible l'été dernier, d'autre part, après la mise à la retraite de son protecteur, M. Grichine, premier secrétaire du parti à Moscou et membre du Politburo, le 24 décembre dernier. Comme lui, M. Promyslov, âgé de soixante-dix-sept ans, appartenait à la vieille garde, puisqu'il exerçait, dès les années 30, des fonctions au comité du parti de Moscou et était déjà maire adjoint de la capitale en 1949. En mars 1963, il avait été promu maire, après un bref passage à la tête du ministère de la construction de la fédération de Russie. C'est précisément pour des scandales dans l'industrie du bâtiment à Moscou (non-finition des immeubles, faux en écriture pour l'attribution de logements) que les responsables de Moscou avaient été dénoncés ces derniers mois par la presse.

Pologne

PERSONNALITÉ CONTROVERSÉE

M. Kociolek quitte son poste d'ambassadeur à Moscou

*L'ambassade de Pologne à Moscou a un nouveau titulaire. Un diplomate de carrière, M. Wlodzimierz Natorf, précédemment ambassadeur auprès des Nations unies à Genève et à New-York, succède à un ancien haut responsable du parti, M. Stanislaw Kociolek, personnalité par ailleurs très controversée et généralement considérée comme un conservateur pur et dur. L'agence officielle PAP, en annonçant ce remplacement, ne fait pas état des nouvelles fonctions qui pourraient être attribuées à M. Kociolek, qui avait été envoyé à Moscou en juin 1982, alors qu'il était premier secrétaire du parti pour la région de Varsovie. Il avait été nommé à ce poste fort important à l'automne 1980 – au moment où Solidarité prenait son essor et où le parti commençait à être parcouru par des courants réformateurs, et cette nomination avait suscité des remous. M. Kociolek fut d'ailleurs mis en difficulté en 1981, lors du congrès du parti, qui se voulait le congrès du « renouveau ». Son nom reste, en effet, lié à la répression sanglante des manifestations ouvrières de Gdansk et de Gdynia, en décembre 1970.

Alors premier secrétaire de la région – et plus jeune membre du bureau politique de l'équipe de Gomulka, au sein de laquelle il côtoyait le général Jaruzelski, – c'est lui qui appela les ouvriers du chantier de Gdynia à reprendre le travail, alors que les abords du chantier avaient été interdits par l'armée. La conséquence de ces appels contradictoires fut un véritable massacre (voir *le Monde* daté 15-16 décembre 1985), et M. Kociolek, qui n'en fut pourtant vraisemblablement pas le *principal responsable*, « porta le chapeau » et fut limogé du bureau politique par M. Gierek.

Des rumeurs concernant un remplacement de M. Kociolek à Moscou couraient à Varsovie depuis quelque temps, certaines mettant en cause une vie privée présentée comme passablement agitée, d'autres invoquant une attitude très critique à l'égard de la politique du général Jaruzelski.

J. K.

POLOGNE

De l'air, de l'eau et des normes

La pollution est en train de prendre en Pologne les proportions d'une catastrophe nationale. L'argent manque pour atténuer les effets d'une industrialisation hâtive et imprévoyante. Les porte-parole de l'opposition, en particulier de Solidarité, ont sonné l'alarme depuis un certain temps, et des voix officielles commencent à exprimer leur inquiétude, même si d'autres tiennent encore des propos lénifiants.

Chaque matin, les habitants de Wyzyny, un quartier de la ville de Bydgoszcz, ont pris l'habitude de scruter, avant d'ouvrir leur fenêtre, les soixante cheminées de l'usine chimique Zamech toute proche. Et cela depuis qu'ils ont eu la surprise de trouver, un beau jour, collé sur les portes d'entrée et les cages d'escalier de leurs immeubles, un avis *signé par le* général qui depuis quelques années fait office de maire : « *Des produits toxiques sont fabriqués dans notre ville. Des pannes imprévisibles peuvent donner lieu à des cas de pollution graves, dangereuses pour la vie des habitants. Dans ces conditions, une alerte chimique pourrait être déclenchée même en temps de paix.* »

En dix ans, des « pannes imprévisibles » ont eu lieu à onze reprises, la plus importante en 1977, lorsqu'une citerne accidentée a perdu 6 tonnes de chlore en plein centre du quartier.

Le plan de la bataille, petit chef-d'œuvre de l'art militaire, est prêt : « *Les services de secours alerteront la population par voie de haut-parleurs installés sur des automobiles. L'évacuation de la population consistera en son déplacement de quelque 500 mètres dans une direction perpendiculaire à celle du vent. Des tampons individuels, imprégnés de solution de carbonate de sodium, doivent être prévus par la population. L'administration se chargera de l'évacuation des hôpitaux, des écoles et des crèches.* »

Les usines Zamech produisent du chlore, du phénol et de l'aniline. Leurs soixante cheminées émettent cinquante substances polluantes. Dans le centre de la ville, la concentration du nitrobenzène atteint 100 microgrammes par mètre cube, la norme admissible étant de 5 microgrammes, alors que le taux d'acidité dépasse la norme maximale de huit fois. L'usine estime que pour stopper la pollution il lui faudrait investir 10 milliards de zlotys. Son budget annuel pour la protection de l'environnement, de 600 millions, permettra donc de le faire dans quatorze ans.

« Situation catastrophique »

En attendant, les habitants de Wyzyny ferment soigneusement leurs fenêtres.

Bydgoszcz est en douzième position sur une liste des quarante-neuf régions de Pologne par l'importance de la pollution. Sur cette liste, la ville de Plock, distante de quelque 100 kilomètres au sud-est, est huitième.

Le danger qui menace Plock, un centre pétrochimique de 100 000 habitants, se nomme benzopyrène, substance aux effets cancérigènes.

Sa découverte dans l'air, le sol et l'eau de Plock est due à un « pur hasard », car les analyses de routine prévues dans le cadre du contrôle des pollutions ne prévoient pas sa détection. « *Nous étions si préoccupés par le dioxyde de soufre* (norme dépassée de trois fois) *et le dioxyde de charbon* (cinq fois) *que nous avons oublié le benzopyrène. D'ailleurs, sa présence est inexplicable...* », déclare le responsable local de l'environnement. En effet, depuis un an, les spécialistes n'ont toujours pas découvert la source de cette pollution. « *La situation est tout à fait catastrophique, car les instituts que nous avons consultés ne connaissent aucune méthode de neutralisation. Il faudrait fermer l'usine, mais c'est impossible.* »

La concentration du benzopyrène dans l'eau de la Vistule et des robinets de Plock varie selon les jours de 164 à 1 000 nanogrammes par litre, *alors* que la



SERGUEI

norme tolérée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) est de 10 nanogrammes. Le benzopyrène a été détecté également dans le sol de Plock. Dans un rayon de 6 kilomètres de l'usine pétrochimique, 540 microgrammes tombent sur 1 mètre carré.

Certains habitants de Plock se rendent dans les villages voisins pour rapporter de l'eau « au moins pour les enfants ». « *S'il n'y a pas encore de panique à Plock*, affirment les autorités, *c'est que certains jours la norme n'est dépassée que de très peu.* »

Hélas ! le centre le plus proche capable de détecter le benzopyrène se trouve à Lodz, distance de plus de 100 kilomètres. Alors, souvent, les résultats des analyses arrivent un peu tard. Ils apprennent aux habitants de Plock que, la veille, *ils n'auraient pas dû* ouvrir leurs robinets.

Pénurie d'eau à Cracovie

L'ancienne capitale royale de la Pologne, au sud du pays, est plus simple. *La ville — 700 000* habitants — manque régulièrement d'eau. *Dans certains* quartiers, l'eau est distribuée par camions-citernes, dans d'autres elle n'arrive que la nuit, et l'été il est interdit aux habitants d'arroser leurs jardins et de laver leurs voitures.

La pénurie d'eau à Cracovie, estimée à 100 000 mètres cubes par jour, est provoquée surtout par la pollution saline des mines *de charbon de la Silésie, qui* déversent quotidiennement dans la Vistule 5 400 tonnes de sel (et on pourrait atteindre 8 500 tonnes dans cinq ans), mais aussi par la sécheresse (en trois ans, la nappe phréatique a baissé de 1 mètre).

Cracovie est deuxième sur la liste des régions polluées, les émissions des gaz carboniques sont les plus élevées de toutes les villes polonaises.

La Haute-Silésie, elle, est frappée par tous les malheurs à la fois : air pollué, eau infecte, forêts mortes, sols acides, s'accumulent sur cette région, qui connaît la *plus forte* concentration d'industries lourdes, de mines de charbon et de centrales thermiques. Les moyennes annuelles de pollution atmosphérique dépassent six fois la norme, la concentration de gaz carbonique vingt et une fois, celle de composés du plomb cent quatre vingt-seize fois ! Le taux d'acidité, qui n'est plus communiqué depuis 1975, constitue un des secrets les mieux gardés du pays. L'Académie des sciences a *révélé* que l'administration locale lui a purement et *simplement interdit* l'accès aux données.

Effrayants rébus

Les écologistes, à partir d'informations partielles, composent de véritables rébus qui donnent des *résultats tellement effrayants* qu'ils n'osent même pas y croire : « *Si dans la région de Poznan, dont la superficie est de 8 151 kilomètres carrés, la concentration d'oxyde de soufre est de 82,3 microgrammes de SO^2 par mètre cube d'air* (chiffre « volé » par les clandestins de Solidarnosc à la municipalité de la ville), *quelle est celle de la région de Katowice, dont la superficie est inférieure de 1 500 kilomètres carrés et les émissions soixante fois plus importantes ?* »

Ce résultat signifierait que le « triangle noir de Sokolov », en Tchécoslovaquie, considéré comme celui où les concentrations de l'oxyde de soufre sont les plus fortes en Europe, est un jardin enchanté par rapport à la région de la Haute-Silésie, habitée par plus d'un million de personnes.

« *Pour voir un paysage lunaire*, écrit l'hebdomadaire *Przeglad-tygodniowy*, qui dans un long article sur la pollution de la Silésie ne donne pas un seul chiffre, *je vous conseille de parcourir la route entre deux villes silésiennes, Zabrze et Ruda Slaska. Pas un seul arbre, un seul arbuste, une seule herbe. Au loin vous verrez quelque chose qui ressemble à une forêt et à un pré. Apparences — car le pré est un marécage plus acide que le jus de citron et la forêt n'a ni feuilles ni écorce. De l'autre côté de la route, vous voyez des montagnes de crassiers fumants et puants. Au pied de ces montagnes coulent des rivières-égouts, qui, on ne sait pourquoi, changent tous les mois leurs lits.* »

Des déclarations officielles, loin d'être aussi précises, confirment pourtant l'étendue de la catastrophe.

« *Dix millions de Polonais vivent dans des régions où toutes les normes de pollution sont régulièrement dépassées* », a ainsi admis dès le printemps dernier le Mouvement patriotique de renaissance nationale, un organisme des plus officiels.

L'Académie des sciences est encore plus explicite : « *Dans cinq ans, il n'y aura plus d'eau en Pologne* » et « *20 % de la flore et 15 % de la faune périront* ». « *Vingt-sept régions* (sur les quarante-neuf que compte la Pologne) *sont fortement menacées par les effets de pollution et quatre se trouvent au seuil d'une véritable catastrophe écologique.* »

Mais le comité de la protection de l'environnement du Parti communiste, présidé par un membre du bureau politique, Stanislaw Opalko, est beaucoup plus optimiste : « *Notre loi sur la protection de l'environnement, votée en 1980 par la Diète* (Parlement), *n'a d'équivalent dans un aucun pays du monde.* » La loi, peut-être. Mais la réalité ?

VINCENT WOLSKI.

CHINE

Le Père Noël d'outre-mer

Le Chinois d'outre-mer — et le cas échéant le conjoint « diable étranger » — sont de mieux en mieux reçus en Chine. Ils y arrivent la hotte pleine de cadeaux. Notre correspondant à Pékin décrit ces retrouvailles à titre professionnel, certes, mais aussi d'un point de vue... familial.

De notre correspondant

Xinhui. — Tout le monde est aligné le long de la route pour attendre l'arrivée de l'*oncle* et de la *tante* venus de l'étranger. Datang est un village de deux mille âmes au cœur du delta de la rivière des Perles, où l'on cultive le riz, la canne à sucre et les mandarines. De là, comme de toute la province de Canton, sont partis *depuis le siècle dernier* de nombreux membres, la diaspora des Chinois d'outre-mer. *Ceux* du district de Xinhui — intégré depuis 1983 dans la région administrative de Jiangmen — se sont en grande majorité installés aux Etats-Unis où ils avaient été attirés par la construction du chemin de fer.

C'est parfois toute une aventure pour un Chinois d'outre-mer que de partir à la recherche de ses racines. Surtout si elles remontent à plusieurs *générations* et si, comme c'est le cas pour beaucoup, il ne parle plus la langue de ses *ancêtres*. D'autant que les liens familiaux, déjà distendus, ont été coupés un temps *par* la révolution culturelle. Il faut retrouver le nom du canton, du *village*, celui de l'ancêtre, parti parfois il y a plus de cent ans. Les familles se sont dispersées, les noms de lieu ont changé. C'est pourquoi il existe depuis plus d'un demi-siècle une administration spéciale chargée de réceptionner ces « *parents venus de loin* ». Appelée *qiaoban* elle est d'autant plus active aujourd'hui que Pékin cherche par tous les moyens à attirer les investissements étrangers et, en premier lieu, ceux des *Chinois d'outre-mer*.

Marié à une Chinoise d'outre-mer de la quatrième génération — son arrière-grand-père avait quitté Datang il y a plus de cent ans pour chercher fortune dans les mers du Sud, — je viens d'effec*tuer avec elle ce retour aux* sources. Munis du nom des ancêtres, après être allés aux nouvelles auprès de parents à Hongkong, nous avons pris le bateau qui fait deux fois par jour la navette entre la colonie britannique et Jiang*men, en compagnie* de nombreux Chinois venus rendre visite à leur famille.

Epoux « diable étranger »

Dans ce pays, très bureaucratique et compartimenté, il faut passer par l'administration chargée des étrangers avant de présenter une sorte de « *demande de recherche de famille* » au *qiaoban*. Les Chinois d'outre-mer, bien que de nationalité étrangère, ont comme les Chinois locaux le droit de voyager dans tout le pays sans permis, ce qui n'est pas le cas des autres étrangers. S'il ne m'est pas permis en tant que journaliste de me rendre dans tel endroit « *non ouvert* », j'ai pu, en revanche, visiter tel ou tel lieu « *fermé* » en tant que « *conjoint de Chinoise d'outre-mer* ». Muni des informations nécessaires, le *qiaoban*, de coup de fil en coup de fil, retrouva en vingt-quatre heures trois parents éloignés, des paysans ordinaires : deux d'entre eux, assez *âgés, avaient travaillé un temps* à l'étranger pendant leur jeunesse, le troisième avait la trentaine. Gageure s'il en est pour un village où tout le monde porte le même nom et où personne de la famille émigrée n'avait remis les pieds *depuis deux générations...* Rendez-vous est donc pris pour le lendemain. Après deux heures de route, puis de piste, et le passage d'un bac, nous arrivons à Datang, lieudit qui ne diffère guère de ses voisins, avec ses maisons alignées devant une mare où pataugent cochons noirs et canards, à côté *d'un banyan séculaire*.

Il ne faut pas s'attendre à beaucoup d'intimité : les fonction*naires qui ont préparé la rencon*tre se doivent d'être présents. Ici, pas de *télévision*, comme chez les paysans riches et la plupart des citadins, seulement quelques chromos au mur. Les parents intimidés par cet envahissement impromptu, ébahis, n'ont, pas plus que les autres villageois, vu *d'étangers depuis longtemps*. Ils se souviennent vaguement de cette lointaine parente.

Quant au « *diable étranger* » de mari, il fait surtout peur aux *enfants et les jeunes filles* s'enfuient en rougissant à la vue d'un appareil photographique. Après de longues conversations, c'est enfin le banquet rituel. Faute de restaurant à des lieues à la ronde, il faut le tenir dans les locaux de l'administration du canton. Mais, noblesse oblige dans une campagne où les hommes tiennent encore le haut du pavé, seuls les chefs de famille sont conviés...

Une expérience de ce type n'est guère originale. Des millions de Chinois d'outre-mer l'ont faite ces dernières années, en grande partie des *Sino-Américains qui*, après des décennies de coupure, redécouvrent leur « *sinicité* ». Plus rares sont les « *diables d'étrangers* » amenés à assister, ou à participer, à ces retrouvailles.

Dans le district de Xinhui, la population est de 800 000 habitants, mais en plus un demi-million de « *huaqiao* » qui en sont originaires vivent de par le monde. Pour la région de Jiang*men*, les 5,3 millions d'habitants ont 2 millions de parents à l'étranger. Ces pourcentages sont les plus élevés pour la province de Canton, celle qui a fourni le plus gros contingent des dizaines de millions de Chinois de la diaspora.

« Une fille de la famille »

Un profond attachement sentimental lie cette communauté d'expatriés à ceux qui sont restés au village. Il n'a *été démenti* que pendant la révolution culturelle ; à cette époque, en effet, *les* Chinois d'outre-mer et leurs parents restés sur place sont devenus d'affreux « *réactionnaires* », ils ont été maltraités, affublés de pancartes injurieuses, spoliés... Attitude d'autant plus *stupide* que, *par patriotisme et* par attachement au terroir, bien des « *huaqiao* », à l'instar de Tan Kah Kee, le mécène qui construisit dans l'entre-deux-guerres l'université de Xiamen (Fujian), *sont* prêts à aider de manière désintéressée *leur* pays d'origine.

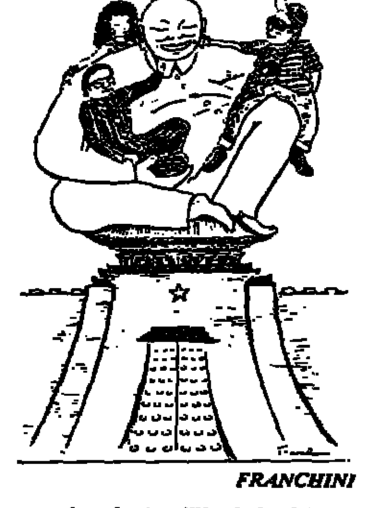
Depuis, les autorités, qui ont compris cet attachement, s'efforcent de restituer les biens confisqués, de restaurer des liens sentimentaux et profitables, tout en évitant d'inquiéter ceux qui, en Asie du Sud-Est, voient dans les « *huaqiao* » une « *cinquième colonne* » de Pékin. Pour le « *qiaoban* » de Canton, les « *huaqiao* » qui rentrent visiter le pays sont accueillis comme des parents. Ma femme est « *une fille de la famille mariée au loin* » et moi, *malgré ma peau blanche*, le « *gendre* »...

L'oncle d'Amérique

Mais les sentiments ne sont pas tout. Le Chinois d'outre-mer est aussi *l'« oncle d'Amérique »*, celui dont on attend des cadeaux. Hier, l'étranger était suspecté de « *capitalisme* » ; aujourd'hui, ceux qui reviennent au pays sont *accueillis comme un* Père Noël apportant dans sa hotte téléviseurs, machines à laver, bourses d'études, et même voitures, maisons neuves, usines, hôpitaux, etc. Pas étonnant dans ces conditions que certains « *huaqiao* » hésitent à rentrer au pays de peur de se faire abusivement « *taper* » par *des parents ou des fonctionnaires* peu scrupuleux.

On nous montre avec fierté des exemples de ce que les Chinois d'outre-mer avaient offert à la communauté : des milliers d'écoles, de maisons, d'hôpitaux, *de dispensaires, de routes*, de ponts et de voitures ont ainsi été donnés à la province de Canton par des individus, des organisations, des entreprises dont a vibré *la fibre patriotique*.

Les Chinois d'outre-mer sont également actifs dans de nombreuses opérations économiques et financières. Selon les responsables du « *qiaoban* » de Canton,



FRANCHINI

sur plus de 1 milliard de dollars de contrats signés entre la province et l'étranger depuis 1979, *entre 80 % et 90 % sont le fait de* « *huaqiao* » et de « *compatriotes de Hongkong et de Macao* ». Ils jouent aussi souvent le rôle d'intermédiaires avec des partenaires étrangers.

L'Etat communiste n'ayant pas assez d'argent pour l'éducation, la santé, les transports, etc., fait appel, comme le fit avant lui le Kuomintang, aux capitalistes « *huaqiao* ». Cela peut s'appeler *patriotisme, philanthropie*, générosité, charité, de la part d'hommes qui n'ont pas la réputation d'être tendres en affaires, mais aussi dans certains cas mendicité ou corruption. Le parti est censé faire la police, vérifier la sincérité et l'honnêteté de ces « *contributions volontaires* », *éviter les pressions ou le chantage.* Mais tout le monde profite de cette manne venue du ciel, et puis, presque tout le monde a de la famille à l'étranger, du cadre *inférieur* aux *plus élevés*... Alors, pourquoi ne pas rêver au Père Noël ?

PATRICE DE BEER.

France

LA PRISE DE CONTROLE DU « PROGRÈS » DE LYON PAR M. HERSANT

La transaction entre M. Robert Hersant et son rival M. Jean-Charles Lignel s'est conclue le 30 décembre dernier. Elle n'a été révélée à des représentants du personnel abasourdis que le vendredi 3 janvier, en préambule à une réunion du comité d'entreprise. La prise de contrôle de la société éditrice des huit titres du groupe *Progrès* – la société Delaroche – est totale. Cent pour cent des actions ont changé de main. Un *nouveau conseil d'administration de Delaroche SA a été constitué : il est* présidé par M. Robert Hersant, qui sera entouré de deux membres de son état-major, MM. André Audinot et Jean Caburru. Le patron du *Figaro* s'est, dans la foulée, octroyé la présidence de la SA Le Progrès, qui dirige le groupe *sous le régime de la location-gérance, tout en maintenant en place « avec des pouvoirs accrus »* le directeur général, M. Guy Lescoeur, ainsi qu'un autre membre de la direction sortante, M. Alfred Delsart, dans l'équipe des administrateurs. M. Robert Hersant, très discret à sa sortie de la salle de réunions de Chassieu, le lieu d'impression des quotidiens lyonnais, s'est refusé à indiquer le montant de la transaction.

Le gouvernement a immédiatement réagi. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a déclaré, vendredi soir, à la télévision que *« les lois de la République doivent s'appliquer, même au citoyen Hersant »*. Le secrétariat d'Etat avait rappelé, dans un communiqué, les seuils de diffusion autorisés par la loi du 23 octobre 1984 et précisé *« que toute transaction qui aboutirait à les franchir serait donc illégale, que les actes passés seraient nuls et que leurs auteurs seraient sanctionnés pénalement »*.

M. Henri Caillavet, président de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, a indiqué, de son côté, que M. Robert Hersant ne pouvait pas acquérir les titres du groupe Progrès sans que sa commission en ait été avertie à l'avance. Celle-ci se réunit jeudi 9 janvier, et aura à statuer sur la location-gérance accordée à M. Philippe Hersant pour *l'Union* de Reims; elle étudiera aussi le dossier du *Progrès, « sur lequel,* a déclaré M. Caillavet, *la commission possède déjà des éléments »*.

C'est donc maintenant à la commission et au gouvernement d'agir, ainsi que le soulignent diverses réactions, en particulier des organisations de journalistes. La presse quotidienne nationale a consacré, ce samedi 4 janvier, sa « une » à l'événement. Les commentaires évoquent les faiblesses de la loi de 1984.

Un PDG au tapis et des salariés « KO debout »

De notre correspondant régional

Lyon. – *« L'ennui, avec M. Hersant, c'est que lorsqu'il joue au poker il a la possibilité de « blinder » indéfiniment » :* la confidence de M. Jean-Charles Lignel, cueillie il y a trois semaines, avait une valeur prémonitoire. La partie de bras de fer est terminée pour M. Lignel, qui a pris congé du personnel en rédigeant un communiqué : *« J'ai dû me résoudre à prendre avec une grande tristesse la décision qui s'imposait si je voulais assurer la survie du* Progrès. *J'ai longtemps résisté face à l'hostilité déclarée des uns et à la passivité des autres. Aujourd'hui, je me suis résolu à accepter la seule proposition d'achat faite et qui émane du groupe de M. Hersant. »*

Le « battant » n'a pas pu résister à la guerre d'usure imposée par son puissant rival. Finies les fanfaronnades : le 5 septembre dernier encore, dans une inteview au *Matin de Paris,* M. Lignel affirmait que *« jamais »* M. Hersant ne rachèterait *le Progrès,* qu'il était *« le seul à lutter contre Hersant »* et que *« nul ne résiste à celui qui résiste »*... Il perd tout ou presque, puisque la société Delaroche, dont il était l'unique propriétaire – le PDG vaincu était d'ailleurs très fier de son titre de « patron unique de son journal » – passe totalement dans le giron de la SOCPRESSE de M. Hersant. *Le Progrès* n'était absolument plus maîtrisable par un homme seul, avec des pertes accumulées estimées à un minimum de 120 millions de francs. Mais M. Lignel perd aussi toutes les participations de la société Delaroche dans d'autres secteurs, dont le moindre n'est pas *le Journal du Dimanche,* dont il détient 40 % des parts et qui tombent dans l'escarcelle du patron du *Figaro.* Il reste à M. Lignel une société immobilière – le SOLI – qui possède une part des installations de presse de Chassieu.

La cession règle d'une seule traite les litiges entre les sociétés Delaroche et Dauphiné libéré : on voit mal M. Hersant se faire des procès à lui-même ! Elle met un terme à l'interminable litige qui opposait les deux groupes à propos de la possession des titres dominicaux du *Progrès.* C'est en gagnant l'ensemble de la procédure judiciaire – M. Lignel n'était parvenu qu'à faire reculer les échéances – que M. Hersant l'a emporté : *le Progrès Dimanche* était bien le maillon faible du groupe Lignel. Deux cent quinze salariés, ballottés d'une société à l'autre au rythme des décisions de justice, connaissent aujourd'hui *le nom de* leur employeur...

La clause de conscience

Les salariés sont « KO debout ». C'est la seule expression qui peut résumer l'atmosphère du siège du journal, où les rumeurs allaient grand train ces derniers jours. Beaucoup de noms circulaient. Ceux de MM. Jean-Luc Lagardère (Matra-Hachette), Bruno Bertez (AGEFI-*Tribune de l'économie*) ou de M. Paul Dini, ancien directeur du *Dauphiné libéré* et patron d'un puissant groupe de gratuits, la COMAREG, qui vient d'ailleurs de passer des accords – notamment à Grenoble – avec... M. Hersant. Mais l'annonce brutale du rachat a laissé les salariés sans réaction. Aucune question n'a été posée au délégué qui organisait après la séance du comité d'entreprise une réunion d'information. Le soir même, un nouvel « ours » – l'encadré qui mentionne le nom des propriétaires des journaux – était confectionné. Quelques *interrogations sans conviction* dans les couloirs : *« Serons-nous payés ? » « Que va faire le gouvernement ? »,* mais pas de velléités de résistance. Les syndicats de l'entreprise *restaient* vendredi *soir obstinément* muets, alors que la section régionale des journalistes CFDT dénonce à la fois *« Lignel, l'illusionniste »* et la concentration de presse *ainsi réalisée.*

Face au personnel, M. Hersant a eu le triomphe modeste. Il s'est même déclaré « étonné » d'être là. Mais il a donné déjà quelques indications importantes. A propos du montage financier, il a indiqué que la SOCPRESSE resterait actionnaire unique du *Progrès* jusqu'au 20 février. Après cette date, d'autres actionnaires pourraient être appelés à entrer dans le capital, dont des banquiers créanciers. De plus, M. Hersant a laissé entendre que après examen du dossier – il devait être de nouveau à Lyon lundi, – il pourrait envisager des solutions industrielles et commerciales évitant la poursuite d'une concurrence qui a rendu exsangues les trésoreries des deux groupes de presse rhône-alpins.

Sans entrer dans le détail des mesures, qui n'est pas encore connu, on peut s'attendre à des « harmonisations » au niveau des imprimeries et surtout des services publicitaires et de diffusion.

M. Hersant se serait engagé à maintenir l'*« indépendance rédactionnelle »* du *Progrès.* Ce n'est pas son premier engagement du genre après une transaction financière... Les craintes sont bien sûr très vives quant à la possibilité de maintien, à Lyon même, de trois équipes rédactionnelles concurrentes pour rédiger trois titres (*le Progrès, Lyon-Matin* et le *Journal quotidien Rhônes-Alpes*). La clause de conscience sera ouverte pour les journalistes : *« Je bénirai le ciel s'il y en a »* [qui la demandent], a indiqué M. Hersant, qui, à l'évidence, souhaite à la fois se débarrasser des contestataires et réaliser des économies sur la masse salariale.

Apparemment indifférent aux *réactions,* sans doute insensible aux affirmations répétées d'un Raymond Barre, qui nous avait déclaré il y a quelques semaines son attachement au *« maintien de plusieurs titres »* (dans la région lyonnaise), M. Hersant a voulu marquer d'entrée sa prise de pouvoir en signant un éditorial dans les éditions du *Progrès,* datées de ce samedi 4 janvier : *« La crise générale et la crise spécifique profonde qui pèse sur la presse écrite interdisent aux deux entreprises endettées (le Progrès* mais aussi *le Dauphiné libéré,* ce qui est un aveu intéressant pour une entreprise dont le déficit serait au moins égal à celui de son ex-concurrent) *de poursuivre un combat hors d'époque »,* écrit-il. *« La sagesse vient de l'emporter, de nouveaux accords permettront à l'avenir de retrouver une gestion saine, seule garantie du pluralisme. »*

M. Hersant annonce que, *« pendant le temps nécessaire à l'indispensable reconstruction »,* il assumera *« la responsabilité de la gestion de l'ensemble »*... Quant à M. Lignel, il se voit attribuer un lot de consolation bien dérisoire : *« Les liens du* Progrès *avec M. Jean-Charles Lignel ne sont pas rompus,* conclut M. Hersant, *il continuera d'assurer le suivi de la vie politique régionale. »*

Que veut dire M. Hersant par cette phrase sibylline ? Serait-il prêt à aider M. Lignel, qui a été un éphémère président du Parti radical du Rhône, à avoir à Lyon un destin politique ? Mais, dans la région, la concurrence est vive...

CLAUDE RÉGENT.

Les titres du « Progrès »

Le groupe du Progrès est constitué de quatre quotidiens : *le Progrès* et son édition stéphanoise ; *le Progrès-la Tribune,* dont la diffusion en 1984 est de 297 208 exemplaires, ce qui en fait le cinquième quotidien régional français ; les quotidiens *l'Espoir,* à Saint-Etienne (16 310 exemplaires), *les Dépêches,* à Dijon (35 874) ; il comprend aussi les journaux du « septième jour » : *le Progrès-Dimanche* et *Centre-Dimanche* (376 000), *les Dépêches-Dimanche* (28 500), ainsi que le trihebdomadaire *l'Indépendant de Louhans* (6 310).

Le Progrès et les autres quotidiens du groupe représentent trente-huit éditions et couvrent les départements de la Côte-d'Or (trois éditions), du Rhône (dix éditions), de Saône-et-Loire (six éditions), de l'Ain (quatre éditions), de l'Allier (une édition), de l'Isère (trois éditions), du Jura (trois éditions), de la Loire et de la Haute-Loire (huit éditions). *Le Progrès* possède sa propre imprimerie, une agence de publicité (la Maison de la petite annonce), une régie publicitaire interne (S2P), un centre serveur télématique (Médias Progrès) et une radio locale privée (Radio Lyon).

Le groupe compte 1 250 salariés (250 journalistes, 600 employés, 120 techniciens et 280 ouvriers du Livre). La répartition de son chiffre d'affaires – dont le montant est tenu secret – est le suivant : 54,4 % provient de la vente en kiosques, 9,4 % des abonnements et 36,2 % de la publicité.

La société Delaroche possède aussi une participation de 40 % dans l'hebdomadaire parisien *le Journal du dimanche* ; en acquérant cette société, M. Hersant entre aussi dans cette publication.

● *M. Georges Suffert au « Figaro Magazine ».* – Georges Suffert qui vient de quitter l'hebdomadaire *le Point,* dont il fut, en 1972, l'un des fondateurs, entre au *Figaro Magazine,* le supplément hebdomadaire du quotidien de M. Robert Hersant. Il y sera chargé des problèmes de société. Ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* dans les années 50, journaliste à *France Observateur* (l'ancêtre du *Nouvel Observateur*) pendant la guerre d'Algérie, il fut aussi pendant huit ans, le secrétaire général du Club Jean-Moulin, proche de la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand. Après un passage à *l'Express* en 1963, il quittait l'hebdomadaire pour créer *le Point.*

Deux idées de la liberté de la presse

(Suite de la première page.)

Le coup vient de loin, et M. Hersant a pu, pierre après pierre, construire son empire, en rachetant des titres, au mépris de la législation de la Libération, la fameuse ordonnance du 26 octobre 1944, jamais appliquée. L'ancienne majorité avait vu le danger. En 1978, M. Raymond Barre, alors premier ministre, demandait au Conseil économique et social un rapport sur la gestion des entreprises de presse ; le rapporteur, le doyen Georges Vedel (aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel), préconisait des mesures pour lutter contre ces concentrations de journaux.

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy relançait l'affaire à l'automne de 1983. Ce fut une belle bataille, l'opposition guerroyant sans relâche contre le texte de loi, promulgué finalement le 23 octobre 1984 (mais sans effet rétroactif). On ne pouvait aller désormais plus loin que les situations acquises, ou devenir propriétaire à la fois de plus de 10 % de la presse quotidienne nationale et 10 % des quotidiens de province.

Pauvre loi de 1984... Trois jours exactement après que la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse eut jugé l'*opération de l'Union illégale,* M. Hersant achète le cinquième journal quotidien français. Quel pied de nez ! La fragile digue de la loi sur la presse paraît s'effondrer sous les coups de boutoir d'un homme qui considère sans doute, à deux mois et demi des élections législatives, qu'il peut agir en toute impunité.

Et il ne manque pas d'atouts lorsqu'une occasion se présente (il en a laissé échapper une seule en France ces dernières années, *le Courrier de l'Ain,* en novembre 1983). D'une part, peu de groupes de presse ont des ambitions dans la presse régionale ; lui a bâti son royaume en partie avec elle (il contrôle déjà 19 % de la diffusion des quotidiens de province et 38 % de celle des quotidiens nationaux). Les groupes industriels, qu'ils aient ou non des activités dans la communication, sont plus préoccupés aujourd'hui par le développement de l'audiovisuel. D'autre part, la puissance de son groupe lui permet de faire des propositions financières généralement meilleures que d'autres ; les administrateurs judiciaires et autres syndics en tiennent compte, les propriétaires aussi. En outre, M. Robert Hersant a la réputation, justifiée, de savoir composer avec le puissant Syndicat du livre.

Ainsi, dans le cas de *l'Union,* le tribunal de commerce de Reims a jugé les propositions de M. Philippe Hersant (fils de M. Robert Hersant) plus « crédibles » que celles d'autres éventuels repreneurs. Pour *le Progrès,* M. Jean-Charles Lignel, excessivement endetté, était à bout de souffle après la longue bataille judiciaire *où il a perdu à chaque étape* contre *le Dauphiné libéré* de... M. Robert Hersant ; la vente du titre met un terme à d'innombrables difficultés. Les actions en justice s'éteignent, les dettes de M. Lignel au *Dauphiné libéré* sont apurées...

Et M. Robert Hersant reconstitue un monopole régional que M. Lignel avait lui-même cassé en octobre 1979, six mois après avoir pris le contrôle total du *Progrès* à l'issue de son différend avec la famille Brémond, autre héritière de la SA Delaroche. L'agence AIGLES (Agence d'informations générales, locales, économiques et *sportives) avait été* le *symbole,* pendant des années, d'une concentration de presse peu compatible avec le pluralisme de l'information.

Le gouvernement au pied du mur

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, derrière ces âpres batailles d'intérêt. L'on assiste à un choc frontal entre deux conceptions de la liberté de la presse. Pour les uns, le pluralisme de l'information est nécessaire à la vie démocratique et doit refléter l'éventail politique. Aussi doit-on appliquer à la presse une législation particulière, bien que dans les autres secteurs de la vie économique la loi de 1977 sanctionne déjà les ententes et abus de positions dominantes. Pour les autres, la liberté de la presse est garantie par le libéralisme économique, qui, seul, permettrait l'existence de groupes de journaux financièrement viables. Résultat, c'est le plus fort qui gagne ! Cette deuxième conception a inspiré toute l'opposition lors du débat sur la presse ; elle sous-tend la proposition de loi votée en décembre par les sénateurs, abrogeant l'ordonnance de 1944 et la loi de 1984. En cas de victoire de la droite aux élections, celle-ci a promis de voter *un texte analogue.*

La législation en vigueur est ouvertement bafouée aujourd'hui par l'un de ceux qui l'ont combattue hier. Et avec quel cynisme ! M. Robert Hersant n'a même pas pris la peine de soumettre sa proposition de reprise du *Progrès* à la commission Cavaillet... Il s'installe à Lyon et signe, dès ce samedi 4 janvier, un éditorial dans ce journal où il affirme : *« La sagesse vient de l'emporter. »* Il est pourtant passible d'une condamnation, tout comme le sera son fils Philippe s'il prend le contrôle de *l'Union.*

Le gouvernement est donc au pied du mur et pourrait connaître un échec cuisant. Sa première réaction – un communiqué du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication – *est* ferme. Mais jusqu'où est-il prêt à s'engager dans cette période préélectorale ? S'il n'agit pas en justice, il reconnaît implicitement que la loi qu'il a fait voter est sans valeur. Mais on observe que le ministère de la justice n'a pas diligenté le parquet pour faire aboutir *le procès* contre M. Robert Hersant et dix-sept autres personnes inculpées au titre de l'ordonnance de 1944 après la plainte, en 1977, des organisations de journalistes. L'instruction est pourtant close par M. Claude Grellier, juge d'instruction, depuis deux ans.

On savait que le secteur communication – audiovisuel et presse – allait être un point de friction entre la gauche et la droite. Mais la bataille, si elle a lieu, quitte le terrain de la théorie pour celui de la pratique. Les citoyens-lecteurs, droite et gauche confondues, pourraient bien se retrouver d'ici peu avec un Moloch de l'information capable de dicter sa propre loi. Qui, en dehors de M. Hersant, pourra prétendre y gagner ?

YVES AGNÈS.

Une « galaxie » de dix-neuf quotidiens et d'une vingtaine de périodiques

Le groupe Hersant comprend déjà en France dix-neuf quotidiens et plus d'une vingtaine de périodiques (1). Cette « galaxie » représente une diffusion cumulée de l'ordre de plus de 900 000 exemplaires pour les quotidiens nationaux (soit 38 % de l'ensemble de la diffusion quotidienne nationale) et de plus d'un million d'exemplaires pour les quotidiens de province (soit 19,2 % de la diffusion quotidienne régionale), selon la commission Caillavet.

A Paris, il faut ajouter au *Figaro* 366 172 exemplaires diffusés en 1984 avec *l'Aurore,* et à *France-Soir* (405 338 exemplaires) le quotidien spécialisé *Paris-Turf* (124 043), ainsi que les suppléments magazine *le Figaro Magazine,* dont la diffusion est comptabilisée avec celle du quotidien, comme *le Figaro Madame* et *France-Soir Magazine.*

En province, le groupe Hersant contrôle le groupe Dauphiné libéré – *le Dauphiné Libéré* (361 623 exemplaires), *Lyon-Matin, Loire-Matin, le Journal Rhône-Alpes, Vaucluse-Matin,* – *Nord-Eclair* (92 237 exemplaires), *Nord-Matin* (73 798), *Presse Océan* (82 517), *la Liberté du Morbihan* (10 567), *l'Eclair* (20 230), *Paris-Normandie* (131 180) qui contrôle les bi-hebdomadaires *le Pays d'Auge, le Journal d'Elbeuf, les Nouvelles de Falaise, la Renaissance du Bessin, la Voix-le Bocage, le Courrier de l'Eure,* – ainsi que *Centre-Presse-Poitiers* et *le Havre-Presse.* Le groupe Hersant détient en outre 49 % du quotidien *le Havre libre* et 10 % du *Midi libre.*

Les périodiques possédés ou contrôlés par le groupe Hersant représentent une diffusion cumulée de trois millions d'exemplaires. Il s'agit de *l'Auto-Journal,* le premier journal de la « galaxie » (305 000 exemplaires), *l'Ami des jardins, la Revue nationale de la chasse, Bateaux, la Pêche et les Poissons, Sports-Auto, la Bonne Cuisine, l'Indicateur Bertrand, Votre tricot, Chevaux et Cavaliers, Carrières et emplois, France-Amérique* (diffusé aux Etats-Unis, 25 000 exemplaires), etc.

Le groupe Hersant contrôle aussi plus de trente radios locales par l'intermédiaire de ses journaux ou de l'Agence française de communication. Il prépare aussi une chaîne de télévision à l'échelle européenne (TVE). Il comprend une agence de presse, l'Agence générale de presse et d'information, qui est chargée des services parisiens de différents quotidiens, une agence de publicité (Publiprint), un réseau d'imprimeries important à Paris (Paris-Print) et en province (Caen, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Poitiers, Roubaix, Toulouse), qui impriment notamment les quotidiens nationaux du groupe par fac-similé.

Le groupe Hersant comporte un certain nombre de sociétés qui ne *sont pas toutes liées entre elles.* La plus importante est la SOCPRESSE, qui édite *le Figaro, Centre-Presse-Poitiers, la Liberté du Morbihan, l'Auto-Journal, Bateaux.* Ses quatre filiales éditent certains quotidiens dans le Nord, au Havre, dans la région Rhône-Alpes. Quatre autres sociétés détiennent majoritairement une *dizaine de titres, dont le quotidien France-Antilles* et le nouvel hebdomadaire, lancé début décembre, *France-Antilles-Hebdo.*

Les membres de la famille Hersant sont impliqués dans la SOCPRESSE ou dirigent la publication de différents titres : *l'Eclair,* à Nantes (Mme Hélène Hersant) ; *France-Soir* (M. Jacques Hersant) ou en sont gérants : *France-Antilles* et *le Havre libre* (M. Philippe Hersant). Parmi les partenaires du groupe figurent M. Marcel Fournier (magasins Carrefour) et sa famille, qui participent au capital de *l'Aurore,* de *Paris-Normandie* et des bi-hebdomadaires qu'il contrôle.

En 1982, le chiffre d'affaires du groupe Hersant était déjà estimé à 4 milliards de francs. Il employait plus de dix mille personnes à temps complet.

Plusieurs personnalités du groupe Hersant occupent des fonctions politiques. M. André Audinot est député (non inscrit) de la Somme, M. Robert Hersant est député européen ; plusieurs autres membres du groupe sont candidats sur des listes de l'opposition aux prochaines élections (*le Monde* daté 8-9 décembre 1985).

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Le groupe Hersant a pris le contrôle, fin 1984, de trois journaux belges : *le Rappel* (Charleroi), *l'Echo du Centre* (La Louvière) et *la Province* (Mons). M. Hersant est aussi administrateur du quotidien bruxellois *le Soir.*

LA PRISE DE CONTROLE DU « PROGRÈS » DE LYON PAR M. HERSANT

Les guerres des deux géants

L'histoire de la presse dans la région Rhône-Alpes, depuis quarante ans, pourrait se résumer en une longue querelle entre les deux grands groupes rivaux, le Progrès à Lyon et le Dauphiné libéré à Grenoble, entrecoupée d'une trêve – 1966-1979 – pendant laquelle les deux géants se sont unis.

C'est en 1966, en effet, que se constitue l'agence AIGLES et d'autres sociétés de service (impression, publicité, diffusion) : le groupe acquiert rapidement un monopole de l'information dans la région. Mais un conflit ne tarde pas à surgir au sein même du *Progrès*, entre les divers héritiers de Léon Delaroche, qui se sont partagé la société anonyme Delaroche, éditrice du titre : M. Jean-Charles Lignel et la famille Brémond, les cousins ennemis. Le 19 mars 1979, M. Lignel devient l'unique propriétaire de la société Delaroche. Il est élu le 6 avril PDG et annonce son intention de faire du *Progrès* le « *Washington Post* français ».

Dès octobre 1979, il rouvre les hostilités avec *le Dauphiné libéré* et dénonce les accords constitutifs de l'agence AIGLES. Le groupe éclate le 1er janvier 1980. S'ouvre une suite d'actions en justice, ponctuées de mouvements du personnel.

M. Lignel perd les procès, il doit payer des sommes importantes qu'il conteste, et commence à s'endetter.

Le 31 mai 1983, M. Robert Hersant prend le contrôle du *Dauphiné libéré*, qui a connu lui-même des difficultés. La guerre commerciale et judiciaire avec le rival lyonnais reprend de plus belle. Dernier épisode : en août 1985, la justice attribue au groupe du *Dauphiné libéré* les titres dominicaux du *Progrès*. Aux nouveaux déboires financiers de M. Lignel, s'ajoute la perte de confiance des salariés – en particulier des journalistes – envers le patron du titre lyonnais, accusé de n'avoir pas tenu ses promesses de 1979.

LA SITUATION A « L'UNION » DE REIMS

Les journalistes SNJ déposeront plainte contre M. Philippe Hersant

De notre correspondant

Reims. – Les réactions affluent à la suite du jugement du tribunal de commerce de Reims autorisant l'administration provisoire de *l'Union* à conclure une convention de location-gérance de six mois avec M. Philippe Hersant, gérant de la société France-Antilles *(le Monde* du 4 janvier).

Les journalistes SNJ affichent leur hostilité et s'étonnent de cette décision du tribunal qui va à l'encontre de l'avis rendu par la commission Caillavet. Le SNJ « *ne peut admettre que les dispositions légales soient bafouées et ne pourra dans les plus brefs délais que saisir les autorités judiciaires compétentes* ». Il envisage de déposer très prochainement une plainte contre M. Hersant.

Le syndicat FO de *l'Union* redoute que la location-gérance ne retarde la mise en place « *effective* » du plan de relance de *l'Union*. Les journalistes CGC « *saluent* » en revanche « *avec satisfaction* » ce jugement qui « *permet d'éviter la liquidation de biens* » et n'émettent « *aucun* a priori *contre le patron de presse désigné* ».

M. Pascal Sellier, rédacteur en chef de *l'Union*, signe d'autre part, samedi 4 janvier, un éditorial dans lequel il dénonce « *le nouveau coup de force du Livre CGT, un procédé usuel* », après que ce dernier a imposé, dans l'édition du 3, la parution à la « une » d'un communiqué.

D. L.

Les sanctions prévues par la loi

Le titre IV de la loi du 23 octobre 1984 prévoit diverses sanctions pénales pour les personnes qui se mettent en infraction. Dans le cas du rachat du *Progrès*, M. Robert Hersant est visé par les articles 32, 34 et 36 de la loi.

Il est passible d'une amende de *100 000 francs à 1 million de francs* pour l'acquisition ou le contrôle d'une publication en violation des seuils prévus aux articles *10, 11 et* 12 de la loi (art. 32). Il est passible d'une amende de 100 000 francs à 500 000 francs pour n'avoir pas effectué la déclaration à la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse (art. 34). S'il est condamné pour l'un de ces deux articles, le tribunal peut en outre prononcer l'interdiction de diriger ou d'administrer une publication ou une entreprise de presse (un an au moins, dix ans au plus) ; en cas de récidive, l'interdiction peut être définitive.

C'est la Commission pour la transparence et le pluralisme (que *préside M. Henri Caillavet, ancien* ministre, ancien sénateur) qui apprécie dans un avis les infractions au pluralisme, comme elle l'a fait récemment dans le cas de *l'Union*, à Reims.

La législation sur la presse à l'étranger

● **Aux Etats-Unis**, les entreprises de presse sont *soumises à la loi antitrust*. Les partages géographiques du marché sont notamment interdits.

● **En République fédérale d'Allemagne**, la loi de 1957 sur les cartels s'applique aussi à la presse. Les projets de fusion ou d'achat entre groupes de presse ou organes de la presse écrite doivent être soumis pour examen et autorisation à l'Office fédéral des cartels. Celui-ci a ainsi interdit récemment l'achat du *Donau Kurier* par la *Süddeutsche Zeitung*, la prise de participation de 51 % dans le groupe Springer du groupe *Burda* d'Offenburg et empêché le groupe Springer de contrôler le *Münchener Merkur*. L'office peut aussi frapper d'amendes parfois très lourdes les ententes sur les prix. Il a donc les moyens de limiter la puissance des groupes.

● **En Grande-Bretagne**, une Commission des monopoles et des fusions existe depuis 1965. Mais la législation est *sommaire* et *incomplète* : elle devrait ainsi rendre impossible l'acquisition d'une *entreprise* de presse *par une autre* dont les publications dépassent un tirage total de 500 000 mille exemplaires, mais le *gouvernement* peut s'abstenir de consulter la commission et faire *exception* au principe, *notamment* quand un titre est menacé de disparition. Cette entorse permet une concentration extrême : trois groupes possèdent dix journaux nationaux sur dix-sept et assurent *plus des quatre cinquièmes* du tirage global des journaux nationaux (33,5 millions d'exemplaires) : *il s'agit des groupes de* MM. Rupert Murdoch, Robert Maxwell et David Stevens.

● **En Italie**, une loi sur la presse a été votée le 31 juillet 1981. Les prête-noms sont interdits et les transferts de capital social au-delà de 10 % doivent être déclarés de manière à assurer la transparence. Un éditeur ne peut posséder des journaux dont la vente dépasse 20 % du tirage total des quotidiens (y compris par le biais de la location-gérance ou de la participation). La même interdiction s'applique s'il possède plus de la moitié des titres dans une seule région ou s'il vend plus de la moitié des exemplaires à l'intérieur d'une des zones interrégionales définies par la loi.

● **En Espagne**, la loi de *1966 (loi Fraga, qui date de* l'époque franquiste) n'aborde que très indirectement le problème de la concentration de journaux, et elle est tombée en désuétude. Le gouvernement prépare une loi concernant la presse qui rendrait caduque la loi Fraga, mais n'envisage pas de réglementer la concentration de la propriété. En Espagne, le problème de la concentration de la presse est particulier : ce sont les liens entre les banques et les entreprises de presse qui sont en cause.

Les réactions

● PARTI SOCIALISTE : « *non conforme à la loi* ».

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, député du Rhône, qui fut le rapporteur de la loi du 23 octobre 1984, estime que « *l'achat du journal* le Progrès *de Lyon par le groupe Hersant n'est pas conforme à la loi, qui a pour objet de limiter les concentrations excessives afin de garantir le pluralisme de la presse. (...) La commission Caillavet, qui doit être saisie de tout projet de presse, ne peut autoriser une telle vente. Il restera au propriétaire du* Progrès *à rechercher un autre acquéreur en respectant les dispositions légales.* » « *La droite, dans son programme, propose de supprimer la loi de 1984. Elle ne se soucie ni du pluralisme de l'information ni de l'expression des idées. Son prétendu réalisme n'est que la couverture hypocrite de la liberté d'action qu'elle entend accorder aux grands intérêts financiers au détriment de la démocratie* », conclut M. Jean-Jack Queyranne.

● SOCIÉTÉS DES JOURNALISTES : « *un choix simple et cruel* ».

La Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) estime que « *le gouvernement et les Français sont devant un choix simple et cruel : ou bien ils laissent s'accomplir le coup de force de Robert Hersant et se résignent à un monopole dans la presse, ou ils se rassemblent, au-delà des clivages politiques, pour faire échec à cette politique grâce à une application rigoureuse et immédiate de la loi. Le gouvernement est au pied du mur : il doit défendre la loi et la liberté de la presse sous peine de se discréditer.* »

● SNJ : « *un défi* ».

Le Syndicat national des journalistes rappelle que, depuis 1977, « *il a déposé plainte contre M. Robert Hersant pour infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse française* ». « *La prise de pouvoir au* Progrès *par M. Hersant semble opposer sinon un démenti, au moins un défi à la loi* », poursuit le SNJ, qui précise qu'il « *suivra avec le plus grand intérêt la manière dont le gouvernement, à travers la commission Caillavet, réagira à ce coup de force de Lyon.* »

● CFDT : « *combattre la pieuvre Hersant* ».

Les journalistes CFDT estiment que, avec l'entrée de M. Robert Hersant au capital du *Progrès*, « *le ver est dans le fruit* ». La CFDT exige que la loi de 1984 « *soit appliquée dans toutes ses dimensions* » et indique qu'elle « *mettra toute son énergie à combattre la pieuvre Hersant, qui vise délibérément, avant les élections de mars, à tirer les ficelles de la presse et à instaurer un contrôle inadmissible sur l'information écrite* ». La CFDT « *interpelle la commission Caillavet et le gouvernement pour que la loi soit respectée et l'emploi maintenu* ».

● M. JEAN CLUZEL : « *l'anarchie et les contraintes* ».

M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier et cosignataire d'une proposition de loi sur la presse adoptée à la fin de la session parlementaire par le Sénat prévoyant l'abrogation de la loi de 1984, observe que « *dans l'anarchie, le désordre et les contraintes stupides, on permet au plus rusé, au plus malin de rafler la mise* ». Il note que la constitution de monopoles régionaux a été la seule « *réponse possible* » aux problèmes des quotidiens régionaux dont il souligne « *l'attitude légitimiste au niveau national* » et « *l'attitude caméléon* » dans les pages départementales. Pour M. Cluzel, la loi sur la transparence et le pluralisme est « *idiote et stupide* », mais elle vaut pour tous. Si sa suppression s'impose, estime-t-il, il faut parallèlement « *trouver dans les mois qui viennent les réponses juridiques, économiques, financières et politiques* » pour empêcher que la presse et l'audiovisuel ne deviennent « *le jouet des banquiers de Bruxelles, ou des Berlusconi de la terre entière* ».

Dans la presse quotidienne

● **L'HUMANITÉ : le gouvernement laisse faire.** – *L'Humanité*, organe du PCF, titre en première page : « *Hersant bon pied bon œil.* » Claude Lecomte écrit par ailleurs : « *Sûr de l'impunité, jonglant de rachat en rachat, mettant en place ses candidats pour les prochaines élections, Robert Hersant poursuit ce qui devrait être une « irrésistible ascension ». Il suffirait d'appliquer la loi ! Il suffirait, sans doute, aussi de vérifier l'origine des fonds qui permettent à un seul homme de s'emparer en un tour de main de titres valant des millions de francs. Et, pourtant, le gouvernement laisse faire.* »

● **LE QUOTIDIEN DE PARIS : freiner Hersant, pas le combattre.** – Après avoir noté que M. Hersant donne les signes d'« *un état psychotique avancé* » et de « *mégalomanie* », M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, écrit notamment : « *Il réduira progressivement le pluralisme. Son aboutissement est dans une sorte de journal unique (ou quelque chose qui lui ressemble), c'est-à-dire le contraire de la liberté. Il faut s'opposer à ce mouvement, en tout cas le freiner. Ni par le prêchi-prêcha moralisateur. Ni par la loi inquisitoriale. Mais par des comportements lucides et courageux. Chacun est concerné. (...) Il ne s'agit pas de mener un combat contre Robert Hersant. Il s'agit d'opposer à son pouvoir d'influence exorbitant des contre-pouvoirs d'influence forts et de donner à ceux-ci les moyens d'exister.* »

● **LE MATIN DE PARIS : et la gauche ?** – M. Max Gallo, directeur général du *Matin* et ancien porte-parole du gouvernement, écrit : « *Pourquoi les sensibilités de gauche n'ont-elles pas su, pas pu, construire des entreprises de presse aussi vigoureuses ? Pourquoi sommes-nous si fragiles ? Qu'est-ce que cela dévoile de nos incapacités ? Qu'est-ce que cela démontre quant au fonctionnement réel de la société ? (...) Dans une organisation sociale où la communication joue un rôle capital, laisser s'installer un monopole de l'information, c'est, à terme, interdire la possibilité de l'alternance politique, ou plutôt la cantonner entre des courants appartenant à la même écurie.* »

● **LIBÉRATION : calendrier électoral.** – Gérard Dupuy écrit dans *Libération* : « *Ses dernières bonnes affaires. Hersant ne les a pas encore faites. La loi, en effet, est là, qui s'y oppose. Soit, mais elle s'y oppose pour combien de semaines encore ? Ce n'est certainement pas à un vieux parlementaire de l'UDSR comme l'est Hersant qu'on apprendra les ressources du calendrier électoral. (...) Les derniers exploits d'Hersant ne devraient pas désoler ses adversaires (supposés) beaucoup plus que les adieux de Fontainebleau après Waterloo et la Bérésina. (...) Il faut ajouter encore un petit secret de Polichinelle accablant : le gouvernement n'y pouvait pas grand-chose, sauf à souhaiter secrètement l'essor d'une presse semi-officielle. C'est, en somme, la grandeur négative – mais authentique – de la gauche de ne pas avoir poussé la plaisanterie plus loin.* »

Le Figaro de ce samedi 4 janvier publie l'éditorial de M. Hersant dans *le Progrès*. Les trois quotidiens du groupe paraissant à Lyon *(le Progrès, le Journal quotidien Rhône-Alpes* et *Lyon-Matin)* annoncent brièvement la nouvelle, sans commentaires.

M. Barre à « L'heure de vérité » : « Le gouvernement a tous les moyens d'agir »

M. Raymond Barre avait été interrogé par Albert du Roy à « L'heure de vérité » (A2), le 4 décembre, sur les appétits du groupe de M. Robert Hersant. Il avait notamment déclaré : « *Moi, je n'ai aucun rapport avec le groupe Hersant, je suis complètement libre ! Mais c'est le bon sens, on condamne le groupe Hersant, si vraiment il est tellement néfaste et s'il viole les dispositions légales, eh bien, le gouvernement socialiste a tous les moyens d'agir, qu'il le fasse ! Il ne fait rien ! il proteste... il cause... il ne fait rien. (...) La question mériterait d'être étudiée sur la base de ce qui existe aux Etats-Unis, où les phénomènes de concentration sont pris en considération et où une autorité indépendante, la Commission fédérale des communications, veille à ce qu'il n'y ait pas dans la même ville, dans le même Etat, des concentrations trop grandes à la fois de la presse écrite et de la télévision. Je crois que nous devrions étudier cela !* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le vendredi 3 décembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **CNRS**

Sur proposition du ministre de la recherche et de la technologie, le conseil des ministres a adopté un projet de décret fixant le niveau de la rémunération dont peuvent bénéficier, après leur titularisation dans le corps des ingénieurs de recherche, les contractuels exerçant les fonctions de conseiller technique et de chef de département au Centre national de la recherche scientifique.

● **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, le conseil des ministres a adopté deux projets de décret relatifs aux économies d'énergie.

Ces textes prorogent, jusqu'au 31 décembre 1990, les dispositions en vigueur concernant la publicité relative aux produits énergétiques et l'affichage des consommations en énergie des appareils, matériels et équipements.

● **RELATIONS ENTRE LES PTT ET LES USAGERS**

Des services diversifiés et de meilleure qualité ; des usagers mieux accueillis et mieux informés. – Le ministre des PTT a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des relations entre les services des PTT et les usagers.

La politique menée dans ce domaine s'ordonne autour de trois axes :

1) **La recherche constante de la qualité du service offert aux usagers.**

Des résultats notables ont déjà été obtenus en ce sens : disparition presque complète des *points noirs dans* l'acheminement du courrier (en 1985, 96 % des lettres ont été distribuées en deux jours, dont *81 %* en un jour) ; réduction des délais de raccordement téléphonique (en août 1985, 78 % des demandes étaient satisfaites en moins de quinze jours contre 30 % en 1981).

Au cours des prochains mois, l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité des communications téléphoniques et sur la lutte contre le vandalisme dans les cabines publiques ;

2) **La modernisation et la diversification des services proposés :**

– Dans le domaine des télécommunications : services de communication vocale (réseaux radio d'entreprises), de communication de l'écrit (télétexte, télécopie), de communication de groupe et de transmission de *données (transpac et services* télétel) ;

– Dans le domaine de la poste : service accéléré (postéclair et postexpress), procédure simplifiée d'envoi recommandé, services financiers (carte bleue, généralisation du paiement à domicile) ;

3) **L'amélioration des fonctions de contact, de conseil et d'information des usagers :**

– Poursuite de la rénovation et de l'informatisation des bureaux de poste et augmentation du nombre des bureaux pilotes ;

– Amélioration du fonctionnement des renseignements téléphoniques ;

– Contrôle par les usagers de leur consommation téléphonique, grâce à *la facturation détaillée* d'ores et déjà proposée à six millions et demi d'abonnés ;

– *Renforcement des droits* des usagers en cas d'interruption ou de modification du service ;

– *Mise en place*, à l'échelon national comme à l'échelon local, d'instances de concertation entre l'administration et les usagers.

● **RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES USAGERS**

Le gouvernement a fait de la qualité des relations entre l'administration et les usagers un objectif prioritaire de son action. – Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers.

Le gouvernement a mis en œuvre et poursuit la réalisation en ce domaine de cinq grands programmes d'action :

1) **La mise en place d'un système cohérent d'information du public et d'aide aux démarches administratives.** – Les centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA) sont chargés de répondre aux demandes téléphoniques des administrés. Six centres existent aujourd'hui (Paris, Lyon, Metz, Lille, Rennes et Bordeaux), dont les trois derniers ont été créés depuis 1981, et traitent déjà un million d'appels téléphoniques par an. Un nouveau centre sera ouvert à Marseille en 1986.

Les *centres* « *administration à votre service* » (AVS) sont des structures d'accueil, d'information *et de concertation avec les usagers*. Ils existent actuellement dans les préfectures de neuf départements. *L'installation d'une vingtaine* de nouveaux centres est prévue en 1986.

2) **La personnalisation des relations entre les usagers et les agents publics.** – Les mesures décidées par le gouvernement concernant la levée de l'anonymat aux guichets et dans les correspondances sont désormais largement entrées dans les faits.

3) **La simplification des démarches administratives.** – Un nouveau programme de simplifications administratives a été arrêté pour 1984-1986. Les propositions mises à l'étude émanent notamment du médiateur et des CIRA, ainsi que des agents et des usagers.

Un effort particulier a été réalisé en faveur des centres de formalités des *entreprises*, guichets *uniques où* peuvent être accomplies les diverses démarches administratives relatives à la *vie des entreprises. Ces guichets* existent aujourd'hui dans 87 départements sur 100.

4) **De nouvelles garanties pour les usagers.** – Un nouveau pas vient d'être franchi dans l'obligation faite à l'administration de motiver ses décisions. En vertu d'une disposition adoptée par le Parlement, cette obligation s'étend désormais aux refus d'autorisation.

En outre, la situation des créanciers des collectivités publiques va être améliorée, d'une part, par la *fixation d'un délai maximum pour* le paiement des sommes dues par l'Etat en vertu d'une décision de justice et, d'autre part, par l'assimilation des demandes verbales présentées par un contribuable à des réclamations ouvrant droit au paiement d'intérêts moratoires.

5) **La modernisation de l'action des services grâce aux nouvelles technologies.** – Les crédits affectés au développement de l'informatique dans l'administration augmenteront de 12 % en 1986. La formation des personnels en ce domaine sera amplifiée, afin de mettre les nouvelles technologies au service des usagers. Un programme *interministériel de diffusion de la culture* informatique a été élaboré : les premiers centres de formation fonctionneront dès le début de l'année 1986.

● **PREVENTION DES CATASTROPHES**

Des règles claires sont fixées pour l'organisation de la prévention des catastrophes, qui sera assurée au niveau des six grandes zones de défense. – Le secrétaire d'Etat chargé de la *prévention* des *risques* naturels et technologiques majeurs a présenté au conseil des ministres une communication sur la *prévention* des catastrophes.

La prévention des catastrophes de grande ampleur nécessite la *mise* en œuvre de moyens d'intervention et de coordination à un échelon plus large que celui du département, dans le cadre duquel est actuellement organisé le plan ORSEC. C'est le niveau des six zones de défense qui est apparu, à cet égard, le plus approprié.

Les commissaires de la République en fonctions au chef-lieu de chacune de ces zones exerceront les responsabilités correspondantes :

– animer et coordonner les initiatives locales et départementales en matière de *prévision* et de *prévention* ;

– sensibiliser le public en temps ordinaire et *participer* à la collecte et à la diffusion de l'information en temps de crise ;

– *organiser la formation* de personnel, compte tenu notamment des risques spécifiques encourus dans la zone ;

– mobiliser, le cas échéant, les moyens disponibles et les mettre à la *disposition du représentant* de l'Etat dans le département, chargé, conformément à la loi du 2 mars 1982, de *l'emploi de tous les moyens* de secours.

Enfin, la sécurité étant l'affaire de tous, il importe qu'à côté des représentants de l'Etat et des élus interviennent les associations qualifiées. Celles-ci seront associées à l'effort de prévention.

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE Mᵉ PERROT

Affaires de famille

L'enquête de la brigade criminelle sur l'assassinat, à Paris, le 27 décembre 1985, de Mᵉ Jacques Perrot a mis au jour les relations complexes et tendues de la victime avec la famille de son épouse, Darie Boutboul, la célèbre femme jockey. En instance de divorce, Mᵉ Perrot menait ses propres investigations sur sa belle-famille. Ayant retrouvé à Paris son beau-père dont on lui avait toujours dit qu'il était décédé, il avait découvert la radiation du barreau de Paris de sa belle-mère, coupable de *faux actes judiciaires qui lui avaient – apparemment – permis d'escroquer un client fort naïf*, les Missions étrangères de Paris.

A la veille de sa mort, Mᵉ Perrot s'apprêtait à utiliser ses découvertes comme moyen de pression sur sa belle-mère afin de pouvoir librement rencontrer son fils, Adrien, âgé de trois ans et demi, qu'elle gardait jalousement.

Toutefois l'enquête policière n'a encore établi aucun lien direct entre ces sombres affaires de famille et l'assassinat de l'avocat.

Mᵉ Guillaume Marçais, associé de Jacques Perrot : *« Si Jacques a été assassiné, c'est parce qu'il jouait les Rouletabille. »* Un enquêteur de la police judiciaire : *« Si ça continue comme ça, on va bientôt tomber sur la loge P 2. »* Entre ces deux phrases, le labyrinthe dévoilé par la mort d'un homme aimé de ses amis, apprécié de ses confrères, enjoué et séducteur. Un homme, selon tous les témoignages, *« limpide et transparent »*, sans zones d'ombre ni histoires mystérieuses autres que ses nombreuses conquêtes féminines, son amour du cheval et sa passion pour son fils.

Etonnante enquête qui, une semaine après le crime, s'épaissit, tel un roman policier dont l'auteur voudrait égarer le lecteur en l'accablant de révélations inattendues, sans pour autant élucider le meurtre lui-même. Ici, la vérité piétine et progresse tout à la fois. Le meurtrier n'a encore le visage d'aucun suspect, mais très vite *les mobiles abondent*. L'avocat sans histoires en avait une, connue de ses proches, une réalité plus incroyable que toute fiction. *Une histoire qui ne lui appartenait* pas en propre, mais l'obsédait depuis ce mois d'août où il avait commencé à la découvrir : celle de sa belle-famille.

« Retenir mon cheval »

Résumé des *épisodes précédents*. Le 27 décembre, dans la soirée, la brigade criminelle est apparemment confrontée à un crime parfait. Trois balles de 22 long rifle tirées à courte distance dans la cage d'escalier de l'immeuble où Mᵉ Perrot et ses associés tiennent leur cabinet et où résident ses parents chez qui il habitait depuis sa séparation d'avec son épouse, deux mois auparavant. Aucun indice matériel ou témoignage qui permette de se faire une idée du criminel ; rien *qui, dans* l'immédiat, autorise à remonter directement du crime à son auteur ou à ses commanditaires.

Dans ces cas-là, il n'est d'autre choix policier que la chasse au mobile. Les motivations crapuleuses ou politiques sont rapidement écartées. Pas de vol, la victime n'a pas été fouillée. Quant aux liens, très étroits, de Mᵉ Perrot et de M. Laurent Fabius, ils n'avaient rien à voir avec un quelconque engagement politique. Cette amitié était, pour les deux hommes, une sorte de jardin secret jalousement préservé, une complicité datant de l'enfance, Mᵉ Perrot – la gouaille cultivée et un côté « titi parisien » en plus – ayant de nombreux points communs avec son ami premier ministre.

Il ne reste alors que des hypothèses : la piste professionnelle ou la vie privée. On pense immédiatement au monde des courses. Mᵉ Perrot possédait *en association un cheval*, concourait comme *« gentleman rider »* (jockey amateur), avait quelques clients appartenant aux *milieux hippiques. Mais rien dans* ses dossiers qui puisse l'imbriquer, de près ou de loin, aux trafics financiers d'un univers où ils sont monnaie courante. Ses associés sont catégoriques : *« Sa spécialité ? Le droit de la construction. Autrement, du civil, peu de pénal. »* Le cabinet lui-même est plus connu pour sa compétence en matière prud'homale – *« Les avocats des patrons »*, dit la rumeur judiciaire – que pour des affaires criminelles aux ramifications multiformes.

Toutefois, les policiers continuent de chercher dans cette direction. Bien maigre récolte : *« De ce côté-là, il semble propre, très propre. »* Darie Boutboul, « la » jockey aux trois tiercés victorieux, leur a certes fait quelques confidences sur les combines hippiques, mais aucune ne se rapporte aux activités de son époux. *« Oui, il est arrivé qu'on me demande de retenir mon cheval dans certaines courses »*, leur a-t-elle dit, croyant révéler un grand secret à des *enquêteurs blasés qui*, sur ce milieu, ne se font guère d'illusions.

Les policiers ont donc ouvert très rapidement le chapitre vie privée. Indiscrets par obligation professionnelle, ils ont appris que Mᵉ Perrot, *« grand séducteur, homme à femmes »*, menait de front, au moment de sa mort, trois relations sentimentales. Mais ils ont surtout mis au jour un roman familial. *« On s'intéresse à la belle-famille, la belle-mère surtout »*, confiaient-ils dès les premiers jours de l'enquête. C'est ainsi que l'affaire Perrot est brusquement devenue l'affaire Boutboul.

Le couple Jacques-Darie a très rapidement battu de l'aile. Dès le lendemain de leur mariage, en avril 1982 – elle a vingt-trois ans, lui trente-six. Une passion commune pour leur enfant, Adrien, mais deux personnalités opposées : *« Un vieux garçon maniaque, rigoureux*, confie un ami, *un homme d'intérieur malgré l'apparence qu'il se donnait, aimant lire et même écrire, préférant les soirées télé aux sorties en boîte. Elle, au contraire, très passionnée et jalouse, le faisant suivre, absolument possessive. »* Avant leur récente séparation et leur procédure de divorce, le couple avait déjà failli éclater une dizaine de fois.

Au cœur du drame, un enjeu : l'enfant. Mᵉ Perrot, *qui* accroche aux murs de son bureau plusieurs photos de son fils, ne parvient guère à le voir ; deux fois – peu de temps – ces deux derniers mois. Adrien est retenu par la belle-famille, et, en fait, plus précisément par la belle-mère qui voue, elle aussi, une passion à son petit-fils. L'avocat ne supporte pas cette séparation, il veut faire céder Mᵐᵉ Elisabeth Cons-Boutboul. Et, bientôt, il ne cache pas à ses proches qu'il en a les moyens, pense-t-il, car il a fait de surprenantes découvertes.

Théoriquement, Mᵉ Perrot a épousé une femme dont, selon l'acte de mariage, le père est décédé – dans un accident d'avion, lui dit-on, – dont la mère est avocate en Suisse et qui aurait eu un frère aîné, décédé lui aussi dans un accident de voiture, lui précise-t-on. Or, par hasard, il apprend, au mois d'août dernier, que ce beau-père défunt est bien vivant et qu'il habite Paris, où il exerce la profession de médecin. *Il* se met en chasse et, à l'aide du minitel, découvre l'adresse du docteur Robert Boutboul, pied-noir d'origine juive tunisienne, âgé de soixante-treize ans, dans le XVIIᵉ arrondissement de Paris.

14 millions de francs d'honoraires

Les deux hommes se rencontrent et l'enquêteur amateur continue à chercher. Il croit deviner que le frère aîné disparu n'a peut-être jamis existé. Deux semaines avant sa mort, il découvre que sa belle-mère, qui, bien que ne payant que 300 F d'impôts par mois en France, vit très aisément en Suisse et à Paris, avenue Henri-Martin, n'est aucunement avocate... pour la simple raison qu'elle a été radiée du barreau parisien en novembre 1981. Depuis 1968, avocate des Missions étrangères de Paris, accusées par la famille d'un industriel implanté à Hongkong de l'avoir escroqué, elle produit deux jugements et un pourvoi devant la Cour de cassation. Or, ces actes judiciaires sont faux, fabriqués par elle-même. L'escroquerie *est découverte*, le *conseil de l'ordre* sanctionne, mais le client ne porte pas plainte, alors qu'il a versé au total à l'avocate 14 millions de francs d'honoraires, une somme peu courante !

Les Missions protestent aujourd'hui de leur naïveté, mais sont bien discrètes sur leur faible désir de revanche. Pourquoi n'ont-elles pas voulu récupérer cette somme ? *« Pour mettre un point final à une affaire pénible »*, répondent-elles. Grande magnanimité qui ne convainc pas. Elle permet d'envisager l'hypothèse, avancée par *le Quotidien de Paris* du 3 janvier : client et avocat n'étaient-ils pas de mèche, la combine visant au transfert en Suisse de capitaux du Vatican ? Se profile alors le fantôme de Roberto Calvi, patron italien de la Banque Ambrosiano, trouvé pendu sous un pont de Londres en juin 1982. Un personnage au *cœur des mystérieuses finances* vaticanes et membres de la sombre loge P 2.

Mᵐᵉ Cons-Boutboul laisse dire. Elle *ne dément pas et ne peut être* jointe à son domicile parisien ; comme son mari, supposé défunt, qui a déserté son domicile après avoir été entendu par la brigade criminelle. Une audition qui n'aurait guère apporté de lumière sur l'étonnant fonctionnement de ce couple. Un fait est sûr : Mᵉ Perrot n'avait rien confié de ses découvertes à son épouse, ne sachant pas ce qu'elle savait, si elle lui avait menti ou était de bonne foi, et craignant, disent les proches, l'influence de ces révélations sur *« l'équilibre de Darie »*.

« Jacques n'en faisait pas mystère, résume l'un de ses associés, Mᵉ Georges Jourde. *Il faisait des recherches précises pour faire pression sur sa belle-mère. Il nous disait que ce serait réglé avant la fin de l'année. Sa mort survient au moment même où il voulait s'expliquer avec sa belle-mère. »* Mais l'avocat n'oublie pas son métier : *« Rien ne prouve pourtant, matériellement, qu'il est mort pour ça. »* Ultime trouble : les proches assurent que, le soir même du meurtre, Mᵉ Perrot devait dîner avec Mᵐᵉ Cons-Boutboul pour, enfin, s'expliquer. Rendez-vous annulé à la dernière minute par cette énigmatique belle-mère.

EDWY PLENEL.

Les Missions étrangères de Paris plaident pour... la naïveté

« Naïveté, crédulité, bêtise » : le Père Jean-Paul Bayzelon, supérieur général des *Missions* étrangères de Paris, bat aujourd'hui trois fois sa coulpe.

Comment expliquer autrement que par l'excès de confiance cette énorme escroquerie dont a été victime la plus ancienne société missionnaire de France, créée au dix-septième siècle, qui a offert certaines des plus belles pages d'évangélisation en Asie ? Jean-Paul II lui avait rendu un hommage éclatant en allant canoniser à Séoul, le 3 mai 1984, dix de ses missionnaires martyrisés en Corée il y a cent ans.

« Je n'ai rien à cacher, dit le Père Bayzelon. *Nous avons été tout simplement victimes d'un abus de confiance de la part de Mᵉ Elisabeth Boutboul qui nous avait été recommandée comme avocate dans les années 65-68. »* Il s'agissait alors de défendre la mémoire d'un ancien supérieur, le Père Rouet de Jouvenel, décédé en 1956, contre les allégations d'une famille de plaignants étrangers, l'accusant d'avoir procédé à Hongkong à un détournement de fonds à leur préjudice.

Le supérieur des MEP s'étonne que la plainte déposée par ses soins en 1981 et qui a abouti à la radiation du barreau, par le conseil de l'ordre des avocats, de la fraudeuse ait été rendue publique. *Il ne confirme pas la somme* de 14 millions de francs, montant avancé de l'escroquerie, mais convient qu'il s'agit d'un ordre de *grandeur proche de la vérité*.

On est en droit de s'interroger sur le temps qu'il a fallu pour découvrir le pot aux roses, notamment *les* procès fictifs montés de 1970 à 1978 par Mᵉ Boutboul. Ce sont la longueur des procédures, les honoraires et surtout les frais de déplacement, de séjour et d'enquête à l'étranger qui expliquent, selon les MEP, l'importance des sommes détournées.

On peut s'étonner que, après la radiation de Mᵉ Boutboul, la société missionnaire eut renoncé à la procédure pénale : *« Après près de quinze ans de querelles procédurières*, répond le Père Bayzelon, *nous étions las. Aussi douloureux cela soit-il et incompréhensible pour une tout autre société que la nôtre, nous avons alors estimé que la vocation des MEP n'était pas de multiplier les chicanes. »*

Il s'élève avec vigueur contre les insinuations du *Quotidien de Paris*, faisant le rapprochement avec le suicide de Roberto Calvi, patron du Banco Ambrosiano, banque proche du Vatican, mais avec laquelle la société des missions étrangères de Paris n'a jamais eu affaire ni de près ni de loin. La plupart des membres de cette société travaillent comme missionnaires dans des Eglises à l'étranger dont ils dépendent financièrement.

Les MEP comptent cinq cent trente prêtres installés aujourd'hui dans quinze pays d'Asie (Corée, Japon, Taiwan, Indonésie, Singapour, etc.) ainsi qu'au Brésil. Les Pères Camio et Gouriou, qui ont connu pendant deux ans les geôles de la dictature brésilienne avant d'être libérés, l'année dernière faute de preuves, appartiennent à cette société missionnaire, dont l'action est connue et reconnue dans l'Eglise de France, mais surtout dans ces pays d'Extrême-Orient d'implantation chrétienne récente.

H. T.

Sports

Les catamarans fragiles merveilles

(Suite de la première page.)

C'est en regagnant le port de Concarneau que le bateau s'est *« planté » dans* une vague de plus de 10 mètres de hauteur.

Symbole des recherches menées depuis plusieurs années par les architectes navals pour améliorer les performances des bateaux de course, *Jet-Services* n'est toutefois pas le seul à avoir eu des déboires au cours de la saison. En fait, aucun des grands multicoques n'a terminé l'année sans avoir subi des avaries plus ou moins graves et répétitives. La course de l'Europe a provoqué, l'été dernier, une véritable hécatombe parmi les maxi-catamarans alignés au départ. *Formule-Tag* du Canadien Mike Birch, *Roger-Gallet* d'Eric Loizeau et *Région Nord-Pas-de-Calais* (ex *Elf-Aquitaine*) d'Alain Comyn ont démâté dès la première étape ! *L'abandon de la* moitié des vingt-deux concurrents et les victoires au cours de l'année 1985 de « petits » trimarans comme *Ker-Cadelac* de François Boucher (18,28 m) ont fait réfléchir à la fois les commanditaires et les organisateurs de courses open.

Ces derniers, réunis à l'initiative de M. Jean-Louis Monneron, président de la Fédération française de voile, ont décidé à l'automne dernier de limiter la taille des bateaux à 22,80 mètres. Application le 1ᵉʳ janvier 1987. Sans attendre d'y être contraint, Philippe Poupon, vainqueur de la course du *Figaro* en monocoque, a d'ores et déjà choisi de remplacer son maxi-catamaran *Fleury-Michon VII* de 25,90 m par un trimaran de 22 m.

Le dramatique accident de *Jet-Services* devrait accélérer cette tendance au retour à des bateaux de taille plus modeste. Sur son lit d'hôpital, Patrick Morvan reconnaissait : *« On a peut-être voulu aller trop vite. Il faut remettre tout à zéro et imposer certaines choses aux architectes. Ce n'est pas bon ce qu'ils ont fait. On ne contrôle rien de la mer. »*

Phénomène purement français, cette escalade technologique vers des « bêtes de course » de plus en plus rapides a sans doute vécu. Ironie du sort, le navigateur disparu dans le naufrage de *Jet-Services*, Jean Castenet, était avant tout un spécialiste des monocoques. Il avait participé aux deux derniers défis français dans l'America's Cup en 1980 et 1983, et n'était venu que récemment aux multicoques, dont il essayait de promouvoir la formule aux Etats-Unis.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Carnet

Naissances

– M. et Mᵐᵉ Claudio FINZI

sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin, Clément, Elia,

Issy-les-Moulineaux, 30-12-1985.

– Bruno GIBOIN et Anne-Cécile ROUGNON,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis Solal,

le 1ᵉʳ janvier 1986 à Châtenay-Malabry.

Décès

– Issy-les-Moulineaux,

Mᵐᵉ CADENNES,
née Marie Mignon,

ancienne déportée à Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,

a quitté les siens le 3 janvier 1986, âgée de quatre-vingt-douze ans.

Le service religieux aura lieu à la chapelle de Notre-Dame-de-Sion, 11, rue Jules-Guesde, à Issy-les-Moulineaux, le lundi 6 janvier, à 9 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Gisors (Eure), vers 12 heures.

131, boulevard Pommery, 51100 Reims.
12, allée de l'Yonne, 21000 Dijon.
3, rue de L'Isle, 27240 Gisors.

– Sa femme,
Mᵐᵉ Odette Fizelson,
Sa fille,
Véronique Fizelson,
Ses frères et belle-sœur,
et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Adam FIZELSON.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 janvier 1986, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs, ni couronnes.

– Mᵐᵉ Célestine Viriot,
sa mère,
Mᵐᵉ Claude Gay-Arnoux,
Ses sept enfants
et neuf petits-enfants,
Mᵐᵉ Pialot-Gay,
sa sœur,
Ses compagnons de route,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 18 décembre 1985, à l'âge de cinquante-sept ans, de

François GAY,
chirurgien-dentiste à Lunéville,
professeur agrégé
en sophrologie médicale,
thérapeute,
sculpteur, peintre, poète et écrivain.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 8 janvier 1986 en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, 75005 Paris, à 13 h 30.
Incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30, selon la volonté du défunt.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Censier, 75005 Paris.

– Jean-David Guedj,
Emmanuel et Bernard Blanc
et leurs enfants,
Mᵐᵉ veuve Maurice Attali
et ses enfants,
Mᵐᵉ veuve Paul Sebbah
et ses enfants,
Les familles Guedj, Backouche, Bacry, Naouri, Cohen, Guillaud,
Et sa fidèle gouvernante Marie-Jeanne,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Yves GUEDJ,
avocat au barreau de Marseille,

survenu le 31 décembre 1985.

1, Roux-de-Brignolles,
13006 Marseille.
39, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

– Mᵐᵉ Pierre Jaquet,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JAQUET.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 janvier 1986 à 14 h 30 au temple Saint-Jean de Mulhouse.

68100 Mulhouse,
7a, avenue Auguste-Wicky.

– M. Jacques Lhez, son époux,
Romain et Valentine, ses enfants,
Mᵐᵉ veuve Auguste Cassignol,
sa grand-mère,
M. et Mᵐᵉ Etienne Jean Cassignol,
ses parents,
M. et Mᵐᵉ Robert Lhez,
ses beaux-parents,
M. et Mᵐᵉ Xavier Fricout,
son beau-frère et sa sœur,
M. Jean Bernard Lhez,
son beau-frère,
font part du décès accidentel, dans sa trentième année, de

Michèle LHEZ,
née Cassignol,

survenu le 1ᵉʳ janvier 1986 à Moutiers (Savoie).
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 janvier à 13 h 45, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, 2, boulevard d'Aurelle-de-Paladines, 75017 Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Jean-André Nespo,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Claude Nespo,
M. et Mᵐᵉ Ange Scoffoni,
M. et Mᵐᵉ François Battesti,
M. et Mᵐᵉ Daniel Maillot,
M. Jean-François Nespo,
M. et Mᵐᵉ Yannick Grandillon,
Mᵐᵉ Chantal Nespo,
ses enfants,
Jean-Paul, Dominique, Olivier, Florence, Pierre-Paul, Carole, Sophie, Annabel, Sarah-Jane, Eloïse et Julien,
ses petits-enfants,
et son arrière-petit-fils, Pierre-Jean,
Ainsi que ses frère, sœurs, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-André NESPO,

survenu le 29 décembre 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 31 décembre, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenay-sous-Bois.

27, rue Bourdarie-Lefure,
92600 Asnières.

– M. Louis Pelorson,
M. et Mᵐᵉ Jean Dinkespiler
et leurs enfants
M. Jean-Marc Pelorson
et ses enfants,
Les familles Belmont, Berne, Chabrier, Delenne, Hirsch, Stock, Webb,
Mᵐᵉ Dominique Guerini,
sa fidèle amie,

ont la douleur *de faire* part *du décès* de

Mᵐᵉ Andrée PELORSON,
née Hirsch,
agrégée de l'Université,

survenu le 29 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

10, avenue Reille,
06600 Antibes.
34, avenue Jean-Landy,
1200 Bruxelles.
42, rue du Clos-des-Cavaliers,
86000 Poitiers.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles Gabriel THOMAS,
ancien inspecteur des finances,
directeur honoraire à la SNCF,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 janvier 1986 à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, muni des *sacrements de l'Eglise.*
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 janvier 1986 à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, sa paroisse, avenue du Général-Gallieni, à Meudon. Réunion à l'église. L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, à Paris (16ᵉ), vers 15 h 30.
De la part de :
Mᵐᵉ Charles Gabriel Thomas,
son épouse,
Mᵐᵉ Béatrice Thomas-Mouzon,
sa fille,
Mᵐᵉ Jean Thomas,
sa belle-fille,
Mᵐᵉ Maurice Coutot,
sa sœur,
Stéphane, Valérie et Fabienne Thomas,
ses petits-enfants,
Ses neveux, nièces, ses cousins, cousines,
Et toute la famille,
M. et Mᵐᵉ Alberto Machado.

2, rue des Capucins,
92190 Meudon.

Remerciements

– M. et Mᵐᵉ Guy Chenel,
leurs enfants, ainsi que toute la *famille* de

Mᵐᵉ Marcelle CHENEL,
née Rasse,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont manifestés et lui ont témoigné toute leur sympathie lors de l'annonce de son décès.

Anniversaires

– Le 5 janvier 1963 nous quittait

Mᵐᵉ Louis CHANROUX
née Marie Béchade.

Ayons pour elle une prière ou une pensée affectueuse.

هكذا من الأصل

« QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS ? » à l'Olympic

Les héros invincibles

A raison de deux par jour, l'Olympic Entrepôt réunit treize films sous un titre bien nostalgique : « Que reste-t-il de nos péplums ? »

Que reste-t-il en effet de ce genre cinématographique italien, né dans la période fasciste pour exalter le souvenir de la puissance romaine *(la Couronne de fer)* mais qui a continué à se développer jusqu'au début des années 60, parce qu'il était bon de donner un peu de *glamour* à la rude histoire de notre civilisation. D'autres cinémas, d'autres temps ont eu eux aussi leurs courses de chars, leurs héros tout en muscles. Mais le péplum, le vrai, ce n'est pas Ramon Novarro dans *Ben Hur*, ni la Bible revue par Cecil B. de Mille, ni même le très idéaliste américain *Spartacus* avec Kirk Douglas. Le *péplum, le nôtre, c'est Cinecitta*, les décors de colonnes blanches, les palais avec piscine et la Méditerranée. C'est seulement ce charme, mélange de virtuosité et de bricolage.

Les films de l'Olympic sont cinecittiens, y compris *Aïda*, qui n'est pas tout à fait un péplum, mais l'œuvre de Verdi, commentée par Eve Ruggieri dans la manière qui a fait sa gloire : le bavardage tasse de thé. La bande son est vieille, les extérieurs – trois palmiers dans un peu de sable – ont les couleurs ahurissantes d'une opérette de Francis Lopez, ou bien d'une publicité pour *boisson fruitée. Sophia Loren*, esclave éthiopienne passée au brou de noix – ce n'est pas elle qui chante, – porte *les robes qui* conviennent : drapé découvrant une épaule, soulignant le buste. Le pharaon – il ne chante pas non plus – a les joues pleines, le regard atone, et sous les plis croisés de la jupette, les cuisses galbées du parfait jeune premier de péplum.

Entre Maciste, Hercule, Cléopâtre, les derniers jours de Pompéi et ceux d'Herculanum, le programme de l'Olympic couvre la gamme des thèmes : romanesque historique, mythologie, et carrément féerie.

Dans les péplums, l'amour mène toute action, l'action est toute aventure : performances de cascadeurs sous forme de chevauchées, jeux du cirque, bagarres sans parler des exploits bidon des invincibles héros qui, sans effort ou très peu, retiennent une galère en tirant sur une grosse chaîne, s'enlacent à des lions, maintiennent de gros murs en train de s'écrouler, le temps de laisser fuir leurs protégés. Ils sont supérieurs, mais bons.

Les hommes, quels qu'ils soient, font preuve de courage, y compris les traîtres reconnaissables à leurs sourcils touffus, les notables ventripotents, jouisseurs, dépassés mais dignes. Les femmes sont belles. *Les* malfaisantes sont généralement brunes, lourdement maquillées à l'*eye liner* extrême-oriental, coiffées crêpé ou tiré pour mettre en valeur le creux des pommettes, bardées de bijoux géants sur des fourreaux sirène. Les douces, en revanche, sont forcément blondes, rondes, fraîches. Elles dévoilent des bribes de leurs corps par inadvertance, dans un envol de voile fluide.



Antinéa et le clone (*Hercule à la conquête de l'Atlantide*)

Toutes les variantes de la mode *tunique et toge sont admises, plus* une grande fantaisie dans l'armement, dans les cuirasses ornées de clous, baudrier et ceintures, qui passent d'un film à l'autre avec de légères modifications et un redorage hâtif des casques gréco-égypto-romains couvrant le visage, donc réservés aux figurants. Ainsi, les mêmes représentent l'armée et la foule des civils. Dans l'un et l'autre cas, *ils n'ont rien d'autre à faire qu'à* courir partout dans une pagaille italianissime – le public des cirques, vu de loin, est peint sur toiles. *Ils* tombent, terrassés par l'éruption du Vésuve ou par les poings des invincibles héros. On voit alors que, sous les tuniques au-dessus du genou pour les militaires et au mollet pour les simples citoyens, ils gardent leur « Eminence », alors que les invincibles héros portent des slips assortis à des mini-tuniquettes qui, au moindre mouvement, dégagent l'arrondi de la fesse.

Cent kilos de chair ferme et des cheveux bouclés : tel est le héros invincible avec qui le metteur en scène doit donner du rêve aux spectatrices et spectateurs. Vittorio Cottafavi, le baroque, envoie Hercule (Reg Park, immensément massif) à la conquête de l'Atlantide. Il affronte d'abord Protée sous plusieurs *métamorphoses, puis une* Antinéa aux yeux diaboliques, juchée sur des cothurnes. Elle pratique *la* sorcellerie, jette des malheureux dans un camp où leur est inoculée une sorte de lèpre, s'entoure d'une armée de clones ondulés blond albinos (Hitler-Antinéa, même combat). Hercule, fils de Zeus, aidé par des visions prémonitoires, ne succombera pas. On s'en doutait, mais on suit *sans rien perdre*, car Vittorio Cottafavi est un maître.

Ricardo Freda aussi, qui emmène Maciste dans un enfer de carton-pâte, néanmoins superbe, où des damnés verdâtres gémissent et se tordent. Là, dans une flaque d'eau, le héros invincible revoit son passé, c'est-à-dire les scènes-choc de ses films précédents. Peu importe si, depuis, l'acteur a changé. Un plan *de coupe du nouveau Maciste intercalé* de temps en temps fait l'affaire.

Au grand Freda rien d'impossible, alors que Victor Tourjanski fait de *Cléopâtre, une reine pour César* (Pascale Petit en soutien-gorge baleiné) une comédie d'intrigue et de pouvoir dans des intérieurs de palais arabe, et que Sergio Leone se traîne avec ses *Derniers Jours de Pompéi*. Il fait de la seconde main sur un genre déjà, non pas parodique, mais hétéroclite, qui doit faire croire à un jeu aux règles simples et aux ficelles énormes.

Le péplum est la version animée d'un art que les Italiens ont poussé *au plus haut point de raffinement* : le roman-photo. Bien que le public sophistiqué, à cause du *glamour* frénétique, *lui ait attribué un second* degré glorieux, il est fait pour un public qui prend le temps de lire les bulles, de contempler les mimiques, de soupirer sur les chastes étreintes. Le temps de s'identifier. Le péplum aussi prend son temps. La caméra s'attarde sur un biceps, un mollet, l'échancrure d'un décolleté, une œillade, un rictus.

Alors, la génération pressée du *baby boom* n'a pas marché. Aux héros invincibles, propres dehors comme dedans, elle a préféré les cow-boys pervers et *mal rasés* des westerns spaghetti, la sauvagerie nerveuse des karaté-films, la noire beauté des motos rugissantes qui dérapent sur l'arc-en-ciel d'une flaque d'huile.

Que reste-il de nos péplums ? Une grande tendresse, des souvenirs et, *sortant* de l'Olympic... le dos douloureux et les pieds gelés pour avoir passé quelques heures sur des fauteuils durs, *dans une salle polaire*, devant une copie rayée, hoquetante, le tout pour 30 francs la séance.

COLETTE GODARD.

EXPOSITION

Marcello Dudovich affichiste et triestin

Ah ! l'Italie... Depuis novembre dernier, Paris célèbre la ville de Trieste, et ce jusqu'en mars 1986. De la Conciergerie à Beaubourg, il n'est question que de cette ville portuaire de l'Adriatique qui, un temps *aux mains des* Habsbourg, fut aux confins de l'Italie comme une seconde Vienne. Inutile d'en remettre, *tout a été dit* sur les bénéfices de ce brassage cosmopolite. Même le Théâtre de l'Odéon rendra les honneurs à Italo Svevo, l'écrivain par excellence de cette cité frontalière. Sujet épuisé alors ? Eh bien, non, le Musée de l'affiche ouvre ses cimaises à l'œuvre d'un inconnu en terre de France, Marcello Dudovich *(1878-1962)*, l'un des premiers maîtres de l'affiche italienne. Période choisie : 1900-1930. A voir ainsi une fraction de cette production prolifique qui s'étend sur soixante ans, on se demande bien pourquoi tout cela a été ignoré. Minutieusement organisée, l'exposition accorde une large place aux travaux effectués pour le compte de deux grands magasins de vêtements, les établissements Mele (Naples) entre 1907 et 1914 et la Rinascente (Milan) de 1921 à 1927. Désormais ces deux séries démentiront les critiques toujours prêts à présenter Dudovich comme le peintre des petites femmes légères. Non, les créatures qui déambulent fastueusement habillées sur les placards publicitaires de Mele offrent une image très concertée de l'élégance. En quelques années, ces élégantes s'émancipent du style Liberty (art nouveau) de leurs débuts pour s'afficher avec plus d'aisance et moins *de fioritures* dans des compositions aux ton très contrastés. Le côté décoratif s'estompe au profit *d'une mise* en scène où la présentation du produit donne lieu à de véritables trouvailles. Voici *les solutions* les plus surprenantes.

On multiplie les références, deux lames plutôt qu'une pour les rasoirs Tris. Soit on miniaturise : l'oiseau au long cou des alcools Carpano s'échine à boire dans un verre *minuscule*. Soit encore l'inverse : la « malheureuse » acheteuse du dentifrice Trybol tombe dans un verre à *dents gigantesque*. Enfin, ultime métaphore, Billy, le chien bondissant des pellicules Agfa, n'attend qu'un ordre pour passer à l'action.

Rien donc de compassé, l'humour s'accommode d'une sorte d'allégresse. *Dudovich va vite*, il utilise les écharpes pour le faire savoir. Un détail, certes, mais qu'il répète à plusieurs occasions. *Le foulard du* bonhomme Michelin claque au vent, celui de la bonne femme Pirelli enveloppe la conductrice. *Mme Agfa* a le turban géométrique, etc. Mince histoire que ce bout de tissu, pourtant il témoigne *à sa façon* de l'incroyable santé commerciale des imprimeries de l'époque. Elles fournissaient *dépliants, étiquettes, invitations*, menus, bref tous les documents nécessaires au développement de l'activité industrielle, provoquant ainsi une demande accrue de typographes et de lithographes. L'entreprise Modiano à *Trieste*, par exemple, exportait son papier à cigarettes sur les marchés internationaux et faisait travailler ses propres employés à la décoration des emballages. C'est dans une maison similaire – chez *Ricordi* à *Milan, le spécialiste* de la partition musicale, qui possédait un atelier de dessin tous azimuts –, *que Dudovich réalisera* ses affiches pour Mele.

Voilà donc le contexte, encore faut-il que l'œuvre nous parvienne. Le miracle a eu lieu, il se nomme Fernando Salce : sans lui il n'y aurait rien ou *presque rien. Comptable* de son état, il entreprit de collectionner tout ce qui sortait des presses. *A sa mort, il avait amassé* quelque 24 000 affiches, dont 656 signées par Dudovich. Chapeau bas, la collection Salce est entrée *dans la* légende, et Dudovich à Paris.

BERTRAND RAISON.

★ Musée de l'affiche et de la publicité, 18, rue de Paradis, 75010 Paris, jusqu'au 6 janvier.

« LES LOUPS ENTRE EUX », de José Giovanni

Travail d'équipe

Lorsqu'on a des loups dans les jambes, une seule solution : leur lâcher un chacal dans les pattes. A ce niveau de stratégie, élaborée par un monstre *froid et cultivé, le* docteur Straub, le discours suit. Premièrement, les causes sont justes ou non, mais les moyens pour les défendre sont les mêmes. Deuxièmement, les méchants ne l'emportent pas au paradis, cependant Dieu reconnaîtra les siens. Chez *José Giovanni, on* a beau être une brute, on n'en est pas moins homme, avec sentiments et petites faiblesses.

Les terroristes veulent détruire l'Occident. C'est simple. L'Occident se paie une barbouze en chef (Claude Brasseur) pour libérer le *général de l'OTAN séquestré* par l'ennemi. C'est le film. La forteresse des rouges est défendue par une falaise à pic sur la mer, et une caméra ultraperfectionnée. Ce sera un travail d'équipe.

Ils sont dix, puis neuf, puis pas grand-chose à la fin. Il y a l'étrangleur *impulsif qui met sa susceptibilité* dans sa moustache ; le tireur d'élite qui craque quand sa victime le regarde dans les yeux ; le tatoueur malade qui a couché un enfant Noir sur son testament ; le Gitan ami des chiens qui ne se séparera pas de sa gourmette, *cadeau de sa maman*. Il y a encore le hâbleur gaffeur, mais aucune porte ne lui résiste ; le *gamin trop nerveux, mais il* veut casser du preneur d'otages, et il sera utile. Bernard-Pierre Donnadieu, Gérard Darmon, Jean-Hugues Anglade, Daniel Duval et les autres sont très bien dans la peau de ces gens, fréquentables uniquement à l'écran.

Tous sont des tueurs, à l'exception de l'alpiniste qui œuvre pieds et mains nues. Tous vendent très cher leurs compétences. Ils ont été sélectionnés par Claude Brasseur en fonction de leur passé, qui émerge petit à petit dans l'histoire.

Le réalisateur se souvient qu'il *a travaillé avec Jacques Becker* sur *le Trou*. La constitution de l'équipe, l'entraînement avant le grand jour, sont autant de bons moments astucieusement agencés. On en resterait là *volontiers*, entre blagues et chamailleries de mauvais goût, entre gadgets et prouesses. *Un vrai* mouvement parcourt l'ensemble, avec un sens des espaces et des décors qui dépayse. Malheureusement, il faut bien passer à l'attaque.

La psychologie de chambrée va mieux à Giovanni que l'action de commando. La falaise est escaladée, la caméra et les chiens neutralisés, les geôliers mitraillés. La confession écrite du pauvre général (arrachée à force d'humiliation) est rattrapée à temps. On s'en doute, car il y a encore du chemin avant de boucler les deux heures du film, on s'enlise dans le massacre, on ne compte même plus les coups.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

PORTRAIT

MARTIN SEGAL, PRÉSIDENT DU LINCOLN CENTER DE NEW-YORK

L'homme de la liberté

« Il y a deux ans, mon père, qui était alors âgé de quatre-vingt-quatorze ans, est tombé malade en Floride. C'était la première fois qu'il était malade. Je suis allé le voir et nous avons évoqué ses souvenirs. Se rappelait-il son arrivée aux États-Unis ?

– *Et toi ?* m'a-t-il dit.

– Beaucoup de bruit, il faisait froid, il pleuvait (on était en février). Le ciel était rempli de nuages. La statue de la Liberté disparaissait dans les brumes. Notre oncle nous attendait sur le quai... Mais toi ? *ai-je insisté à mon tour ?*

– *C'est à peu près ça, sauf que nous ne sommes pas arrivés à New-York mais à Boston, et il n'y avait donc pas de statue de la Liberté, même dans les brumes.*

– *Pourquoi m'as-tu laissé* rêver ainsi cette arrivée ?

– *Si c'est ainsi que tu préfères t'en souvenir, c'est très bien.* »

C'est vrai, j'avais vraiment adopté ce symbole, la Liberté était devenue une part de *ma* vie.

∴

Martin Segal, qui raconte cette anecdote, a cinq ans lorsqu'il arrive aux États-Unis, en 1921. *Il est aujourd'hui président* du Lincoln Center, colossale institution new-yorkaise dont le budget annuel s'élève à 170 millions de dollars, soit à peu près le double du budget des affaires culturelles de la Ville de Paris. Au Lincoln Center, Martin Segal a pour charge la gestion d'institu*tions aussi prestigieuses que le* Metropolitan Opera, Le New York City Ballet, le New York Philharmonic Orchestra, le Théâtre Vivien-Beaumont, etc. Un vrai rêve américain puisque le petit Martin né en 1916, à Vitebsk, en Russie, a émigré avec sa famille, sans le sou. Il a à peine onze ans et son frère treize lorsqu'ils doivent commencer à la faire vivre. Aveu tardif du père : « *Beaucoup d'entre vous doivent se demander pourquoi j'ai arrêté de travailler à quarante ans. Parce que j'avais deux fils très, très, très ambitieux. Les conquérants commencent tôt.* »

Jusqu'à quinze ans, Martin Segal ne travaille qu'à *mi-temps*, l'autre part de sa vie étant tout de même consacrée aux études. *Mais il abandonne tout à fait* l'école pour entrer dans les assurances. Et plancher quelques *années sur l'espérance de vie des* futurs retraités... A dix-neuf ans, il se lance dans la distribution de films : *Potemkine, Naissance d'une nation, M le Maudit...* : « *Un épouvantable échec financier* », avoue-t-il. Mais l'apprentissage passe aussi par les échecs.

Autre échec, dont il parle avec autant de distance et de malice, celui de ses ambitions picturales : « *Je voulais être peintre*, dit-il, *heureusement je n'y suis pas parvenu.* » Pour juger sur pièces, il faudrait fouiller dans les *archives de la Grande Chaumière*, à Montparnasse. C'est à Paris, en 1966, que Martin Segal, homme d'affaires reconnu, décide d'abandonner la plupart de ses activités au profit des arts. Il habite alors à l'Hôtel Raphaël (pas précisément un atelier de rapin fauché), et se rend tous les matins dans le célèbre atelier de Montparnasse...

Revenu à New-York, il va, en 1974, présider la commission de la Ville sur les affaires culturelles, et entrer au conseil d'administration du Lincoln Center for the performing arts, dont il devient président en 1981. Et président, cela veut bien dire président, pas directeur artistique. Il doit faire vivre et gérer le Centre. Comme il faut, par exemple, « *arranger les finances et trouver pour cela quelque chose d'excitant* », il va chercher Chaplin à Londres et lui fait *présider un premier grand* gala. Puis ce sera Fred Astaire, Hitchcock, Truffaut...

Le Lincoln Center devient ainsi une plaque tournante de la culture largement ouverte sur l'extérieur, en particulier vers la France : Yves Montand en 1982, les Ballets Roland Petit et le *Carmen*, de Peter Brook, en 1983. Une fois la machine en route, *Martin Segal s'efface : « Le rôle d'un homme d'affaires, même s'il pense avoir du talent, ce n'est pas de décider quelle musique doit être jouée.* » Ainsi a-t-il mis sur pied la Film Society du Lincoln Center, mais n'a « *jamais*, dit-il, *voulu depuis dix ans se rendre à une réunion du comité de sélection ni même voir un film retenu avant le public* ».

« *Aux Etats-Unis*, dit Martin Segal, *plus on abat de travail, plus on vous en donne pour vous récompenser.* » Plus on s'en donne, devrait-il ajouter. Et 1986 lui permettra d'associer ses deux passions, la liberté, la France. On fête, en effet, en octobre, le centenaire de l'installation de la statue de la Liberté dans l'île de Bedloe, à New-York. Et c'est *la France qui l'offrit aux* Etats-Unis, sans d'ailleurs que ce volumineux cadeau soit aussitôt accepté avec l'enthousiasme et la reconnaissance espérés.

Le président du Lincoln Center cependant répare largement les hésitations du passé en organisant à partir de l'été prochain le vaste « Festival de la liberté » sous le label « *France salutes New-York* », (« la France salue New-York »). Le Festival aura lieu alors qu'on inaugurera la statue de Bartholdi, rénovée avec la collaboration d'entreprises et d'ouvriers français (*le Monde Aujourd'hui*, daté 11-12 août). Martin Segal tend d'ailleurs à *donner raison à notre ministre de* la culture, et tient des propos carrément « anti-impérialistes » : « *Nous devons reconnaître davantage*, dit-il, *le rôle du reste du monde dans le domaine des arts.* » Il ajoute : « *New-York et Paris sont des alliés naturels.* » Et il le prouve.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



Paris / programmes

théâtre

Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), sam., 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; dim. à 14 h : Feydeau. Comédies en un acte ; dim., 20 h 30 : le Balcon.

TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; *Cinéma* : dim. à 20 h : Opération jupons, de B. Edwards (vo) ; Un dimanche à la campagne, de B. Tavernier.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Vidéo-Musique* : dim., 13 h, Claude Nougaro, de R. Crible ; 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; sam., dim. ; 19 h, Ram Narayan, de J.-C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; *Nouveaux films BPI* : sam., dim., 13 h : l'Orchestre noir, de S. Lejeune ; 16 h, Albert Cohen, de M. Soutter ; 19 h, Televessel, prod. Pologne/Belgique ; *Salle Garance* (42-78-37-29) : *Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste* : sam., 17 h 30, Matioss, de V. Herman ; 20 h 30, la Nuit de San-Lorenzo, de P. et V. Taviani ; dim. à 14 h 30, El Sur, de V. Erice ; 17 h 30, Il Leone mansueto, de H. Santos ; L'Avventura del soldato, de N. Manfredi ; 20 h 30, La chevauchée vers l'Ouest, de D. Tessari.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : sam., 20 h 45 ; dim. 15 h : le Saperleau.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam., 20 h 30, dim., 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. à 20 h 30 : Hiérodule.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 + 21 h : le Sexe faible.

ASILE CULTUREL (45-74-56-58), sam., 21 h. dim. 17 h : Etranger dans la nuit.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

BOURVIL (43-73-47-84) sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : *Au secours, elle me veut.*

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), sam. 21 h, dim. 17 h : le Vent Coulis.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. *18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.*

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30 : M. Jolivet (dern.).

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Triple mixte.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices (dern.).

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I., sam. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Bienvenue au club, 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), Petite Salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle sam. 21 h, dim. 16 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur (dern.).

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle, sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Goutte (dern. le 5).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), sam. 21 h : A la recherche du temps forain.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : les Solitaires.

POCHE (45-48-92-97), sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), sam. 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours. – II. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : Danger amour.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Passion selon (dern. le 5).

THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30 : le Cid ; dim. 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Retour à Florence ; 18 h 30 : Grandir (dern.). – Maison intern. du th., sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Le Ramayana.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

ZINGARO (48-03-11-32), sam. 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : le Chat botté.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Coppelia.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h : Ballet national de Pologne.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Fantasio (dern.).

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), sam. 21 h., dim. 16 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (45-04-11-55), sam., dim 14 h et 17 h : Emilie Jolie (dern.).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h : Kamikaze (dern.).

OLYMPIA (47-42-25-49), dim. 17 h, sam. 20 h 30 : A. Cordy.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), dim 14 h et 17 h 15, sam. 17 h 15 et 20 h 45 : Paris-Pékin.

Les concerts

SAMEDI 4 JANVIER

La Table verte, 22 h : D. Walter, D. My (Bartok, Saint-Saëns, Schumann...).

Eglise Saint-Léon, 20 h 30 : Collegium Musicum de Bonn, dir. E. Platen (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ch. de Chabot (Weiss, Bach, Scarlatti...)

DIMANCHE 5 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : M. Crenne, E. Fleau (Koussevitski, Mirouze, Bottesini).

Lucernaire, 17 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Frydrych (Stravinski).

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Pélissier (Bach, Telemann, Scarlatti...).

Th. du Rond-Point, 11 h : B. Rigutto, Nouveau Trio Pasquier (Brahms, Fauré).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), dim., 23 h : Casino, dern.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), sam., dim., 21 h 30 : J. Lou Jazz band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), sam. : Latin Show.

DUNOIS (45-84-72-00), sam., dim., 21 h 30 : J.-F. Pauvros, N. Stephens, F. Gjerstad, J. Stevens, P. Rutherford.

GIBUS (47-00-78-88), sam., 22 h : Beyond Words.

MERIDIEN (47-58-12-30), sam., dim., 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), sam., 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), sam., 22 h : S. Guerault, dern. dim., R. Franc.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer), sam., dim., 23 h : M. Azzola, M. Fosset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), sam., Fuite de jazz.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam., 21 h 30 : J. Lacroix, dern.

STAND BY (46-33-96-23), sam., 21 h 30 : J. Nacache Trio.

SUNSET (42-61-46-60), sam., dim., 23 h : H. Texier Trio.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 4 - Dimanche 5 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 4 JANVIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : les Demoiselles de Rochefort, de J. Demy ; 17 h 15, Hommage à L. Brooks : les Mendiants de la vie, de W. A. Wellman ; Hommage à Lubitsch : 19 h, Ange (v.o.) ; 21 h, *la Huitième femme de Barbe-Bleue.*

DIMANCHE 5 JANVIER

Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, la Femme du voisin, de J. de Baroncelli ; 17 h, le Joueur d'échecs, de J. Dreville ; Hommage à Lubitsch ; 19 h, Ninotchka (Vostf) ; 21 h 15, la Dame au manteau d'hermine (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 4 JANVIER

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, la Montagne des neuf Spencer, de D. Daves (v.o.) ; 21 h, Gypsy Vénus de Broadway, de M. Le Roy (v.o.) ; 17 h 15, les Damnés de l'océan, de J. Von Sternberg ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Belle Captive, de A. Robbe-Grillet.

DIMANCHE 5 JANVIER

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, Youngblood Hawke, de D. Daves (v.o.) ; 21 h 30, America, America, de E. Kazan (Vostf) ; 17 h 30, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi (Vost ang.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Passe-montagne de J.-F. Stevenin.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mar. merc., jeu., ven., sam., dim. ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88 ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film français de José Giovanni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 7 JANVIER

« La Grèce, Rome (bronzes, céramiques...) », 14 h 30, hall Petit Palais. Renseignements : 47-42-03-47.

« La collection Thyssen », 14 h 30, entrée Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (Paris Passion).

« Le séminaire des missions étrangères et la chapelle de la médaille miraculeuse », *15 heures, 128, rue du Bac* (M. Hager).

« Souvenirs de George Sand au Musée Renan-Scheffer », 14 h 30, s'inscrire 42-60-71-62 (sauf lundi matin), après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La gare Saint-Lazare, le poste d'aiguillage, le tri électronique », 14 h 45, 15, rue de Rome, devant pharmacie Bailly.

« Salons de l'hôtel Cail », 14 h 30, 56, boulevard *Malesherbes* (C.-A. Messer).

« Caves gothiques du Marais médiéval », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie Lobau), lampes de poche (M. Banassat).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Un quartier de roture : les grandes carrières », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Conciergerie et Sainte Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (S. Rojon).

« Le quartier Saint-André des Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (P.-Y. Jaslet).

« *Le Marais », 15 heures,* métro Pont-Marie (M. Pohyer) ; ou 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ; ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie Lobau (G. Botteau).

« Exposition féerique asiatique *(marionnettes ombres) », 14 h 30,* Louvre des antiquaires accueil (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

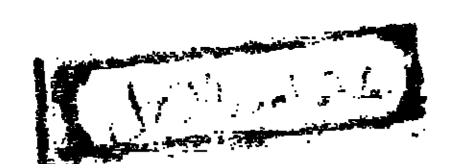
26, rue Bergère, 19 h 30 : « Homme céleste, homme terrestre, l'absolu, le tout nouménal et phénoménal. La vie cosmique et terrestre, les relations ciel-terre-ciel en l'Homme ». Claude Marc Perrot, psychologue et psychanalyste.

62, rue *Madame, 14 h 30* : « Art roman : les nouvelles perspectives au milieu du XIIe », salle Chaillot-Galliera.

28, avenue George-V, 14 h 30 : « L'âge d'or des jardins français : Villandry, Vaux-le-Vicomte, Versailles et le *Palais soleil s'inspirent de l'Italie renaissante* », (M. Fleurent) ; 17 heures : « Le Japon : pays des traditions et des apparences », (Mme Claude Vachier).

77, avenue Denfert-Rochereau, 14 h 30 : « Application des techniques de radiastronomie *millimétrique* : spatialisation » (P. Encrenaz).

Cinéma Arletty, 211, avenue Jean-Jaurès, 20 h 30, projection débat « La comète de Halley », tél. 42-40-27-28 (poste 17-36).



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 4 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Feuilleton : Les colonnes du ciel.
D'après l'œuvre de Bernard Clavel, adapt. de J. Pratte, réal. G. Axel, avec J.-P. Bouvier, F. Dyrek, N. Juvet...
Dernier épisode : Bisontin annonce qu'il part au Canada.

22 h Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec N. Copin (la Croix), D. Jamet (Quotidien de Paris), M. Gallo (Matin de Paris), J.-M. Bouguereau (Libération), *P. Benichou* (Nouvel Observateur), *C. Cabanes* (l'Humanité), *G. Carreyrou (Europe 1), E. Vanier (RTL), J.-M. Colombani* (le Monde), *A. Du Roy* (Evénement du jeudi), *et T. Pfister pour son livre* la Vie quotidienne au temps de l'union de la gauche.

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit : Les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Succès made in France.
Emission de G. Louvin, présentée par D. Nosbach.
Avec C. Jérôme, A. Souchon, F. Cabrel...

21 h 55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« L'Ange gardien » : rediffusion d'une série montrée dans les années 60 ; Hitchcock présente des énigmes réalisées par d'autres.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock (et à 23 h 45).
Rockline, avec Blancmange, Dépêche Mode, Big Country, UB YO... ; Dépêche Mode en concert, en décembre 1984 à Paris ; spécial clip : une sélection des meilleurs clips.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale, et pour fêter 1986, un « plus » à la soirée avec le premier épisode du Davy Crockett.

22 h Journal.

22 h 25 Feuilleton : Dynastie.

23 h 10 Musiclub.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 55, Les recettes de Gil et de Julie.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Music-hall (1re partie) ; 22 h 20, Série : Mike Hammer ; 23 h 20, Document : Alerte à l'ours polaire ; 0 h 15, Emmanuelle IV, film de F. Leroi ; 1 h 55, Une étoile est née, film de G. Cukor ; 4 h 20, Partenaires, film de C. d'Anna ; 5 h 35, The Little Shop of Horrors, film de R. Corman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Frédéric et Voltaire ou une dispute de rois », de Bernard Da Costa, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Avec Anne Bony : « Les années 40 ».

22 h 30 *Les recoins de la rhétorique baroque.* « Table ronde » avec M. Verschaeve, L. Poulenard, P. Lenael et J.-P. Hameline. Concert à Villeneuve-d'Ascq, par l'Atelier de musique baroque de Lille.

0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à l'Académie de musique de Budapest le 27 mars 1984) : « l'Echelle de soie », ouverture, de Rossini, « Symphonie n° 2 » D 125 de Schubert, « Ramifications » de Ligetti, « Sérénade pour cordes » en ré majeur de Brahms, par l'Orchestre de chambre européen, dir. C. Abbado.

22 h 30 *Les soirées de France-Musique* : Poissons d'or ; à 23 h 5, Le club des archives : Otto Klemperer ; à 1 h, champ d'étoiles : les chansons.

Dimanche 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h *Bonjour la France ;* **9 h** *Emission islamique ;* **9 h 15 A Bible ouverte ; 10 h Présence protestante ; 10 h 30 Le jour du Seigneur ; 11 h Messe.**

12 h Cinquante ans de patinage artistique.

13 h *Journal.*

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Alice au pays des merveilles.

14 h 45 Sport dimanche.

17 h 30 Les animaux du monde.

18 h *Série : Pour l'amour du risque.*

19 h Sept sur sept.
Avec M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Signes extérieurs de richesse.
Film français de Jacques Monnet (1983), avec C. Brasseur, J. Balasko. TF1, 20 h 35 (90 mn).
Une inspectrice des impôts, timide et boulotte, vient contrôler le train de vie d'un vétérinaire qui n'est pas en règle avec l'administration.

22 h 10 Sports dimanche soir.

23 h Journal.

23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

9 h 5 Informations et météo : 9 h 10 Gym tonic ; 9 h 45 Les chevaux du tiercé ; 10 h Récré A2 ; 11 h ***Entrez les artistes.***

12 h 45 Journal.

13 h 20 Tout le monde le sait.

14 h 30 Série : Magnum.

15 h 20 L'école des fans.

16 h 15 Kiosque à musique.

17 h Série : Madame le juge. (Redif.)

18 h 30 Stade 2.

19 h 30 Feuilleton : Maguy.

20 h Journal.

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : **Maigret et les braves gens.**
D'après G. Simenon, adapt. J.-J. Goron, réal. J.-J. Goron. Avec J. Richard, A. Ferjac, A. de Konopka...
Maigret vient à peine de déposer ses valises dans l'entrée que le téléphone sonne ! Meurtre d'un homme. Une affaire sérieuse, troublante...

22 h 15 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le philosophe Michel Serres.

22 h 55 Les carnets de la danse.

23 h 50 Journal.

0 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

9 h Debout les enfants.

10 h Mosaïque.

12 h 30 Espace 3.

13 h Emissions en langues régionales.

15 h 15 Emissions pour les jeunes.

17 h 30 Décibels.

18 h Culture clap.
Avec Sapho, la chanteuse qui dérange.

18 h 30 Jeu : Documents secrets.

19 h 15 Emissions pour les jeunes.

19 h 25 Quelques mots pour le dire.

19 h 30 RFO hebdo.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 35 Les Magnifiques : show Michel Boujenah.
Réal. Paul Boujenah.
(Lire notre article ci-contre.)

21 h 35 Aspects du court métrage français.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Clark Gable) : le Cargo maudit.
Film américain de Frank Borzage (1940), avec J. Crawford, C. Gable (v.o. sous-titrée, N.).
Des forçats, dont l'un est un illuminé, s'évadent d'un bagne de Guyane et partent sur un cargo où se trouve une femme.

0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Cousteau Mississippi ; 7 h 55, les Favoris de la lune, film de O. Iosseliani ; *9 h 30, Une étoile est née,* film de G. Cukor ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 5, Canaille plus ; 12 h 30, Cabou Cadin ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; *13 h 10, La fête de la pétanque ; 14 h, Série : Winchester à* louer ; 14 h 40, Top 20 ; 15 h 35, Série : Les branchés débranchés ; 16 h 10, Base-ball ; 18 h 5, Le téléphone sonne *toujours deux fois, film de J.-P. Vergne ; 19 h 40, Série :* Anarchistes, grâce à Dieu ; 20 h 30, Outland, film de P. Hyams ; 22 h 35, le Triporteur, film de J. Pinoteau ; 0 h, Paroles et musiques, film de *E. Chouraqui ; 1 h 45, D.O.A.,* film de R. Maté.

FRANCE-CULTURE

9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h, Messe, à Saint-Sulpice de Fougères ; 11 h, Mémoires du siècle : entretien avec Gaston Palewski ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, Entre *style et cri* : entretiens avec Michel Seuphor ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, « le Condamné à mort », de Stig Dagerman. Avec B. Devoldere, M. Lonsdale, A. Weber... ; *17 h 10, La tasse de thé : rencontre* avec Maria Epin ; les premières télévisions françaises en Europe ; 19 h 10, Microfilms : Billy ze Kick ; 20 h, Les recoins de la rhétorique baroque.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : André Masson. les chantiers de Dédale.

22 h 30 *Les recoins de la rhétorique baroque* : « Table ronde », le parler français ou la francisation musicale du latin aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

0 h 5 *Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

9 h 10, Musiques sacrées : J.S. Bach ; 10 h, Mozart : 1791-1985, le règne de la comédie est passé ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disque compacts : J.S. Bach, Purcell, Ives, anonymes ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Malinconia, œuvres de Beethoven, Debussy, Puccini, Schumann... ; 19 h 5, Jazz vivant : le grand orchestre de jazz de la Radiodiffusion danoise ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Grand concert d'archives (donné le 22 septembre 1957 au Festival de Montreux-Vevey) : « Variations sur un thème de Haydn », de Brahms ; « les Quatre tempéraments, thème et quatre variations pour piano et orchestre », de Hindemith ; « 20e Concerto pour piano et orchestre en ré mineur », de Mozart ; symphonie « Mathis le peintre », de Hindemith, par l'Orchestre national, dir. P. Hindemith ; sol. : Clara Haskil au piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Poissons d'or ; à 23 h 5 : Ex Libris ; à 1 h : Les Hollywoodiens, l'éclectisme.

LES SOIRÉES DU LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *le Cerveau*, film de G. Oury ; 22 h 25, Étoiles et toiles ; 23 h 30, Journal ; 23 h 45, C'est à lire.
A2	20 h 35, Téléfilm : *Nuits secrètes*, de B. Male ; 22 h 20, Pays d'Octobre ; 23 h 30, Journal.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Autant en emporte le vent*, film de Victor Fleming ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Boîte aux lettres ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 5 JANVIER

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M[me] Marie-France Garaud*, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, est l'invitée de l'émission « Le grand jury *RTL-le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jacques Delors*, président de la Commission des Communautés européennes, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

– *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, ministre de la justice, est le grand témoin de l'émission « Sept sur sept » de TF 1, à 19 heures.

LUNDI 6 JANVIER

– *MM. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, et *Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre de l'économie et des *finances*, participent au « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

A VOIR

Bravo Boujenah !

Il n'y en a que pour lui en ce moment ! On l'a vu à Noël parmi les raconteurs d'histoires ; on le verra dimanche dans un one-man-show époustouflant. Son dernier film, *Trois hommes et un couffin*, est un triomphe, alors que le suivant, *Voyage à Paimpol*, vient de sortir. Né à Tunis il y a trente-trois ans, il est juif, donc humoriste. Il s'appelle Michel Boujenah.

Son spectacle *les Magnifiques* a été filmé par FR 3 en 1984 : c'est un développement de deux premières ébauches (*Albert*, en 1980 et *Anatole*, en 1981), qui ont engendré une véritable galerie de portraits, tous interprétés par Boujenah. Il y a d'abord les trois frères, Gugui le coléreux, Julo le pacifique et Maxo le lent, qui se retrouvent le samedi pour une interminable partie de poker commencée il y a vingt-cinq ans. Interviennent ensuite : Simone Boutboul, la vieille dondon qui aurait voulu être tragédienne, Victor, son fils, qui cite Shakespeare dans la cuisine, l'amoureux italien de Simone, sans oublier le petit dernier qui pose des questions impossibles à son père sur l'amour, le sens de la vie, l'origine du vent...

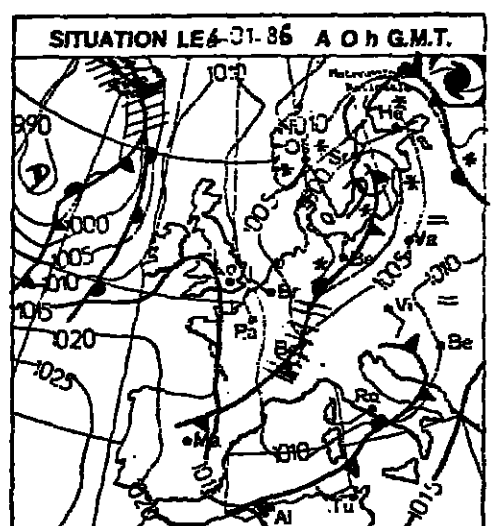
Belle performance de Boujenah. D'une volubilité intarissable, il tourne en ridicule les vendeurs de frites, évoque l'émotion de l'exilé sur une terre hostile ou encore plaide pour la transmission de père en fils de la mémoire et de la culture nord-africaines, se faisant tour à tour pitre, comédien et même prophète qui n'hésite pas à apostropher l'Eternel... Le tout enlevé à une cadence étourdissante !

ALAIN WOODROW.

★ *Les Magnifiques*, de Michel Boujenah, dimanche 5 janvier, *20 h 35, FR 3.*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-01-86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-01-86 DÉBUT DE MATINÉE

▼ Averse
/// Pluie
✱ Neige
≡ Brouillard
~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 4 janvier à ***0 heure et le dimanche 5 janvier 1986 à minuit.***

Une perturbation va traverser le pays amenant de l'air océanique plus doux.

Dimanche matin, le ciel sera couvert de la Bretagne, au Nord, à la Champagne, au Massif Central et à l'Aquitaine. Sur ces régions, des averses précédées de pluies verglaçantes ou de neige, se produiront. Sur le reste du pays, le ciel sera peu nuageux. Des bancs de brumes et de brouillards givrants se formeront dans le Nord-Est, le Lyonnais et l'est du Massif Central. En cours de journée, la zone de temps couvert et pluvieux se décalera vers l'Est pour être située le soir de l'Alsace aux Pyrénées orientales et au Sud-Est. Il neigera sur les reliefs au-dessus de 1 000 à 1 200 mètres. A l'arrière, le ciel restera très nuageux accompagné de fréquentes averses de la Bretagne à la Haute-Normandie et au nord de l'Aquitaine. Le vent d'ouest se renforcera sur les côtes atlantiques et de la Manche.

Les températures minimales seront en hausse sur la moitié nord-ouest : de 6 à 8 degrés en Bretagne, de 3 à 5 degrés ailleurs, en baisse sur une moitié sud-est avec des gelées de – 3 à – 5 degrés dans l'intérieur, de 0 à 2 degrés près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, elles iront de 8 à 12 degrés du Nord au Sud, de 6 à 8 degrés dans le Nord-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 3 janvier, le second le minimum de la nuit du 3 janvier au 4 janvier) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bréhat, 7 et 1 ; Brest, 6 et – 1 ; Cannes, 11 et 5 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 9 et – 1 ; Dijon, 8 et – 2 ; Dinard, 7 et – 1 ; Embrun, 2 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et 1 ; La Rochelle, 9 et 2 ; Lille, 5 et 0 ; Limoges, 6 et 1 ; Lorient, 7 et – 3 ; Lyon, 10 et 2 ; Marseille-Marignane, 14 et 3 ; Nancy, 8 et – 2 ; Nantes, 8 et – 2 ; Nice, 9 et 5 ; Paris-Montsouris, 7 et 1 ; Paris-Orly, 6 et – 1 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 6 et – 3 ; Rouen, 6 et – 3 ; Saint-Etienne, 10 et – 1 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Toulouse, 11 et 5 ; Tours, 6 et – 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 ; Genève, 8 et 2 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 5 et – 4 ; Madrid, 8 et 0 ; Rome, 15 et 10 ; Stockholm, – 2 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4133

HORIZONTALEMENT

I. Pour qu'il donne le meilleur de lui-même, il faut finir par baisser les bras. Parfois visible près d'une niche. – II. Susceptible d'être classé dans la même famille que la sauterelle. D'où l'on ne ressort jamais les mains vides. – III. Evite de prendre part à certaines manifestations. Fait du chemin. Sorti. – IV. Rares sont ceux qui pourraient hésiter à les faire passer à la casserole. Est souvent appelé à se retrouver devant les fourneaux. – V. A la « dent » dure. Où l'on fait tout son possible pour essayer d'y voir clair. Démontre. – VI. Vivait de l'air du temps. Peuvent être utilisées après avoir dressé la table. – VII. S'il y a une ombre au tableau, ce n'est pas elle qui doit être mise en cause. Modifie régulièrement le tracé de certaines lignes. Homme de robe. – VIII. Sont rarement à l'origine de fuites. N'hésita pas à prendre des mesures de protection. – IX. Partie de Scrabble. Ont peut-être été gardés en réserve. – X. Marche en « courant ». Fut à l'origine d'un mauvais pli qui a beaucoup froissé. – XI. Spécialités d'huîtres et de moules. Avec lui, on peut être à la fois au four et au moulin ! – XII. N'est pas en mesure de prêcher la bonne parole. Capables de produire les mêmes effets que le rasoir. – XIII. Passent sous le nez de maintes personnes. Susceptible d'être restitué. Font entrer en action les canons. – XIV. Pronom. A un rôle à jouer dans la Bible. Brisait des lames. Mis en route. – XV. Se vide pour soulager. Source de richesse. Propriétaires d'une solide charpente.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■							
III									■	■			■		
IV				■	■										■
V					■					■				■	
VI		■					■								
VII					■						■				■
VIII								■							
IX		■	■			■		■	■		■				
X										■		■			
XI		■								■					
XII				■										■	
XIII		■					■			■					
XIV			■				■		■				■		
XV				■					■						

VERTICALEMENT

1. Ce n'est certainement pas eux qui démentiront le proverbe « le temps, c'est de l'argent ! ». – 2. Victime d'un chaud et froid. Adverbe. Transmis par la peste. – 3. N'est pas sans intérêt pour qui souhaite vivement renvoyer la balle. Il est des recettes qu'ils se gardent bien de manger. – 4. Dirige tout en conduisant. Où l'on n'hésite pas à prendre le temps nécessaire pour faire le point. Préposition. – 5. Accompagne celui qui est entré en lice. Ne sauraient reculer quand elles sont mises au pied du mur. – 6. N'est vraiment utile que lorsqu'on y met le jus. Ça a tourné mal pour cet homme de bien. – 7. Est difficile à trouver au pied du mur. Change de robe quand vient le froid. – 8. Il serait fort étonnant que l'on n'y trouve pas chaussure à son pied. Peut provenir d'un « ventre ». – 9. Rend service à qui souhaite prendre ses distances. Son emploi du temps l'exposait à des visions d'enfer. Premier venu mais dernier servi. – 10. N'empêche pas le battant de faire ses preuves. Nous sommes des millions à l'utiliser exactement de la même façon. Permet à certains d'être payés à la « pièce ». – 11. Démarre en charge Ceux qui ont l'œil sur eux ont la tête ailleurs. – 12. Est à même de voi de nombreux bouquins. Pour en tire quelque chose, il ne faut pas hésite à les frapper. – 13. Réserve d'ea froide. Peut donner, à juste raison envie de gagner le large. – 14. On des aiguilles. Déserte la place de l concorde. Ne porte guère plus qu son âge. – 15. A droit à une exis tence prolongée. Ne perd pas facile ment la tête. Avec elles, on fait e sorte de ne pas mettre à côté de l plaque.

Solution du problème n° 4132

Horizontalement

I. Casanière. – II. Oculistes. – III. Utiles. – IV. Lieu. User. – V. IV. Muette. – VI. Sitars. Up. – VII. SS. G.I. – VIII. Attente. – IX. Née. Aérés. – X. Nullité. – XI. Emus. Lee.

Verticalement

1. Coulissante. – 2. Activiste. – 3. Suie. Ténu. – 4. Allumage. Us. – 5. Nie. Urinal. – 6. Issues. Tell. – 7. Et. St. Série. – 8. Revêtu. Eté. – 9. Es. Réponse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officie* du vendredi 3 janvier :

DES DÉCRETS

● N° 85-1498 du 30 décembr 1985 portant création de commis sions départementales de l'informa tion historique pour la paix.

● N° 85-1499 du 31 décembr 1985 relatif aux modalités d'applica *tion de l'article 21 de la loi n° 85* 1098 du 11 octobre 1985 (dépense d'équipements immobiliers).

● Décret du 23 décembre 198 portant nominations et promotion dans les cadres des officiers de réserve.

UNE LOI

● N° 85-1496 du 31 décembr 1985 relative à l'aménagement fon cier rural.

Le Monde

REGIONS

CHERBOURG, capitale des techniques de la mer

IMPLANTÉ sur une ancienne décharge publique, le futur Institut national des techniques de la mer de Cherbourg, qui fonctionne dans le provisoire depuis sa création en 1982, sera construit pour l'arrivée de la prochaine promotion.

Sa première pierre a été posée à la mi-décembre par les élus locaux qui ont dû se battre d'arrache-pied — toutes tendances confondues — et payer de leurs propres deniers la réalisation d'un bâtiment à la forme architecturale audacieuse, signée Jacques Rougerie.

Auteur des Maisons de la mer de Boulogne et de Lorient, et de projets très ambitieux à Miami et Osaka, celui-ci a imaginé une sorte d'animal marin au droit de l'emprise est de la digue qui abrite la rade artificielle du port de Cherbourg, d'une superficie de 1 500 hectares.

La tête du « monstre » abritera un amphithéâtre de deux cents places, sa dorsale les salles de cours et de travaux pratiques, sur trois niveaux avec une annexe extérieure et une autre en sous-sol. D'immenses verrières en pans inclinés serviront de carapace à un ensemble qui coûtera 15 millions de francs, financés pour l'essentiel par un syndicat mixte regroupant la communauté urbaine de Cherbourg et le conseil général de la Manche. Les autres intervenants étant le conseil régional de Basse-Normandie, la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg et l'État dans le cadre du contrat de plan avec la région.

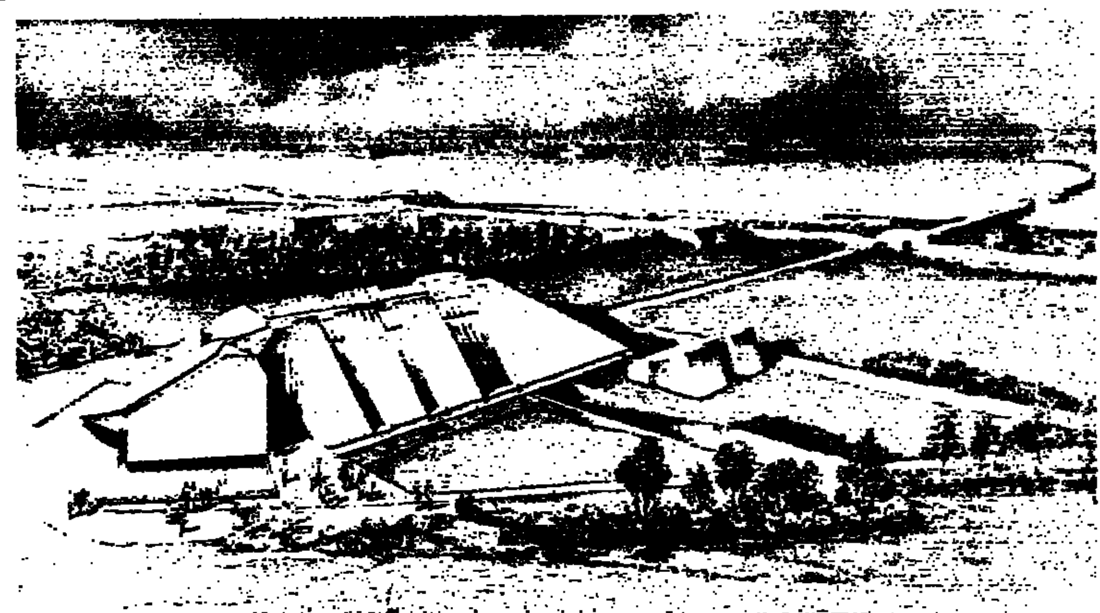
Sous l'impulsion d'un nouveau directeur désigné par le Conservatoire national des arts et métiers, chargé de gérer l'établissement, l'enseignement dispensé par l'institut a été par ailleurs réorganisé en tenant compte de la difficulté à trouver un emploi qu'ont éprouvée à ce jour les « techniciens supérieur de la mer ».

Les options proposées aux étudiants des trois premières promotions paraissent en effet ne leur avoir procuré que de très rares emplois dans les organismes publics ou parapublics du type Ifremer, CNRS, EDF et laboratoires marins. L'offshore, sur lequel on fondait beaucoup d'espoirs il y a quatre ans, n'a pas tenu ses promesses, et l'aquaculture n'a pas offert aux jeunes diplômés les responsabilités, et partant les rémunérations qu'ils pouvaient espérer en envoyant leur candidature.

Ancien du CNRS et des laboratoires marins de la Hague (CEA), de Monaco et de la rue d'Ulm, Jean-Claude Guary, le premier directeur résidant à Cherbourg, a prévu un tronc commun pour la première année d'étude à l'Institut, puis le choix entre trois options — techniques de biologie marine, de géochimie marine ou de physique appliquée à la mer — avec accent sur l'informatique et la plongée pour tous ceux ou celles qui n'ont pas d'inaptitude particulière. Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses, en effet, à se porter candidates. On en compte autant que de garçons au sein de la quatrième promotion arrivée en octobre 1985.

Demain l'aquaculture

Mais la nouveauté ne concerne pas seulement l'organisation des études théoriques. Les travaux pratiques aussi seront améliorés par la mise à la disposition des futurs « techniciens de la mer » des deux navires océanographiques que le CNRS base à Roscoff et Ouistreham. Le *Pluteus II* et le *Côte-de-Normandie* seront ainsi disponibles dix jours par an. En outre, une station expérimentale d'aquaculture est en cours d'installation à Saint-Vaast-la-Hougue, sur la côte est de la presqu'île du Cotentin, pour favoriser la mise au point de nouvelles techniques d'exploitation avec la collaboration des professionnels.



La maquette du futur Institut national des techniques de la mer de Cherbourg.

Un décret est à la signature, au secrétariat d'Etat à la mer, portant sur la reconnaissance par la direction des gens de mer de la capacité professionnelle des diplômés sortant de l'Institut. Plusieurs d'entre eux l'attendent avec impatience, car cela leur permettrait d'obtenir une concession du domaine maritime sans avoir à justifier de quatre cents heures de stage en exploitation aquacole pour pouvoir créer leur propre entreprise.

Reste à faire venir à Cherbourg, selon Jean-Claude Guary, un enseignant orienté vers la microbiologie marine et la recherche en biotechnologie appliquée au milieu marin : *« C'est fondamental pour les axes de recherche prioritaires que nous nous sommes fixés : l'aquaculture nouvelle, par l'amélioration des élevages, et l'étude de la biogéochimie et biogéophysique marine, en liaison avec les laboratoires de l'Ifremer et du CEA (radioécologie marine) »*, explique le directeur de l'INTMC.

RENÉ MOIRAND.

AQUITAINE

Bordeaux joue l'Espagne

Pour marquer l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, les villes de Bordeaux et de Madrid, jumelées depuis 1984, ont décidé d'organiser en liaison avec leurs universités et leurs chambres de commerce et d'industrie toute une série de manifestations culturelles et économiques : Festival andalou à Bordeaux dès janvier puis exposition de peintres et de sculpteurs espagnols, colloque à Madrid sur « La pénétration du marché espagnol par les vins français », échanges de missions de chefs d'entreprise sous l'égide des deux chambres de commerce, actions communes dans le domaine de la médecine tropicale, etc.

Dans une lettre commune adressée à la presse française et espagnole, Enrique Tierno Galvan, maire de Madrid, et Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, déclarent que *« l'élargissement de la communauté n'ira certes pas sans problème »* mais que leurs deux villes *« possèdent des atouts économiques de taille »* et *« entendent jouer un rôle capital dans le développement des échanges entre l'Espagne et le reste de l'Europe ».*

BRETAGNE

Le souvenir de Beg-an-Fry

Le capitaine Birkin, commandant d'une vedette anglaise, ne savait pas qu'il aurait une fille, Jane, qui serait célèbre. Le résistant Morland ignorait où le conduirait la carrière politique qu'il amorçait. Le premier débarqua le second, en grand secret, sur une plage bretonne particulièrement sauvage, le 24 février 1944 (1). Mornand remâchait l'entrevue qu'il avait eue à Alger avec le général de Gaulle. Ils ne s'étaient pas plu.

M. François Mitterrand, ex-Morland, qui a toujours attaché une valeur sentimentale aux lieux chargés de souvenirs, a dû se remémorer la rude escalade des rochers de Beg-an-Fry-en-Guimaec (Finistère). Ce site austère a été proposé pour l'implantation de la nouvelle centrale nucléaire bretonne (*le Monde* daté 29-30 décembre). Il ne s'y est pas montré défavorable.

(1) Catherine Nay, *Le Noir et le Rouge* (Grasset).

LAJAUNIE, RUGGIERI

Deux vieilles Toulousaines pleines d'entrain

L'histoire du cachou commence à Toulouse, en 1885. Au fond d'une échoppe, un pharmacien génial, Léon Lajaunie, invente une savante et secrète mixture à base de réglisse, de menthe, de benjoin et de quelques autres ingrédients. (Au même moment, au-delà des océans, un collègue américain concocte une boisson appelée... Coca-Cola.)

Le cachou est uniquement vendu en pharmacie pour ses qualités thérapeutiques digestives, pour rafraîchir l'haleine du fumeur. Le débit reste confidentiel jusqu'en 1905, date à laquelle Léon Lajaunie cède son invention à une dynastie d'imprimeurs toulousains, la famille Sirven. Ceux-ci répandent la petite pastille noire dans la France entière. Une affiche demeurée fameuse, dessinée par Cappiello (un bonhomme entouré de gaz qui crache des flammes), impose dans les bureaux de tabac le cachou Lajaunie. Il devient à la mode puis s'installe dans les habitudes des consommateurs, et tombe enfin dans le langage courant. Bon an, mal an, la famille Sirven remplit 1,5 million de boîtes selon des règles artisanales immuables, une vingtaine d'ouvriers suffisant à la tâche.

En 1981, le nouveau cogérant s'inquiète pour l'avenir de l'entreprise : un seul produit, un seul circuit de distribution (les bureaux de tabac), un seul fournisseur (Métalco, pour la boîte métallique)... Conversion : le cachou entre bientôt dans les supermarchés et poursuit une timide percée en Europe.

En 1985, 6 millions de boîtes jaunes noircissent les lèvres des petits enfants et parfument la bouche des fumeurs invétérés. En ce moment, des messages télé dont l'érotisme le dispute à la brièveté tentent de changer l'image des cachous Lajaunies, tandis qu'une nouvelle usine s'installe à Toulouse. Les cachous ne manquent pas d'appétit. Ils visent maintenant le marché américain.

10000 bombes pour Walt Disney

Enfants de Bologne, en Italie, les cinq frères Ruggieri, modestes artisans artificiers, se fixent à Paris sous le règne de Louis XV. Ainsi commence la dynastie des Ruggieri.

Installée à Toulouse depuis 1921, la Société Ruggieri, société anonyme héritière de l'illustre famille, fournit 70 % du marché français (le reste revenant à une dizaine d'entreprises artisanales,

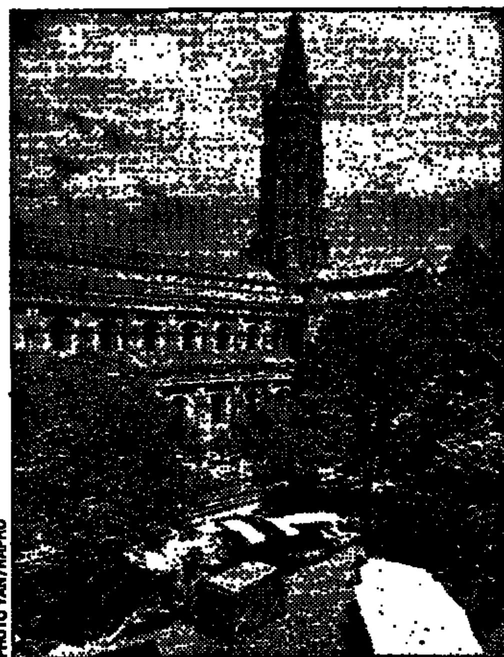


PHOTO YAN/RAPHO

A l'ombre de Saint-Sernin.

dont deux seulement ont une dimension industrielle).

Numéro 1 de l'artifice en Europe, la maison a un chiffre d'affaires qui atteint en 1985 181 millions de francs ; 40 000 feux vendus ; du simple feu de jardin — 300 F l'unité — aux fameuses « pyromélodies » qui associent musique, textes et embrasements, le tout géré par ordinateur.

Le PDG, Jean-Louis Azema, ne craint pas d'affirmer que sa société *« occupe la première place dans le monde par sa dimension industrielle, sa capacité de production, ses avancées technologiques et la sécurité de ses produits ».*

Grâce à Walt Disney, depuis 1976, l'aventure américaine a commencé (en fait, elle a débuté en 1783, lorsque Louis XVI commanda à Petronio Ruggieri un feu d'artifice à la gloire des Etats-Unis). Régulièrement, 10 000 bombes et 30 000 pièces s'en vont éblouir Disney World, Disneyland et Epcot, en Floride.

GÉRARD VALLÈS.

CENTRE

Les belles machines de Chartres

A Chartres, au cœur de la Beauce, le Conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles s'installera dans une ancienne rotonde à locomotives à vapeur réhabilitée par Reichen et Robert.

Consacré à la grande culture, il sera le deuxième volet d'un musée national, après les Ruralies de Niort, réservées à la polyculture.

Sur 3 000 mètres carrés, il accueillera, outre les expositions temporaires, cinq salles : celle des machines pour les deux cents spécimens regroupés par le Syndicat des entreprises de services et de distribution des machines agricoles, promoteur de l'idée du musée depuis 1977 ; celle des pratiques agricoles, traitant de l'histoire des exploitations ; celle des inventions et des inventeurs ; celle des repères historiques ; enfin, une salle retraçant les transformations technologiques.

Les travaux devraient commencer au deuxième semestre 1986, pour s'achever dix-huit mois plus tard.

ILE-DE-FRANCE

La mémoire de la Résistance

Le premier Musée de la résistance nationale vient d'ouvrir ses portes au public à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

Offrant 600 mètres carrés de surface d'exposition sur cinq niveaux, il compte diverses salles spécialisées, dont une sur les camps et les prisons, et une autre sur la vie clandestine. Parmi les pièces les plus émouvantes, on note un tronc d'arbre de Châteaubriant contre lequel ont été exécutés des résistants et deux portes de prison. L'une d'elles a été achetée après la démolition de la prison de la Roquette. Un atelier de faux papiers est reconstitué.

Une place importante sera accordée aux publications d'actualité sur la Résistance et aux rééditions de documents d'époque. Une salle de projection et une salle de travail accueilleront les chercheurs dès le début de 1986. Un vidéo-club de la Résistance est en cours de constitution : il regroupera documents d'époque et films évoquant cette période.

★ 88, avenue Marx-Dormoy, route nationale 4, Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) (fermé le mardi).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'INSEE par Minitel

En vue d'un accès plus facile et plus rapide à l'information régionale, la direction pour le Languedoc-Roussillon de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) à Montpellier offre désormais des services par Minitel qui ne coûteront que le prix de la communication téléphonique.

Il suffit d'appeler le 67-64-31-00, service INSEE. En tapant sur le clavier « Info », on obtient des renseignements sur l'INSEE ; avec « Eco », les données régionales (état civil, population, marché du travail, logement, etc.) ; avec « Tbeco », la conjoncture régionale (agriculture, prix, commerce, bâtiment et travaux publics, chômage, etc.) ; enfin, avec « Indice », les principaux indices depuis 1980 (prix à la consommation, coût de la construction, fonction publique, BTP, SMIC, etc.). Le système est mis à jour en permanence.

En même temps, la direction montpelliéraine de l'INSEE a mis en place un second produit.

Complétant les publications actuelles, à parution parfois un peu tardive, elle leur ajoute une vision graphique facile à lire sous forme de tableau de bord remis à jour toutes les deux semaines.

Au sommaire : l'agriculture (récolte, stocks, cours, etc.) ; l'industrie (production, demande, stocks, capacité de production, etc.) ; le bâtiment et les travaux publics, le commerce gros et détail, les prix, le marché du travail et l'emploi.

Tous les indices fournis sont régionaux, à l'exception de celui des prix, élaboré sur le plan national.

NORD-PAS-DE-CALAIS

LILLE. — Parmi les 57 000 jeunes chômeurs de moins de vingt et un ans recensés dans la région Nord-Pas-Calais, deux sur trois ont pu accéder au dispositif des travaux d'utilité collective. En chiffres tout au moins, c'est un bon point pour la région, qui se place ainsi au premier rang des régions françaises par le nombre de stages offerts : quelque 5 000 conventions ont été signées, offrant au total 36 500 stages TUC.

Mais tous ces postes n'ont pas été utilisés ; des jeunes sont demeurés en dehors du dispositif, soit pour des raisons géographiques, soit par manque d'information de la part de certains organismes d'accueil.

Ainsi, dans le département du Nord, 21 000 places étaient offertes aux tucistes, mais seulement 17 500 jeunes en ont bénéficié au cours de l'année ; au 1er décembre, ils n'étaient qu'un peu plus de 11 000 en activité.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Luminy et les biotechnologies

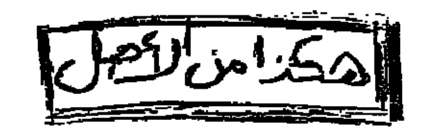
Le conseil régional et la chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse ont créé en 1983 un centre de transfert des biotechnologies (CT-Bio), qui a reçu, pour la durée du IXe Plan, 1,8 million de francs par an de subventions. Cela dans le but d'attirer sur le campus de Luminy, au sud de Marseille — où se trouve déjà le plus important laboratoire d'immunologie de France, dont la présence a engendré la création d'Immunotech, première société à commercialiser les résultats de la recherche fondamentale en immunologie, — des industries liées aux biotechnologies.

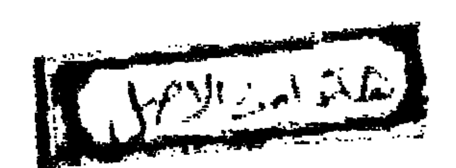
Depuis deux ans, M. Daniel Pardo, directeur de CT-Bio, a multiplié les contacts. Mais pour l'instant la partie n'est pas gagnée. A cela plusieurs raisons. Parmi celles-ci : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne forme pas assez d'ingénieurs ; la recherche industrielle n'est souvent pas en mesure de relayer la recherche fondamentale et de lui donner ses applications ; enfin, les moyens d'accueil manquent. Aussi, la chambre régionale de commerce a le projet d'aménager à Luminy 2000 m² de bâtiments à l'intention de PME spécialisées dans les biotechonologies.

(Renseignements : CT-Bio, campus de Luminy, case 908, 13288 Marseille Cedex 09.)

LE THORONET. — L'abbaye du Thoronet (Var), chef-d'œuvre de l'architecture cistercienne du douzième siècle, est de plus en plus menacée par l'exploitation de mines de bauxite — souterraines et à ciel ouvert — situées à une centaine de mètres seulement des bâtiments. La direction départementale de l'équipement a fait d'importants travaux de réfection de la route départementale qui longe l'abbaye, mais la chaussée s'est à nouveau soulevée sous la pression d'une poche d'eau formée après exploitation des concessions de deux gisements de bauxite par Aluminium-Pechiney.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Roger BECRIAUX, Jean CONTRUCCI, Francis GOUGE, Jean-René LORE, Guy PORTE.





Économie

REPÈRES

Fraude informatique : un coût de 6 milliards de francs en 1985

La fraude informatique et les pannes d'ordinateurs en France auraient coûté quelque 6 milliards de francs aux entreprises en 1985, selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). Celui-ci estime que la fraude informatique *« est le grand risque des années futures »*, soulignant qu'un bon technicien peut sans grande difficulté fabriquer des cartes de paiement et qu'il est possible de distraire chaque jour 10 centimes à quelques milliers de comptes.

Entreprises publiques : franche amélioration financière en Italie

Les comptes des principaux groupes publics italiens se sont nettement améliorés en 1985 selon les estimations du ministère des participations d'Etat. Les trois grands holdings : IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), ENI (Office national des hydrocarbures) et EFIM (Office pour le financement de l'industrie manufacturière) ont réalisé un chiffre d'affaires global de plus de 100 000 milliards de lires (450 milliards de francs) et s'acheminent vers l'équilibre après des années de déficit.

Pour l'IRI, les pertes ont été ramenées à 1 500 milliards contre 2 724 milliards en 1984. Pour l'ENI, le bénéfice consolidé a atteint 400 milliards contre un déficit de 88 milliards en 1984 et de près de 1 500 milliards en 1983. Les pertes de l'EFIM ont été de 400 milliards de lires, inférieures aux 581 milliards de 1984.

Perturbations dans le transport aérien

A l'appel de l'ensemble des syndicats, les contrôleurs aériens devraient se mettre en grève le lundi 6 janvier, et les compagnies Air Inter et Air France ne pourront assurer qu'un service minimum. La compagnie régionale TAT a annulé tous ses vols. D'autre part, le Syndicat national du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) a lancé un mot d'ordre de grève chez UTA, jusqu'à dimanche, pour protester contre la réduction du nombre des équipages embarqués.

Le ciel en panne

Frustrés d'une grève avortée le 20 décembre mais associés par l'opinion publique à la pagaille qui paralysa Paris ce vendredi-là, toujours décidés à faire avancer d'ici les élections leurs revendications, tous les syndicats de techniciens, officiers, électroniciens et ingénieurs de la navigation aérienne appellent les quelques cinq mille fonctionnaires des tours de contrôle à cesser le travail le lundi 6 janvier.

Sans doute le trafic sera-t-il perturbé ce jour-là (trafic au départ ou à destination des aéroports français mais aussi trafic international de survol), mais les compagnies et les usagers auront eu davantage de temps pour prendre leurs dispositions. Conformément au décret du 17 décembre, un service minimum pourra être assuré, mais il ne s'agit que d'un service très restreint : dix aller et retour des vols intérieurs (alors que dans un jour normal Air Inter exploite 250 à 300 liaisons) et trente départs et trente arrivées des lignes internationales (dont la moitié à peu près pour Air France). Les plates-formes de Genève, Luxembourg, Bruxelles, ainsi que la SNCF vont évidemment bénéficier de cette évasion du trafic aérien français.

Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Charles Josselin, s'étonne de cette précipitation des contrôleurs à déclencher la grève puisqu'il a donné rendez-vous aux syndicats le 10 janvier pour leur faire des *« propositions positives »*. Les rapports des trois groupes de travail paritaires mis en place cet été par M. Jean Auroux n'ont été déposés que fin décembre. Ils ont trait aux mutations technologiques de la navigation aérienne, à l'évolution des différentes professions, à la formation du personnel enfin. Les délais, estime-t-on au secrétariat d'Etat, ont été rigoureusement respectés.

Les personnels de la navigation aérienne veulent que leurs primes (qui acroissent de 30 % à 40 % leur traitement de base) soient progressivement prises en compte pour le calcul des points de retraite. Mais c'est une question qui concerne l'ensemble du système de rémunération des fonctionnaires – rémunérations principales et annexes – et qui risque de remettre en cause, si l'on y touche, toute l'architecture des grilles de salaires de la fonction publique. C'est pourquoi la marge de manœuvre de M. Josselin vis-à-vis de « ses » propres aiguilleurs du ciel est étroite, d'autant qu'elle est fixée par Matignon et par la Rue de Rivoli. *« Mais pourquoi ne pourrait-on obtenir ce qui a été accordé aux gendarmes, aux policiers ou aux gardiens de prison ? Sans doute le métier de ces gens-là implique-t-il des risques, mais n'avons-nous pas nous aussi des responsabilités considérables ? »*, s'interrogent les contrôleurs.

Ces fonctionnaires, qui peuvent prendre leur retraite à cinquante-cinq ans, n'ont pourtant pas un sort misérable. En juillet dernier, un officier contrôleur gagnait, selon son échelon et y compris les primes, de 9 000 F à 15 000 F par mois. Les congés officiels sont fixés à trente-neuf jours par an, et atteignent, en fait, sensiblement davantage. Quant à la durée du travail, établie réglementairement à trente-deux heures de présence par semaine (dont 25 % consacrées à la formation, ou au repos), elle tombe pratiquement à un peu plus de vingt heures. Des heures de travail intensif, assurément, pendant lesquelles il faut être en pleine possession de ses moyens humains, même si l'informatique rend de plus en plus de services.

F. Gr.

★ *Les voyageurs sont invités à se renseigner auprès des compagnies aériennes* : Air France, 43-20-14-44 ; Air Inter, 45-39-25-25 ; UTA, 47-75-75-75.

Faits et chiffres

Social

● **La police fait évacuer l'usine Levi-Strauss de Violaines (Pas-de-Calais).** – Dans l'après-midi du vendredi 3 janvier, la police a évacué sans heurt l'usine Levi-Strauss de Violaines, près de Béthune (Pas-de-Calais). Une quinzaine d'ouvrières occupaient alors l'établissement. Depuis le 30 octobre, plusieurs dizaines d'ouvrières se relayaient dans les locaux de l'entreprise « Yser 2 » spécialisée dans la fabrication de pantalons de velours et tergal et dont la fermeture, entraînant le licenciement de ses 320 salariés, avait été décidée par la direction. Les occupantes avaient été rejointes par les salariées licenciées d'une autre usine du groupe. Le 23 décembre, le tribunal de grande instance de Béthune avait ordonné l'expulsion des occupants. La CGT a dénoncé le 3 janvier l'intervention de la police.

● ***Townsend-Thoresen : fin d'un conflit de trois semaines.*** – Le conflit qui paralysait depuis trois semaines le service de car-ferries sur la Manche de la compagnie Townsend-Thoresen, à partir de Douvres, a pris fin, le vendredi 3 janvier, à la suite d'un vote des quelque deux mille marins.

LA BATAILLE POUR LA PROVIDENCE SA

Une offre publique à géométrie variable

En lançant, le jeudi 2 janvier, son offre publique sur la compagnie d'assurances La Providence SA, en proposant, pour cinq actions de cette dernière, sept actions de la société d'assurances AGP SA, filiale de la Compagnie du Midi, M. Bernard Pagezy, PDG de cette compagnie, a enclenché une mécanique diabolique. En effet, la filiale AGP SA, fraîchement introduite au marché hors cote de la Bourse de Paris, s'arrache littéralement, de 1 000 F au départ à 1 400 F vendredi 3 janvier, la demande n'étant satisfaite qu'à hauteur du quart.

De ce fait, le prix offert par la Compagnie du Midi pour chacune des 1 156 000 actions de La Providence SA est passé, en quelques jours, de 1 400 F à 2 058 F à la veille du week-end, et ce n'est peut-être pas fini. N'oublions pas, en outre, l'engagement pris par la Compagnie du Midi de payer 1 470 F en espèces, si le cours de l'action AGP-SA tombait en dessous de 1 050 F.

Avec cette offre véritablement à géométrie variable, on est bien loin des 1 100 F en espèces offerts il y a trois semaines par le groupe AXA de M. Claude Bebear, et on va bien haut pour le groupe Paribas et son président, M. Jean-Yves Haberer, qui, dans ces colonnes, il y a quinze jours, annonçait son intention de lancer à son tour une offre publique sur La Providence SA, cela pour *« calmer le jeu »*.

C'était compter sans M. Pagezy, qui, la Bourse le rappelle, est un rude jouteur et peut, à tout moment, relever les termes de son offre. A en juger par l'entretien qu'il nous a accordé, il voudrait, lui aussi, calmer le jeu. Pour l'instant, nul ne sait comment se terminera cette affaire, mais une chose est sûre, en tout cas : l'assurance n'a pas de prix cette année.

La Compagnie du Midi tend la main à Paribas

nous déclare M. Pagezy

« *Quels sont les objectifs de la* Compagnie du Midi ?

– D'abord, contrer les ambitions d'AXA sur La Providence ; ensuite, consolider l'actionnariat de ce groupe ami.

– Pourquoi avoir fait monter si haut les enchères ? La parité proposée ne fait-elle pas ressortir aujourd'hui une valeur de 2 058 francs par action La Providence, très au-dessus des 1 100 francs offerts par M. Bebear ?

– La parité 7 AGP pour 5 La Providence résulte de comparaisons entre plusieurs séries de chiffres caractéristiques des deux groupes d'assurances.

» La surenchère qui en découle pour l'action La Providence, ce n'est pas le Midi mais la Bourse qui l'a déterminée, en fixant un premier cours d'AGP très au-dessus du prix indicatif que nous avions avancé avec prudence. Vous aurez en effet remarqué le succès de l'admission en Bourse de l'AGP SA. Plus de 526 000 actions AGP SA ont été vendues le 31 décembre à 1 260 francs, faisant entrer dans nos caisses 660 millions de francs. Vendredi 3 janvier, c'est encore près de 100 000 titres qui ont encore été négociés à 1 470 francs, un quart seulement des demandes ayant pu être servies. C'est à dessein que nous avons retenu cette formule d'OPE avec garantie de rachat. Elle nous donne une grande souplesse pour dissuader nos compétiteurs et montrer notre résolution à atteindre nos objectifs.

– *Même si vous avez en face de vous un groupe d'actionnaires détenant ensemble 53 % du capital de La Providence ?*

– Il est vraisemblable qu'à 1 100 francs, et malgré la recommandation négative exprimée par le conseil d'administration de La Providence à l'encontre de l'offre d'AXA, une large fraction des actionnaires individuels aurait néanmoins apporté ses actions. Ce qui aurait permis au groupe de M. Bebear d'obtenir à terme le contrôle de La Providence.

» Au niveau proposé par le Midi, on peut imaginer que le souhait de céder ses actions soit également manifeste par certains des groupes actionnaires représentés au conseil de La Providence.

– Et si ce n'est pas le cas ?

– Comme je vous l'ai déjà indiqué, l'OPE, telle que nous l'avons mise au point, nous donne une grande souplesse et nous permet, en cas de surenchère, de démontrer notre résolution sans aucune ambiguïté.

– *Malgré les moyens et la souplesse dont vous disposez, il y a un seuil au-delà duquel les surenchères deviennent déraisonnables ?*

– Naturellement, mais pour le Midi, qui est un groupe dirigé par des assureurs, ayant son activité d'origine dans ce secteur, ce seuil est plus élevé que pour des compétiteurs extérieurs à cette profession.

– Vous faites allusion à Paribas ?

– Le président Haberer, dans vos colonnes, a exprimé, il y a quinze jours, le sage avis qu'il y avait un niveau de prix auquel il était raisonnable de vendre.

» Or nous sommes aujourd'hui dans une curieuse situation. Les autorités boursières ont décidé, le 30 décembre, que l'offre précédemment déposée par Paribas ne pouvait être considérée comme recevable, ayant été formulée, par les intéressés, dans l'ignorance où ils étaient du niveau de l'offre Midi.

» J'en tire la conclusion que la proposition avancée par Paribas n'était concurrente que de la seule offre d'AXA, et non de celle du Midi.

» Si cela est exact, il n'y aurait aucune logique infernale qui obligerait Paribas à entrer en compétition avec le Midi. Nos groupes ont de nombreux, anciens et importants intérêts en commun, et les dirigeants se connaissent bien.

– *Vous estimez donc possible* que le jeu se calme ?

– Il faudra, de toute manière, en arriver là. Le président Haberer a déjà exprimé ce vœu. La position du Midi, qui est claire et ferme, n'est pas incompatible avec ce souhait.

Propos recueillis par
FRANÇOIS RENARD.

ENTREPRISES

Kickers échappe à Tapie

Bernard Tapie ne rachètera finalement pas la firme de chaussures française Kickers International, dont l'ancien PDG, et principal actionnaire, M. Jacques Toledano, vient de reprendre la direction, a-t-on appris, vendredi 3 janvier, auprès de Kickers. En effet, si le spécialiste du rachat des entreprises en difficulté avait obtenu, en août 1984, le feu vert du tribunal de commerce de Corbeil pour reprendre, pour 1 F symbolique, cette société en règlement judiciaire depuis avril 1983, il n'a pas pu parvenir en temps voulu à un accord avec les créanciers de Kickers pour le remboursement des 130 millions de francs de dettes de la firme. Le fabricant de chaussures, qui emploie cent vingt-cinq personnes et avait réalisé en 1984 un bénéfice de 10 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 170 millions, reste par ailleurs en règlement judiciaire, avec Me Baudoin Libert comme syndic.

Tamoil passerait *sous contrôle libyen*

La Tamoil, une société contrôlée par le financier libanais Roger Tamraz et qui avait repris en 1983 toutes les activités italiennes d'Amoco (raffinage et distribution) puis en février 1985 les 1 700 pompes à essence de Chevron dans la péninsule, va passer sous contrôle de la Libyan Foreign Bank. Tamoil est sous administration judiciaire depuis juillet dernier. Une augmentation de capital qui amènerait la Banque libyenne à prendre 70 % des parts de Tamoil devrait permettre à la société de sortir de ses difficultés.

Économie

APRÈS L'ARRIVÉE DES COMMISSAIRES ESPAGNOLS ET PORTUGAIS

La CEE doit renforcer sa cohésion

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La redistribution des portefeuilles au sein de la Commission européenne à l'occasion de la venue des nouveaux membres espagnols et portugais n'a finalement pas donné lieu à de grands bouleversements. Il est possible que les commissaires qui se sentaient menacés, tel le vice-président ouest-allemand, M. Karl Heinz Narjes, chargé des affaires industrielles et de la recherche, aient appelé à temps leurs gouvernements à la rescousse.

M. Manuel Marin, qui, dans le gouvernement madrilène, occupait le poste de secrétaire d'État chargé des affaires européennes, devient le vice-président espagnol. Il sera chargé de la politique sociale, de l'emploi et de l'éducation. Son compatriote, M. Abel Matutes, sera responsable des opérations financières, c'est-à-dire non pas de la politique de solidarité de la Communauté à l'égard des régions en difficulté, mais des emprunts sur les marchés extérieurs. En outre, il s'efforcera d'animer la politique concernant les PME qu'entend développer la Commission. M. Antonio Cardoso e Cunha, le commissaire portugais, se voit attribuer le portefeuille de la pêche.

Certains commissaires trouvaient que M. Delors en faisait trop, ce qui laissait insuffisamment de temps pour affirmer le caractère collégial de l'institution. Aussi M. Grigoris Varfis, le commissaire grec, assurera-t-il dorénavant à sa place la coordination des fonds structurels, chargés d'alimenter les transferts financiers au profit des régions en retard ou en déclin.

Dans une Communauté de moins en moins homogène où le clivage nord-sud devient une donnée importante – l'Irlande devant figurer à ce titre parmi les pays méridionaux..., – cette politique dite de *« cohésion économique et sociale »* prend une importance accrue. M. Varfis coordonnera désormais le fonds régional, qui passe sous la responsabilité de M. Alois Pfeiffer, le second commissaire allemand, toujours chargé par ailleurs des affaires économiques, le fonds social qui dépend de M. Marin, le fonds de modernisation agricole qui dépend du vice-président néerlandais, M. Frans Andriessen, le très puissant patron de l'Europe verte, et les fameux PIM (programmes intégrés méditerranéens).

M. Delors avait fait connaître son intention d'abandonner le portefeuille des affaires monétaires. Ses collègues l'ont incité à le conserver. Est-ce parce que les éventuels candidats n'ont pas été sûrs d'obtenir une totale autonomie d'action dans une commission présidée par l'ancien ministre français des finances ?

Deux priorités

« La tâche de la commission, souligne M. Delors, *consiste maintenant à faire fructifier l'esprit du Luxembourg, à faire vivre l'accord intervenu en décembre entre les chefs d'État et de gouvernement. »* Il en résulte deux priorités : lancer le programme devant conduire à l'établissement d'ici 1992 d'un grand marché ; donner une impulsion à la coopération technologique et industrielle entre les entreprises des Douze. Cette coopération peut-elle s'organiser, au moins en partie, sous les auspices de la Communauté ? *« C'est là un défi intellectuel,* répond M. Delors. *Il faut que la Commission dans ses propositions à venir choisisse un terrain de coopération, un mode de financement qui soient convaincants à la fois pour nos entreprises et pour nos gouvernements. »*

L'affaire de la reprise de Westland, le fabricant britannique d'hélicoptères (par un consortium européen ou bien par l'américain Sikorsky), ainsi que le projet d'accord entre la CGE et ATT témoignent que le temps presse. *« Ce sont deux exemples qui illustrent la mondialisation de l'économie, deux exemples aussi où la carte européenne peut encore être jouée,* observe M. Delors. *Pour Westland, c'est évident. »*

« S'agissant de l'accord entre la CGE et ATT, il est clair que, si la France offre 16 % de son marché des centraux téléphoniques au constructeur américain, cela rendra plus difficile l'ouverture des marchés publics à l'intérieur de la Communauté dans un secteur qui pour nous est stratégique, celui des centraux du futur et des réseaux à large bande. Cet accord, s'il était conclu, constituerait un obstacle de taille à la réalisation de la coopération européenne ».

PHILIPPE LEMAITRE.

LA LIQUIDATION D'UN INDÉPENDANT PÉTROLIER

Le résultat d'une concurrence effrénée et de la dévalorisation des stocks

La Société d'achat et de vente de produits pétroliers (SAVPP), cent trente salariés, premier distributeur indépendant français de carburants avec 2 % du marché national, a déposé son bilan le 31 décembre. Elle a été mise immédiatement en liquidation, vu l'importance du passif. C'est la première défaillance *sérieuse d'entreprise dans* ce secteur depuis cinq ans. Elle est significative des difficultés croissantes de la cinquantaine d'« indépendants pétroliers » français pénalisés depuis un an non seulement par la concurrence exacerbée sur les prix de vente des carburants, mais aussi par la baisse des prix des produits, qui dévalue leurs stocks et déséquilibre leurs bilans.

Les problèmes rencontrés par la SAVPP étaient particulièrement aigus, car elle s'était lancée à grande échelle dans la fourniture des grandes surfaces et des *discounters*, notamment Michel Leclerc (frère d'Edouard), en pratiquant des prix anormalement bas. Mais plusieurs autres sociétés, confrontées à un marché de plus en plus ardu, ont dû se vendre. *La SAVPP est, en réalité,* le cinquième adhérent perdu depuis six mois par l'AFIP (Association française des indépendants pétroliers). Ainsi, les sociétés Nord essence (Lille), Girard (Lyon), Vallach (Mulhouse) et Christol (Niort) sont-elles passées successivement sous le contrôle de raffineurs (respectivement Total, Agip, Mobil et Shell). Des cinquante-six « indépendants » français, c'est à peine s'il reste aujourd'hui une petite dizaine de sociétés importantes n'ayant aucun lien financier avec les compagnies.

« Le métier change et devient très difficile », explique-t-on à l'AFIP. Pendant des années, la hausse constante des prix avait apporté aux sociétés du secteur un matelas de sécurité, leur donnant quoi qu'il arrive l'assurance de réaliser de confortables plus-values sur stocks. Cette sécurité a, pour la première fois depuis plus de quinze ans, disparu cette année : les prix des produits pétroliers ont diminué en valeur absolue d'environ 15 % en 1985, du fait de la faiblesse du marché mondial, de la baisse du dollar et de la concurrence interne.

La libération totale des prix des carburants en France le 1er février 1985 a, en effet, avivé la guerre des prix que se livrent compagnies et grandes surfaces pour conquérir de nouvelles parts de marché. Les indépendants, coincés entre leurs fournisseurs (les compagnies) et leurs clients (consommateurs ou grandes surfaces), ont été les premiers à en faire les frais.

La libération récente des importations, jusqu'ici limitées par la loi à 20 % de leurs ventes, devrait certes donner aux distributeurs indépendants une marge de manœuvre supplémentaire, en élargissant leur pouvoir de négociation vis-à-vis des compagnies. Elle ne résoudra pas tous les problèmes car ces sociétés, pour la plupart de taille moyenne, n'ont pas les moyens logistiques nécessaires pour s'approvisionner très largement à l'étranger. De fait il est à craindre que cette libération ne profite encore à certaines compagnies, qui profiteront de la liberté donnée aux indépendants qu'elles contrôlent pour importer les produits qu'elles ne veulent plus raffiner en France et casser un peu plus les prix.

V. M.

● **OPEP : réunion le 3 février d'une commission spéciale.** – Une commission spéciale de l'OPEP, dirigée par le ministre vénézuélien du pétrole, M. Arturo Hernandez Grisanti, se réunira le 3 février à Vienne. Formée, le 9 décembre, lors de la conférence ordinaire de l'Organisation, cette commission doit étudier les moyens pour l'OPEP de défendre sa part de marché. Indonésie, Koweït, Emirats arabes unis et Irak participent avec le Venezuela à cette commission.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS Semaine du 30 décembre au 3 janvier

Un démarrage foudroyant

« *LA Bourse de Paris n'a pas encore épuisé ses réserves de hausse. »* Ainsi s'exprimait, fin décembre, M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, dans un entretien accordé à la *Cote Desfossés,* quotidien économique et financier bien connu de la place. Le patron du palais Brongniart ne croyait pas si bien dire. Si, après la course assez folle menée en 1985, le marché a relâché son effort pour les deux dernières séances, s'offrant au passage le luxe de batifoler un brin à la Saint-Sylvestre, il n'a, en revanche, pas attendu une seule minute pour se remettre en jambes. L'expression est encore trop faible. Son démarrage pour 1986 a été aussi brutal qu'inattendu, foudroyant pour tout dire, et durant la semaine du 30 décembre au 3 janvier, les cours ont en moyenne progressé de 5 %, dont près de 4 % les deux derniers jours, premiers de l'an nouveau. Un joli score pour quatre séances. Mais reprenons le film des événements. Lundi, des ventes bénéficiaires freinèrent les derniers élans qui avaient porté la Bourse à 45 % au-dessus de ses niveaux du 28 décembre 1984. Néanmoins, soutenue par les achats des « monoristes » de la dernière minute, celle-ci n'en continua pas moins de monter (+ 0,87 % après un départ à + 1,44 %). Le même phénomène se reproduisit mardi (+ 0,11 %). Ce jour-là, après avoir expédié leur travail – l'activité fut un peu plus calme avec la fermeture des banques à midi, – les commis se livrèrent aux festivités habituelles et, pour enterrer dignement l'année, ils déployèrent les fastes du carnaval : masques grotesques, chapeaux pointus, casquettes de marin, trompettes, serpentins, confettis, boules puantes : rien ne manquait au spectacle, n'étaient les pétards interdits depuis plusieurs années.

Mais pour donner plus d'éclat encore à la manifestation, les boursiers se produisirent devant les caméras de la télévision. Jean Leberre, d'Antenne 2, fut la victime désignée de leurs facéties. Il eut, lui, le ticket choc. Pauvre Jean ! Transformé en momie vivante avec les serpentins, croulant sous les confettis, il eut les plus grandes peines du monde à commenter la séance. Obligé de hurler dans le brouhaha, le malheureux journaliste, dont on n'apercevait plus que le bout du micro, en oublia son texte et, à peu près incapable de le lire, improvisa. Mais tout est bien qui finit bien. Il s'en sortit avec brio. Ce fut une belle journée.

Une année finie, l'autre commençait. Deux jours restant à courir pour boucler la semaine, certains pensèrent que la trêve des confiseurs jouerait les prolongations jusqu'au 6 janvier. Mais, sans attendre, la Bourse décida de tirer les Rois immédiatement. Dès jeudi, l'infernale ascension reprenait avec CSF en danseuse étoile. Une première fois, la cotation de l'action fut réservée. La hausse fatidique des 7 % avait été atteinte. Un deuxième essai échoua à 900 francs (contre 805 francs le 31 décembre). Enfin, une minute avant le tintement de la cloche annonçant la fin de séance, un important agent de change consentit à céder du « *papier* » et un cours de 887 francs fut inscrit (+ 10,2 %). Ouf ! Il paraît que, même à ce prix-là, ce n'est pas cher.

Une kyrielle de belles valeurs s'étant dans l'intervalle lancées dans un joli ballet, l'indicateur instantané s'adjugeait en finale un gain de 1,65 %. *« C'est de la folie ! »*, disait-on autour de la corbeille. La veille du week-end allait-elle être plus calme ? C'est tout le contraire qui se produisit. *Dans la matinée, les ordres d'achat avaient déjà* commencé à affluer. Dès l'ouverture, ce fut du sport. Sur la pression de la demande, Schneider, fut réservé, puis L'Oréal, Ciments français aussi, Midi entra en transe, Carrefour se déchaîna. Les *hausses de 3 % à 4 % furent légion.* Plusieurs dépassèrent 7 % et même 8 %. *« De l'hystérie, monsieur, je vous le dis »*, lançait un fondé de pouvoir en regardant, ahuri mais heureux, Carrefour grimper comme un fou à 3 380 F. *« Ça n'est pas possible. Quand je pense,* ajoutait-il, *aux conseils d'allégements à 2 440 F. » « J'ai soixante-cinq ans de métier et je n'ai jamais vu cela »*, renchérissait un vieux professionnel toujours en activité. Bref, cette neuvième séance de hausse se ponctua par une avance des cours supérieure à 2 %.

Phénomène boule de neige ? La hausse appelle la hausse, c'est bien connu. Mais, en l'occurrence, l'abondance des liquidités fait la différence. Les capitaux affluent de partout, beaucoup de l'étranger, de France aussi. Si l'on en croit les évaluations faites, la manne nationale n'est pas, elle, près de se tarir. 50 milliards de francs vont tomber en janvier avec les coupons d'emprunts les plus divers et les versements des titres indemnitaires. Combien de l'étranger ? Beaucoup, assurent les banquiers. Mais chut ! Top secret. Paris va-t-il devenir Macao ? D'après un récent sondage, deux investisseurs sur trois sont haussiers. Tout ne porte-t-il pas à l'optimisme ? Le dynamisme de l'économie allemande devrait déteindre sur la France, où la situation s'améliore. Si l'on en croit l'INSEE, les chefs d'entreprise sont beaucoup *plus confiants pour l'avenir qu'il y a* encore quelques semaines. Pour peu que, aux Etats-Unis, les prévisions de croissance très encourageantes faites pour 1986 par le département du commerce se vérifient, l'effet d'entraînement sur l'Europe n'en sera que plus marqué.

La nouvelle année donnera-t-elle l'occasion à la Bourse de Paris de s'éclater à nouveau ? Difficile de se prononcer, et encore une *fois* M. Xavier Dupont *s'est refusé de jouer au petit jeu des* pronostics, se bornant à dire que « *de bonnes raisons* » existent de penser que *« sur une toile de désinflation »*, toutes les Bourses européennes, de Stockholm à Madrid, vont continuer de monter sur leur lancée de 1985. Au-delà des événements imprévisibles, tout dépendra de l'appoint des capitaux étrangers. Pour 1985, le syndic chiffre à 20 % leur poids dans le volume total des achats, avec la création de lignes atteignant 5 millions de dollars en moyenne. Si les évaluations faites pour *1986 (80 milliards de dollars à investir sur toutes* les places européennes) sont bonnes, Paris est assuré de couler des jours heureux.

Pour la première séance, en observant la baisse des marchés allemands, le responsable boursier d'un grand établissement de la place ne disait-il pas : *« C'est un signe prophétique. L'année sera meilleure pour Paris que pour Francfort » ?*

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : 1986 sera l'an I des grandes réformes. A cet égard, sans donner de dates précises, M. Xavier Dupont a néanmoins indiqué que les premières transactions sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers) interviendraient d'ici aux élections législatives et, qu'en même temps, s'ouvrirait « *une petite Bourse* », dont la séance se tiendrait de 9 h 30 à 11 heures, au cours de laquelle une cinquantaine de valeurs françaises du RM (règlement mensuel) seront cotées. Cette séance sera ouverte à la clientèle des particuliers, afin d'éviter qu'elle ne soit que l'officialisation du marché actuel des blocs.

En juillet, une version réduite du marché continu sera mise en place avec une quarantaine de valeurs. La séance commencera à 9 heures ou 10 heures et se terminera à 16 heures ou 17 heures. Les cotations seront complètement informatisées. Le syndic estime, enfin, que, vers la même époque, auront lieu les premières transactions sur les options négociables.

A tous égards, 1986 s'annonce fructueux.

ANDRÉ DESSOT.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Or fin (kilo en barre) ...	80 400	79 400
— (kilo en lingot) ...	80 400	79 800
Pièce française (20 fr.) .	527	534
Pièce française (10 fr.) .	488	506
Pièce suisse (20 fr.) ...	515	521
Pièce latine (20 fr.)	478	481
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	480
Souverain	615	619
Souverain Elizabeth II ..	630	630
● Demi-souverain	400	400
Pièce de 20 dollars	3 340	3 370
— 10 dollars	2 000	1 960
● — 5 dollars	1 345	1 345
— 50 pesos	3 085	3 100
● — 20 marks	573	587
— 10 florins	507	506
● — 5 roubles ...	358	364

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
SAGEM	209 873	378 063 650
Midi (1)	33 216	154 719 949
Peugeot (1)	258 863	130 907 693
BSN (1)	55 032	125 445 372
Moët (1)	36 986	87 577 894
Michelin (1)	50 779	85 742 355
Bic	131 909	71 336 423
Lafarge (1)	80 120	63 102 133
Dumez (1)	50 659	56 326 732
L'Air liquide	85 560	55 083 714
Perrier (1)	107 817	53 652 966
Pernod (1)	63 900	53 586 084

(*) Du 26 décembre au 2 janvier.
(1) Séance du 3 janvier incluse.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 déc.	31 déc.	1er janv.	2 janv.	3 janv.
RM	1 181 684	661 167	–	612 526	924 398
Comptant					
R. et obl. .	4 199 348	3 277 870	–	2 885 443	3 996 742
Actions ..	405 941	188 300	–	140 438	178 748
Total	5 786 973	4 127 337	–	3 638 407	5 099 888
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	142	141,9	–	101,7 (1)	–
Étrangères	101,2	101,5	–	100,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance .	154,2	154,5	–	101,6 (1)	103,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	264,3	265,8	–	267,8	273,3

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	3 janv.	27 déc.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice ...	118,4	116	+ 2,1	117,9	99,7

(1) Base 100 : 31 décembre 1985.

CANADA : ANNÉE RECORD POUR TORONTO ET MONTRÉAL

Les Bourses de Toronto et de Montréal ont battu des records en 1985, tant sur le plan du volume des actions échangées que sur leur valeur. Le nombre d'actions échangées en 1985 à Toronto a atteint 3,29 milliards, soit une augmentation de 55 % par rapport à l'année précédente. Ces transactions représentaient 44,19 milliards de dollars canadiens, soit une hausse de 65,5 % par rapport à 1984. L'indice composite de la Bourse de Toronto a clôturé, le 31 décembre dernier, sur un record à la hausse à 2 900,60 points, en hausse de 500,27 points (20,84 %) par rapport au 31 décembre 1984. *Le nombre total d'actions* échangées en 1985 à la Bourse de Montréal s'est élevé à 643,3 millions, soit une hausse de 60,46 % par rapport à l'an passé. Les valeurs échangées ont représenté 10,55 milliards de dollars (canadiens), en hausse de 50,46 % par rapport à 1984. L'indice composite de Montréal a, quant à lui, progressé de 22,05 points entre le 31 décembre 1985, où il a clôturé à 141,89 points. – (*AFP.*)

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCREG	+ 49	Intertechnique .	– 6,8
Schneider	+ 29,4	Berger	– 6,1
Métaleurop ...	+ 20,7	BBV	– 5,6
Hachette	+ 17,2	Facom	– 4,7
CGIP	+ 16,2	Guyenne	– 4,5
Sigmaux	+ 15,3	Silic	– 4,5
CSF	+ 15,1	Télés de Luxem.	– 4,2
Carrefour	+ 15	Salomon	– 4,1
[illegible]	+ 14,4	SADE	– 3,5
[illegible]	+ 14,4	SOR Pas-de-C.	– 3,3

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une certaine mollesse

Le plus grand calme a repris à Wall Street au cours de cette semaine à cheval sur 1985 et sur 1986. Les dernières *séances de l'année ont été marquées par* un glissement des cours favorisé par des ventes de caractère fiscal (les moins-values sont déductibles). Le 2 janvier, quelques investisseurs se dégagèrent encore pour se faire des liquidités. A la veille du week-end, toutefois, revigoré par les prévisions optimistes du département du commerce sur la croissance pour 1986, le marché s'est redressé, avec l'espoir, toujours, d'une baisse des taux d'intérêt. Mais, d'une façon générale, l'activité est restée très faible. Indice des industrielles du 3 janvier : 1 549,19 (contre 1 543).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Alcoa	39 5/8	38 1/8
ATT	24 5/8	24 3/4
Boeing	50 1/8	53 1/4
Chase Man. Bank ..	70 5/8	73 1/8
Du Pont de Nemours	67 3/8	66 3/4
Eastman Kodak ...	50 1/8	51 1/8
Exxon	53 7/8	55
Ford	57 1/4	57 1/8
General Electric ...	71 3/4	71 3/4
General Motors ...	72	71 5/8
Goodyear	30 5/8	30 7/8
IBM	155 5/8	154 3/8
ITT	38 1/8	38 1/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/4
Pfizer	50 3/4	50 3/8
Schlumberger	35 1/2	36 1/4
Texaco	31	31
UAL Inc.	49 1/2	48 3/4
Union Carbide	72 1/4	75 3/8
US Steel	25 1/2	26 1/2
Westinghouse	44 3/8	44 1/2
Xerox Corp	58 3/4	59 1/2

LONDRES

Euphorie en fin de semaine

Malgré la baisse des prix du pétrole de la mer du Nord et la forte diminution des réserves de change du pays, un vent d'optimisme a soufflé, en fin de semaine, au London Stock Exchange. Le terrain perdu en fin d'année a été regagné, et même largement au-delà, et d'un vendredi à l'autre l'indice des industrielles a monté de 2,3 %.

Les prévisions boursières optimistes pour 1986, les recommandations d'achats de divers agents de change, la multiplication des OPA, l'annonce, enfin, de commandes militaires pour un montant de 1 milliard de livres ont contribué à réchauffer l'atmosphère.

Indices « FT » du 3 janvier : industrielles, 1 149,6 (contre 1 123,3) ; mines d'or, 257,6 (contre 239,8) ; Fonds d'État, 82,51 (contre 83).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
Beecham	363	353
Bowater	305	308
Brit. Petroleum ...	548	558
Charter	198	196
Courtaulds	189	195
De Beers (*)	433	490
Free State Ged. (*)	17 5/8	19 1/8
Glaxo	15 1/2	15 37/64
Gt. Univ. Stores ...	958	950
Imp. Chemical	747	761
Shell	658	668
Unilever	13 1/2	14 3/32
Vickers	300	303
War Loan	35 1/4	35 1/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Record battu

Tous les records sont à nouveau tombés cette semaine à Francfort, où il n'y eut qu'une seule fausse note : la première séance de l'année fut placée sous le signe de la baisse. Mais cet accident, dû sans doute aux trop généreuses libations, ne laissa aucune trace. Vendredi, pour la première fois de l'histoire, l'indice de la Commerzbank franchissait la hausse des 2 000 points pour s'inscrire à 2 025,9 contre 1 937,1 (+ 4,7 %).

	Cours 27 déc.	Cours 3 janv.
AEG	235,50	270
BASF	269	284
Bayer	270	296,50
Commerzbank	345	366,50
Deutschebank	935	920
Hoechst	273	296
Karstadt	313	336
Mannesman	293	292,90
Siemens	750	760
Volkswagen	480	499,50

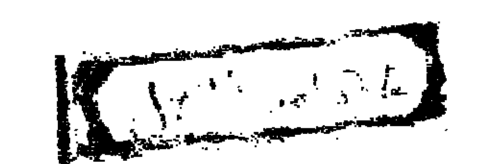
TOKYO

Hausse en début d'année

Clos pour les fêtes de fin d'année, Tokyo n'a rouvert ses portes que le samedi 4 janvier (une demi-séance seulement). La hausse a repris. L'intérêt s'est concentré sur les actions des entreprises intéressées aux métaux non ferreux, sur les pétrolières aussi, les chimiques et la navigation.

L'indice Nikkeï s'est élevé à un niveau record (13 136,87, contre 13 113,32). Indice général : 1 049,13, contre 1 049,40.





Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Lyon s'internationalise

Il semble que 1986 s'ouvre sous des auspices français. La Société lyonnaise de banque, d'une part, et la SNCF, d'autre part, sont pour l'instant les vedettes présentes et à venir de l'euromarché, avec des opérations dont, le moins qu'on puisse dire, est qu'elles ne manquent pas d'imagination.

La Société lyonnaise de banque (SLB) va être le premier emprunteur français à solliciter l'euromarché en 1986. Au travers d'un RUF *(revolving underwriting facility)*, elle va, dès ce lundi 6 janvier et sous l'égide de Merrill Lynch, demander à un syndicat bancaire international de lui garantir pendant cinq ans des lignes de crédit totalisant 50 millions de dollars ou l'équivalent en ECU. En s'appuyant sur ces lignes, la SLB entend, par la suite, émettre en dollars ou en ECU des certificats de dépôt à un, trois ou six mois. Les eurobanques garantissant les lignes de crédit recevront une commission annuelle de 0,10%. Les certificats de dépôt seront émis à partir d'une marge qui sera déterminée d'un commun accord entre l'émetteur et les banques impliquées dans la transaction, mais qui ne pourra en aucun cas dépasser 0,10% au-dessus du Libor. Cette technique, connue en anglais sous le nom de *issue set margin*, permet à l'emprunteur de participer en permanence à l'élaboration du taux d'intérêt mensuel, trimestriel ou semestriel de ses certificats de dépôt.

Ce RUF d'apparence classique comporte néanmoins une importante nouveauté. *Les banques garantes des lignes de crédit pourront, tous les six mois, choisir de voir leur fonction récompensée soit par la commission de 0,10%, soit par l'attribution des lignes réciproques libellées en francs français domestiques d'un montant minimal équivalant à 1 million de dollars.* Cette possibilité est destinée à attirer dans la transaction les banques internationales ayant des filiales en France.

C'est là *la première opération internationale* de la Société lyonnaise de banque. Celle-ci, dont le capital social est détenu à hauteur de 57% par le groupe CIC, bénéficie de deux atouts majeurs : d'une part, elle est la première banque régionale française ; d'autre part, elle est peut-être l'établissement bancaire le mieux géré de France. Ces deux points expliquent le fait que la SLB est considérée comme l'un des meilleurs candidats à la dénationalisation, encore que l'arracher au groupe CIC reviendrait à priver ce dernier d'une de ses meilleures cartes.

Longtemps gérée par cette fraction de la bourgeoisie lyonnaise dont la main gauche est tendue vers la basilique de Fourvière, tandis que la droite s'accroche à son portefeuille, la Société lyonnaise de banque n'a *pas souffert de sa nationalisation en* 1981. Sous la houlette d'un ancien haut *fonctionnaire de la Banque* mondiale, le très dynamique Jean *Carrière, PDG de la SLB depuis* 1981, elle est devenue la dixième banque française *en matière de* dépôts, et la quinzième par la taille du bilan, qui, au 31 décembre 1985, s'est avéré supérieur à 40 milliards de francs (5,3 milliards de dollars). *Banque commerciale*, elle n'en a pas moins réussi à développer des activités de banque d'investissement.

Au cours des trois dernières années, elle a introduit douze sociétés nouvelles sur le second marché des Bourses de Paris et de Lyon, réalisant ainsi à elle seule 10 % des introductions *faites* par l'ensemble des banques françaises. Son expansion reflète incontestablement le développement de l'ancienne *capitale des Gaules et de la région* Rhône-Alpes. Après avoir été, dans *la foulée des banquiers lombards*, la capitale financière de ce qu'était la France au *seizième siècle*, Lyon s'internationalise à nouveau avec cette première.

Premiers en refinancements : les Français

L'épanouissement et le déploiement en 1985 de nouveaux *instruments qui, tels les RUF* et l'europapier commercial, ont permis aux *emprunteurs internationaux de tout* à la fois diversifier leurs ressources et d'obtenir des capitaux à des coûts moins onéreux, ont entraîné le réaménagement de nombreuses transactions antérieures. C'est ainsi que, dans le seul secteur libellé en dollars des Etats-Unis, le montant d'euro-émissions à taux variable remboursées par anticipation l'an dernier, prélude à des refinancements plus avantageux, a atteint le chiffre record de 11,2 milliards de dollars. Dans ce domaine, les débiteurs français se sont adjugé la palme d'or. Ils ont remboursé par anticipation 2,63 milliards de dollars *d'euro-obligations à taux flottant*, soit 23,5 % du total. Les principaux remboursements par avance ont été réalisés par la CNT (625 millions de *dollars*), *la BFCE (525)*, *le Crédit* foncier (500), la BNP (300), la SNCF (150), la Société générale (125), le Crédit du Nord (50) et le Crédit lyonnais (30).

La SNCF pourrait sous peu être à l'avant-garde de la recherche du refinancement le plus ingénieux. Sous la garantie de la République française, elle devrait prochainement venir solliciter l'euromarché afin de mobiliser de 400 millions à 600 millions de dollars destinés à cautionner l'émission ultérieure de papier à court terme. Le mandat n'a pas encore été décerné. Aussi les eurobanques se livrent-elles à une concurrence acharnée afin de décrocher la timbale. Dans ce combat, où l'imagination fait prime parce que la SNCF recherche des capitaux dotés de l'échéance la plus longue possible et du coût le plus bas, certains banquiers ont pensé à réactiver, en le polissant davantage, le concept de *l'euro-obligation à taux variable* à libération partielle. Cette technique, *introduite par la BNP en juin dernier*, n'a, depuis, jamais été utilisée. Elle consiste, en n'exigeant le règlement immédiat que d'une faible partie seulement d'un emprunt euro-obligataire, à utiliser le solde non libéré comme ligne de crédit standby permettant d'épauler l'émission ultérieure de papier à court terme. Cela revient à transformer une ligne de crédit bancaire en titre mobilier négociable. Par ce biais, la BNP, qui, à l'époque, avait lancé un euro-emprunt à taux variable de 600 millions de dollars sur dix *ans, avait obtenu 100 millions* d'argent frais et conservée 500 *millions de dollars*, qui, *depuis, servent* de collatéral à des émissions de *papier à courte échéance*. Ce concept extrêmement intelligent *parce que moins onéreux qu'un crédit standby*, tout en mobilisant des fonds à plus long terme, n'a pas été réutilisé parce que la première mouture était un peu trop lourde. Non seulement l'emprunteur avait-il dû émettre des titres nominatifs, choix toujours déplaisant pour le marché international des capitaux, où la discrétion est la règle, mais il avait, en outre, été contraint d'établir une liste de porteurs autorisés à traiter dans le cadre de montants maximaux. La formule a maintenant été peaufinée afin de lui donner plus de souplesse. *Si la SNCF l'adopte sous ses nouveaux atours, le concept pourrait alors s'épanouir en 1986.*

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Coup d'arrêt à la baisse du dollar

Que s'est-il passé exactement le 22 septembre à New-York et quelles ont donc été les décisions prises à cette occasion par le « groupe des cinq » (les ministres des finances des Etats-Unis, du Japon, d'Allemagne fédérale, de France et de Grande-Bretagne) pour faire baisser le dollar ? Depuis cette réunion « historique », les cambistes s'interrogent chaque semaine, et chaque *semaine apporte quelques bribes de* réponse.

Dans un article publié par le quotidien allemand *Handelsblatt*, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, s'il se félicite des résultats de cette action concertée qui permet d'envisager un « *atterrissage en douceur* » de la monnaie américaine, n'en précise pas moins les limites. Il ne faut pas trop attendre, dit-il, d'un accord qui n'a prévu ni politique concertée des Cinq en matière de taux d'intérêt ni zones cibles pour les différentes devises. Et de conclure que la réunion du 22 septembre ne devrait pas être considérée comme un pas vers un retour à un système de changes fixes.

Moins théoricien, l'homologue japonais de M. Poehl, M. Satoshi Sumita, s'est contenté de déclarer, le 3 janvier, qu'il serait souhaitable de maintenir le dollar à au moins 200 yens jusqu'à la prochaine conférence des sept pays les plus industrialisés en mai 1986. Cette déclaration, pas plus innocente que celle qu'il avait faite le 25 novembre pour se dire « *satisfait* » de l'appréciation du yen – alors remonté à... 200 yens pour un dollar, – a eu le même effet. Aussitôt, le dollar, plus pâlichon encore au surlendemain du réveillon qu'aux derniers jours de l'année 1985 – il a été coté 7,47 F dans certaines transactions interbancaires le 2 janvier, à son plus bas niveau depuis trente et un mois, – est remonté à 7,5590 F à Paris, puis à 7,56 F à l'ouverture à New-York. Quant au yen, il est passé de 199 à 203 yens pour un dollar.

La forte baisse du 2 janvier, explicable par l'aggravation en novembre de 20 % du déficit commercial américain et par l'anticipation qui s'est ensuivie d'une réduction possible du taux d'escompte de la Réserve fédérale, a ainsi été stoppée.

Ce test à la baisse du dollar ayant échoué dans une semaine qui, par ailleurs, a été d'un grand calme, les opérateurs du marché risquent de se heurter en cas de test à la hausse aux interventions des banques centrales. « *Je ne suis d'ailleurs pas sûr*, affirme un cambiste de la place, *que la Banque du Japon ne soit pas intervenue le 3 janvier pour soutenir le dollar.* » Ainsi, on en serait bien arrivé à ce niveau du dollar – autour de 200 yens, de 7,50 à 7,55 F et de 2,45 à 2,50 DM – jugé « *satisfaisant* » par tous et qui refléterait bien les données économiques de base concernant les relations économiques dans les principaux pays. Si tel était le cas – mais le monde des cambistes est pavé d'incertitude, – les variations de devises pourraient être dans les prochains mois moins erratiques que par le passé. Nul ne s'en plaindrait.

Si le dollar a connu des mouvements inattendus, le système monétaire européen est resté d'un grand calme. Comme si, après avoir parié sur un ajustement dans le SME en cette période propice de fin d'année, les opérateurs devaient reporter leurs espoirs après la mi-mars 1986. La stabilisation du billet vert pourrait d'ailleurs aider à réduire les tensions spéculatives à l'intérieur du SME. Toujours est-il qu'à 3,0670 F le deutschemark a terminé la semaine légèrement au-dessus de son cours pivot, mais à un niveau moindre que la veille des fêtes *(3,0690 F le 20 décembre)*. Quant au franc belge, il reste la devise *malade de l'Europe*.

Ce début d'année a aussi été l'occasion pour de nombreuses monnaies de faire peau neuve. Depuis le 1er janvier, le shekel lourd israélien vaut 1 000 anciens shekels ; l'inti péruvien a remplacé le sol, mais il faut 1 000 sols pour obtenir un inti ; et la banque soviétique a légèrement modifié la parité du rouble. Quant à la Yougoslavie, elle a assoupli sa législation sur les changes pour permettre à ses ressortissants d'acheter à des fins bien précises des devises contre des dinars.

L'or, enfin, a commencé l'année comme il l'avait finie sur une note soutenue, l'once gagnant quelque 2 dollars dans la semaine pour coter 327,50 dollars à Londres le 3 janvier sur un marché jugé cependant incertain.

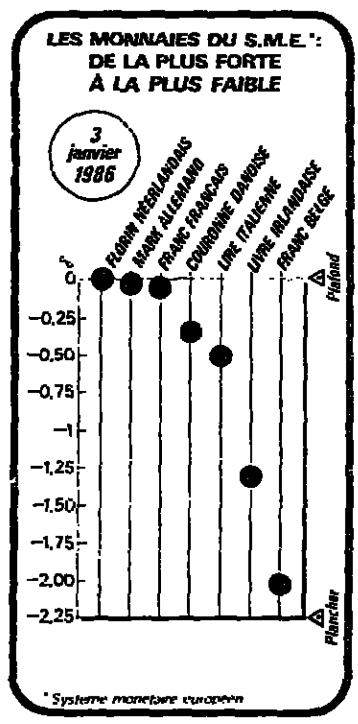
BRUNO DETHOMAS.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 30 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4420	–	13,2362	48,3676	40,6091	1,9834	36,0750	0,0595
	1,4325	–	13,1319	47,9156	40,2982	1,9704	35,7653	0,0591
Paris	10,8943	7,5550	–	365,49	306,80	15,0228	272,54	4,5010
	10,9084	7,6150	–	364,87	306,87	15,0049	272,35	4,5005
Zurich	2,9813	2,0675	27,3665	–	83,9593	4,1111	74,5851	1,2317
	2,9896	2,0870	27,4070	–	84,1023	4,1123	74,6423	1,2334
Francfort	3,5509	2,4625	32,5945	119,10	–	4,8965	88,8347	1,4670
	3,5547	2,4815	32,5870	118,90	–	4,8896	88,7517	1,4666
Bruxelles	72,5181	50,29	6,6565	24,3240	20,4223	–	18,1421	2,9961
	72,6993	50,75	6,6644	24,3172	20,4513	–	18,1509	2,9994
Amsterdam	3,9972	2,7720	36,6918	134,07	112,56	5,5128	–	1,6514
	4,0052	2,7960	36,7175	133,97	112,67	5,5093	–	1,6524
Milan	2420,40	1678,50	222,17	811,85	681,62	33,3764	605,51	–
	2423,79	1692	222,19	810,73	681,84	33,3399	605,15	–
Tokyo	291,28	202	26,7372	97,7025	82,0304	4,0167	72,8715	0,1203
	289,79	202,30	26,5660	96,9333	81,5232	3,9862	72,3533	0,1195

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 3 janvier, 3,7401 F contre 3,7642 F le vendredi 27 décembre.



* Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Des bons du Trésor « banalisés »

Exception faite du mouvement de détente observé les jours précédents sur les taux d'intérêt au Japon et de la perspective d'une réunion des « cinq » (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA et Japon) à la mi-janvier aux Etats-Unis, les premiers jours de janvier ont été calmes sur les grandes places financières. Il en allait de même à Paris où, en attendant la véritable réouverture du marché primaire (émission des emprunts), la principale attraction a été constituée par l'émission de bons du Trésor désormais ouverts à toutes catégories de souscripteurs, notamment les entreprises et les particuliers. *Jusqu'à présent*, seuls les établissements de crédit, les établissements *non bancaires* autorisés à intervenir sur le marché monétaire (les ENBAMM), les SICAV et les fonds communs de placement pouvaient acquérir des bons du Trésor en compte courant.

En lançant jeudi 2 janvier la première adjudication de ces bons du Trésor à présent « banalisés », la Banque de France a procédé à une vente aux enchères à des taux proches de ceux du marché monétaire pour un montant global de 4 milliards de francs en deux tranches identiques. La première, qui portait sur des bons à un mois à intérêt payable d'avance (IPA), a été servie à hauteur de 2 milliards de francs (face à des demandes totalisant 5,3 milliards) et au taux de 8 54/64%, soit un taux actuariel annuel de 9,29%.

La seconde tranche, sous forme d'effets à trois mois, a finalement porté sur 2,16 milliards de francs (face à 5,65 milliards de francs *de demandes*) servis au taux de 8 48/64%, soit un taux actuariel annuel de 9,25%. *De l'avis général*, cette opération a été menée dans de bonnes conditions.

Avec ce nouvel instrument de trésorerie mis à leur disposition, les entreprises voient s'élargir un peu plus une palette de placements qui comporte déjà en bonne place les billets de trésorerie, cette version *française du papier commercial tel qu'on le pratique* dans les pays anglo-saxons. Parmi les dernières opérations figure une émission de la SNCF à hauteur de 200 millions de francs, qui, d'après certaines sources se serait effectuée légèrement au-dessous de 9 %, contribuant ainsi à « casser les prix ».

Jouant habilement sur les notions de taux proposé, de prix d'offre ou de prix d'achat par souscription, les banques entretiennent un savant « flou artistique », semble-t-il, sur les conditions qu'elles pratiquent. De plus, on sent naître une vive concur*rence entre établissements* à propos de la fameuse « ligne de *substitution* » qui doit permettre d'assurer, éventuellement, la *liquidité du marché*. *Toujours est*-il que la pompe est encore amorcée et que l'on devrait atteindre sans problème les quelque 10 milliards de francs d'encours avancés pour ces billets de trésorerie. Un chiffre nettement inférieur aux 35 à 36 milliards de francs d'émissions brutes de certificats de dépôt réalisées en 1985, ce qui représente, le « papier » étant à six mois, un encours de 20 à 22 milliards de francs, tout à fait conforme aux prévisions de la Rue de Rivoli, qui avançait initialement le chiffre de 20 milliards.

Quittant ce marché monétaire, désormais ouvert à toutes catégories d'agents économiques et où l'on pratiquait en fin de semaine un taux de 9 % pour les effets privés, on remarquait sur le marché obligataire un certain manque d'empressement en ce début d'année. Celui-ci était perceptible sur l'emprunt de 5 milliards de francs lancé par le Crédit foncier de France sur une durée de quinze ans, avec un taux nominal *de 10,30 % et à paiement* échelonné. L'emprunt de 4 milliards de francs lancé par la Caisse française de développement industriel, *filiale* du Crédit national, en deux tranches identiques, a été un peu mieux accueilli par le marché dans sa phase de préplacement en attendant la publication de ses modalités au *BALO* du 6 janvier prochain, comme pour la première émission du CFF.

Il est vrai que l'on commence à parler d'un prochain emprunt d'Etat que d'aucuns pronostiquent « *d'un gros montant et assorti de gadgets* ». Dans l'intervalle, un léger recul des taux de rendement était perceptible sur le marché secondaire, là où se négocient les emprunts émis. Selon les taux de rendement moyens des emprunts obligataires français établis par Paribas, les emprunts d'Etat à plus de sept ans ressortaient à 10,30 % et ceux d'une durée inférieure à 10,24 %. De leur côté, les émissions du secteur public s'établissaient à 10,07 % en taux net et 11,42 % en brut, tandis que les emprunts du secteur industriel affichaient un taux net de 10,56 % et brut de 11,90 %. Payable le 16 janvier prochain, le montant du coupon de l'emprunt 7 % 1973, calculé à partir des cours du lingot, ressort à 538,59 F pour l'année 1985 contre 663,31 F l'année précédente.

SERGE MARTI.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous indiquions dans le bilan économique 1985 (*le Monde* du 24 décembre 1985), dans l'article consacré aux matières premières, les cours du caoutchouc n'ont pas baissé de 72 % durant la période sous revue, mais de 7 % environ, sur la base des cours en cents par kilo établis à Kuala-Lumpur. « *Le cours moyen, en francs français, du caoutchouc naturel accusait une baisse par rapport au mois de janvier 1985 de 15 % en septembre 1985 et de 19 % en octobre 1985. Encore conviendrait-il de rappeler que le cours de janvier 1985 était en hausse de 26 % par rapport au cours moyen de l'année 1980* », tient à préciser le Syndicat national du caoutchouc, des plastiques et des industries, qui s'y rattachent. Par ailleurs, « *au mois de septembre 1985, les cours moyens exprimés en francs français du caoutchouc naturel importé par la France se situaient à plus de 5 % au-dessus de leur niveau moyen de l'année 1980* », ajoute cet organisme.

Les matières premières

Nouvelle hausse du café

Le café a encore monopolisé la plus grande partie des transactions sur les différents marchés, où les affaires ont encore souffert de la trêve de fin d'année. Denrée vedette, le café a commencé l'année sur les chapeaux de roue. Depuis le 30 décembre 1984, les cours ont pratiquement doublé sur le marché de New-York (cotation en dollars), où se traitent les variétés arabicas originaires d'Amérique latine. En revanche, la hausse a dépassé 25 % à Londres et seulement 15 % à Paris (cafés robustas d'Afrique).

MÉTAUX. – *Toujours paralysé, le marché de l'étain à Londres vit dans l'espoir d'une prochaine reprise des transactions. Les dernières effectuées sur cette place remontent au 24 octobre 1985, séance d'ailleurs écourtée, caractérisée par une chute brutale de 300 livres par tonne des cours en un très court laps de temps. Un projet de règlement de la crise de l'étain vient de voir le jour sous forme de la constitution envisagée d'une société chargée de racheter les quantités de métal retirées du marché évaluées à 85 000 tonnes, et détenues par le directeur du stock régulateur du Conseil international de l'étain. Ces réserves seront ensuite écoulées progressivement sur le marché par petites quantités, dans un délai de trois ans. Banques et négociants seront actionnaires de cette nouvelle société au capital de 270 millions de francs. Le gouvernement britannique, intéressé au premier chef à la réouverture du marché de Londres, apporterait – c'est la moindre des choses – son soutien à ce plan de sauvetage. La situation statistique de ce métal est loin d'être favorable. Pour équilibrer l'offre et la demande mondiales de métal, il faudrait réduire la production de 15 % selon les évaluations de nombreux négociants.*

Nouvel effritement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les perspectives offertes à ce métal sont peu prometteuses. Les négociants britanniques estiment que son prix moyen en 1986 sera inférieur de 80 livres par tonne à celui de 1985. Le seul métal qui trouve grâce à leurs yeux est l'aluminium, dont le prix moyen devrait se revaloriser de 2 % en 1986... Bien piètre performance toutefois ! Quant au nickel et au zinc, il est prévu une baisse moyenne de 20 % et de 15 % pour le plomb.

DENRÉES. – *Encore en vedette, le café vient d'atteindre de nouveaux sommets sur les différents marchés. Ce sont désormais ses niveaux les plus hauts depuis huit ans et demi. La sécheresse persistante – les gelées traditionnelles ne font plus recette auprès de la spéculation depuis quelques années – semble avoir affecté plus sérieusement qu'on ne le pensait les plantations.*

CÉRÉALES. – *Les cours du blé ont fléchi sur le marché aux grains de Chicago en dépit de la baisse de la production chinoise de céréales.*

Reprise des cours du soja. La sécheresse a aussi sévi au Brésil dans les plantations de soja. Conséquence : la récolte brésilienne enregistrera une baisse d'au moins 15 % selon les dernières estimations.

LES COURS DU 2 JANVIER 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 958,60 (973,50) ; à trois mois, 982,50 (995,50) ; étain comptant (8 458) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 263,4 (265) ; zinc, 480,2 (485) ; aluminium, 765,70 (752) ; nickel, 2 840,50 (2 825) ; argent (en pence par once troy), 400,40 (402). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,70 (63,75) ; argent (en dollars par once), 5,75 (5,77) ; platine (en dollars par once), 341,30 (335,90). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 62,28 (61,67) ; mai, 62,32 (61,55). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 612 (620). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 46 (48,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 178,50 (180).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 307 (2 255) ; mai, 2 345 (2 299) ; sucre, mars, 5,55 (4,44) ; mai, 5,81 (5,44) ; café, mars, 258,56 (239,50) ; mai, 247,09 (239,65). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 148,40 (148) ; mai, 153 (152,80) ; café, janvier, 2 895 (2 695) ; mars, 2 930 (2 757) ; cacao, mars, 1 795 (1 778) ; mai, 1 807 (1 783). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 938 (1 944) ; mai, 1 950 (1 940) ; café, mars, 3 100 (2 800) ; mai, 3 040 (2 860) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 273 (1 287) ; mai, 1 300 (1 305). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 150 (148,80) ; mars, 152,10 (152,90). – **Londres** (en livres par tonne), février, 129,30 (129) ; avril, 131,30 (131,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 339,40 (344,50) ; mai, 315,60 (324,50) ; maïs, mars, 247,40 (249,25) ; mai, 251,60 (253).

INDICES. – Moody's, 947,50 (947,60) ; Reuter, 1 775,50 (1 788,40).

Le Monde

L'Europe divisée sur d'éventuelles sanctions économiques contre Tripoli

Riposte militaire ? Sanctions diplomatiques et économiques ? On s'interroge actuellement dans les principales capitales occidentales sur l'attitude à adopter envers la Libye, dont la responsabilité dans les attentats de Rome et de Vienne semble faire de moins en moins de doute.

● A WASHINGTON, la chaîne de télévision CBS vient de faire état d'un renforcement du dispositif naval américain, et on apprenait par ailleurs que le porte-avions de l'US Navy Coral Sea avait quitté, vendredi 3 janvier, le port de Naples *« pour une destination inconnue en Méditerranée »*. Selon le *Washington Post*, les conseillers du président Reagan étudieraient une série d'options préparées par le Pentagone, comprenant notamment le bombardement de cibles en Libye. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, s'était, mercredi, refusé à tout commentaire sur ce sujet, mais il avait insisté sur la nécessité d'une coopération avec d'autres pays pour l'adoption de sanctions économiques et diplomatiques contre le régime du colonel Kadhafi.

● A ROME, où le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attentat de l'aéroport a décidé de lancer un mandat d'arrêt international contre Abou Nidal, le gouvernement s'est déclaré *« fermement opposé à toute hypothèse de guerre ou d'action militaire de pays alliés dans la région de la Méditerranée »*. M. Craxi a en outre *« soutenu la nécessité d'adresser un avertissement »* au gouvernement de Tripoli, en déclarant que l'Italie *« serait contrainte de reconsidérer ses relations avec la Libye »* au cas où viendrait à être prouvée *« une implication concrète du gouvernement libyen dans des actions terroristes »*. On estime à Rome que les solides relations économiques entre l'Italie et la Libye ont de bonnes chances de survivre à la tempête politique suscitée par l'attentat de Fiumicino. L'Italie est le premier partenaire commercial de la Libye, dont elle importe le pétrole et le gaz en grande quantité.

● A BONN, le gouvernement ouest-allemand considère que des sanctions économiques *« ne constituent pas un moyen approprié »*. Le porte-parole du gouvernement, M. Norbert Schaefer, a par ailleurs déclaré que Bonn avait eu connaissance *« d'indices »* mettant en cause *« un pays tiers »* dans les attentats de Rome et de Vienne, mais a précisé qu'il fallait attendre une confirmation de ces indices pour déterminer, avec les partenaires européens de la RFA, une atti lude commune.

Les gouvernements britannique, espagnol et français n'ont jusqu'à présent pas fait connaître de positions officielles sur d'éventuelles sanctions envers la Libye, mais les milieux bien informés faisaient remarquer que le gouvernement américain n'avait pour l'instant présenté aucune proposition précise de sanction économique.

● A TRIPOLI, l'agence de presse Jana signale que des manifestations se sont déroulées dans tout le pays *« en signe de protestation contre les provocations et les complots américano-sionistes »*. L'agence rapporte d'autre part, que des « congrès populaires de base » dans plusieurs provinces du pays ont décidé de se constituer en unités combattantes et en commandos-suicides pour faire face aux *« menaces impérialo-sionistes »*. L'agence signale enfin que le numéro deux du régime libyen, le commandant Abdessalam Ahmad Jaloud, a eu, jeudi 2 janvier, un entretien avec l'ambassadeur d'Union soviétique, dont la teneur *n'a toutefois pas été précisée*. — *(AFP.)*

En Nouvelle-Calédonie

L'Union calédonienne désavoue M. Uregeï artisan des relations entre le FLNKS et la Libye

De notre correspondant

Nouméa. — *« Les relations de Yann Céléné Uregeï avec la Libye n'engagent que lui »*. C'est en ces termes que l'Union calédonienne (UC), principale composante du FLNKS, a commenté, samedi 4 janvier, l'initiative du président du FULK (Front uni de libération kanake), un des plus virulents partis minoritaires de la coalition indépendantiste. Dans une interview accordée la veille à un journal australien, M. Uregeï, qui occupe le poste de « ministre des affaires étrangères » dans le « gouvernement provisoire » du FLNKS, annonçait qu'il se rendrait d'ici deux mois à Tripoli à la tête d'une délégation du mouvement indépendantiste pour participer à un *« sommet des mouvements de libération »* réuni par le colonel Kadhafi. *« Cela n'a rien d'extraordinaire*, estime M. Uregeï, *le FLNKS n'est qu'un membre parmi deux cents autres de cette réunion qui se tient tous les deux ans. Cela doit être notre première participation à cette rencontre. Pour celle de 1983 en Angola, l'invitation nous était parvenue trop tard »*.

Il n'empêche. Soucieuse d'apparaître comme une formation responsable et non violente, l'UC s'est pour la première fois désolidarisée ouvertement du leader du FULK : *« Cette fois Yann a dépassé les bornes »*, commentait, samedi, un responsable. Les termes du communiqué du parti de M. Jean-Marie Tjibaou sont clairs : *« L'Union calédonienne fait savoir qu'elle ne se sent nullement concernée par cette déclaration, la direction du FLNKS n'ayant à aucun moment été consultée sur cette question. En tant que groupe de pression du FLNKS, l'UC estime qu'une participation éventuelle de quelques responsables ou militants n'engagerait qu'eux-mêmes. (...) Nous nous refusons à cautionner le terrorisme international d'où qu'il vienne. »*

A l'évidence, M. Uregeï est donc isolé dans ses relations épisodiques avec la Libye, qui jusqu'à maintenant n'avaient provoqué que de discrètes critiques dans les rangs du FLNKS. A la fin de 1984, les dirigeants de l'Union calédonienne avaient accepté avec réticence l'envoi en Libye de « stagiaires », et l'ancien « ministre de la sécurité » du FLNKS, Eloi Machoro, abattu le 11 janvier par le GIGN, s'était lui aussi rendu à Tripoli, mais M. Tjibaou et ses proches considèrent aujourd'hui toutes relations avec le colonel Kadhafi *comme préjudiciable à l'image* modérée que veut se donner le mouvement indépendantiste.

M. Uregeï nous a indiqué, quant à lui, que les rapports des indépendantistes avec Tripoli s'effectuent jusqu'à présent par le truchement du Vanuatu Center Community, dont le siège se trouve à Port-Vila, la capitale de la République de Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides). Selon lui, cet organisme, qui regroupe les mouvements de libération des pays du Pacifique, est en relation avec Tripoli, et c'est par son intermédiaire qu'a été organisé le stage de novembre 1984.

Selon les autorités concernées, ces stages en Libye ne comporteraient pas d'entraînement terroriste intensif, mais seraient plutôt tournés vers la formation politique. Quoi qu'il en soit, ils avaient notablement dégradé l'image du FLNKS, même auprès des pays soutenant la cause de l'indépendance canaque, et les séparatistes de Nouvelle-Calédonie ont été vigoureusement critiqués dans certaines instances rassemblant les pays indépendants de la région comme le Forum du Pacifique. Les déclarations faites par M. Uregeï à la presse australienne ont d'ailleurs amené le gouvernement australien à mettre en garde la Libye contre toute exportation de la violence dans le Pacifique, et le ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a convoqué vendredi l'ambassadeur de Tripoli pour lui demander des explications. Cet avertissement s'adressait aussi, indirectement, au FLNKS. L'Union calédonienne l'a bien compris.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LES VŒUX A L'ÉLYSÉE

Si les passions s'emparent de la France on peut tout redouter

déclare M. François Mitterrand

Les cérémonies des vœux se sont succédé à l'Elysée, tout au long de la journée du vendredi 3 janvier. Après avoir recommandé au gouvernement d'aborder la campagne électorale avec *« bon pied, bon œil »* (*le Monde* du 3 janvier), M. Mitterrand a déjeuné avec les présidents du Conseil constitutionnel, de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social. Puis il a reçu successivement le Conseil constitutionnel, les corps constitués (Conseil d'État, Cour des comptes, magistrature...), les représentants des armées, le corps diplomatique. Lundi, il recevra les bureaux des Assemblées parlementaires, le maire de Paris, les autorités religieuses, les représentants des « forces vives de la nation » et la presse.

Au nom des corps constitués, M. Pierre Nicolaï, vice-président du Conseil d'Etat, a pris position contre les *« ultra-libéraux »* partisans du *« pas d'Etat »*, dont les thèses rejoignent curieusement, selon lui, un slogan de mai 1968, *« Il est interdit d'interdire »*. A deux mois et demi des élections législatives, M. Nicolaï souhaite que *« la sagesse, le discernement l'emportent sur le dogmatisme et la passion »*.

M. Mitterrand lui a répondu : *« Si ce sont les passions qui s'emparent de la France on peut tout redouter. Mais je ne redoute pas grand-chose. En vérité, la sagesse populaire et, je l'espère, aussi celle de ceux qui gouvernent doivent permettre de continuer à vivre la République comme il convient de la vivre quelles que soient les circonstances. »*

Evoquant l'approche de l'échéance législative, il a ajouté : *« Quoi qu'il en soit, des lois sont votées, des décrets sont pris, d'autres le seront, des instructions sont données au fil des ans et d'autres viendront. Il faut poursuivre la tâche sans faiblesse. La France continue, l'Etat aussi. »*

Répondant à M. Nicolaï à propos du débat sur le rôle de l'Etat, il a déclaré : *« Le « trop d'Etat » ? C'est vrai, on peut remarquer qu'il y a trop d'Etat, d'abord pour ceux qui réclament toujours plus d'interventions publiques tout en les condamnant lorsqu'elles ne les concernent pas directement. »* *« Je crois aux institutions (...)*, a ajouté le président de la République. *Ce sont elles qui garantissent, parce qu'elles ont force de contrat. Rien ne dure à l'état naturel. La liberté est mortelle. Seules les institutions, lorsqu'elles sont justes et équilibrées, permettent à la liberté de vivre et de durer. »*

En fin de journée, M. Mitterrand a répondu aux vœux du nonce apostolique devant le corps diplomatique. A propos des thèses développées par la France sur les relations avec les pays en voie de développement et les relations économiques internationales en général, ainsi que sur l'endettement, il a noté : *« Il me semble que tenir ce langage n'est plus prêcher dans le désert. Nous avons eu parfois l'impression d'être un peu solitaires. J'observe avec joie une évolution se produire. »*

Pas de listes communes à l'extrême gauche

Rien ne va plus entre LO et la LCR. Les deux sœurs ennemies de l'extrême gauche, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire, n'iront pas unies à la bataille électorale. Les négociations conduites depuis plusieurs mois entre les deux organisations trotskistes n'ont pas abouti, et seul le département du Maine-et-Loire devrait avoir une liste commune LO-LCR aux législatives.

La formation de Mme Arlette Laguiller a officialisé cette rupture dans la dernière livraison de l'hebdomadaire de son organisation en indiquant que *« Lutte ouvrière présentera aux élections législatives et régionales de mars prochain des listes de candidats »*. Donc, sans la LCR. Pour sa part, la formation de M. Alain Krivine se présentera au sein de « collectifs alternatifs » dans au moins deux départements (Orne et Tarn-et-Garonne) pour les législatives — des discussions sont en cours à Paris, dans le Rhône et les Hauts-de-Seine — et *« vraisemblablement »* dans les quatre départements bretons (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan), le Puy-de-Dôme, les Vosges et le Val-d'Oise pour les élections régionales.

C'est précisément sur cette « perspective alternative » que les pourparlers entre *LO* et *la LCR* ont achoppé, la formation de Mme Laguiller étant opposée, selon la LCR, à une forme de regroupement englobant d'autres formations d'extrême gauche ou baptisées « alternatives, autogestionnaires et écologistes ».

Parallèlement à la détérioration des relations entre les deux organisations trotskistes au niveau national, un mouvement de regroupement, encore très embryonnaire, paraît se dessiner sur le terrain local entre des militants « associatifs » et des adhérents « encartés » venant de diverses formations politiques. Afin de *« redonner une dynamique nationale »* à ces collectifs alternatifs, qui existent dans une trentaine de départements, un appel va être lancé, mardi 7 janvier, par un certain nombre de personnalités.

Intitulée *« Face à la droite et à ses extrêmes, une alternative à la politique de 1981 est possible »*, cette résolution porte les signatures de Pierre Bourdet, Pierre Vidal-Naquet ou Alain Lipietz, et celles de quatre responsables politiques : MM. Krivine (*LCR*), Jean-Claude Le Scornet (PSU), Jean-Pierre Lemaire (Fédération de la gauche alternative) et Pierre Bauby (secrétaire national du Parti pour une alternative communiste, le PAC, ex-PCML). Cette initiative ne vise pas tant l'échéance du 16 mars que le regroupement post-électoral informel et pluraliste des militants situés « à gauche de la gauche ».

O. B.

RAPPEL A PARIS DE M. DE NANTEUIL, AMBASSADEUR AUPRÈS DE LA CEE

Au cours du conseil des ministres du vendredi 3 janvier, il a été décidé de nommer conseiller diplomatique du gouvernement M. Luc de la Barre de Nanteuil, qui était ambassadeur permanent auprès de la CEE à Bruxelles depuis novembre 1984. Vu la brièveté du séjour de M. de Nanteuil à Bruxelles, on peut parler d'un rappel à Paris, d'autant plus que la fonction de conseiller diplomatique du gouvernement peut être dépourvue de toute substance.

Comment expliquer la disgrâce de M. de Nanteuil ? Certainement pas par un manque de compétence. L'homme est tout à fait respecté à Bruxelles. Ne fut-il pas déjà de 1977 à 1981 ambassadeur auprès de la CEE ? Sans qu'on puisse un instant le soupçonner de sympathies socialistes, M. de Nanteuil n'est, d'autre part, jamais sorti de la réserve qu'imposaient ses fonctions, même s'il est connu pour avoir un caractère assez difficile. On lui reprocherait d'avoir critiqué en privé certaines décisions gouvernementales, et on craindrait en haut lieu qu'il ne soit *pas entièrement « sûr »* dans une perspective de cohabitation agitée.

Il faut attendre, pour mesurer exactement la mesure qui le frappe, de connaître le nom de son successeur auprès de la CEE. Si c'est un fidèle de M. Mitterrand, on pourra en conclure que M. de Nanteuil a surtout été victime des précautions que prend le président de la République dans la perspective de la cohabitation en politique étrangère. L'amertume de M. de Nanteuil n'en sera pas moindre dans ce cas. N'avait-il pas dû une première fois en 1984 céder la place de représentant permanent au Conseil de sécurité des Nations unies à un ami du président, M. de Kemoularia ? Samedi matin, on affirmait de bonne source que le poste d'ambassadeur auprès de la CEE irait à un diplomate de carrière. Après le refus de M. Bernard Bochet, actuellement ambassadeur à Mexico, de succéder à M. de Nanteuil, le choix du gouvernement pourrait se porter sur M. François Scheer, ambassadeur à Alger depuis janvier 1984 et ancien directeur de cabinet de M. Claude Cheysson.

Le conseil des ministres a également décidé de nommer conseiller diplomatique du gouvernement M. Robert de Souza, qui a quitté en septembre dernier la direction de la représentation française auprès de l'office des Nations unies à Genève et qui est à un an de la retraite.

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1986 a été tiré à 459 982 exemplaires

A B C D E F G

Le ministère de la défense dément que la France ait favorisé l'achat de deux frégates par la Libye

Le ministère français de la défense a démenti, vendredi 3 janvier, les propos tenus le soir même par la chaîne de télévision TF 1, selon laquelle la France aurait servi d'intermédiaire pour permettre à la Libye d'acheter à l'Argentine deux frégates construites en Grande-Bretagne et armées de missiles français Exocet. Le ministère, qui à l'époque était encore sous la tutelle de M. Charles Hernu, aurait en effet, selon TF 1, envoyé à la demande de la société Alsthom-Atlantique une mission chargée d'étudier les modifications à apporter aux deux navires. C'est ce que conteste formellement le ministère dans le communiqué qu'il a rendu public vendredi. *« Contrairement aux affirmations présentées (...), aucune mission du ministère*, affirme-t-il, *n'a été envoyée en Argentine à la demande de la société Alsthom en vue d'adapter de nouveaux moteurs sur deux frégates d'origine britannique. »*

TF 1 a fait état de l'arrestation, le 3 octobre dernier, à l'aéroport de Marseille, d'un certain Youssef al Dibri, se disant proche du colonel Kadhafi, et fiché comme individu susceptible de participer à des trafics. Ce jour-là, les policiers auraient trouvé en sa possession une importante somme d'argent ainsi que des documents confidentiels dont l'un faisait mention du rôle de la France comme intermédiaire pour le financement en pétrole de cette affaire. Le tout devant être coordonné par la banque Paribas et l'argent déposé à Genève ou à Londres. En outre, ajoute TF 1, l'Argentine avait mandaté le baron Jean-Edouard Empain pour négocier avec la France et le groupe Alsthom.

La justice censure les images du Paris-Dakar

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Mlle Geneviève Angibault, a rendu, samedi 4 janvier, une ordonnance par laquelle elle interdit à Antenne 2 de diffuser les plans séquences des films du rallye Paris-Alger-Dakar, qui comporteraient des images représentant des véhicules ou des vêtements supportant des marques ou emblèmes de cigarettes ou de tabacs.

Le magistrat a ainsi fait droit à la demande présentée, vendredi 3 janvier, par la Ligue contre la fumée du tabac en public, en reprenant les arguments développés par le bâtonnier Mario Stasi, conseil de la Ligue. Mlle Angibault rappelle que les faits constituent une infraction à la loi Veil, et précise : *« Le droit pour le journaliste de rendre compte de tout événement de l'actualité ne l'autorise pas à faire échec à la loi. »*

Impôts mensualisés

ATTENTION A LA VIRGULE

Cinquante à cent mille des Parisiens qui avaient opté pour le prélèvement automatique mensuel de l'impôt sur le revenu ont reçu ces jours derniers un échéancier pour 1986 réduisant ce prélèvement à 10 % de son montant réel. L'ordinateur a simplement déplacé la virgule.

Dans un communiqué embarrassé le ministère de l'économie et des finances précise qu'*« une erreur matérielle »* est à l'origine de l'incident et que *« les contribuables concernés recevront dans les meilleurs délais un avis rectificatif et une lettre explicative »*.

Quand bien même ils n'auraient pas reçu cette rectification — et pas prévu sur leur compte bancaire la somme nécessaire, — *« le prélèvement qui sera effectué le 8 janvier 1986 correspondra au montant réellement dû, égal à dix fois le chiffre mentionné à tort sur l'avis d'échéance »*.

Tant pis pour les agios.

UNE MANIFESTATION CONTRE LES AGRESSIONS A VILLEURBANNE

La fureur des commerçants lyonnais

De notre correspondant régional

Lyon. — Trop, c'est trop. Les commerçants de l'agglomération lyonnaise ont manifesté en nombre dans la matinée du vendredi 3 janvier devant la boutique d'une boulangère de Villeurbanne, Mme Liaudet, assassinée sous les yeux de son mari, la nuit du réveillon. Depuis le début des fêtes, c'est la troisième victime d'agression qui a payé de sa vie un face-à-face avec des agresseurs. Le 14 décembre, un gérant de supérette lyonnais qui poursuivait des bandits avait été tué. Le 23, le même sort attendait une marchande de journaux, victime d'un jeune chômeur de dix-neuf ans — arrêté quarante-huit heures plus tard — qui l'avait suivie jusqu'à son domicile. Trois morts : une liste déjà insupportable pour toute une corporation, une liste à laquelle aurait pu s'ajouter, le 1er janvier, M. Liozon et son fils de deux ans, blessés grièvement par balles, victimes d'agresseurs repartis bredouilles d'une expédition à Sathonay.

La colère, la fureur, la haine même, étaient dans les esprits vendredi devant la boutique de Mme Liaudet, la boulangère. Le rassemblement « de deuil et de soutien » souhaité par les responsables des associations de commerçants a vite dégénéré en insultes, en invectives. Les cibles ? Le pouvoir « laxiste » et son ministre de la justice ; les « étrangers ; » le préfet de police du Rhône, à qui l'on reprochait avec véhémence d'avoir affirmé sur les antennes régionales que deux des victimes avaient résisté à leurs agresseurs.

La manifestation s'est d'ailleurs dirigée très rapidement vers l'hôtel de ville de Villeurbanne, où le maire, M. Charles Hernu, a dû faire face — dans la salle des mariages — à un groupe survolté réclamant le rétablissement de la peine de mort. *« Je vais en choquer certains, mais le jour où, dans une société comme la nôtre, nous en serons réduits à faire justice nous-mêmes, ce sera la fin de notre société. Regardez Beyrouth... »*, a affirmé le maire.

Interpellé à propos de la peine de mort, M. Hernu a répondu : *« Je ne suis pas de ceux qui, à deux mois des législatives, viendront vous dire : « Rétablissons la peine de mort », mais il faudrait que les condamnés fassent tout leur temps. »*

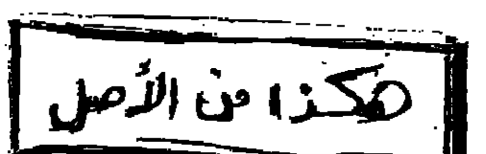
Auparavant, malgré les cris de haine, un représentant de la Fédération des unions du commerce indépendant et des artisans du Rhône, M. Joannès Galpern, s'était opposé aux propos maximalistes des partisans d'une justice expéditive ; il était largement minoritaire dans le groupe des manifestants, plus enclins à entendre le discours du boulanger : *« Que voulez-vous, ceux qui font ça ne risquent rien... Et, parfois, ce sont des étrangers* (la foule : *« A mort ! »*. *Et ils ont la télévision dans les cellules »*. M. Jean Cabut, président de la chambre des métiers du Rhône, et candidat sur la liste régionale de M. Raymond Barre, a repris ces formules à son compte. Un conseiller général, en rupture du CDS, M. Vincent Guittard, a lui aussi ajouté : *« Ceux qui ont tué ? Qu'on les exécute, ça fera de la place dans les prisons. »*

C. R.

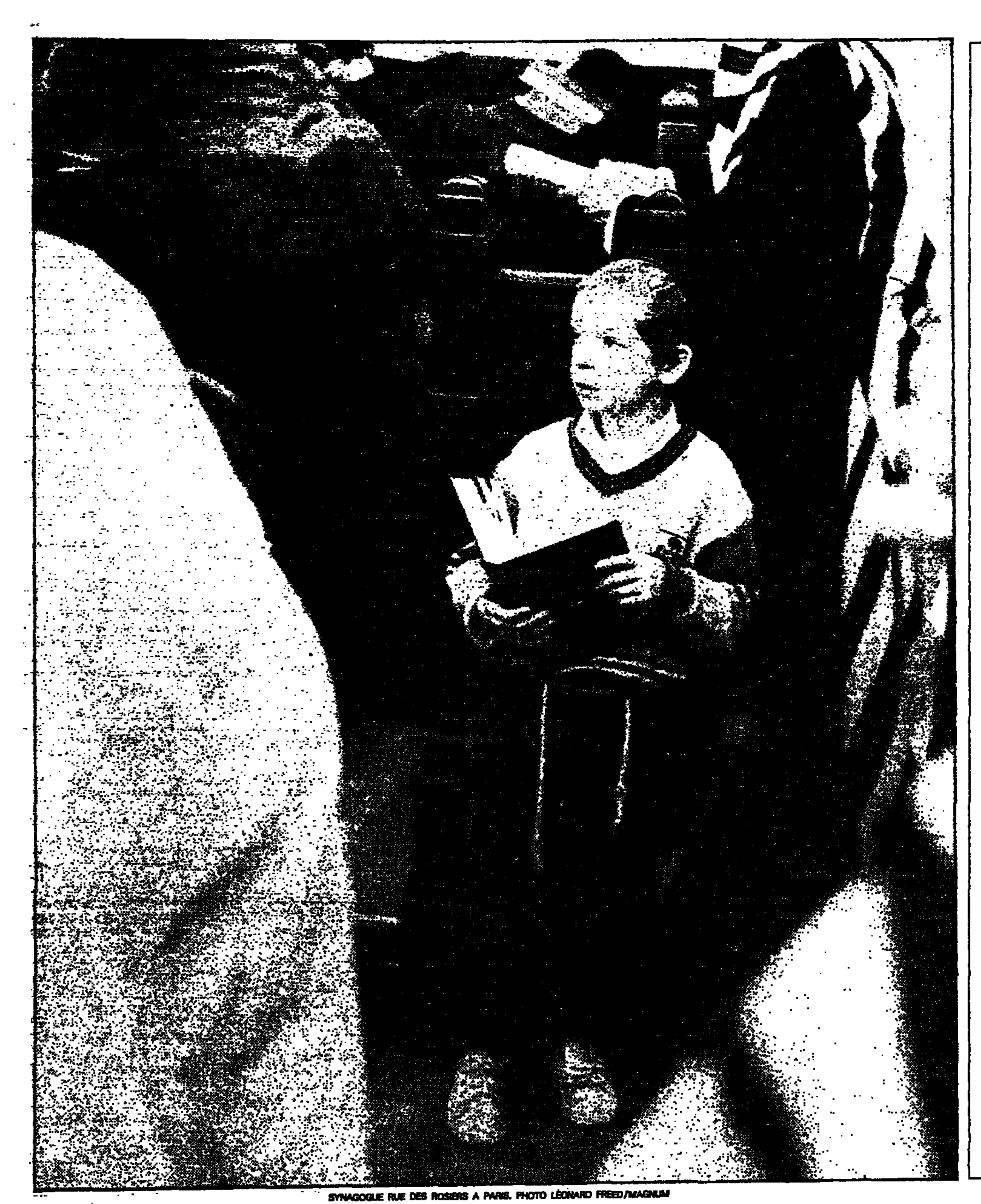
Mme Marie-France Garaud invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Marie-France Garand, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire *« Le grand jury RTL-le Monde »*, dimanche 5 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Garand, qui conduira à Paris une liste pour les élections législatives du 16 mars, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric du *« Monde »*, et de Jacques Truffaut et de Christian Menanteau de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



Le Monde
AUJOURD'HUI



SYNAGOGUE RUE DES ROSIERS A PARIS. PHOTO LÉONARD FREED/MAGNUM

JUIFS DE FRANCE

UNE QUIÉTUDE EN ALERTE

IL fait bon être juif en France. Un peu plus de quarante ans après le statut des juifs *édicté par Vichy* et la déportation de quatre-vingt mille juifs de France dans les camps de concentration nazis, et sans que ces temps de honte soient effacés de la mémoire commune, cinq cent trente-cinq mille juifs — selon l'évaluation de sociologues du CNRS — sont tranquillement français, cinq cent trente-cinq mille Français sont quiètement juifs. A cela près *qu'être juif* n'est pas facile, Abraham l'a, le premier, éprouvé, mais c'est une autre histoire.

Un siècle exactement après la publication par Edouard Drumont de la *France juive*, bréviaire de l'antisémitisme français, pieusement récité par Bernanos jusqu'aux limites de l'intolérable, rageusement déclamé par Céline jusqu'à la déchéance, le slogan se retourne en un souriant pied de nez.

La France est juive, oui, comme elle est bretonne, bourguignonne ou corse, catholique, protestante ou franc-maçonne, socialiste, *communiste,* gaulliste ou libérale, citadine ou rurale, bourgeoise ou prolétarienne. Personne (ou presque) ne s'en plaint, des lecteurs de Lévinas à ceux d'Albert Cohen, des fans de *Macias à ceux de Boujenah*, de ceux qu'a émus le souvenir des ouvriers résistants du groupe Manouchian à ceux que fait rêver la « bonne fortune » du baron Guy de Rothschild. C'est à la France arabe que l'homme du ressentiment impute, aujourd'hui, ses aigreurs d'estomac.

Dans la géographie du peuple de l'Alliance, la France est, comme autrefois la Pologne ou même l'Allemagne, et plus loin dans le temps, l'Espagne, une de ces terres marquées du signe de l'amour et de l'espoir, parfois cruellement déçus. C'est le pays de l'émancipation de 1791 ; celui de l'affaire Dreyfus, aussi, et de Vichy ; mais surtout, et malgré tout, celui de la liberté et des droits de l'homme, de la République fraternelle et tolérante, du bonheur, enfin. Ashkénazes d'Alsace et d'Europe de l'Est ou séfarades de la Méditerranée et du Maghreb, les juifs ont pour la France une vieille affection.

A la différence de la Pologne et de l'Espagne, qui, aujourd'hui, se souviennent — non sans déchirement pour la *première*, avec une étrange nostalgie pour la seconde — *du rôle joué par la* communauté juive, la France n'a pas à chercher loin les témoignages de ce qui, pour elle, est vivant.

L'occasion de rassembler nombre de ces témoins s'offre, en ce mois de janvier, avec un ensemble de manifestations et de colloques organisés autour d'une exposition du peintre et écrivain d'origine polonaise Marek Halter. L'auteur de la *Mémoire d'Abraham,* militant engagé dans tous les combats pour *les droits de l'homme et* contre le racisme, propose *« un mois de judaïsme »,* sur le thème « mémoire et lois de l'homme ».

Au patronage du président de la République s'ajoute la présence, dans le « comité d'honneur » de ces manifestations, du maire de Paris, M. Jacques Chirac, de M. Alain Poher, président du Sénat. A travers ces notabilités, ce sont, aussi, les principales tendances politiques du pays qui s'associent à cette célébration du présent juif de la France.

Les juifs français ne sont pas, néanmoins, à l'abri de toute inquiétude. En France *comme ailleurs dans la « diaspora »*, la « judéité » est menacée d'effacement par une assimilation complète à travers le mariage de nombreux juifs avec des non-juifs. Au regard de la religion, ne sont juifs que les enfants nés de mère juive. En termes culturels, le mariage exogame n'entraîne-t-il pas nécessairement, à une ou deux *générations, la disparition* de toute mémoire juive ?

A ce risque interne s'ajoute celui, externe, que représentent la résurgence de l'antisémitisme d'avant-guerre, à travers l'extrême-droite de Le Pen, et les dérapages possibles de l'antisionisme. Le projet d'un nouvel attentat contre la synagogue de la rue Copernic, *déjoué la semaine dernière* par la DST, montre que les juifs restent une cible pour certains, dont la lutte contre Israël est le mobile ou le prétexte. Au-delà de ces connexions obscures, le conflit du Proche-Orient est, pour les juifs du monde entier, un souci et un facteur d'insécurité, aux développements peut-être imprévisibles.

PATRICK JARREAU.

COURRIER

UN PEU DE DISTANCE

Halte au culte de la personnalité. J'ai toujours été agacé par la manie qu'ont nos édiles de dénommer les voies publiques d'après les personnalités politiques, militaires, culturelles, scientifiques et autres. Je n'ai pas plus de sympathie pour les avenues Thiers que pour les boulevards Jean-Jaurès, pour les rues Gambetta que pour les places du Général-de-Gaulle, je laisse de côté les maréchaux Foch, Joffre, de Lattre, et aussi Gabriel Péri, Vaillant-Couturier, Jeanne d'Arc, Victor Hugo, Pasteur et Pierre Semard, corollaire de bien des gares de chemins de fer. Les 11-Novembre, 8-Mai, Alsace-Lorraine et Martyrs de la Résistance célébrés de cette manière-là ne m'émeuvent pas davantage, je l'avoue.

La pire des solutions serait évidemment quelque décret ou révolution culturelle qui interdirait ces errements ; j'espère quand même voir les mentalités évoluer dans le bon sens, c'est-à-dire bien sûr qu'elles se rallieront à mon point de vue.

La motivation première de cette lettre est la page de courrier des lecteurs du *Monde Aujourd'hui* daté *15-16 décembre* 1985. *Ce tombereau de fleurs disposées par vous-mêmes est un peu entêtant.* Etaler ses années de service, sa dépendance pathologique, sa fierté *d'appartenir à une caste de citoyens* différents, plutôt meilleurs que la moyenne (mais on pense la crème de la crème) est un fait – je sais de quoi je parle – dont il faudrait me *semble-t-il rendre compte* avec plus de distance et un minimum d'ironie. *Je ne les ai pas vues*, à moins qu'il y ait un second degré qui m'ait échappé.

Cela dit, la *plupart de ce qu'écrivent* vos lecteurs, je l'ai ressenti. *Mais le besoin pour eux de s'en faire* gloire, pour vous de le répercuter tel quel, c'est ce qui me gêne.

P. MARIN
(Orléans).

EN FRANCE DEPUIS TRENTE ANS...

Pour faire suite à votre courrier *des lecteurs du Monde Aujourd'hui* daté 22-23 décembre 1985, je pense que doivent s'exprimer aussi ceux qui ont leur mot à dire sur les thèmes de l'immigration et du *racisme. Je suis basanée. Ma* famille est de nationalité française depuis trois générations. Par le fait de l'histoire, ses membres étaient sujets français à la suite de deux *siècles d'une colonisation dont* je suis loin d'être une nostalgique. Deux Etats, le français et l'indien, se sont mis d'accord pour remettre les comptoirs français à l'Etat indien *(ce que nous avions toujours souhaité)* mais sans référendum et sans négociations. Nos diplômes français et une certaine identité, qui n'était ni tout à fait l'indienne ni tout à fait *la française, n'étant pas reconnus,* nous ne pouvions faire autrement que de choisir de rester français. En France depuis trente ans et plus, nous avons toujours été bien reçus et heureux dans ce beau pays. Pourquoi y aurait-il honte à le dire ?

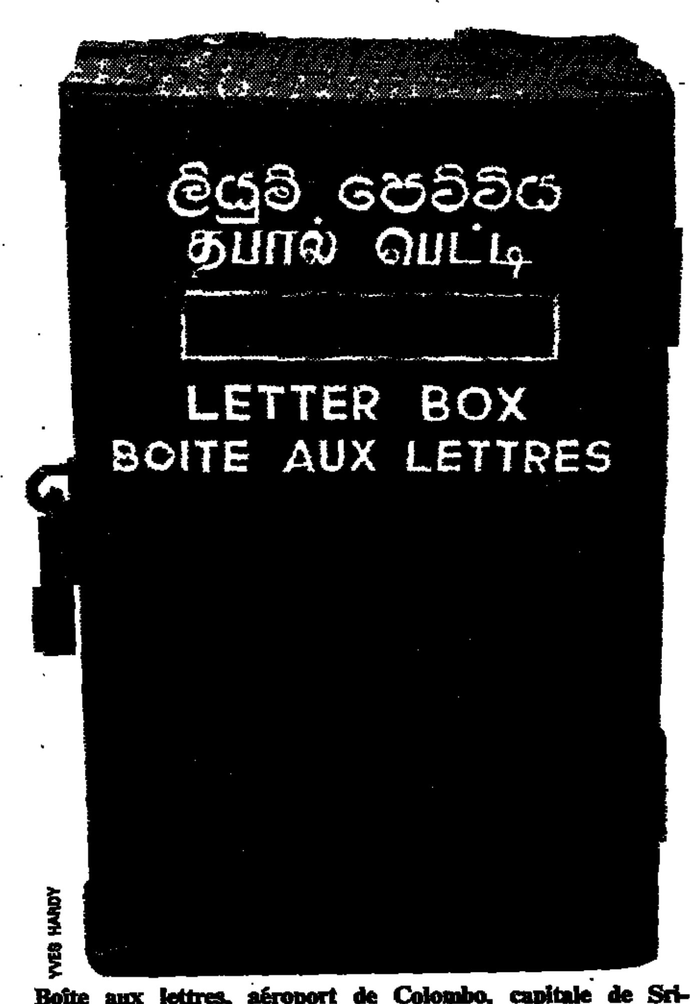
D'abord, il ne faut pas faire *d'amalgame entre immigration* et racisme. Pourquoi ne taxe-t-on pas de racistes les Nigérians qui ont donné quarante-huit heures à leurs immigrés pour décamper, les Indiens de l'Assam qui refusent leurs immigrés... ? Ce ne sont que deux exemples mais il y en a beaucoup d'autres.

Pourquoi laisser constamment peser *une ambiguïté sur la question* du vote des immigrés ? Il n'a jamais été question d'autre chose que du *vote au niveau municipal. Vivant* dans ce pays depuis de nombreuses années, certains immigrés se sentiraient peut-être beaucoup plus concernés par la bonne marche de *la municipalité dans laquelle ils* vivent.

Cette ambiguïté étant levée, et si la majorité des Français ne veulent pas le vote des immigrés au niveau municipal, *il n'y a pas de quoi les culpabiliser.* Il faut que les choses se fassent doucement. Les Pondichéryens de nationalité française vivant en Inde n'ont même pas le droit de voter dans le cadre de l'Etat de Pondichéry. Ce sont des immigrés sur la terre de leurs pères. Personne n'a encore crié au racisme.

Personnellement, je trouve que la France est l'un des pays les moins racistes que je connaisse, le racisme étant au groupe ce que l'égoïsme est à l'individu. *Depuis 1972, nous* avons même une loi antiraciste. Que nous nous battions pour la conserver, oui. Mais pour le reste, tout est extrêmement complexe. Et il est tout à fait normal de vouloir préserver une certaine identité nationale, fondée non pas sur la couleur de la peau mais sur des intérêts communs et une même culture, et aussi sur l'amour de ce pays.

J. LERNIE-BOUCHET
(Paris).



YVES HARDY

Boîte aux lettres, aéroport de Colombo, capitale de Sri-Lanka (1985), avec des inscriptions en cingalais, en tamoul, en anglais et en français.

REPARLONS DE LA PYRAMIDE

Monstre vide et stérile, le modernisme de New-York a transformé la plus grande partie des Etats-Unis en un faubourg culturel et artistique de Manhattan, écrasant, tel un dinosaure de verre et d'acier, la vigueur et la vitalité de nos héritages artistiques nombreux et divers. C'est peut-être inéluctable. Pour ceux d'entre nous – ils sont si rares – qui n'éprouvent aucune sympathie pour l'homogénéisation artistique et culturelle qui accompagne inévitablement l'adoption des modes artistiques et architecturales de New-York, le goût et le génie du peuple français, comme le somptueux héritage artistique et architectural de Paris, ont prouvé que le caractère d'un grand peuple n'est pas un produit d'importation et que l'art a une âme.

Il convenait, bien sûr, que le plus grand musée des beaux-arts du monde (le Louvre) soit situé à Paris : cette ville, à l'égal d'une grande œuvre d'art, est belle, provocante. C'est une source d'inspiration. Il convenait aussi que ce musée fût un monument au goût, à l'intelligence et au talent du peuple français dont l'art a tellement enrichi notre planète troublée.

Peuple de France, se peut-il que votre gouvernement croie si peu au génie naturel que quand l'heure est venue de bâtir un complément à votre incomparable musée, il faille importer de New-York, pour faire le travail, un crayonneur de gratte-ciel ? N'y a-t-il pas un seul grand architecte en France ? La pyramide de M. Pei serait tout à fait à sa place si on la construisait à Houston, à Omaha ou à Minneapolis : ces villes sont déjà des faubourgs artistiques et culturels de Manhattan. Espérons qu'elle aura toujours l'air « déplacée » à Paris. Vive la France !

NORMAN J. OLSON
(Saint-Paul, Minnesota, Etats-Unis).

P.S. – Pardonnez-moi d'écrire en anglais : c'est la seule langue enseignée dans les écoles américaines ; c'est donc la seule langue que les gens ordinaires, comme moi, connaissent.

LA RÉVOLTE DES « PAPAS DIMANCHE »

Le divorce se répand comme une épidémie et, fait nouveau, explose à tous les moments de la vie du couple. Devant ce phénomène, chacun est démuni et tout se désagrège. *Un couple se déchire,* un tissu social se dissout et un enfant, quand il y en a un..., se partage.

Ou ne se partage pas. En dehors du *mariage,* et *sauf* entente des deux parents, le père n'a aucun droit sur l'enfant. *« Le problème, ce n'est pas d'être père, c'est de le rester » (le Monde* du 3 juin 1984).

La loi encadre toutefois ce par*tage par deux dispositions, l'une* relative au « droit de garde » (article 287 du code civil), l'autre au « droit de surveillance », complété d'un « droit de visite et d'hébergement » (article 288).

Neuf fois sur dix, sauf accord des deux parents pour une « garde conjointe », la mère est le parent gardien, chargé de l'autorité parentale. Neuf fois sur dix, le père ne dispose plus que d'un illusoire droit de surveillance et d'un droit de visite minuté, sous la forme de la *moitié des vacances et d'un* week-end sur deux, quand ce n'est pas encore moins, *« compte tenu de l'âge de l'enfant ».*

Dans la détermination de ce droit de visite, et sauf proposition des *deux* parents, *les juges n'appliquent ni la loi* – qui se contente de fixer un principe – ni la règle – car, théoriquement, tous les partages sont possibles. Ils se conforment à l'habitude du cadre dérisoire du « week-end sur deux ». Toute formule divergente (proposant ne serait-ce qu'un soir ou un après-midi de plus par semaine) est considérée comme *« trop compliquée »,* et l'opposition du parent gardien lui interdit en *fait toute chance d'aboutir.*

Ni la capacité (témoignée par le recours humiliant aux attestations), *ni la proximité, ni la disponibilité* (parfois plus grande que celle de la mère qui travaille), ni la nécessité *élémentaire de maintenir* un contact régulier entre un père et un enfant, ne sont pris en considération.

Sans doute certains rappellent-ils alors – sans *rire* – que la liberté de correspondance est entière (!). Sans doute, avec le temps, des « arrangements » sont-ils possibles. Mais une fois la chose jugée, normalement *elle s'impose, et tout moment* « supplémentaire », ne serait-ce qu'un instant, qu'une heure, devient en quelque sorte une faveur.

Le père ainsi encadré dans un temps de visite est juridiquement un intrus quand il se présente en dehors de ce minutage, et pratiquement dépendant du bon vouloir de l'autre (...).

La justice, aujourd'hui, serait d'accorder de façon courante l'exercice conjoint de l'autorité parentale sur les enfants et d'étendre les durées et les fréquences des « visites » quand cela est souhaité, quand cela est possible.

L'idée fait aujourd'hui doucement son chemin, notamment grâce à l'action *remarquable de quelques* avocats – hommes et femmes. Certains juges commencent à être réceptifs à ces idées. Mais combien de temps faudra-t-il encore pour faire changer cette situation d'une autre époque ?

A. CHARLES
(Paris).

P.S. – J'ai un petit garçon. Il *s'appelle Charles...*

PAUVRE CLAUDE SIMON !

Pauvre Claude Simon ! Le fait *que le prix Nobel lui ait été attribué* n'avait guère suscité, dans la presse, de réactions chaleureuses. Et c'est maintenant qu'un de vos lecteurs se déclare certain – quelle *assurance ! – qu'il ne sera plus lu* au vingt et unième siècle, c'est-à-dire dans quinze ans, et adjure les enfants de ne pas écrire comme lui s'ils veulent être compris.

D'abord les phrases de Claude Simon sont parfaitement compréhensibles, à une seule condition : faire attention à ce qu'on lit, ce qui *me paraît un excellent exercice pour* les élèves.

Et surtout, où va-t-on avec des *raisonnements aussi utilitaires* ? Quelle hécatombe dans la littérature ! Jetons par-dessus bord Rabelais, Montaigne, Saint-Simon, Balzac, Prévert, sans parler de *barbares comme Joyce et Faulkner !*

Si Claude Simon disparaît au *vingt et unième siècle, il le fera en* bonne compagnie.

En tout cas, s'il lit *le Monde,* qu'il trouve ici *l'expression de mon admiration* et de ma conviction que ses œuvres survivront.

J.-P. ALFASSA
(Paris).

Chronique

LA DERNIÈRE SEMAINE

par Bruno Frappat

LES années sont comme les civilisations : c'est dans la phase terminale, dans les derniers soubresauts de l'agonie, qu'on voit apparaître les défauts et les qualités, les richesses et les faiblesses. La décadence instruit sur ce qui l'a précédée, comme les traits de l'homme vieilli ne sont que l'exagération – mais exacte – du visage de l'homme mûr. 1986, *année toute fraîche,* année des illusions possibles, qui ne passeront pas l'hiver, mais sont pour l'heure licites. 1985, année défunte, tiède encore. Année – comme toutes les précédentes – des espoirs gâchés. On ne lui en voudra pas plus qu'aux autres, *mais pas moins.*

La dernière semaine... Encadrée solidement par ses deux *dates limites (25 décembre,* 1er janvier) fidèles au poste comme des cariatides, cette semaine-là, en 1985, aura laissé le sol de l'histoire jonché de merveilles et d'horreur, d'événements contradictoires, de petits faits lourds de signification et de grandes affaires sans conséquences.

Essayons de nous remémorer ce qui est déjà du domaine de « l'an dernier », d'au-delà cette frontière terrible qui transforme à toute vitesse l'actualité au mieux en vague souvenir, plus généralement en atome du néant. Joëlle Kauffmann était allée, avec ses deux fils, à Beyrouth. Avec les familles d'autres otages français, elle avait choisi de passer Noël dans cette ville folle, à tout hasard, à tout espoir. Elle avait parlé à la télévision libanaise. Jean-Paul, son mari, n'était sans doute pas loin et cependant sur une autre planète, aussi insaisissable que s'il avait été dans une autre galaxie. Noël d'espoir et de désillusion, pour cette fois.

Pape poète

La même nuit, à des milliers de kilomètres de là, des milliers de Chinois avaient pleuré. Ceux qui, à Pékin, pour la première fois depuis 1958 avaient pu assister à la messe de minuit dans la cathédrale catholique de leur capitale, la cathédrale Saint-Sauveur. A Rome, le pape, place Saint-Pierre, s'était déclaré *« désarmé dans un monde armé ».* Combien de divisions ? demandait Staline. *« Désarmé », répondait,* par-delà les années, le pape venu de Pologne, fort de ne pas l'être militairement.

Désarmé et poète. La presse a publié la traduction d'un poème rédigé par Jean-Paul II et remis à son compatriote le cardinal Josef Glemp. Ce poème est intitulé *Au pin polonais.* L'auteur évoque avec nostalgie le sort de cet arbre national déraciné, replanté en terre étrangère. En voici le début :

Et te voilà parmi les parfums
De l'oranger et du raisin
Mon ami, mon familier de [Zakopane.
Toi, vulgaire pin
Arraché à tes sœurs et à ta [mère,
Tu te dresses, orphelin,
Au milieu de cette flore [étrangère.

Et en voici la fin :

Tu ne supportes ni l'exil ni la [nostalgie.
Que viennent encore de [l'automne et de l'hiver [quelques ondées.
Et tu t'affaisseras sans vie !
Et tu reposeras en cette [étrangère.
O, arbre valeureux, aurai-je, [moi, un destin plus heureux ?

Qu'un pape ait des états d'âme, par définition quoi de plus normal ? Que la poésie de Jean-Paul II ait des relents vieillots, cela apparaît clairement, encore qu'il appartienne à chacun d'en juger en toute liberté et licence... poétique. Etrange *sentiment, tout de même,* que celui d'un souverain pontife qui se sent en terre étrangère au cœur de la catholicité. C'est que, pour être pape, on n'en est *pas moins homme.*

Déracinés : la planète en regorge. La Palestine où naquit *Jésus, terre promise, prise,* perdue, reprise, a aussi ses exilés. Les plus violents d'entre ses fils continuent de faire trembler le monde. Cette semaine-là, ils auront choisi deux aéroports de l'Europe aux anciens parapets – Rome et Vienne, – deux hauts lieux de l'Occident chrétien, pour rappeler, par les bombes et le sang, le combat *sans fin où ils s'aliènent* les dernières sympathies qui leur restent. Terrorisme, fil rouge et sinistre des années (et même des décennies), qui se suivent et se ressemblent.

Terrorisme et son contraire, tellement décalé qu'il paraît irréel : à l'occasion des fêtes de fin d'année, la fille d'Aldo Moro, le président de la Démocratie chrétienne italienne tué par les Brigades rouges en 1978, est allée assister à une *« messe de réconciliation »* en prison, aux côtés des assassins de son père. Elle avait fait de même l'année précédente et avait alors déclaré : *« C'est l'inévitable effet de l'éducation chrétienne que j'ai reçue de mon père. Il aurait donné le même pardon. »*

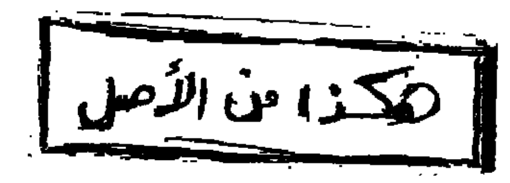
Terreur, pardon, et forcément absurdité, aux deux bouts de la chaîne de la violence qui est *aussi celle de la sottise.* Au moment de Noël, deux des pays les plus pauvres de la planète, le Burkina-Faso (ancienne Haute-Volta) et le Mali, sont entrés en conflit armé en raison d'un différend frontalier. Une guerre encore plus stupide que les autres, *si c'est possible.*

Tapeurs de belote

Au même moment, dans une petite maison située à Lancieux, agréable et calme village des Côtes-du-Nord, deux amis de longue date *qui se disputaient* « politiquement » – avec la régularité des tapeurs de belote – sont passés, à l'occasion du réveillon de Noël, à la vitesse *supérieure.* Vers 4 heures du matin, le militant du Front national est allé, dans la nuit froide, chercher chez lui deux revolvers. Il est ensuite revenu chez son ami, le militant socialiste, et l'a tué. Entre eux, désormais, toute polémique est *éteinte,* et voilà au moins un crime qu'on n'imputera pas aux immigrés, sauf à considérer qu'ils *seraient indirectement* responsables de cette querelle franco-française, absurdement achevée à coups de revolver.

La dernière semaine nous aura aussi, en 1985, apporté quelques *informations sur* l'évolution de la société française. *Les télécommunications* ont publié des statistiques qui révèlent le succès grandissant du Minitel. Non seulement le nombre des possesseurs s'accroît, mais chacun d'eux passe de plus en plus de temps devant sa petite machine : la durée moyenne des communications était de 7 minutes en octobre 1984, elle est passée à 8 minutes 20 en octobre 1985. Contre-coup de la solitude ou développement d'une nouvelle forme de convivialité ? Invention merveilleuse ? L'avenir le dira.

Le matin de Noël, *le Figaro* avait choisi d'interviewer de nombreuses personnalités sur ce thème : « Qu'est-ce que le merveilleux ? » On retiendra la réponse du comédien Roger Coggio : *« Comme je crois que chacun est responsable de son propre miracle, le merveilleux, pour moi, c'est de se réveiller le matin avec la possibilité de faire ce qu'on a envie de faire et ce pour quoi on est fait. »* Il aura fallu attendre la dernière semaine de 1985 pour entendre une parole de bon sens. Il est vrai que, cette semaine-là, la politique était en vacances et *prenait des forces pour 1986...* ■



JUIFS DE FRANCE


ZACHMANN/MAGNUM

MARIAGES MIXTES : UN «OUI» VAUT DEUX «NON»

par Henri Tincq

Malgré les mises en garde des tenants de l'orthodoxie pure et dure, les mariages mixtes semblent être davantage une proposition d'avenir qu'une manière douce d'exterminer un peuple. Mieux vaut, dit-on dans la communauté française, un « demi-juif » que plus de juif du tout.

CHAQUE couple a son histoire : elle, Sarah, est israélienne ; lui, Paul, est catholique : convaincu, militant, il est même passé par le séminaire. Avec lui, elle a assisté à la dernière messe de minuit de Noël, dans une paroisse du treizième arrondissement de Paris où ils habitent. Quant à Paul, de Kippour à Hanoukha, il organise chez lui les fêtes juives, auxquelles il invite un ami pratiquant pour présider la prière.

Un petit garçon va naître dans trois mois. Il s'appellera Nathanaël, comme le quatrième frère du roi David. Avant même le mariage, célébré civilement, la décision était prise : il sera circoncis. « *Jésus l'a bien été*, dit le futur père. *Et saint Paul lui-même n'a t-il pas circoncis son ami Timothée, né de mère juive et de père païen ? Notre Nathanaël ira ensuite à Talmud Thora. Il respectera son père, qui est pourtant* goy. *Ensemble, à trois, nous réciterons les psaumes...* »

Profondément religieux, Sarah et Paul n'entendent pas pour autant faire régner chez eux un *« esprit tribal »*. Ils croient au contraire que les mariages mixtes sont une chance pour leurs communautés respectives, juive et chrétienne. Mais ce n'est pas l'avis de tous. A côté de cet exemple d'harmonie, combien d'échecs retentissants : divorces, ruptures bruyantes avec les familles, éducation ratée des enfants.

Les mariages mixtes sont devenus le principal casse-tête de la communauté juive de France. Par leur accélération foudroyante d'abord. Les chiffres fournis par la dernière étude de Boris Bensimon et Sergio della Pergola ont jeté un froid (1). Dans une statistique portant sur tous les foyers de la région parisienne comprenant au moins un conjoint juif, un sur huit était mixte en 1935, un sur six entre 1936 et 1955, un sur trois entre 1956 et 1965, un sur deux entre 1966 et 1975. Parmi tous les juifs, hommes ou femmes, mariés entre 1966 et 1975, un sur trois a épousé un partenaire « goy » (non-juif). Dix ans après, cette proportion serait de un sur deux.

Au rythme actuel des mariages mixtes, qui, s'agissant de futures mères non juives, interrompent la filiation, la Diaspora, d'ici trois cents à quatre cents ans, aura cessé d'être, en tant que communauté nombreuse et vivante. Ce qui fait dire au rabbin Williams, de la synagogue de la rue Copernic, par une sorte d'humour glacial qui tient plus à son origine britannique qu'à sa fonction, qu' *« il y a deux manières d'exterminer le peuple juif : la méthode dure, celle des camps ou des attentats terroristes ; la méthode douce, celle des mariages mixtes. »* Pour ce rabbin, réputé libéral, *« le conflit du Proche-Orient est secondaire par rapport à cette question »*.

(Lire la suite page IV.)

(1) *La Population juive en France : social-démocratie et identité*, par Boris Bensimon et Sergio della Pergola. CNRS et université hébraïque de Jérusalem. 1985.

VINGT SIÈCLES ENTRE LE PIRE ET LE MEILLEUR

par Patrick Girard

LORSQUE Vercingétorix dut se rendre à César, *peut-être certains* juifs habitant la Gaule depuis la création des comptoirs phéniciens se rendirent compte qu'une page de l'histoire était terminée. La leur commençait puisqu'on fait habituellement remonter les débuts de la présence juive dans l'Hexagone au premier siècle, lorsque Rome exila à Vienne (Isère) Archelaus, ethnarque de Judée. Son frère, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, connut un sort identique en 39 et mourut à Lyon.

Une légende concernant l'origine de la prière *Vehou Rahoum*, (« Et il est miséricordieux ») veut que celle-ci ait été composée pour rappeler l'arrivée miraculeuse en Gaule de trois navires de captifs juifs, qui s'échouèrent sur les côtes méridionales de notre pays après avoir été pris dans une violente tempête en Méditerranée. Les débuts du judaïsme français remonteraient donc selon cette source à la destruction du Temple par Titus en 70.

Ayant précédé l'apparition du christianisme en Gaule, le judaïsme se développa peu à peu. Dès la fin du premier siècle, on trouvait des juifs à Orgon (Bouches-du-Rhône), Salignac-de-Pons (région de Cognac), Bordeaux et Avignon. Au cinquième siècle, outre les localités précitées, des communautés existaient à Valence, Arles, Agde, Vienne, Clermont-Ferrand, Marseille, Narbonne, Uzès, Bourges, Mâcon, Tours, Orléans et Lutèce.

Reconnus par les rois carolingiens

Aux cinquième et sixième siècles, de nombreuses décisions conciliaires, dont la fréquence montre qu'elles étaient rarement suivies d'effet, tentèrent de limiter les contacts entre juifs et chrétiens. Quelques tentatives de conversion forcée eurent lieu, et il n'est pas impossible que le « bon » roi Dagobert de notre enfance ait été le premier souverain à promulguer un édit d'expulsion des juifs entre 631 et 638.

La période carolingienne fut l'âge d'or du judaïsme français. Non seulement les souverains carolingiens ne mirent aucun obstacle à l'installation de juifs dans leurs Etats, mais ils garantirent à ceux-ci un statut de quasi-égalité devant la loi avec les chrétiens. Sous Charlemagne et ses successeurs, le *magister judaeorum*, qui comptait au nombre des *missi dominici*, intervint à plusieurs reprises pour faire respecter les droits et les privilèges des juifs et n'hésita pas à entrer en conflit avec les autorités ecclésiastiques.

Le marchand Isaac de Narbonne participa à l'ambassade envoyée par l'empereur à la Barbe fleurie à la cour de Haroun Al Rashid, et d'autres juifs occupèrent des places importantes au palais. Communauté économiquement et socialement bien intégrée, dont les membres pratiquaient l'exogamie et convertissaient les conjoints chrétiens, les juifs français connurent alors une vie intellectuelle intense sous l'influence de savants tels que Moïse Hadarshan de Narbonne, Joseph Tov Elem Bonfils de Limoges et, surtout, de Rabbi Schlomo ben Isaac, plus connu sous le nom de Rashi. Né et mort à Troyes (1050-1105), ce vigneron champenois a laissé un commentaire de la Bible, parsemé de termes en vieux français et toujours étudié de nos jours.

La postérité de son œuvre fut assurée par ses disciples, les tosafistes, dont les écoles fleurirent au nord de la Loire, notamment en Champagne, en Normandie, en Bretagne et en Ile-de-France, tout au long des douzième et treizième siècles. Sait-on, aujourd'hui, que la ville de Falaise fut un centre d'études juives renommé ?

La première croisade (1095) marqua un tournant dans les rapports judéo-chrétiens. En route pour Jérusalem, les croisés massacrèrent les juifs de Rouen et de Metz avant de s'en prendre aux communautés rhénanes. Ces massacres furent l'amorce d'une lente et progressive détérioration du statut juridique des juifs. Devenus taillables et massacrables à merci, ils firent l'objet de persécutions systématiques, furent astreints au port de la rouelle et relégués dans des quartiers spécifiques cependant que « saint » Louis faisait brûler le Talmud en place de Grève.

Bannis par Charles VI

De 1306, date de leur expulsion par Philippe Le Bel, à 1394, date de leur bannissement définitif par Charles VI, les enfants d'Israël furent exilés, rappelés moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, massacrés durant la croisade des Pastoureaux et la grande peste de 1348, expulsés à nouveau, puis rappelés.

A partir de 1394, si l'on fait exception de la Provence et du Dauphiné, jusqu'au début du seizième siècle, la France devint *Judenrein* (sans juifs). Le judaïsme ne disparut pas pour autant de l'Hexagone grâce à la présence de petites communautés dans les enclaves pontificales d'Avignon et du comtat Venaissin.

A ces groupes vinrent s'adjoindre les descendants des marranes, ou nouveaux chrétiens, convertis de force en Espagne et venus chercher un asile dans le Sud-Ouest, où ils fondèrent des communautés célébrant clandestinement les rites hébraïques. Parmi ces familles marranes, celle d'Isabelle de Louppe, la mère de Montaigne. Avec le traité de Westphalie en 1648, les juifs alsaciens passèrent dans la mouvance française, tout comme comme les juifs lorrains au dix-huitième siècle, après le rattachement du duché à la France.

(Lire la suite page VIII.)

LES PORTES DE LA COMMUNAUTÉ

Etablir un répertoire des institutions, organisations et mouvements juifs est périlleux. Il faudrait plus d'une page du Monde *pour n'oublier ni ne mécontenter personne... Nous n'avons retenu que les principaux, ceux à vocation générale.*

Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)

Créé en 1944 dans la clandestinité, le CRIF réunit une cinquantaine d'institutions, organisations et mouvements juifs de toute nature et de toute tendance, au premier rang desquels le Consistoire central, le Fonds social et le Mouvement sioniste. C'est l'organe politique de la communauté organisée, présidé depuis mars 1983 par un avocat d'affaires parisien, M. Théo Klein.

Congrès juif mondial (CJM)

Fondé en 1936 par Stephen Wise et Nahum Goldmann pour organiser la solidarité des juifs face à la menace hitlérienne, le CJM a une section française, présidée par M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) de Belfort, et distincte du CRIF, qui a toujours refusé jusqu'à présent d'y adhérer.

Renouveau juif

Critiquant un CRIF jugé timide politiquement et dans la solidarité avec Israël, Renouveau juif, présidé par un avocat parisien, M. Henri Hajdenberg, s'est affirmé en 1979 comme l'expression d'un nouveau militantisme juif. Ayant joué un rôle d'aiguillon de la communauté organisée, Renouveau est entré dans une phase de relative inaction.

Alliance israélite universelle (AIU)

C'est la plus ancienne des organisations juives non religieuses, créée en 1860 pour diffuser la culture française dans les communautés juives d'Orient. Présidée par M. Ady Steg, l'AIU, tout en continuant son action éducative à travers ses établissements scolaires du Proche-Orient, du Maroc et de France, souhaite donner davantage de place désormais, dans son action, à la connaissance de l'histoire et du patrimoine juifs.

Agence juive, Organisation sioniste mondiale

Organisations internationales, l'Agence juive et l'Organisation sioniste mondiale assurent les liens financiers, culturels et militants entre l'Etat d'Israël et la Diaspora, c'est-à-dire les communautés juives « dispersées ».

Appel unifié juif de France (AUJF)

L'AUJF est chargé de collecter les dons de la communauté, destinés pour environ un tiers à l'action éducative et sociale communautaire, pour deux tiers à l'Agence juive, c'est-à-dire à Israël.

Fonds social juif unifié (FSJU)

Créé en 1950, le FSJU, que préside M. David de Rothschild, remplit un ensemble de fonctions sociales (aide à la famille et aux personnes âgées, aux indigents, aux immigrés), éducatives (subventions aux écoles juives), culturelles (à travers les centres communautaires, notamment) et informatives (il édite le mensuel *l'Arche* ainsi que le bulletin quotidien de l'Agence télégraphique juive, et fait vivre une station parisienne, Radio-Communauté).

Union des étudiants juifs de France (UEJF)

L'UEJF, présidée par M. Eric Ghebali, revendique dix mille adhérents. Quatorze villes universitaires étaient représentées à son congrès de novembre 1985, qui a adopté une plate-forme politique favorable à la gauche. L'UEJF, massivement engagée dans la lutte contre l'extrême droite et le soutien à SOS-Racisme, assure aussi l'information de ses adhérents sur la vie en Israël et aide ceux d'entre eux qui choisissent l'*alyah* (« montée » en Israël).

Consistoire central

Héritier de l'organisation communautaire mise en place par Napoléon, transformé en association cultuelle à la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, le Consistoire central israélite de France est l'institution religieuse nationale de la communauté. Présidé par M. Jean-Paul Elkann, le Consistoire pourvoit à la formation (par le séminaire israélite de France) et à la nomination des rabbins, ainsi qu'à l'organisation des divers aspects de la vie religieuse.

Consistoires

Les consistoires ou associations consistoriales, dont l'ensemble forme le Consistoire central, sont responsables de la vie religieuse dans une ville ou une région. Celui de Paris, présidé par M. Emile Touati, a connu récemment, lors de l'élection de son conseil d'administration, de vifs conflits touchant notamment à sa gestion de la *cacherout* (abattage rituel et commercialisation de la viande cachère) et aux rôles respectifs du rabbinat et des dirigeants consistoriaux.

Rabbinat

Les rabbins ne sont pas des prêtres, mais des docteurs de la Loi, qui dirigent et animent la vie religieuse de la communauté. Le premier d'entre eux, le grand rabbin de France, est élu par l'assemblée générale du Consistoire central, complété par des délégués du rabbinat et des communautés « concordataires » d'Alsace et de Moselle. C'est, depuis janvier 1981 et pour une période de sept ans, M. René-Samuel Sirat. Le tribunal rabbinique (beit-din) a autorité dans l'application des principes mosaïques à la vie des fidèles.

Fédération des juifs de France (FJF)

Après l'attentat d'octobre 1980 contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris, la FJF se donne pour but d'assurer la sécurité de la communauté, mais elle propose aussi à ses adhérents des activités culturelles.



Manifestation de la communauté juive après l'attentat de la rue Copernic en 1980. On reconnaît Simone Veil, Marek Halter et Bernard-Henri Lévy.

RANCINAN/SYGMA

MARIAGES MIXTES : UN « OUI » VAUT DEUX « NON »

(Suite de la page III.)

Roman d'Albert Memmi, *Agar* raconte en 1955 l'aventure d'un juif tunisien épousant une blonde alsacienne. Trente ans après, il est réédité chez Gallimard : « *Le problème est plus actuel,* dit l'écrivain juif, *qu'au moment de la sortie de mon livre. A l'époque, le mariage mixte était quasiment un choc de civilisations. Avec les brassages sociaux et culturels intervenus depuis, le phénomène s'est rétréci. Il est devenu plus nu et plus net.* »

Une centaine de conversions par an

L'exogamie ne date bien sûr pas d'aujourd'hui. La littérature juive est obsédée par le personnage de la femme non juive, et avant elle la Bible condamnait les épousailles hors de la communauté. La petite histoire assure que la filiation juive passe depuis toujours par la mère, parce que les maris sont volages...

En stricte orthodoxie juive, tout mariage mixte équivaut à une forme de concubinage. Le mariage religieux à la synagogue n'est possible que si les deux conjoints sont nés juifs ou convertis au judaïsme. Le profil-type du candidat à la conversion en France est donc celui de la jeune fille d'éducation catholique qui veut épouser un juif séfarade et va voir le rabbin, le plus souvent sous la pression de la belle-famille.

Mais le souhait de voir se perpétuer l'identité juive ne va pas, sauf dans les synagogues libérales comme celles du rabbin Fahri ou du rabbin Williams, jusqu'à un assouplissement des règles de la conversion sur lesquelles veille scrupuleusement le beit-din (ou tribunal rabbinique). En dénonçant récemment, et en termes crus, les conversions de complaisance, pour fait de mariage (*le Monde* du 4 septembre et du 22 octobre 1985), le grand rabbin de France, René-Samuel Sirat, a révélé l'étendue d'un profond malaise.

Les cas de conversion ne dépassent pas la centaine par an – dont un quart obtenu à la synagogue « réformiste » de la rue Copernic – soit dix pour cent seulement des demandes. La préparation d'une conversion ressemble à une course d'obstacles. La longueur (deux ans environ) et la difficulté des épreuves sont destinées à tester la sincérité et la capacité de résistance du postulant, d'avance découragé, même chez les rabbins libéraux, dès qu'il s'agit d'un mariage : « *Selon nos lois et notre histoire, il n'est pas possible,* affirme le rabbin Williams, *de tout avoir : le partenaire libre et la descendance juive.* »

Pourquoi cette rigidité ? « *Le mariage vise naturellement le bonheur du couple,* répond le rabbin Emmanuel Chouchena, directeur du séminaire israélite de France, *mais, pour le juif croyant et pratiquant, il est un maillon dans une chaîne qui perpétue le judaïsme. Or ce judaïsme est un engagement pratique qui ne souffre aucune marche arrière.* »

Le temps des révisions ?

L'acte de conversion est « *une rupture* », « *une agression* » par rapport à la tradition, à la famille d'origine. L'insistance est mise en particulier sur la discipline des 613 « *mitzvoths* » (commandements) et sur l'appartenance à « *un peuple de prêtres, à une nation sainte* » qui a été tellement persécuté dans l'histoire.

C'est précisément par un judaïsme vécu plus intensément, par la recherche de cette perfection de l'individu et de la communauté que refluera, pensent les orthodoxes, la tentation des mariages exogamiques. Le salut serait trouvé dans une exigence spirituelle accrue.

Ce point de vue est contesté. Aux Etats-Unis, déjà, une partie non négligeable du corps rabbinique tolère que l'identité juive soit transmise par le père juif dans un couple mixte. Mieux vaut un « *demi-juif* » que plus de juifs du tout, entend-on dire dans la communauté française. Le peuple juif, depuis sa fondation et à cause de ses pérégrinations, n'est-il pas déjà l'un des plus « *mêlés* » ? Les réactions de défense actuelle du rabbinat s'expliqueraient, selon certains, par la fragilité d'un groupe qui cherche refuge dans des valeurs ou des institutions aussi bien ancrées que la religion et la famille.

Dénonçant l'hypocrisie d'un système qui exige du futur converti des contraintes auxquelles le juif établi n'accepte pas lui-même de se plier, un homme comme Albert Memmi, quoique agnostique, déplore l'aveuglement de sa communauté par rapport aux chances d'intégration et d'enrichissement culturel que représente cette multiplication des mariages mixtes : « *Je comprends,* dit-il, *qu'un groupe veuille prendre des garanties pour assurer sa pérennité, mais loin de reprocher au juif qui se marie en dehors une sorte de viol de sa tradition, on devrait saluer son courage et sa générosité.* »

La situation est-elle pour longtemps verrouillée ? Les « *loubavitch* », la fraction intégrisante de la communauté, veillent au grain. Ils rappellent que la halakha prohibe tout changement de religion effectué dans un but intéressé : « *L'erreur,* dit Haïm Nissenbaum, *est celle du juif qui accepte le principe d'une union mixte et qui, par le biais d'une conversion de son conjoint, essaie de se justifier à ses yeux et de se rattraper aux yeux de sa famille.* »

Pourtant, on admet de plus en plus aujourd'hui que, plus que la qualité de juif, la vraie question est celle de la transmission de la foi et des valeurs dans une société occidentale qui tourne le dos à la dimension religieuse. De ce point de vue, toutes les Eglises sont logées à la même enseigne.

Le rabbin Chouchena convient que « *les statistiques soulignant le déclin des valeurs éducatives sont plus inquiétantes que celles des mariages mixtes* ». Un récent article de Jacquot Grünewald, dans *Tribune juive* du 5 décembre, a été perçu comme un signe annonciateur de temps nouveaux : « *Quand on constate,* écrit-il, *que nombreux sont les enfants dans les couples mixtes à revendiquer leurs racines juives, à être fiers de leur ascendance juive, on ne peut échapper à l'impression que le refus total et systématique à l'égard des couples et des enfants, bien que parfaitement justifié d'un point de vue religieux, est un gâchis difficilement excusable.* »

Le débat ne fait que commencer.

HENRI TINCQ.

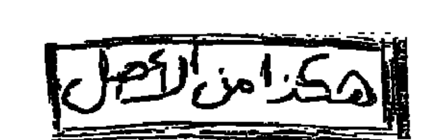
POUR DÉBUTANTS

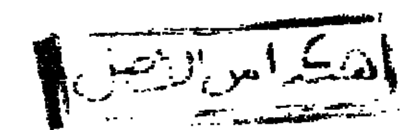
VOUS ne saurez jamais tout sur le judaïsme... Pourtant si vous débutez, recommandons pour une initiation agréable et drôlatique la lecture du livre dessiné et écrit par Charles Szlakmann.

Mais attention ! vous n'en aurez jamais fini, car l'étudiant de la Torah et du Talmud peut être, toute sa vie, un « débutant », et sachez que l'ensemble des textes saints (et des commentaires), remis par Dieu lui-même au peuple juif au pied du mont Sinaï, par l'intermédiaire de Moïse, ne vous paraîtra pas forcément limpide. Et comme il est écrit dans *le Judaïsme pour débutants* : « *Selon la tradition juive, Dieu exposa la Thora en soixante-dix langues afin de l'enseigner à toutes les nations. Toutefois, seul Israël accepta intégralement le « joug du royaume des cieux » en s'écriant : « Nous exécuterons [tes préceptes], et nous comprendrons ensuite.* »

Sachez donc que Dieu est un, que l'homme est doté du libre arbitre, que le judaïsme n'aime pas la mortification, mais que Dieu attend de l'homme le repentir, que l'institution la plus importante est le *chabbath* prescrit par l'Eternel... Au programme également : le couple et la famille, le calendrier et ses fêtes, le culte, les lois alimentaires et le destin de souffrance du juif.

● *Le Judaïsme pour débutants*, par Charles Szlakmann. La Découverte, 192 p., 80 F.





JUIFS DE FRANCE

LE TALMUD EST DE RETOUR

entretien avec Emeric Deutsch *

L'ère de la « honte » est terminée. L'identité juive et l'intégration dans la société française sont affirmées en même temps qu'apparaît un réveil religieux dans l'orthodoxie. Restent la conversion et les douloureux problèmes qui l'entourent.



« **CROYEZ-VOUS au réveil religieux juif et quels en sont les principaux symptômes ?**

– Un réveil, oui, incontestablement, sous la forme d'une affirmation plus grande de l'identité juive. La multiplication des écoles juives, celle des restaurants *cashers* en sont les signes les plus spectaculaires. J'y ajouterai l'intérêt croissant dans les milieux intellectuels, y compris chrétiens, pour la pensée juive et surtout une abondante soif de formation : il y a une trentaine d'années, on ne trouvait à Paris que deux ou trois cours de Talmud par semaine. A présent, on en recense plus d'une vingtaine par jour.

» Quant à la pratique religieuse dans les synagogues, sur fond de désaffection touchant toutes les confessions, elle se maintient sous des formes de participation certes encore minoritaires, mais jeunes, actives et de plus en plus ferventes.

– *Ce réveil religieux est-il à rapprocher du mouvement de réaffirmation des identités ou tient-il à des facteurs spécifiques à la communauté juive ?*

– La valorisation des particularités est un phénomène général dans la France de l'après-68. C'est elle qui a encouragé ce retour aux sources, ce besoin de formation et d'authenticité dont je viens de parler. Il n'y a plus aujourd'hui d'incompatibilité entre la recherche, l'affirmation d'une identité juive et l'intégration à la société française sous toutes ses formes.

» Le deuxième facteur de ce réveil, c'est Israël. Souvenons-nous de la guerre de six jours qui a marqué la communauté juive de France dans les années 60, autant sinon plus que l'arrivée massive des séfarades d'Afrique du Nord.

» La formidable émotion provoquée par cette guerre a traversé toute la communauté et particulièrement cette génération qu'on a appelée *« des juifs honteux »*, celle qui, après le traumatisme des camps, a voulu disparaître dans la masse, ne plus être fichée comme juive. La guerre de six jours a redonné aux juifs la fierté d'être juifs et l'existence d'Israël a redonné aux juifs le goût de leur propre existence dans la société française.

» Et il s'est produit un phénomène extraordinaire : des parents qui avaient tout oublié de leur judaïsme ou ne voulaient plus rien en savoir ont souhaité que leurs enfants sachent et apprennent de nouveau. Au point que la famille-type aujourd'hui dans la communauté juive de France, c'est le grand-père qui sait, le père qui ne sait pas ou plus, l'enfant qui sait à nouveau et à la synagogue lit dans le texte la Thora.

– Une génération a donc été perdue...

– Oui, celle du détachement délibéré qui a suivi la *shoah*, pour qui l'expression même de « peuple juif » était devenue taboue. La nouvelle génération a adopté une attitude diamétralement opposée à celle-là. J'ai vu dans ma pratique psychanalytique des cas où l'enfant qui n'avait pas été circoncis considérait cela comme castration de la part de son père. On l'avait privé d'une appartenance au peuple juif.

– Mais l'affirmation de cette identité n'est-elle pas parfois, chez certains, trop agressive ?

– Sans doute, mais c'est par une sorte de surcompensation. La « honte », le complexe d'infériorité d'hier, sont convertis en provocations extérieures. Il faut tenir compte de la religiosité méditerranéenne des séfarades, de leur mentalité extravertie qui s'affichait hier dans les pays arabes et aujourd'hui en France, au point que des juifs d'Europe centrale craignent parfois que ces manifestations ne réveillent l'antisémitisme.

– La différence entre ashkénazes et séfarades est-elle encore pertinente, en 1985, sur le plan religieux ?

– L'arrivée des juifs d'Afrique du Nord, par la vitalité de leurs traditions – le couscous du vendredi soir ou la tête de poisson du Nouvel An, – leur pratique religieuse fidèle, leur absence de complexes a d'une certaine manière libéré et sauvé une communauté juive de France qui s'en allait par morceaux.

» L'effet d'entraînement a été réel. Nombreux sont ceux qui se sont remis à manger casher. Il fallait autrefois traverser tout Paris pour trouver une boucherie casher : aujourd'hui on en trouve – et de très bonnes – dans plusieurs quartiers de la capitale. De même les synagogues se sont-elles à nouveau remplies.

» S'il est vrai que les juifs séfarades ont pris plus de poids dans la communauté, on ne peut pas sérieusement soutenir que des tensions les opposent aujourd'hui aux juifs ashkénazes.

– Une autre distinction oppose de plus en plus les libéraux aux orthodoxes de la communauté juive. Celle-ci n'est-elle pas divisée en courants allant jusqu'à l'intégrisme ?

– S'il peut exister un danger d'intégrisme, il n'est vraiment pas très sérieux... Le gros avantage du système consistorial français est qu'il forme les rabbins à la tolérance.

» Contrairement à ce qu'on a souvent dit et écrit, l'évolution vers l'orthodoxie du judaïsme consistorial n'est pas récente. Elle a commencé après la guerre, s'est poursuivie avec l'arrivée des juifs d'Afrique du Nord et, il est vrai, s'est radicalisée par la suite. Dès 1968, le grand rabbin Kaplan avait fait supprimer les orgues les samedis et jours de fête. Le grand rabbin Sirat n'a fait que consolider cette tendance vers plus d'orthodoxie.

» Les querelles récentes dans la communauté juive sont donc des crises de croissance et des incompatibilités de personnes plus que des conflits idéologiques sur fond d'intégrisme.

– Ces querelles dont vous venez de parler ont commencé avec la crainte de l'actuel grand rabbin de France d'un certain laxisme en matière de conversions au judaïsme. Est-ce bien un problème central ?

MUNOZ DE PABLOS

– La question des conversions n'est pas seulement centrale. C'est l'une des plus douloureuses. Elle est liée, vous le savez, à celle des mariages mixtes, car beaucoup de conjoints non juifs désirent se convertir.

» On assiste à un mouvement contradictoire. C'est au moment où est constaté un réveil religieux juif que se produisent, par l'exogamie, des phénomènes d'évasion d'une ampleur considérable. Il y a trente ans, le mariage avec un conjoint non juif était une forme de dissolution dans la masse. Mais aujourd'hui l'attachement renouvelé aux origines, à la particularité, aux traditions, suscitent des demandes de conversion qui se heurtent aux contraintes très strictes de la loi rabbinique.

– Pourquoi cette rigidité ?

– C'est une question d'identité. On n'est pas juif, si j'ose dire, par religion, ni même par naissance ou adhésion à une histoire ou à un peuple. On est juif par une pratique quotidienne, et c'est un point capital.

» Le Talmud met en garde celui qui veut se convertir : être juif, c'est d'abord obéir à des lois extrêmement contraignantes. C'est une décision grave à prendre qui ne s'impose pas à tous : sans être juif, on peut gagner son paradis si on respecte les convenances morales de la société.

» Le Talmud avertit ensuite le candidat à la conversion que le peuple juif a toujours été en butte à la persécution. Car si aujourd'hui le souhait de conversion est grand et sincère, qu'en sera-t-il demain si renaissent des vagues puissantes d'antisémitisme ?

» Je crois que de telles mises en garde sont aussi valables aujourd'hui qu'à l'époque talmudique. Aimer quelqu'un et même vouloir avec lui créer un nouveau foyer ne sont pas des conditions suffisantes pour la conversion.

– Mais si la pratique est un critère important, n'y a-t-il pas des candidats à la conversion plus religieux que certains juifs eux-mêmes ?

– Certains enfants nés de père juif et de mère non juive et qui ne peuvent se convertir sont révoltés par le fait qu'on exige d'eux plus de pratique religieuse que de leur père.

» Les rabbins vont leur répondre ceci : trangresser la loi est une chose, qui ne remet pas en cause l'identité juive, car le repentir est ouvert à tous. Mais adhérer à la religion juive est un choix qui implique l'acceptation des lois de la Thora et des risques sur le plan spirituel auxquels leur transgression expose.

» On ne peut donc pas être sûr d'une adhésion profonde au seul nom de l'amour conjugal et c'est pourquoi d'emblée les conversions pour mariage sont refusées.

– Quelle est alors la solution ?

– Le laxisme n'est pas une solution. Le judaïsme a pu survivre grâce à un équilibre impossible entre un pouvoir séculier et un pouvoir spirituel qui a toujours fini par avoir le dernier mot. Nous n'avons pas d'Eglise, pas de dogme énoncé d'en haut : nous sommes donc obligés, nous juifs, de nous remettre à l'autorité spirituelle, c'est-à-dire au rabbinat du moment.

» Il ne nous appartient pas de changer la Loi et il faut laisser jouer les procédures naturelles. Aujourd'hui, le corps rabbinique est compétent et important. Petit à petit, il trouvera des solutions à cette question des mariages mixtes qui constitue un danger d'érosion très grave à terme pour la communauté juive. Celle-ci doit se défendre et je considère qu'accepter des conversions au rabais n'est pas un bon moyen de la défendre.

– Si cela arrive à vos enfants...

– Si mon enfant épouse un converti, le problème ne se pose pas, mais s'il épouse un non-juif, je ne pourrais pas l'accepter. J'ai été détenu dans les camps et je me suis longtemps demandé si je devais procréer des enfants juifs. Mais l'amour de la vie a été plus fort. Je n'ai jamais caché ma judéité et à partir du moment où je prenais la décision d'avoir des enfants, c'était afin de me perpétuer comme juif... »

Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

* Emeric Deutsch, psychosociologue et professeur à l'Institut d'études politiques, président-directeur général de la SOFCO (SOFRES-COMMUNICATION), est l'auteur de nombreuses enquêtes sur le comportement social et religieux dans la communauté juive de France.

JUDÉO-CHRÉTIEN : LE BEAU FIXE

LES relations entre les juifs et les chrétiens sont au beau fixe. S'agissant de l'Eglise catholique, la référence centrale demeure la déclaration conciliaire *Nostra Aetate* du 28 octobre 1965 touchant aux rapports avec les religions non chrétiennes.

Tirant un trait sur des siècles d'ignorance, d'hostilité et de persécution, ce document, dans son chapitre IV, évoquait notamment *« le lien qui unit spirituellement chrétiens et juifs », « leur patrimoine commun »* et condamnait avec vigueur toute forme d'antisémitisme.

Vingt ans après, pour bien marquer l'importance qu'il entend donner à ce dialogue, le Saint Siège a publié, le 24 juin dernier, des *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Eglise catholique*. Il déplore notamment, chez les fidèles, *« une pénible ignorance de l'histoire et des traditions du judaïsme, dont seuls les aspects négatifs et surtout caricaturaux semblent faire partie du bagage commun de beaucoup de chrétiens »*.

L'aspect le plus nouveau de ce texte est la reconnaissance par Rome de la *« permanence »* d'Israël, *« fait historique et signe à interpréter dans le plan de Dieu »*. Cependant, si les chrétiens sont invités à comprendre cet *« attachement »* des juifs à la terre d'Israël, ils n'ont pas à lui donner *« une interprétation religieuse particulière »*.

Cette réserve a suscité des réactions dans les milieux juifs. En France, le grand rabbin Sirat a déclaré qu'il était *« indispensable d'expliquer à nos amis chrétiens et à la hiérarchie la place centrale qu'occupent dans le judaïsme et dans son économie du salut le pays d'Israël et Jérusalem »*.

L'absence de reconnaissance d'Israël par le Vatican, les demandes réitérées d'un statut particulier pour Jérusalem garantissant l'exercice du culte dans les lieux saints demeurent les principaux obstacles.

Cela n'empêche pas les rencontres au sommet. Le pape reçoit le premier ministre israélien. Des réunions fréquentes ont lieu entre le Saint Siège ou le Conseil oecuménique des Eglises et l'organisme juif compétent : le Jewish Committee for Interreligious Consultations, qui regroupe les grandes organisations juives mondiales (Congrès juif mondial, American Jewish Committee, etc.).

En France a été créé en 1969 un Comité pour les relations avec le judaïsme, représentant l'épiscopat catholique et que préside l'évêque de Grenoble, Mgr Matagrin. Il n'existe cependant pas d'organisme juif correspondant, officiellement investi pour le dialogue avec les chrétiens.

Il faut enfin souligner le travail fourni par des organisations traditionnelles comme les Amitiés judéo-chrétiennes de France ou la Fraternité d'Abraham : les réflexions engagées sont de bon niveau, mais la partie juive y est faiblement représentée.

Généralement considérées comme bonnes, les relations judéo-chrétiennes ont cependant besoin d'un nouveau souffle. Si le cardinal Etchegaray, auteur de propos très remarqués en 1983 sur le nécessaire repentir des chrétiens à l'égard des juifs, vient de recevoir un prix « oecuménique » en Israël même, les milieux juifs internationaux ont déploré l'absence de mention du dialogue judéo-chrétien au cours du récent synode extraordinaire des évêques à Rome.

H. T.

JUIFS DE FRANCE

ANTISÉMITISME, ANTISIONISME, ANTISÉMITISME...

par Patrick Jarreau

Au-delà du droit revendiqué par un Le Pen à « ne pas aimer la peinture de M. Chagall », le vieux démon risquerait bien de resurgir à la faveur d'un débat autrement plus dangereux, celui qui tourne autour de la légitimité ou non du sionisme.

LES clichés ont la vie dure. Ainsi de l'image d'un peuple juif depuis toujours réprouvé, en quarantaine, comme disait Chateaubriand, dans une barque amarrée au Golgotha. Ou bien, depuis des temps plus anciens encore, séparé des autres peuples par son monothéisme intransigeant et son refus des idoles – son orgueil, diraient quelques-uns, pas toujours inamicaux. Eternité du peuple juif, éternité de sa solitude. Certains des mieux disposés envers les juifs ne renoncent pas à cette croyance en une étrange et douloureuse malédiction.

Laissons là la théologie, qui, d'ailleurs, a entrepris d'en finir avec ces sornettes. Ce qui nous intéresse, c'est le tour de passe-passe par lequel l'antisémitisme se prétend immémorial. Or l'antisémitisme a une histoire, encore récente et relativement courte. Elle commence au dernier quart du dix-neuvième siècle, en Russie et en Pologne, d'une part, en Allemagne et en France, d'autre part. Elle aboutit à Anschwitz. Elle n'est peut-être pas terminée.

L'antisémitisme a, certes, été précédé par d'autres formes d'agressivité envers les juifs, ségrégation économique et condamnation religieuse marchant ensemble ou séparément. Il est toutefois, lorsqu'il apparaît, un phénomène nouveau dont les causes – la contagion mise à part – sont différentes dans des pays politiquement et économiquement bloqués, comme la Russie et la Pologne, principalement, et dans des pays avancés : la France et l'Allemagne. L'antisémitisme suit, ici, l'émancipation des juifs, tandis qu'il est, là, le dérivatif d'aspirations nationales et sociales qui se heurtent à l'archaïsme de l'Etat tsariste et de l'Empire autrichien.

C'est plusieurs dizaines d'années après que les juifs sont sortis du ghetto – appelé juiverie ou carrière en France – que naît l'antisémitisme, non pour les y renvoyer, mais pour dénoncer la société nouvelle dont la présence des juifs dans ses rangs est l'une des nouveautés et, pour l'antisémite, le symbole. C'est pourquoi l'antisémitisme se diffuse dans les milieux réactionnaires comme chez les révolutionnaires. « *Socialisme des imbéciles* », comme dira, plus tard, la gauche décillée par « l'affaire » Dreyfus, l'antisémitisme est aussi, dans le camp adverse, la religion des imbéciles, l'opium dont un Drumont et quelques congrégations cherchent à endormir les blessures que leur inflige le monde moderne.

On renverra ici à l'inventaire des fantasmes de l'antisémitisme, minutieusement établi par Léon Poliakov. Sartre a montré que ce juif-là est fabriqué par l'antisémite. En ce sens, l'antisémitisme est bien, d'abord, le problème de l'antisémite, et il n'est celui du juif que par ses conséquences. Beaucoup de juifs, dans le passé, ne se sentant aucune affinité avec la créature forgée par cet imaginaire du ressentiment, ont eu tendance à déserter la judéité, abandonnée comme une défroque à leurs ennemis. D'autres, après eux, se sont avisés que l'imagerie antisémite avait masqué à leurs parents et à eux-mêmes la réalité du judaïsme, mémoire de foi, de pensée et d'histoires, à laquelle ils veulent donner vie, autour et au-delà de l'Etat d'Israël.



RANCINAN/SYGMA

François Mitterrand à la synagogue de la rue Copernic, le 4 octobre 1980, après l'attentat qui avait provoqué la mort de quatre personnes.

« Des intérêts supérieurs à ceux de la nation »

Voilà donc que les juifs – ou des juifs – sont fiers de l'être ! A ce constat, l'antisémitisme, condamné depuis quarante ans à un état résiduel et morfondu, dresse l'oreille. Il n'annonce pas tout de suite la couleur. Par prudence, bien sûr, mais aussi parce que la présence des juifs dans la société française n'est plus une nouveauté et n'est plus ressentie comme telle, les sondages l'attestent. Qui cherche un bouc émissaire, aujourd'hui, se tourne vers les immigrés ou leurs enfants, arabes principalement. Mais il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que la solidarité du délire raciste et antisémite se dévoile.

« Journée d'amitié française », le 16 octobre 1983, à la salle de la Mutualité à Paris. M. Romain Marie, futur élu du Front national à l'Assemblée européenne : « *Il y a une puissance qui n'admet pas l'intégration en France (...) et pour laquelle les intérêts du judaïsme sont supérieurs à ceux de la nation française.* » Six mois plus tard, M. Jean-Marie Le Pen à Antenne 2 : « *Je ne suis pas antisémite, mais j'ai le droit de ne pas aimer la peinture de M. Chagall ou la politique de M. Badinter.* » 20 octobre 1985 : le même fait huer par ses partisans, au cours d'un meeting à Paris, les noms de quatre journalistes juifs, auxquels il ajoute celui du cardinal Jean-Marie Lustiger.

Il y a deux ans, quand M. Romain Marie parlait, M. Le Pen faisait mine de ne pas avoir entendu. Aujourd'hui, il ne laisse à personne d'autre que lui-même le soin de dire ce qu'il pense.

La solidarité contre le racisme

Le racisme lepénien a suscité son antidote, un mouvement antiraciste, encouragé par la gauche et, malgré cela, considéré avec bienveillance par une partie de la droite. De nombreux jeunes juifs se sont engagés dans ce mouvement pour défendre la France de la liberté et des droits de l'homme contre l'« anti-France » haineuse et xénophobe de M. Le Pen. La solidarité entre juifs et arabes contre le racisme ne va pas pourtant sans difficultés, car les uns défendent aussi Israël, tandis que, parmi les autres, la cause palestinienne apparaît comme un élément d'identification, leur sionisme à eux en quelque sorte.

Droits de l'homme ou droits des peuples : jeunes juifs et beurs en sont venus aux mains, récemment, à la faculté de Jussieu, à Paris. A l'âge de l'antisémitisme – qui n'est pas éteint et qui risque peut-être de renaître de ses cendres – a succédé, pour les juifs, celui de l'antisionisme, qui pose des problèmes entièrement différents. A preuve le fait que de nombreux juifs se sont affirmés antisionistes et que c'est encore le cas de certains d'entre eux. A preuve, encore, le paradoxe d'un antisionisme qui peut réactiver l'antisémitisme, alors que ce dernier se posera volontiers en défenseur d'Israël, ne serait-ce que par haine des Arabes.

Si pénible que puisse être la résurgence du vieil antisémitisme, c'est peut-être davantage dans la confrontation avec l'antisionisme que réside, pour les juifs, le danger principal. ■

RÉFLEXIONS SUR LA QUESTION « GOY »

par Luc Rosenzweig

LOGIQUEMENT, la question préalable « qui est goy ? » est aussi simplement tranchée que son exact envers « qui est juif ? ». N'importe quel élève du cours élémentaire un tant soit peu familiarisé avec la théorie des ensembles est en mesure d'affirmer péremptoirement qu'il s'agit là de catégories exclusives l'une de l'autre.

Dans la pratique, tout n'est pas si simple, et le goy, le « gentil » – bref, le non-juif – subit les fluctuations ontologiques de l'autre, le juif. L'extension du concept varie selon les rabbins, et à partir de la proposition initiale « est juif celui qui est né d'une mère juive », commencent les disputes, qui tournent toutes autour de la valeur de la conversion de mère non juives à la religion mosaïque. Mais il n'empêche que la question goy ne saurait se réduire à un pur et simple débat formel et que, une fois résolu provisoirement le problème de l'essence, demeure celui de son existence.

Que les non-philosophes se rassurent, il ne s'agit pas, en la matière, de spéculations éthérées ne concernant que de savants talmudistes. La vie quotidienne du goy est parsemée d'embûches, de chausse-trapes, de pièges, qui risquent, s'il n'y prend garde, de transformer son existence en un véritable calvaire.

Commençons par une situation toujours renouvelée et dont la répétition ne laisse pas d'étonner. Soit un(e) goy plutôt philosémite (le cas des antisémites est traité ci-dessus) qui s'est pris... d'une passion pour les histoires juives. Longtemps, il écoutera, il emmagasinera, parfois même notera sur un carnet... les classiques de l'humour juif glanés au cours de la fréquentation assidue de ses amis et collègues. Il aura ri avec eux, il se sera, avec les ashkénazes, gaussé des séfarades et *vice versa*.

Et, un beau jour, il se lancera. Pas dans une blague trop longue ou trop compliquée, pour commencer. Une histoire du genre : « Quelle est la différence entre la marine française et les juifs ? Réponse : aucune, parce que la marine marchande. » Le bide ! Regards fuyants... Au mieux, quelqu'un viendra recouvrir le silence par une autre histoire, aussi stupide mais qui aura pour elle d'être une histoire antisémite racontée par un juif. En règle générale, il faut se méfier des histoires où « le juif » peut être sans dommage remplacé par l'Auvergnat, l'Ecossais, ou toute autre ethnie réputée à tort pour sa pingrerie.

Autre situation délicate, celle du non-juif invité à déjeuner dans une famille juive. Il ne pourra que s'étonner de la discussion, animée, tournant autour du prix des mets qui sont consommés à la table. Il serait pourtant malséant pour lui de clamer que le champagne que l'on a amené est « une excellente affaire » dégottée en solde chez Nicolas. Un goy se doit d'être ailleurs, dans ce monde, fascinant pour les juifs, où les choses n'ont pas de prix...

Parmi les diverses catégories de goyim, il en est une qui est particulièrement appréciée dans le monde juif et qui a su, au cours des siècles, se faire sa place, c'est le *schabbat goy*. Dans les temps anciens, avant l'invention du chauffage central, il s'agissait de ce voisin qui venait allumer votre feu, chose interdite le jour du sabbat. Celui-là échappe, par exemple, à l'opprobre généralisé jeté sur les Polonais. Il faut dire que dans ces régions les hivers sont particulièrement rudes, et que l'on est reconnaissant à quiconque vient tisonner le feu quand il gèle à pierre fendre. La version moderne du *shabbat goy*, c'est, par exemple, ce collègue journaliste courageux qui accepte de vous remplacer pour participer à un de ces débats au centre Rachi, à Paris, où il sera question du « rôle des médias dans le conflit du Proche-Orient ». Le seul problème, à son retour, sera de lui expliquer qu'il doit à sa qualité de non-juif d'avoir recueilli un peu moins de sifflets et de quolibets que vous-même n'en auriez eu à subir. Un bon *schabbat goy* comprend ces choses-là.

Mia Farrow ou Diane Keaton

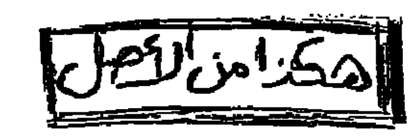
Le philosémitisme des goyim prend parfois des aspects étonnants, et même touchants. Une brave dame se demandait un jour comment manifester sa solidarité à la communauté juive endeuillée par l'attentat qui avait eu lieu devant la synagogue de la rue Copernic. Elle se rendit alors, à la plus proche boucherie cachère pour y demander... trois tranches de jambon !

On ne saurait clore le chapitre du mal de vivre du goy dans le monde moderne sans évoquer le personnage de la *shikse*. Ah ! la *shikse* : terreur des mères juives et objet du désir des adolescents nouveaux et prolongés du ghetto. Femme blonde ou brune, genre Mia Farrow ou Diane Keaton, que l'on rencontre souvent au bras des émules de Woody Allen ou d'Enrico Macias. Certains voudraient nous faire croire aujourd'hui que ce petit être fragile est, pour le peuple juif, un ennemi aussi dangereux qu'Abou Nidal et Hitler réunis. Qu'une d'entre elles s'introduise au sein de la famille Rothschild, par exemple, et c'est le scandale ! Comment s'étonner, alors, que certaines cherchent désespérément leur salut dans la conversion, voire dans un engagement de deux ans dans l'armée israélienne, pour faire oublier ce qui, justement, faisait leur charme ?

Les temps sont durs pour les *shikse*, et ce n'est pas de savoir qu'elles ont inspiré quelques-uns des plus émouvants personnages de la littérature contemporaine, dans les romans d'Albert Cohen ou de Philip Roth, qui les consolera de leurs misères quotidiennes...

Quel avenir, donc, pour le goy ? Certains ont bien pensé, naguère, que la création d'un Etat goy résoudrait l'ensemble des problèmes, mais l'affaire a plutôt mal tourné. Il semble que l'avenir soit, pour employer un mot à la mode, à la cohabitation. Celle-ci, avec des hauts et des bas, a déjà fait ses preuves. Dans la confection, par exemple, où l'harmonie semble régner entre le client (goy), le boutiquier (juif) et le façonnier (turc ou chinois, ça dépend du devis). Ou bien dans le Tour de France, épreuve ô combien symbolique du génie national, où cohabitent, pour le plus grand bien de tous, le peloton (goy) et le directeur de la course, Félix Lévitan...

Citons, pour terminer, cette anecdote authentique qui montre qu'avec quelques efforts on peut arriver à d'excellents résultats. Un haut responsable d'un grand parti politique français avait, dans ses attributions, les relations avec la communauté juive. Lors d'une des multiples réunions auxquelles sa fonction l'amenait à participer, on put entendre un responsable communautaire demander à son voisin : « Au fait, M. X..., quel est son véritable nom ? » ■



JUIFS DE FRANCE

L'INTELLIGENTSIA RETROUVÉE

par David Kessler

Certainement la vitalité du travail et de la pensée intellectuelle sont à mettre au crédit de ces hommes et de ces femmes qui se sont aujourd'hui repris pour donner au judaïsme une nouvelle vigueur. Mais où sont-ils, et quelles sont leurs actions dans les grandes interrogations du siècle ?

S'IL est une image qui a singulièrement changé lors de ces trente dernières années, c'est incontestablement celle de l'intellectuel juif. Longtemps, en effet, celui-ci est apparu, selon le mot d'André Neher, comme l'« *enfant perdu du judaïsme* ». La communauté, désolée, contemplait les réussites de ses fils sur le terrain politique et social et s'attristait de leur indifférence face aux questions juives. Le divorce entre le judaïsme et ses intellectuels semblait devoir être prononcé.

Cet état de choses s'est notablement modifié en quelques décennies. Pour la génération qui fut adolescente en 1940, la guerre et le génocide ont certainement été le facteur majeur de son interrogation concernant sa place dans la nation française. En outre, la création de l'Etat d'Israël, les guerres auxquelles il a dû faire face ont été des moteurs *puissants* d'identification et d'intégration communautaires.

Quant à la génération suivante, engagée avec son temps dans les *luttes* du mouvement étudiant, la crise des idéologies, le refus du marxisme et des modèles communistes l'ont, souvent, *incitée* à rejoindre finalement l'exemple de ses parents. Dans ces conditions, comment s'étonner du sourire des responsables communautaires lorsqu'on les interroge sur le rôle des intellectuels dans la vie juive française ? Comment résisteraient-ils à la *tentation* de se réjouir du retour au bercail des enfants perdus ? Comment ne pardonneraient-ils pas, enfin, leurs égarements passés à ceux *qui ont donné raison* à leurs pères d'avoir fait ces choix-là ?

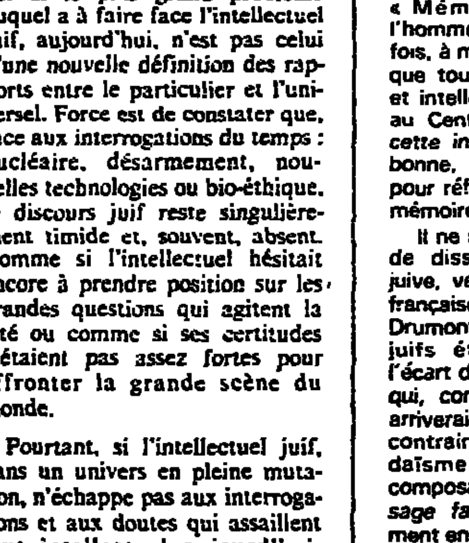
L'observateur qui se penche sur la communauté juive d'aujourd'hui ne peut qu'être frappé par sa vitalité intellectuelle. On ne compte plus, dans la région parisienne en tout cas, les cours, cercles d'études et conférences de Bible, de philosophie ou d'histoire. Plusieurs enseignements de niveau universitaire, assurés par les centres d'études juifs, sont venus s'ajouter aux cours *dispensés dans les facultés* publiques. La traduction des textes hébraïques a connu, ces dernières années, un formidable essor. Les Editions Verdier ont ainsi, courageusement, entrepris un vaste programme de publications de textes du judaïsme rabbinique et mystique. De même, la traduction et les commentaires de textes des philosophes juifs modernes, en particulier allemands, se poursuivent à un rythme soutenu.

Nombre de grands *éditeurs ont* une collection portant sur le judaïsme, où plusieurs essais sont publiés chaque année. *Des cercles* de réflexion permettent à des spécialistes de tel ou tel domaine d'étudier les textes fondateurs du judaïsme et de les lire en regard des données de leur discipline. Ainsi se penche-t-on, par exemple, sur les rapports entre judaïsme et psychanalyse, sur l'avenir du droit juif ou sur le sens de l'histoire juive.

Dans ce foisonnement, quelques thèmes de réflexion et quelques figures marquantes s'imposent. La question centrale, dans le monde juif, est certainement celle de l'Etat d'Israël, objet *de* nombreux débats entre les tenants d'une solidarité sans faille et les partisans d'une culture proprement diasporique. Le rapport du judaïsme avec le monde occidental, nouvelle formulation du vieux débat entre Athènes et Jérusalem, surgit, aujourd'hui, à travers la réflexion sur la valeur et le rôle de la philosophie juive. Depuis le départ en Israël de plusieurs maîtres de l'intelligentsia juive, fondateurs et organisateurs du prestigieux Colloque des intellectuels juifs, institution annuelle intangible depuis vingt-huit ans, la figure d'*Emmanuel Levinas émerge sans* nul doute. Elle est un modèle pour nombre de jeunes étudiants et *professeurs grâce à la rigueur* d'une pensée qui allie sans complaisance ni faiblesse le Logos grec *et la Thora juive*.

Ces données positives attestent *d'un développement considérable* de la pensée juive en France ces dix dernières années. Elles ne signifient pas pour autant que l'intellectuel juif est définitivement à sa place dans la communauté. *Le* judaïsme *français* est trop complexe, ses divisions trop marquées pour autoriser un développement parfaitement harmonieux de ses potentialités. A entendre les discours de ceux qui revendiquent leur autonomie par rapport aux institutions communautaires, un certain nombre de dangers menaceraient. Tout d'abord, un certain anti-intellectualisme latent, qui profiterait de la moindre occasion pour se manifester. Lors de la guerre du Liban, on a pu observer des manifestations d'intolérance, reprochant à certains d'être de « *belles âmes* », *en proie* à des troubles déplacés : un exemple, parmi d'autres, de la méfiance que continue à *susciter* la *figure* de l'intellectuel juif.

Pour les mêmes raisons, la *part* est difficile à établir entre les exigences propres à l'étude et ce qui relève de l'apologétique. Les intellectuels, lorsqu'ils revendiquent le droit à la critique, se voient souvent reprocher d'importer des notions étrangères au judaïsme et, finalement, de le trahir. Enfin, les rares universitaires spécialisés dans l'histoire et la philologie juives reprochent un certain « provincialisme » au judaïsme français : les textes publiés le sont souvent sans éditions critiques sérieuses ; les multiples travaux anglo-saxons ou israéliens sont ignorés.



On peut, cependant, se demander *si le plus grand problème* auquel a à faire face l'intellectuel juif, aujourd'hui, n'est pas celui d'une *nouvelle définition* des rapports entre le particulier et l'universel. Force est de constater que, face aux interrogations du *temps* : nucléaire, désarmement, nouvelles technologies ou bio-éthique, le discours *juif* reste singulièrement timide et, souvent, absent. Comme si l'intellectuel hésitait encore à prendre position sur les grandes questions qui agitent la cité ou comme si ses certitudes *n'étaient pas* assez *fortes* pour affronter la grande scène du monde.

Pourtant, si l'intellectuel juif, dans un univers en pleine mutation, n'échappe pas aux interrogations et aux doutes qui assaillent tout intellectuel aujourd'hui, peut-être a-t-il quelques raisons supplémentaires d'espérer. A l'entendre, du moins, il serait habité par la certitude profonde d'avoir à transmettre, en dépit de tout, des valeurs fondées sur une tradition, une culture ou une foi multimillénaires. Point fixe et pôle de référence plus que précieux dans un monde qui semble en manquer singulièrement aujourd'hui. ■



ZACHMANN/MAGNUM

« La certitude profonde d'avoir à transmettre une tradition, une culture, une foi multimillénaires. »

MÉMOIRE ET LOIS DE L'HOMME

par Marek Halter

MARDI, le 7 janvier, débute à Paris un mois du judaïsme : « Mémoire et lois de l'homme ». Pour la première fois, à ma connaissance, presque toute la classe politique et intellectuelle se retrouvera au Centre Rachi, qui a pris *cette initiative, ou à la Sorbonne*, qui s'y est associée, pour réfléchir sur l'histoire, la mémoire et la culture juives.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de disséquer cette France juive, venue d'ailleurs — non française donc, — dont parlait Drumont, ni d'examiner « ces juifs étranges », tenus à l'écart dans leur ghetto et par *qui, comme le croyait Bloy*, arriverait le salut ; il s'agit, au contraire, d'étudier le judaïsme comme l'une des composantes de *notre paysage familier. Quel changement* en quelques décennies !

Au lendemain de la dernière guerre *mondiale*, Jean-Paul Sartre publiait un petit livre remarquable, *Réflexions sur la question juive*, dans lequel il analysait les différents types d'antisémites. Il lui parut alors plus urgent de connaître les persécuteurs des juifs que les juifs eux-mêmes. Quand je suis arrivé en France, en 1950, on n'employait le mot *juif* qu'avec circonspection ou mépris. On disait *habituellement israélite*, par pudeur ou par politesse. Chaque fois que je me présentais, *tout naturellement*, comme juif, je faisais naître un de ces longs silences embarrassés que beaucoup connaissent bien.

Petit à petit, et sans qu'on y prenne garde, le mot *israélite* a déserté le discours quotidien. Le mot *juif*, en tant que définition positive d'une personne se réclamant du judaïsme, est entré dans le vocabulaire médiatique. Brusquement, les textes d'un Buber, d'un Rosenzweig, d'un Lévinas, *ont cessé d'appartenir* au domaine étranger. Dans la littérature et dans le cinéma, le personnage juif virait *de la caricature au paradigme* de la condition humaine.

Et pourtant, malgré l'*intégration progressive du fait juif* dans la mentalité et la culture françaises, pouvait-on prévoir qu'un jour *Harlem Désir*, le président de SOS-Racisme, le mouvement le plus populaire depuis 1968, en appellerait à la Bible plutôt qu'aux textes de Mao Zedong, Che Guevara et autres Lénine..., et qu'il serait acclamé par des milliers de « potes » ?

De même, malgré les retombées tardives de Vatican II, dont on ne dira jamais assez le rôle considérable qu'il a *joué dans le changement* d'attitude envers les juifs, pouvait-on imaginer qu'un *jour l'Eglise de France se donnerait* pour chef Jean-Marie Lustiger, un homme qui se réclame du judaïsme... et avec qui il m'arrive parfois d'échanger quelques mots de yiddish ?

Une grande mutation est en train de s'opérer dans nos têtes et dans nos cœurs. Mu*tation non moins importante que la mutation technologique* dont on parle tant. Il s'agit du *retour en* force des valeurs spirituelles, annoncé par Malraux, résultat du désenchantement de toute une génération qui ne croit plus aux vertus curatives des systèmes philosophiques et idéologiques. Après les catastrophes d'Auschwitz, de Hiroshima et du Goulag, qui accompagnent la faillite de la grande promesse, la conscience moderne semble se tourner de *plus en plus vers la recherche* de ses propres sources. Elle ne pouvait donc éviter le judaïsme. *Non que les juifs* soient les *détenteurs* de la morale, mais parce que, à *peine* libérés de l'esclavage, ils ont introduit l'idée de libération universelle. Car l'esclavage est contraire à la loi.

Mais la loi ne peut servir d'instrument magique contre les périls contemporains : le terrorisme, le totalitarisme ou le racisme. Ou encore l'antisémitisme, dont l'antisionisme n'est jamais que la énième mouture. La loi est simplement la conscience du mal ; hors d'elle, point de résistance. *« L'exil véritable d'Israël en Egypte,* disait Rabi Enoch, *c'est d'avoir appris à le supporter. »*

La génération montante n'appartient *ni* aux désespérés de la *révolution* ni aux poseurs de bombes ; elle n'est ni politique ni guerrière. Elle ne s'adresse pas à la peur de l'autre et ne compte pas *uniquement sur sa raison. Elle* s'adresse justement à sa conscience. Cette conscience que les fanatismes religieux, politiques ou sociaux dénoncent comme une « mutilation de l'homme ».

L'antique morale si longtemps délaissée, décriée, qui commande l'amour, l'égalité entre les hommes, et exalte la foi dans le verbe, resurgirait-elle comme le dernier rempart contre la mort de l'âme ? Je partage la conviction de mon ami Elie Wiesel, selon qui l'unique ambition du judaïsme n'a jamais été *« de judaïser le monde mais de l'humaniser ».*

Réfléchir donc aujourd'hui sur le retour du judaïsme — pour moi, avant tout, message *moral* fait de l'affirmation de soi et de reconnaissance de l'autre — peut donc *nous éclairer sur les grandes* mutations de la conscience humaine à la veille du vingt et unième siècle. ■

MOTS ET COUTUMES

SÉFARADES : juifs originaires *du bassin méditerranéen et du* Proche-Orient, dont les traditions ont été influencées par les cultures espagnole et arabe ; certains d'entre eux, dont les ancêtres avaient quitté l'Espagne à la fin du quinzième siècle, en ont conservé la langue, appelée ladino ou judéo-espagnol ; d'autres parlent le judéo-arabe.

ASHKÉNAZES : juifs originaires de l'est de l'Europe, de la Russie à l'Alsace-Lorraine ; leur langue traditionnelle est un dérivé de l'allemand, le yiddish.

GOY au pluriel **GOYIM :** littéralement, les nations, c'est-à-dire l'ensemble des peuples parmi lesquels Dieu en a choisi un, le peuple juif, pour se révéler à l'humanité ; d'où goyim — les gentils, c'est-à-dire les autres, les non-juifs.

CACHÈRE : aliment conforme à *la cacherout*, *c'est-à-dire aux prescriptions* contenues dans la *Genèse* et le *Deutéronome ;* en sont exclus, entre autres, le porc, les coquillages et les crustacés.

ROCH HACHANA : Nouvel *An juif, qui commence en automne.* Nous sommes, selon le calendrier juif, dans la cinq mille sept cent *quarante-septième* année suivant le début de la *Genèse*.

YOM KIPPOUR : le Grand Pardon, principale fête juive, marquée par un jeûne de vingt-quatre heures, dix jours après Roch Hachana ; d'où le « juif de Kippour », qui ne se rend *à* la synagogue — souvent sans *dépasser* le péristyle — qu'une fois par an, à cette occasion, pour entendre le *choffar*, sonnerie de cor annonçant la fin du jeûne.

SCHABBATH : le samedi, jour du repos, pendant lequel il est interdit de travailler et d'utiliser le feu.

SHIKSE : à l'origine, en yiddish, servante non juive, autorisée à travailler et à faire la cuisine le samedi ; par extension, jeune femme goy, dont les mystères perturbent les nuits des adolescents juifs et, conséquemment, celles de leur mère.

PSYCHANALYSE : invention juive, non sans rapport avec le paragraphe précédent.

GEFILTE FISH : carpe farcie, plat traditionnel ashkénaze, dont on assure qu'il peut être très bon quand il est réussi.

***COMPLET POISSON* :** équivalent séfarade pied-noir du précédent ; même commentaire.

P. J.

JUIFS DE FRANCE

MÉMOIRE DE CARTES POSTALES

par Nicole Zand

La carte postale, élevée au rang de document historique, en dit long sur les pratiques sociales et sur l'imagerie que les temps modernes ont développée à l'égard – ou à l'encontre – de la communauté juive.

LES juifs en cartes postales... Des juifs comme on n'en trouve plus, qui vous arrivent de partout et qui finissent par composer un album de stéréotypes dont la vérité est stupéfiante et qui matérialisent l'image que, partout dans le monde, on se fait, on se faisait, du juif : juif errant, marchand fripier des marchés, belles juives du Caucase ou de Pologne, Rothschilds cousus d'or, c'est tout un paysage culturel qu'on retrouve dans ces images pour former le catalogue de types humains le plus bariolé qui soit.

Les cartes postales considérées comme les archives d'un peuple, matériau d'ethno-histoire et d'histoire tout court infiniment précieux et unique, qui restitue, de l'intérieur autant que de l'extérieur, une approche candide et naïve. Inconnue. Trop connue... La passion d'un amateur, Gérard Silvain, l'a amené à réunir une collection sans égale : quelque trente mille cartes postales éditées principalement entre 1890 et la première guerre mondiale, l'image arrêtée d'un peuple à un moment donné, l'image de ce qui allait bientôt disparaître. « *On doit préserver la mémoire qui est en train de mourir, ou qui est morte*, explique-t-il. *Il ne faut pas que les gens oublient. Les musées juifs, les bibliothèques, sont pauvres en images de la vie quotidienne. Qu'y a-t-il d'autre que les cartes postales pour faire resurgir l'histoire du néant ?* »

Né en 1928 à Paris, issu d'une vieille famille alsacienne – son grand-oncle paternel Alphonse Kahn fut un des fondateurs des Galeries Lafayette, son grand-père, Robert Lévy, était l'ami de Léon Blum – Gérard Silvain accumule chez lui ces trésors méprisés, ces documents bruts que sont, outre les cartes postales, les tracts, caricatures, affiches, coupures de presse, circulaires administratives, propositions de loi, objets divers. Sa dernière acquisition : une canne dont le pommeau représente une caricature de juif très artistement réalisée : chapeau haut de forme posé en arrière et un énorme nez crochu... Ce devait être un redoutable instrument dans les batailles de rues !

Chez lui, des cartes postales, il y en a dès l'entrée : fortement agrandies, les portraits des grands-parents alsaciens-lorrains – la grand-mère lorraine avec une extraordinaire coiffe de satin ; – sur un autre mur : les grands-parents de sa femme portant le fez à Istanbul. Plus loin, l'agrandissement d'une carte postale de la Commune : une barricade place Vendôme devant le magasin J. Silvain « Robes, lingerie, confection » qui fournissait les sous-vêtements de l'empereur et de l'impératrice. « *Il s'appelait Silvain Joseph, mais on lui a conseillé de changer son nom en nom chrétien et il l'a retourné !... Joseph Silvain... Cela lui paraissait offrir moins de prise à l'antisémitisme. Le décret a paru en 1892, ce qui lui permettait de dire : « Nous n'avons pas changé de nom pendant l'affaire Dreyfus.* »



Ce juif errant n'est pas un juif mais une image d'Epinal. (Photo tirée de l'album de Gérard Silvain.)

Où commence l'antisémitisme ? La frontière est fluctuante, Gérard Silvain lui-même put s'en convaincre il y a quelques années, quand, ayant publié des fascicules de documents intitulés *le Dossier juif*, avec, comme illustration de couverture, l'étoile jaune, celle qu'il fallait coudre sur ses vêtements. « *Eh bien !* sourit le collectionneur, *j'ai été convoqué en tant que directeur de la publication sur une plainte du parquet parce que ces brochures* « appelaient à la haine raciale »... (Il rit, un peu amer.)

La haine raciale aujourd'hui a changé d'objet : les ayants droit de Céline ou de Marcel Jouhandeau interdisent qu'on republie *Bagatelles pour un massacre* ou *le Péril juif*, mais l'on retrouve un air connu quand on lit les tracts de l'Action française : « *La France aux Français* », « *Le Front dit « populaire » qui gouverne en France est aux mains des juifs* », « *La France doit être libérée des politiciens, des étrangers, des trusts, des juifs* », « *Le juif doit être tenu à sa place. Aujourd'hui, il nous envahit, nous encombre, nous gouverne. Il grouille* », etc. Ou bien encore cette proposition de loi de 1937 destinée à faire échec à « *l'invasion juive* » : « *La nationalité juive étant incompatible avec la nationalité française, cette dernière sera retirée à toute personne ayant un ou plusieurs grands-parents juifs* »...

Les écrits ne s'envolent pas. Gérard Sylvain a retrouvé un papillon distribué lors des élections législatives de 1958 : « *Electeurs indépendants. Si vous tenez absolument à voter pour la liste Tardieu, n'oubliez pas de rayer le nom de la mendésiste, Mme Bromberger-Lévi...* » Cela ne vaut-il pas mieux que de longs discours ?...

La carte postale, elle, possède un langage plus allusif, plus candide, plus familier que le texte imprimé ; elle apparaît comme le terreau à partir duquel les idéologues construiront leurs théories. Elle permet, par exemple, de dresser une carte d'une *Gallia judaica* antérieure à l'an mille à travers les cartes intitulées « rue au Juif », « rue de la Juiverie », « rue des Juifs » qu'on retrouve à Toulon, à Nantes, à Montcornet, à Draguignan, à Pézenas, à Mulhouse, à Cinq-Mars-la-Pile (encore close de murs comme au Moyen-Age) ou encore cette « place aux Juifs », à Paris, sur l'emplacement de la station Saint-Paul, au début de la rue de Rivoli.

Parfois, aussi, la correspondance inscrite sur la carte traduit à sa façon l'humeur du moment : « *On ne voit que des gens bien « nez ». Ils sont tous enfants d'Israël et font « la b'dite commerce* », Mulhouse 1899. Ce sont peut-être les enfants de l'expéditeur de cette carte-là qui achetèrent, pour le Noël de leur progéniture, la charmante bande dessinée inspirée du *Petit Chaperon rouge* qui mettait aux prises « *une bien gentille petite fille nommée Doulce France et le méchant loup Grojuif* »... ■

● **Album de Gérard Silvain : *Images et traditions juives*. Ed. Astrid, 1980 : *Deux destins en diaspora*. Albin Michel, 1985 ; *la Question juive en Europe, 1933-1945*. Lattès, 1985.**

VINGT SIÈCLES ENTRE LE PIRE ET LE MEILLEUR

(Suite de la page III.)

Estimé à quarante mille personnes en 1789, le judaïsme français fut émancipé par la Révolution en trois étapes : le 28 janvier 1790, pour les sephardim du Sud-Ouest et les Comtado-Avignonnais de Paris ; le 10 juin 1791, pour les juifs des anciens Etats pontificaux, le 27 septembre 1791 : seulement, pour les Alsaciens-Lorrains.

Citoyens français après 1789

Devenus citoyens français, mais obligés de renoncer à l'autonomie et à leurs communautés. On connaît le mot de Clermont-Tonnerre : « *Il faut tout accorder aux juifs en tant qu'individus et tout leur refuser en tant que nation.* » S'ils eurent à pâtir des foudres napoléoniennes, les juifs de France s'intégrèrent progressivement à la société environnante.

Devenus des « israélites », adeptes d'une religion dont les valeurs recoupaient celles de la Révolution, ils manifestèrent avec éclat leur patriotisme, notamment en 1871, et retinrent de l'affaire Dreyfus plus la réhabilitation que la condamnation de l'officier. Lors de la première guerre mondiale, l'union sacrée contribua à renforcer l'hyper-patriotisme des juifs de vieille souche et à faire partager celui-ci par les fils d'immigrants venus à partir de 1881.

Se fiant au dicton yiddish : « *Azoï wie Gott in Frankreich* » (Heureux comme Dieu en France), des milliers de juifs polonais, russes, hongrois, roumains, etc., s'installèrent en France, où ils furent rejoints par les juifs allemands fuyant le nazisme et par ceux de l'ancien Empire ottoman. Constituant une communauté à part, ceux que leurs « coreligionnaires » surnommaient dédaigneusement les « Polaks » tentèrent de maintenir une identité juive fondée sur l'usage du yiddish, au grand scandale de ceux pour qui Racine ou Voltaire avaient avantageusement remplacé les « antiquités judaïques ».

Sous l'influence des consistoires et de l'Alliance israélite universelle, le modèle du « franco-judaïsme » s'imposa hors de la métropole aux communautés juives du Maghreb. Si les juifs marocains ou tunisiens conservèrent une personnalité juridique propre, les juifs d'Algérie devinrent citoyens français de plein exercice dès 1870 par le biais du décret Crémieux, et ce en dépit de l'hostilité tant des colons européens que des populations locales.

Persécutés par Vichy

Tout au long de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième siècle, le judaïsme français eut à faire face au déchaînement des passions antisémites. Propagé par Drumont, l'Action française, mais aussi par une certaine gauche, l'antisémitisme connut son apogée avec l'affaire Dreyfus, puis avec le Front populaire, Léon Blum étant l'objet d'attaques qu'on a peine à imaginer aujourd'hui.

La période de l'Occupation constitua pour la communauté juive – trois cent mille membres en 1939 – une épreuve sans précédent. Loin de freiner les demandes allemandes, Vichy les devança en publiant, le 3 octobre 1940, un statut des juifs très rigoureux et en abolissant le décret Crémieux. Un commissariat aux affaires juives fut créé au début de 1941, et ses titulaires, Xavier Vallat, puis Louis Darquier de Pellepoix, furent chargés de mettre en application la législation antijuive, sans que les églises trouvassent à y redire, du moins au début.

Les premières déportations massives commencèrent à l'été 1942, et les Allemands bénéficièrent en la matière, notamment lors de la rafle du Vél' d'hiv, de l'aide efficace de la police et de la gendarmerie françaises. Visant, au départ, les juifs étrangers, les rafles englobèrent, également, les Français de souche, dont la confiance naïve dans la patrie des droits de l'homme fut longue à se dissiper.

En Algérie, un *numerus clausus* sévère fut institué dans les écoles, et de nombreux écoliers juifs furent chassés de l'enseignement public. Le débarquement américain en Afrique du Nord ne résolut pas les problèmes, et les organisations juives durent mener un long combat pour que le décret Crémieux fût remis en vigueur à partir de mars 1943. En Tunisie, l'occupation allemande se traduisit par l'institution du travail forcé, et seule la prise de Tunis par les troupes alliées évita aux juifs de la régence un massacre.

A la Libération, le judaïsme français compta ses morts : soixante-dix mille déportés raciaux morts dans les chambres à gaz, vingt mille autres déportés comme résistants ou exécutés en France pour leur seule appartenance au peuple juif, tel l'octogénaire président de la Ligue des droits de l'homme, Victor Basch. Des familles entières décimées, anéanties, broyées par une Europe suicidaire, dont la mauvaise conscience se manifeste, encore de nos jours.

La confiance retrouvée

Gardant le souvenir de sa mise au ban de la nation par les lois raciales, la génération post-auschwitzienne n'eut de cesse de s'intégrer à l'ensemble français. Comme l'écrit Léon Poliakov, « *la tourmente une fois passée, il est impossible de déceler une réaction collective, d'ensemble. On n'aperçoit qu'une poussière de réactions individuelles : refus du judaïsme, conversions et changement de nom pour les uns ; élan national juif, émigration pour les autres ; aucun choix précis, retour aux errements de l'avant-guerre pour le plus grand nombre* ».

Le *baby boom* d'après guerre permit au judaïsme français de se reconstituer progressivement pour atteindre trois cent mille personnes en 1955. Les événements de Suez, la fin des protectorats en Tunisie et au Maroc, se traduisirent par une émigration, par vagues successives, de cent mille juifs marocains, tunisiens et égyptiens en France, cependant que, en 1962, cent vingt mille des cent quarante mille juifs d'Algérie décidaient de se replier en métropole après l'indépendance.

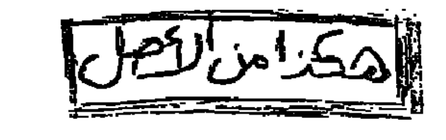
Les conséquences de ces flux migratoires furent multiples. D'une part, le nombre des communautés juives organisées tripla, passant de cent vingt-huit à trois cents. D'autre part, ce phénomène s'accompagna d'une dissémination des juifs sur l'ensemble du territoire. Certaines régions, où les communautés juives avaient cessé d'exister depuis 1306, virent la création de centres juifs importants, cependant que des groupes en voie d'extinction, notamment dans le Comtat-Venaissin, bénéficiaient d'un apport providentiel de sang neuf.

La création de l'Etat d'Israël, en 1948, ne marqua pas de manière sensible le judaïsme français. Jusqu'en 1967, les relations Israël/Diaspora ne dépassèrent pas le stade d'un intérêt lointain pour une terre non moins lointaine. Les menaces qui pesèrent en 1967 sur l'existence de l'Etat juif provoquèrent un réflexe de solidarité viscérale et d'identification avec Israël – ce que feu Raymond Aron appelait une « bouffée de judéité », – qui occupe désormais une place déterminante, voire centrale, dans la conscience juive contemporaine.

Cette identification du judaïsme français à Israël a été renforcée par la vague d'attentats visant la communauté juive depuis le début de la décennie 1980 : attentat contre la synagogue de la rue Copernic en octobre 1980 (quatre morts) ; tuerie de la rue des Rosiers en août 1982 (six morts) ; attentat en mars 1984 contre le Festival de cinéma juif, etc. Bien que ces attentats aient provoqué dans la quasi-totalité de la société française une réaction instinctive de répulsion, ils ont cruellement rappelé à la communauté que sa vitalité, son importance numérique et son haut degré d'intégration ne la mettent pas à l'abri des fanatismes ou d'une certaine dimension tragique de l'existence juive.

Quoi qu'il en soit, deux mille ans d'histoire commune ont créé entre les juifs et la France des liens que les persécutions et l'ingratitude des gouvernements n'ont pu distendre. Héritiers d'un passé que, trop souvent, ils ignorent, les juifs de France sont, à leur manière et paradoxalement, les derniers patriotes. Ils savent, ainsi que le disait l'un d'entre eux, Romain Gary, que la France, ce n'est pas uniquement le sang reçu mais le sang versé... et ils n'er furent pas avares.

PATRICK GIRARD.



L'ANNÉE 1985 DANS LE MONDE

par Edouard Masurel

Etranger

JANVIER

3. – ISRAËL : Après qu'il eut été révélé, le pont aérien, qui avait amené en Israël plus de six mille juifs éthiopiens, les falachas, est interrompu.

7. – CEE : La nouvelle Commission européenne entre en fonctions, avec à sa tête M. Jacques Delors.

8. – VIETNAM : Trois des cinq personnes, condamnées à mort pour espionnage le 18 décembre à Ho-Chi-Minh-Ville, sont exécutées.

15. – BRÉSIL : M. Tancredo Neves, opposant modéré au régime militaire, est élu président de la République par le collège électoral réuni à Brasilia, avec 480 voix contre 180 à M. Paulo Maluf, candidat du gouvernement.

17-20. – CHYPRE : Echec des négociations organisées à New-York, sous l'égide des Nations unies.

26/I - 5/II. – VATICAN : Sixième voyage de Jean-Paul II en Amérique du Sud.

FÉVRIER

1. – RFA : Assassinat de l'industriel Ernst Zimmermann par la Fraction armée rouge.

4. – ÉTATS-UNIS : Le projet de budget présenté par M. Reagan prévoit un déficit de 180 milliards de dollars contre 222 milliards prévus pour 1985.

5. – GIBRALTAR : Rétablissement des communications entre l'Espagne et Gibraltar.

7. – POLOGNE : Le tribunal de Torun condamne quatre officiers de la police politique pour l'assassinat du Père Jerzy Popieluszko, qu'ils avaient enlevé le 19 octobre 1984.

12. – CORÉE DU SUD : Aux élections législatives, le Parti de la justice démocratique (PJD) du président Chun Doo-hwan conserve la majorité avec 148 des 276 sièges malgré une forte poussée de l'opposition.

25. – PAKISTAN : Le président Zia Ul Haq organise les premières élections législatives depuis l'instauration du régime militaire en juillet 1977.

26. – ÉTATS-UNIS : Le dollar, qui a passé le 12 à Paris la barre des 10 F, atteint le cours record de 10,61 F. La croissance du PNB américain, sans précédent depuis 1951, a été en 1984 de 6,9 %.

28. – IRLANDE DU NORD : L'attaque au mortier contre le commissariat de Newry (neuf morts) est revendiquée par l'IRA.

MARS

4. – IRAN-IRAK : Reprise de la « guerre des villes », en violation de la trêve des attaques d'objectifs civils, conclue en juin 1984. Les raids aériens et les tirs d'artillerie ou de missiles sol-sol vont se poursuivre jusqu'au 11 avril et reprendre ensuite de façon sporadique.

5. – GRANDE-BRETAGNE : Les mineurs britanniques reprennent le travail après un an de grève, bien qu'aucune de leurs revendications n'ait été satisfaite.

11. – CAMBODGE : Les forces vietnamiennes achèvent leur offensive victorieuse menée depuis la mi-décembre contre la résistance khmère en s'emparant de la base de l'armée nationale sihanoukiste (ANS) de Tatum, à la frontière khméro-thaïlandaise.

11. – LA BARBADE : Mort de Tom Adams, premier ministre depuis 1976. M. Bernard Saint-John lui succède le 12.

12-18. – IRAN-IRAK : Une offensive iranienne dans les marais irakiens de Howeizah, au sud du front, est repoussée par l'armée irakienne après une semaine de très violents combats qui auraient fait quelque trente mille morts.



T. COMTE/GAMMA

12-18 mars. – Iran-Irak : trente mille morts dans les marais de Howeizah.

15. – ÉTATS-UNIS : La fermeture temporaire de soixante et onze institutions d'épargne et de prêts de l'Ohio provoque une baisse du dollar : il repasse, le 20, en dessous de 10 francs.

21. – BANGLADESH : Le général Ershad obtient 94,14 % de « oui » au référendum qui légitime le régime militaire qu'il a instauré en mars 1982. Ce scrutin est qualifié de « truqué » par l'opposition.

21. – CEE : Accord sur l'introduction de pots d'échappement catalytiques sur les automobiles : la distribution d'essence sans plomb sera obligatoire dans la CEE à partir du 1er octobre 1989.

26. – ÉTATS-UNIS : Washington adresse aux pays de l'OTAN, à l'Australie, au Japon et à Israël une invitation à participer aux recherches sur l'IDS, le programme américain de défense spatiale.

29. – GRÈCE : M. Christos Sartzetakis, soutenu par les socialistes, est élu président de la République par le Parlement grec.

29-30. – CEE : Le conseil européen de Bruxelles entérine l'accord sur l'adhésion à la Communauté européenne, à partir du 1er janvier 1986, de l'Espagne et du Portugal, qui avaient posé leur candidature en 1977.

31. – EL SALVADOR : Aux élections législatives, le Parti démocrate-chrétien du président Duarte obtient 32 des 60 sièges.

AVRIL

6. – SOUDAN : Après trois jours de grève générale, le maréchal Nemeiry est renversé par le général Dahab, chef d'état-major de l'armée.

11. – ALBANIE : Mort d'Enver Hodja, chef du PC albanais, au pouvoir depuis plus de quarante ans. M. Ramiz Alia est élu le 13 à la tête du parti.

11-12. – COMMERCE INTERNATIONAL : Les vingt-quatre pays membres de l'OCDE acceptent, sur la demande des Etats-Unis et du Japon, que se tienne, « aussitôt que possible », un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, dans le cadre du GATT, pour réduire le protectionnisme.

14. – PÉROU : M. Alan Garcia, trente-cinq ans, candidat social-démocrate de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), obtient 45,75 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle. Il sera déclaré élu le 1er juin et entrera en fonctions le 28 juillet.

15. – AFRIQUE DU SUD - ANGOLA : Pretoria annonce le retrait des dernières troupes sud-africaines stationnées en Angola. Mais elles y retourneront par trois fois au moins, avant la fin de l'année.

17. – EUROPE : Paris propose le projet Eurêka, qui vise à « mettre en place sans délai l'Europe de la technologie ».

21. – BRÉSIL : Mort de Tancredo Neves, premier président civil depuis 1964, élu le 15 janvier mais hospitalisé depuis le 14 mars, veille de son entrée en fonctions. M. José Sarney, vice-président, lui succède.

26. – PACTE DE VARSOVIE : Les dirigeants des pays membres (URSS, Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie) se réunissent à Varsovie pour reconduire pour vingt ans le traité d'alliance politique et militaire signé le 14 mai 1955.

MAI

1. – ÉTATS-UNIS - NICARAGUA : M. Reagan annonce de RFA, où il est en visite officielle, un embargo commercial total contre le Nicaragua.

1. – POLOGNE : Des manifestations, organisées à l'appel de Solidarité, sont suivies d'affrontements avec les forces de l'ordre.

1-10. – ÉTATS-UNIS - EUROPE : Voyage de M. Reagan en Europe : il est en RFA jusqu'au 6, où son hommage aux soldats allemands de la dernière guerre, rendu le 5 au cimetière militaire de Bitburg, suscite de vives polémiques. Il se rend ensuite en Espagne, puis, le 8, à Strasbourg, où il prononce un discours pour le quarantième anniversaire de la victoire de 1945, et achève son séjour par le Portugal.

2-4. – SOMMET DE BONN : Au onzième sommet des sept démocraties les plus industrialisées, M. Mitterrand est le seul à refuser la demande américaine qu'une date soit fixée pour l'ouverture de la future négociation commerciale au sein du GATT et annonce que la France ne participera pas à l'initiative de défense stratégique (IDS) proposée par M. Reagan.

10-11. – INDE : Une trentaine d'attentats à la bombe sont commis dans les transports publics de la capitale et de quatre villes avoisinantes par les extrémistes sikhs, faisant quatre-vingts morts.

11. – GRANDE-BRETAGNE : Cinquante-quatre personnes périssent dans l'incendie, pendant un match de football, d'une tribune du stade de Bradford, dans le nord de l'Angleterre.

11-21. – VATICAN : Visite de Jean-Paul II aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Belgique.

14. – SRI-LANKA : A Anuradhapura, ville sainte du bouddhisme, un commando de séparatistes tamouls ouvre le feu dans les rues, tuant au moins cent quarante-cinq habitants.

17. – URSS : Les autorités soviétiques prennent de rigoureuses mesures de lutte contre « l'ivrognerie et l'alcoolisme ».

21-26. – INDE-URSS : M. Rajiv Gandhi se rend en URSS pour son premier voyage officiel à l'étranger.

24. – BANGLADESH : Un cyclone dévaste la côte sud-est du pays et fait au moins dix mille morts et deux cent cinquante mille sans-abri.

27. – ITALIE : Ouverture, devant la cour d'assises de Rome, du procès des « complicités bulgares » d'Ali Agça, le jeune Turc qui tenta, le 13 mai 1981, d'assassiner Jean-Paul II.

29. – BELGIQUE : Au stade du Heysel, à Bruxelles, l'attaque par des hooligans anglais de supporters italiens, lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, opposant le Football Club de Liverpool à la Juventus de Turin, provoque la mort de trente-neuf personnes, dont trente-deux Italiens. Les clubs anglais sont interdits de compétition européenne pour une durée indéterminée.

JUIN

2. – GRÈCE : Aux élections législatives anticipées, le PASOK (socialiste) de M. Andréas Papandréou obtient 161 (– 13) des 300 sièges, contre 125 (+ 12) à la Nouvelle Démocratie (droite).

6. – BRÉSIL : Un cadavre est exhumé, puis identifié par les experts comme étant celui de Josef Mengele, mort noyé en 1979.

6-16. – INDE : M. Rajiv Gandhi, premier ministre indien, se rend en visite officielle en France, du 6 au 10, puis après un bref séjour à Alger, aux États-Unis, du 11 au 16.

10-11. – FRANCE - RDA : M. Laurent Fabius se rend à Berlin-Est pour la première visite officielle d'un chef de gouvernement d'une des trois grandes puissances occidentales.

11-12. – CEE : La RFA invoque son « droit de veto », afin de s'opposer à la baisse de 1,8 % des prix des céréales proposées par la Commission. Malgré le maintien d'un refus formel de la RFA, cette baisse sera appliquée à partir du 16 juillet.

12. – ÉTATS-UNIS - NICARAGUA : Le président Reagan obtient que la Chambre des représentants revienne sur sa décision du 24 avril et accorde une aide, théoriquement « civile », de 27 millions de dollars à la guérilla antisandiniste. Managua riposte, le 13, en annulant le gel des achats d'armements décidé le 27 février.

14. – ARGENTINE : Le président Raul Alfonsin annonce un très sévère plan de rigueur. Buenos-Aires obtient, le 24, de trois cents banques internationales un crédit de 4,2 milliards de dollars.

14. – BOTSWANA : Raid sud-africain contre les installations du Congrès national africain (ANC) à Gaborone.

17. – NAMIBIE : Malgré l'opposition de la communauté internationale, Pretoria met en place un gouvernement et une assemblée intérimaires à Windhoek.

17-24. – ESPACE : L'astronaute français Patrick Baudry participe à la dix-huitième mission d'une navette spatiale américaine.

19. – EL SALVADOR : Un attentat contre un restaurant de San Salvador est revendiqué par la guérilla : treize personnes sont tuées dont six Américains.

23. – OCÉAN ATLANTIQUE : Un Boeing-747 d'Air India qui effectuait la liaison Toronto-Bombay, via Londres, s'abîme en mer, au sud-ouest de l'Irlande, avec trois cent vingt-neuf personnes à bord. L'avion, qui a explosé en vol, pourrait avoir été victime d'un acte terroriste sikh.

24. – ITALIE : M. Francesco Cossiga (démocrate-chrétien), élu président de la République dès le premier tour, avec 752 voix sur 977, succède à M. Sandro Pertini (socialiste).

28-29. – CEE : Au conseil européen de Milan, un consensus ne peut être obtenu sur l'avenir institutionnel de la Communauté, mais les Dix, unanimes, apportent leur soutien au projet Eurêka d'Europe de la technologie.

JUILLET

1. – LA DOMINIQUE : Aux élections législatives, le parti du premier ministre, Mme Eugenia Charles, obtient 15 des 21 sièges.

1-4. – ZIMBABWE : Aux élections législatives, la ZANU de M. Robert Mugabe, premier ministre, remporte 64 des 80 sièges, mais la ZAPU de M. Joshua Nkomo conserve 15 sièges.

(Lire la suite page X.)

VIOLENCES EN AFRIQUE DU SUD

JUILLET

21. – L'état d'urgence est décrété dans 36 des 265 districts du pays, principalement autour de Johannesburg et de Port-Elizabeth, où des affrontements ont provoqué depuis septembre 1984 la mort de près de cinq cents personnes dans les cités noires.

24. – M. Laurent Fabius annonce le rappel de l'ambassadeur français et la suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud.

26. – Une résolution déposée par la France devant le Conseil de sécurité est adoptée par 13 voix et 2 abstentions (Etats-Unis et Grande-Bretagne) : elle appelle les Etats membres de l'ONU à prendre des sanctions économiques volontaires contre Pretoria.

AOUT

15. – M. Pieter Botha, chef de l'Etat sud-africain, prononçant à Durban un discours très attendu, n'annonce aucune réforme concrète du régime d'apartheid.



IAN BERRY/MAGNUM

SEPTEMBRE

1. – Pour enrayer la fuite des capitaux et la chute du rand, Pretoria suspend tous les transferts financiers vers l'étranger et annonce un moratoire sur le remboursement des 14 milliards de dollars de sa dette extérieure à court terme.

9. – Le président Reagan annonce des sanctions limitées contre Pretoria ; le 10, les douze membres de la CEE élargie font de même.

13. – Des représentants des milieux d'affaires rencontrent en Zambie plusieurs responsables du Congrès national africain (ANC), organisation interdite en Afrique du Sud.

OCTOBRE

18. – Benjamin Moloise, jeune militant noir condamné à mort pour le meurtre d'un policier, est pendu en dépit des appels à la clémence venus du monde entier.

NOVEMBRE

2. – Le gouvernement interdit à la presse de filmer ou de photographier les manifestations de violences. Mais les troubles ne cessent pas dans les cités noires : entre le 21 juillet et le 30 novembre, quatre cent quatre-vingt-trois personnes sont tuées, dont cent une en novembre.

DÉCEMBRE

23. – Un attentat dans un centre commercial près de Durban fait cinq morts, tous Blancs. Cette recrudescence du terrorisme dans les zones urbaines confirme que l'ANC s'est réorganisé, malgré la répression accrue. ■

L'ANNÉE 1985 DANS LE MONDE

Etranger

(Suite de la page IX.)

7. – TCHÉCOSLOVAQUIE : 150 000 catholiques participent, à Velehrad, en Moravie, aux cérémonies marquant le 1100e anniversaire de la mort de saint Méthode, apôtre avec son frère Cyrille des populations slaves.

8-10. – FRANCE - ESPAGNE : Visite officielle en France du roi Juan Carlos d'Espagne.

10. – ÉTATS-UNIS : Le dollar descend à Paris au-dessous du seuil de 9 F, en raison du ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis, où le PNB n'a progressé que de 1,1 % au premier semestre contre 6,9 % en 1984.

13. – AFRIQUE : Deux concerts de rock, télévisés depuis Wembley (Grande-Bretagne) et Philadelphie (Etats-Unis), rapportent plus de 600 millions de francs au profit des victimes de la famine en Afrique.

13. – ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan est opéré d'un cancer du côlon. Dès le 20, il regagne la Maison-Blanche.

13-16. – FRANCE-JAPON : Visite officielle en France de M. Yasuhiro Nakasone.

17. – POLOGNE : Les représentants de dix-sept pays occidentaux créanciers de la Pologne lui accordent le rééchelonnement, jusqu'en 1996, de près de 12 milliards de dollars de sa dette extérieure.

18-20. – OUA : Au vingt et unième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Addis-Abeba (Ethiopie), M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, devient président. Un plan d'urgence est adopté pour lutter contre la situation économique désastreuse de l'Afrique.

19. – ITALIE : Plus de trois cents personnes sont tuées à Tesero, au pied des Dolomites, après la rupture d'une digue d'un lac artificiel qui libère un torrent de boue.

20. – CEE : Réajustement des parités au sein du SME : la lire est dévaluée de 6 % et les sept autres monnaies du SME sont réévaluées de 2 %.

24. – INDE : M. Rajiv Gandhi signe un accord avec le Sant Harchand Singh Longowal, principal dirigeant des sikhs modérés, qui sera assassiné, le 20 août, par des extrémistes sikhs.

27. – OUGANDA : M. Milton Obote est renversé par un coup d'Etat militaire. Le général Tito Okello, commandant en chef des forces armées, devient, le 29, chef de l'Etat.

AOUT

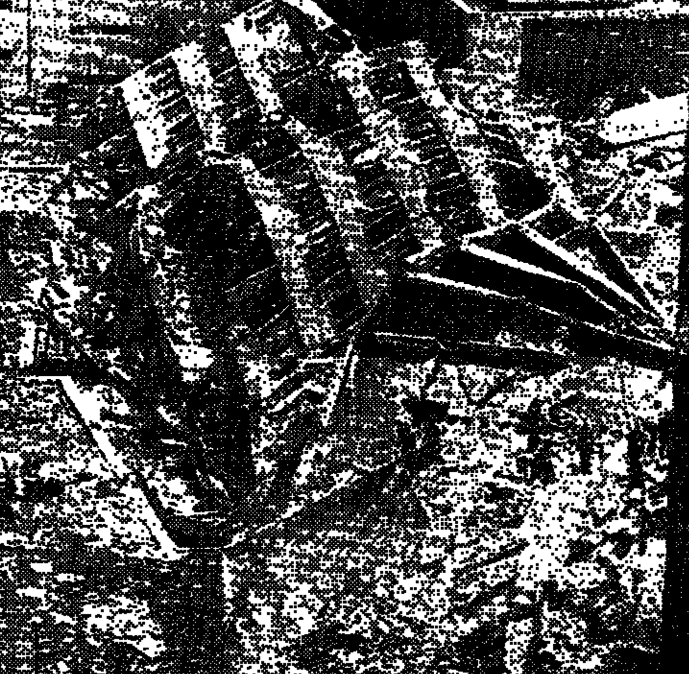
5. – BOLIVIE : M. Victor Paz Estenssoro (centre-droit) est élu président de la République. Il succède, le 6, à M. Hernan Siles Zuazo (gauche).

6. – GUYANA : Mort du président Forbes Burnham, au pouvoir depuis plus de vingt ans. Le premier ministre, M. Desmond Hoyte, lui succède. Il sera élu président de la République le 9 décembre.

8-20. – VATICAN : Troisième voyage en Afrique de Jean-Paul II.

12. – JAPON : Un Boeing-747 de la Japan Airlines s'écrase sur les pentes du mont Osutaka, à l'ouest de Tokyo. Seules 4 des 524 personnes à bord réchappent de cette catastrophe, qui suscite une controverse sur la sécurité aérienne alors que d'autres accidents meurtriers ont lieu.

15. – IRAK-IRAN : L'aviation irakienne lance une importante attaque contre le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Malgré la poursuite des bombardements les semaines suivantes, les exportations iraniennes de brut sont à peine diminuées.


A. NOGUES/SYGMA
19 septembre. – Séisme à Mexico : près de vingt mille morts.

19. – RFA : M. Hans-Joachim Tiedge, un des responsables du contre-espionnage ouest-allemand, se réfugie en RDA.

26. – CHILI : Un « accord national pour la transition vers une démocratie totale » est conclu, sous le patronage de l'Eglise catholique, par l'ensemble de l'opposition, à l'exception des communistes.

27. – NIGÉRIA : Le général Mohamed Buhari est renversé et remplacé à la tête de l'Etat par le général Ibrahim Babangida, chef d'état-major de l'armée de terre.

SEPTEMBRE

4-5. – CHILI : Dix personnes sont tuées à Santiago pendant les premières journées de protestation depuis la levée de l'état de siège, le 16 juin.

8-9. – NORVÈGE : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de centre-droit, dirigée par M. Kaare Willoch, conserve la majorité.

9-10. – GRANDE - BRETAGNE : De violentes émeutes ont lieu à Birmingham, dans le quartier de Handsworth, peuplé surtout d'Antillais. De nouveaux incidents se produisent dans deux banlieues de Londres, le 28 à Brixton, et le 6 octobre à Tottenham.

12. – GRANDE-BRETAGNE - URSS : A la suite de la défection d'un responsable du KGB en Grande-Bretagne, Londres expulse vingt-cinq Soviétiques, puis six autres le 16. Moscou renvoie le même nombre de Britanniques, le 14, puis le 18.

13. – ÉTATS-UNIS : L'armée de l'air américaine expérimente avec succès un missile antisatellite.

15. – SUÈDE : Aux élections législatives, les sociaux-démocrates de M. Olof Palme conservent le pouvoir avec 159 (– 7) des 349 sièges, malgré une nette progression (171 sièges : + 8) de l'opposition « bourgeoise ». Le Parti communiste obtient 19 sièges (– 1).

18-24. – CHINE : De nouveaux membres des organes dirigeants sont désignés après la démission d'une centaine de « vétérans ». M. Deng Xiaoping favorise ainsi la promotion d'hommes de confiance, *« plus jeunes »* et plus *« qualifiés »*.

19. – MEXIQUE : Un très violent séisme frappe le centre de Mexico, faisant près de vingt mille morts.

22. – ÉTATS-UNIS : Les ministres des finances des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et RFA), réunis à New-York, décident de faire baisser le dollar pour lutter contre l'aggravation du déficit américain du commerce extérieur, qui dépassera en 1985 140 milliards de dollars. Dès le 23, la monnaie américaine chute à Paris de 8,79 F à 8,24 F ; elle passera le 30 octobre au-dessous de 8 F, où les banques centrales la maintiendront jusqu'à la fin de l'année.

25. – INDE : Le parti sikh modéré Akali Dal remporte, avec 73 des 115 sièges, les élections au Pendjab, qui ont lieu dans le calme.

26. – LIBYE - TUNISIE : Tunis rompt ses relations diplomatiques avec Tripoli à la suite de l'expulsion de Libye, depuis le 5 août, de plus de 30 000 des 90 000 travailleurs tunisiens.

28. – PANAMA : M. Eric del Valle, premier vice-président, est désigné par l'Assemblée législative pour succéder au président Barletta, qui a démissionné sous la pression de l'armée.

OCTOBRE

1. – SIERRA-LEONE : Le général Joseph Momoh est élu président de la République. Il succède, le 28 novembre, à M. Siaka Stevens, qui, à plus de quatre-vingts ans, a renoncé au pouvoir.

6. – PORTUGAL : Aux élections législatives, le Parti social-démocrate (PSD) de M. Anibal Cavaco Silva devient la première formation politique, avec 88 (+ 13) des 250 sièges. Le Parti socialiste du premier ministre, M. Mario Soares, n'a plus que 57 (– 44) sièges, tandis que le nouveau Parti rénovateur démocratique (PRD), fondé par les amis du président Eanes, remporte 45 sièges. M. Cavaco Silva forme, le 31, un gouvernement minoritaire social-démocrate.

LE LIBAN ET LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT

JANVIER

14. – Israël adopte un plan de retrait en trois étapes du Liban du Sud.

FÉVRIER

11. – Le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat signent à Amman un accord qui envisage qu'une *« délégation commune jordano-palestinienne »* puisse participer à d'éventuelles négociations de paix.

16. – L'armée israélienne achève la première phase de son retrait du sud du Liban en évacuant Saïda et sa région. Les jours suivants, et surtout en mars, la multiplication des attentats meurtriers s'accompagne au Liban du Sud d'une escalade des représailles israéliennes contre la population chiite.

MARS

8. – L'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue sud de Beyrouth fait soixante-huit morts.

9-13. – Le président égyptien Moubarak se rend à Washington où il tente de convaincre M. Reagan d'organiser un *« dialogue préliminaire »* entre une délégation jordano-palestinienne et les Etats-Unis.

22. – Deux diplomates français, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, sont enlevés à Beyrouth.

AVRIL

12. – En Espagne, l'explosion d'une bombe fait dix-huit morts dans un restaurant proche de Madrid fréquenté par des militaires américains. L'attentat est revendiqué de Beyrouth par le Djihad islamique.

16-17. – Les milices chiite et druze éliminent la milice sunnite des Mourabitouns au cours de violents combats à Beyrouth-Ouest.

23. – Les miliciens chrétiens des Forces libanaises évacuent la région de Saïda, chef-lieu du Liban du Sud, où ils s'affrontaient depuis le 18 mars aux milices musulmanes. A partir du 25, ces dernières envahissent les villages chrétiens, provoquant un exode massif de la population vers la ville chrétienne de Jezzine ou vers la bande frontalière, qui reste occupée par l'armée israélienne après la fin de la deuxième des trois phases du retrait.

MAI

9. – M. Elie Hobeika, nommé chef des Forces libanaises (milice chrétienne), fait acte d'allégeance à la Syrie.

20. – Jérusalem libère mille cent cinquante détenus palestiniens en échange de trois soldats israéliens capturés au Liban en 1982.

22. – L'explosion d'une voiture piégée dans le secteur chrétien de Beyrouth fait cinquante-cinq morts.

22. – Deux Français, un journaliste, Jean-Paul Kauffmann, et un chercheur, Michel Seurat, sont enlevés à Beyrouth.

28-31. – Le roi Hussein de Jordanie se rend à Washington, où il présente à M. Reagan son plan de paix, qui devrait aboutir en trois étapes à des pourparlers directs israélo-jordano-palestiniens.

JUIN

10. – Fin officielle du retrait israélien du Liban du Sud. En fait, quelques centaines de militaires israéliens restent, aux côtés de l'Armée du Liban du Sud du général Antoine Lahad, dans la « zone de sécurité » longeant la frontière sur une profondeur de 8 à 15 kilomètres.


N. ISMAIL/AP
14 juin. Détournement d'un Boeing de la TWA : trente-neuf Américains pris en otage à Beyrouth.

14. – Un Boeing-727 de la TWA assurant la liaison Athènes-Rome est détourné vers Beyrouth par deux pirates de l'air. Après deux aller-retour à Alger, la mort d'un passager américain, assassiné à Beyrouth par les pirates, et la libération d'une centaine de passagers, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal et ministre de la justice libanais, annonce, le 16, qu'il prend en charge les trente-neuf otages américains qui restent prisonniers. Ils seront libérés le 30, après de multiples interventions diplomatiques et grâce à la médiation de la Syrie.

17. – Un accord est conclu à Damas entre le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes hostiles à M. Yasser Arafat pour mettre fin à la guerre des camps palestiniens de Beyrouth. Dès le 18, les combats, qui ont fait mille trois cents morts depuis le 19 mai, cessent.

JUILLET

9. – Un accord pour mettre fin aux conflits intermusulmans à Beyrouth est conclu entre les dirigeants des trois communautés islamiques libanaises (sunnites, chiites et druzes) réunis à Damas.

AOUT

7-9. – Le sommet arabe extraordinaire convoqué à Casablanca (Maroc) par le roi Hassan II est boycotté par l'Algérie, le Liban, la Libye, la Syrie et le Yémen du Sud. Le roi Fahd se fait représenter.

22. – Un cessez-le-feu, conclu sous l'égide de Damas, intervient à Beyrouth après une très violente reprise de la guerre : le 9, les duels d'artillerie ont repris de chaque côté de la ligne de démarcation qui sépare le quartier Est (chrétien) et le quartier Ouest (musulman). Les bombardements ont été particulièrement violents dans la nuit du 19 au 20, après une série d'attentats à la voiture piégée : deux à Beyrouth-Est, les 14 et 17 (treize et cinquante-quatre morts) ; deux à Beyrouth-Ouest, le 19 (vingt-neuf morts) ; puis un à Tripoli, le 20 (quarante-cinq morts).

SEPTEMBRE

25. – Trois Israéliens sont tués par un commando palestinien à Larnaca (Chypre), le jour de la fête juive de Yom Kippour.

OCTOBRE

1. – L'aviation israélienne détruit le quartier général de l'OLP, près de Tunis. Ce raid, qui fait une soixantaine de morts, est condamné, le 4, par le Conseil de sécurité, à l'unanimité moins une abstention, celle des Etats-Unis.

2. – L'un des quatre Soviétiques enlevés à Beyrouth le 30 septembre est tué par ses ravisseurs, qui demandent l'arrêt de l'offensive des forces prosyriennes contre *« la ville musulmane de Tripoli »*, chef-lieu du Liban du Nord. Aux termes d'un accord conclu le 3 à Damas, la Syrie impose ses conditions aux intégristes de Tripoli : les combats, qui ont fait 515 morts depuis le 15 septembre, cessent le 4, et l'armée syrienne s'y déploie à partir du 6. Les trois otages soviétiques survivants seront libérés le 30 à Beyrouth.

7. – Un commando palestinien s'empare du paquebot de croisière italien *Achille-Lauro*, au large des côtes égyptiennes. Après avoir tué, le 8, un passager juif américain, les quatre terroristes se rendent le 9. Les négociateurs égyptiens et italiens se sont engagés à les remettre à l'OLP, qui a condamné le détournement.

11. – L'avion égyptien qui transportait vers Tunis les auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro* est forcé d'atterrir en Sicile par des chasseurs américains. Les quatre pirates sont inculpés par la justice italienne.

21. – M. Shimon Pérès, parlant devant l'Assemblée des Nations unies, accepte le principe d'un *« forum international »* qui parrainerait les pourparlers de paix et devrait permettre l'ouverture des négociations directes qu'Israël propose à la Jordanie.

NOVEMBRE

7. – M. Yasser Arafat, dans une déclaration lue au Caire, condamne *« toutes les formes de terrorisme »*, mais réaffirme le droit des Palestiniens à *« résister à l'occupation israélienne de leurs territoires »*.

20-24. – De très violents combats opposent à Beyrouth les milices « alliées » chiite et druze.

24. – Après le détournement, le 23, d'un Boeing égyptien parti d'Athènes sur La Valette (Malte) et la mort de trois otages, tués par les pirates, cinquante-sept autres personnes, dont quatre des cinq pirates, sont tuées lors de l'assaut par les commandos d'élite égyptiens. Le Caire accuse Tripoli d'être à l'origine du détournement.

DÉCEMBRE

27. – Deux attaques simultanées contre les comptoirs de la compagnie israélienne El Al dans les aéroports de Rome et de Vienne font dix-neuf morts, dont quatre des sept terroristes, et cent quinze blessés. La responsabilité du groupe d'Abou Nidal est mise en cause et le soutien de la Libye au terrorisme est dénoncé.

28. – Un accord de paix est signé à Damas par les chefs des trois principales milices libanaises (chrétienne, chiite et druze). Il prévoit la fin de l'état de guerre dans un délai d'un an et l'abolition, après une période transitoire, du système confessionnel.

30-31. – La visite officielle du roi Hussein à Damas confirme le rapprochement jordano-syrien. ■

L'ANNÉE 1985 DANS LE MONDE

Etranger

8-9. — FMI : Devant l'assemblée générale du Fonds monétaire international, réuni à Séoul, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, appelle la Banque mondiale et les banques commerciales à augmenter leurs prêts aux pays du tiers-monde les plus endettés.

10. — FRANCE - ALLEMAGNE : M. Mitterrand se rend à Berlin-Ouest ; il est accompagné du chancelier Kohl, monté à Bonn à bord de l'avion présidentiel.

11. — *GRÈCE : M.* Andréas Papandréou, rompant avec la politique économique suivie depuis quatre ans, décide une série de mesures d'austérité ainsi qu'une dévaluation de 15 % de la drachme.

13. — BELGIQUE : La coalition entre sociaux-chrétiens et libéraux, dirigée *depuis décembre* 1981 par M. Wilfried Martens, sort renforcée des élections législatives, en obtenant 115 des 212 sièges. M. Martens forme, le *28 novembre,* le nouveau gouvernement.

13. — POLOGNE : Aux élections législatives, la participation est *évaluée à 78,86 % par le pou*voir et à 66 % par *Solidarité,* qui avait appelé au boycottage du scrutin.

14-20. — FRANCE - BRÉSIL ET COLOMBIE : M. François *Mitterrand se rend en visite offi*cielle au Brésil, jusqu'au 18, puis en Colombie.

15. — LIBÉRIA : M. Samuel K. Doe obtient 51,05 % des voix à l'élection présidentielle qu'il a organisée cinq ans après le coup d'Etat militaire qui l'avait porté au pouvoir.

*15. — NICARAGUA : Le gou*vernement sandiniste suspend les libertés fondamentales.

17. — ITALIE : L'affaire de l'*Achille-Lauro* déclenche une crise gouvernementale qui est résolue avant la fin du mois : le cabinet de coalition *formé* en août 1983 par M. Bettino Craxi est reconduit sans changement.

27. — TANZANIE : M. Ali Hassan Mwinyi est élu président de la République. Il succède, le *5 novembre,* à M. Julius Nyerere, au pouvoir depuis 1962, qui avait décidé de ne pas se représenter.

LES PRIX NOBEL

11. — PAIX : Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW).

14. — MÉDECINE : MM. Michael Brown et Joseph Goldstein (Etats-Unis).

15. — ÉCONOMIE : M. Franco Modigliani (Etats-Unis).

16. — PHYSIQUE : M. Klaus von Klitzing (RFA).

16. — CHIMIE : MM. Herbert Hauptman et Jerome Karle (Etats-Unis).

17. — LITTÉRATURE : Claude Simon (France). ■

NOVEMBRE

5-6. — EUROPE : A Hanovre (RFA), les dix-huit pays européens participant au projet Eurêka *de coopération technologique* que adoptent le texte de la *charte* et se mettent d'accord sur dix projets précis.

7. — COLOMBIE : La prise d'assaut, par l'armée, du palais de justice de Bogota, où s'étaient retranchés des guérilleros du M 19, provoque la mort d'une centaine de personnes, dont onze magistrats de la Cour suprême.

9. — URSS : Garry Kasparov devient champion du monde d'échecs, en battant Anatoly Karpov, tenant du titre depuis dix ans. Le précédent championnat avait été annulé le 15 février après quarante-huit parties.

12. — LIBÉRIA : Echec d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du général Samuel K. Doe.

13. — COLOMBIE : Près de vingt-cinq mille personnes sont tuées à Armero et dans sa région après l'éruption du volcan Nevado del Ruiz, qui a fait fondre les glaces du sommet et provoqué un torrent de boue qui a tout englouti.


P. AVENTURIER/GAMMA

4 décembre. — Le général Jaruzelski à Paris.

15. — IRLANDE DU NORD : Mme Margaret Thatcher et M. Garret FitzGerald signent un accord qui prévoit que Londres et Dublin vont créer une conférence intergouvernementale, avec un secrétariat permanent, ayant un rôle consultatif dans la gestion des affaires de l'Irlande du Nord. Cet accord provoque la colère de la communauté protestante d'Irlande du Nord.

24. — *HONDURAS : M. José* Simon Azcona remporte l'élection présidentielle. Il succédera en janvier 1986 à M. Suazo Cordova.

25-26. — FRANCE - SÉNÉGAL : M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, se rend en France pour une visite d'Etat.

27-29. — FRANCE - MAROC : Le roi Hassan II effectue une visite d'Etat en France.

28. — COMMERCE INTERNATIONAL : Les « parties contractantes » du *GATT,* réunies à Genève, acceptent de convoquer, en septembre 1986, le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) demandé avec insistance par les Etats-Unis.

DÉCEMBRE

2. — CANADA : Au Québec, le Parti libéral de M. Robert Bourassa remporte 99 des 122 sièges aux élections provinciales. Le Parti québecois, au pouvoir depuis 1976, *n'obtient que 23 sièges.*

2. — PHILIPPINES : Le général Fabian Ver, chef des forces armées, et vingt-quatre autres militaires, *sont acquittés : ils étaient* jugés depuis le 22 février pour le meurtre de Benigno Aquino, dirigeant de l'opposition assassiné le 21 août 1983.

2-3. — CEE : Au conseil européen de Luxembourg, un accord est conclu en faveur de la révision du traité de Rome.

4. — FRANCE-POLOGNE : Le général Jaruzelski est reçu à l'Elysée par M. Mitterrand.

6. — ETATS-UNIS : Londres accepte de participer aux recherches sur l'initiative américaine de défense stratégique (IDS). Le 18, Bonn repousse sa décision.

7. — VATICAN : Fin du synode extraordinaire des évêques, réuni à Rome depuis le 24 novembre pour faire le bilan de l'application du concile Vatican II.

8. — CHYPRE : Le président Spyros Kyprianou sort renforcé des élections législatives anticipées.

8. — GUATEMALA : M. Vinicio Cerezo (démocrate-chrétien) est élu président de la République. Il succédera, le 14 janvier 1986, au général Oscar Mejia.

9. — ARGENTINE : Le tribunal civil qui jugeait depuis le 22 avril, pour violations des droits de l'homme, les neuf chefs militaires qui ont dirigé l'Argentine de mars 1976 à juin 1982 prononce cinq condamnations, dont deux à perpétuité contre le général Videla et l'amiral Massera.

9. — OPEP : Les membres de l'OPEP annoncent qu'ils vont défendre leur part du marché et non plus les prix du pétrole, ce qui provoque une chute des cours sur les marchés libres.

11. — ÉTATS-UNIS : Le congrès adopte un projet de loi *imposant la suppression* progressive d'ici à 1991 du déficit budgétaire, qui s'est élevé à 211,9 milliards de dollars en 1985.

11. — PHILIPPINES : L'opposition réussit à s'entendre pour présenter la candidature de Mme Corazon Aquino, veuve de Benigno Aquino, à l'élection présidentielle anticipée que le président Marcos a convoquée pour le 17 février 1986.

11-13. — FRANCE-AFRIQUE : Douzième sommet *franco-africain,* à Paris.

12. — CANADA : 248 militaires américains et les huit membres de l'équipage sont tués dans un accident d'avion à Gander (Terre-Neuve).

16. — BELGIQUE : Arrestation de Pierre Carette, soupçonné d'être l'un des responsables des *Cellules communistes combattantes* (CCC), qui ont revendiqué vingt-sept attentats depuis le 2 octobre 1984.

25. — BURKINA-MALI : Un conflit frontalier entre le Mali et le Burkina fait une centaine de morts, avant l'acceptation, le 29, d'un cessez-le-feu.

27. — PÉROU : Le président Alan Garcia annonce la prise de contrôle par l'Etat péruvien de tous les actifs de la compagnie pétrolière américaine Belco Petroleum.

31. — UNESCO : La Grande-Bretagne, un an après les Etats-Unis, se retire de l'UNESCO. ■

L'AVÈNEMENT DE M. GORBATCHEV ET LE RÉCHAUFFEMENT EST-OUEST

JANVIER

7-8. — MM. Andreï Gromyko et George Shultz, réunis à Genève, décident l'ouverture de négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales.

MARS

11. — M. Mikhaïl Gorbatchev est élu, à cinquante-quatre ans, secrétaire général du PC soviétique. Il succède à Constantin Tchernenko, décédé le 10 après une longue maladie et dont les obsèques ont lieu le 13 à Moscou, en présence de nombreux dirigeants étrangers, dont M. Mitterrand, mais pas M. Reagan.

12. — Les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armements s'ouvrent à Genève. A partir du 26, trois groupes *« interdépendants »* négocient, l'un sur les armes spatiales, le deuxième sur les armements intercontinentaux et le troisième sur les armes nucléaires intermédiaires.

24. — En Allemagne de l'Est, un officier américain de la mission militaire de liaison est tué par une sentinelle alors qu'il tentait de photographier une installation militaire soviétique. Washington dénonce l'*« assassinat »* mais modère sa réaction.

AVRIL

8. — M. Gorbatchev accepte le principe d'un sommet soviéto-américain proposé par M. Reagan, et annonce un moratoire jusqu'en novembre sur le déploiement des SS-20 en Europe.

23. — MM. Tchebrikov, Ligatchev et Ryjkov, trois personnalités considérées comme proches de M. Gorbatchev, sont nommés au bureau politique.



19-21 novembre. Sommet Reagan-Gorbatchev.

JUILLET

2. — M. Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères depuis 1957, est élu chef de l'Etat soviétique ; M. Edouard Chevardnadze lui succède. *Moscou* annonce, le 3, les dates de la visite en France de M. Gorbatchev et de sa rencontre à Genève avec M. Reagan.

30-31. — Des cérémonies sont organisées à Helsinki pour célébrer le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires. En marge de la réunion ont lieu de nombreuses rencontres diplomatiques, dont un entretien, le 31, entre MM. Shultz et Chevardnadze.

SEPTEMBRE

1. — M. Gorbatchev propose que les recherches sur les armes spatiales soient interdites dès la phase des essais hors laboratoire. M. Reagan réplique, le 17, que les recherches sur l'IDS, y compris *les essais des nouvelles armes an*timissiles, ne pourront faire l'objet de négociations avec Moscou avant d'en être au stade du déploiement.

27. — M. Chevardnadze, reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, lui remet les nouvelles propositions en matière de désarmement de M. Gorbatchev : une réduction commune de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques s'accompagnerait d'une renonciation des États-Unis au programme IDS de défense antimissiles. Washington proposera aussi, le 1er novembre, une diminution de 50 %, mais ne concernant pas les mêmes armes.

27. — N. Nikolaï Ryjkov (cinquante-six ans) est nommé chef du gouvernement soviétique en remplacement de M. Nikolaï *Tikhonov (quatre-vingts ans).* Les changements importants se multiplient tant dans l'appareil central du parti que dans la hiérarchie militaire.

OCTOBRE

2-5. — Visite de M. Gorbatchev en France : il propose d'engager des négociations directes avec la France et la Grande-Bretagne sur leurs forces de dissuasion. M. Mitterrand repousse cette offre mais accepte le principe d'« échanges de vues ».

15. — M. Gorbatchev présente un plan de modernisation économique qui devrait permettre d'augmenter la productivité de 130 % à 150 % en quinze ans.

24. — A l'occasion du quarantième anniversaire de l'ONU, célébré à New-York en présence de plusieurs dizaines de chefs d'État et de gouvernement, le président Reagan appelle l'URSS à rechercher *avec les États-Unis* un règlement négocié de cinq conflits régionaux : Afghanistan, Angola, Cambodge, Éthiopie et Nicaragua.

NOVEMBRE

19-21. — MM. Reagan et Gorbatchev se rencontrent à Genève pour le premier sommet soviéto-américain depuis juin 1979. A l'issue des entretiens qualifiés de *« francs et utiles »*, plusieurs accords bilatéraux sont signés, et il est convenu d'intensifier le *« dialogue »* à tous les niveaux — M. Gorbatchev ira à Washington en 1986, et M. Reagan, à Moscou en 1987 — et d'*« accélérer »* les négociations sur les armes nucléaires et spatiales. ■

LES PERSONNALITÉS DISPARUES

JANVIER

2. — Jacques de Lacretelle, écrivain, de l'Académie *française.*

17. — Suicide de Jean Colpin, membre du bureau politique du PCF.

26. — Kenny Clarke, batteur de jazz américain.

FÉVRIER

4. — Maurice Siégel, créateur de l'hebdomadaire *VSD,* ancien directeur d'Europe 1.

5. — James Hadley Chase, *écrivain britannique, auteur de* romans policiers.

11. — Henry Hathaway, cinéaste américain.

MARS

10. — Constantin Tchernenko.

12. — Eugen Ormandy, violoniste et chef d'orchestre américain d'origine hongroise.

24. — Georges-Henri Rivière, ethnologue, fondateur du Musée des arts et traditions populaires.

28. — Marc Chagall, peintre.

AVRIL

11. — Enver Hodja, chef du PC albanais.

21. — Tancredo Neves, chef de l'Etat brésilien.

MAI

12. — Jean Dubuffet, peintre.

31. — Gaston Rébuffat, alpiniste.

JUIN

6. — Vladimir Jankélévitch, philosophe.

12. — Tal-Coat, peintre.

21. — Tage Erlander, premier ministre suédois de 1946 à 1963.

27. — Elias Serkis, chef de l'Etat libanais de 1976 à 1982.

JUILLET

8. — La grande-duchesse Charlotte, qui régna sur le Luxembourg de 1919 à 1964.

16. — Heinrich Böll, écrivain allemand, prix Nobel de littérature 1972.

28. — Michel Audiard, scé*nariste et cinéaste.*

AOUT

1. — Jules Moch, ancien ministre.

8. — Louise Brooks, actrice américaine.

12. — Marcel Mihalovici, compositeur français d'origine roumaine.

14. — Marie Bell, comédienne.

19. — Henri Flammarion, éditeur.

SEPTEMBRE

18. — Italo Calvino, écrivain italien.

22. — Axel Springer, créateur du plus vaste empire de presse de RFA.

30. — Simone Signoret, comédienne et écrivain.

OCTOBRE

2. — Rock Hudson, acteur américain, mort du SIDA.

10. — Yul Brynner, acteur américain.

10. — Orson Welles, cinéaste et acteur américain.

11. — Bernard Privat, éditeur et écrivain.

14. — Emil Guilels, pianiste *soviétique.*

18. — Madame Simone, comédienne et écrivain, à l'âge de cent huit ans.

20. — Jean Riboud, ancien président de Schlumberger.

NOVEMBRE

21. — Henri Vincenot, écrivain.

25. — Elsa Morante, écrivain italien.

27. — Fernand Braudel, historien, de l'Académie française.

DÉCEMBRE

6. — Denis de Rougemont, écrivain suisse.

24. — Ferhat Abbas, ancien président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

26. — François Chatelet, philosophe.

30. — Sam Spiegel, producteur de films à Hollywood. ■

L'ANNÉE 1985 DANS LE MONDE

France

JANVIER

4. – M. François Mitterrand se déclare favorable à l'autorisation de télévisions privées.

13. – M. François Doubin est élu président du Mouvement des radicaux de gauche.

16. – M. Mitterrand, interrogé sur Antenne 2, affirme qu' *« Il faut persévérer »* dans la rigueur, malgré la *« lèpre du chômage »*.

21. – André Fontaine, élu le 18 directeur du *Monde*, succède à André Laurens.

21. – M. Georges Besse, PDG de Pechiney, est nommé président de Renault. Les pertes du groupe pour 1984 seront évaluées, le 23 avril, à 12,5 milliards de francs.

25. – L'ingénieur général René Audran est assassiné par Action directe.

25. – M. Fabius annonce un plan « Informatique pour tous. »

29. – Les prix de l'essence sont libérés.

FÉVRIER

6-10. – Le XXV[e] congrès du PCF, réuni à Saint-Ouen, établit la *« primauté »* du *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »*. Le rapport de M. Georges Marchais est adopté par 1 645 voix, avec 58 abstentions. Les « rénovateurs » peuvent s'exprimer à la tribune, mais sont vivement critiqués.

7-8. – M. Mitterrand, en visite en Picardie, promet que le chômage sera *« stabilisé »* en 1985.

12. – *Libération* publie les témoignages de cinq Algériens accusant M. Jean-Marie Le Pen d'avoir participé à des tortures, en 1956 et 1957, à Alger, où il était officier parachutiste.

13. – Accord salarial dans la fonction publique. FO, la CGT et la CGC refusent de signer.

19. – M. Fabius annonce que l'élection des conseils régionaux aura lieu en 1986, en même temps que les législatives, au suffrage universel et au scrutin proportionnel.

25. – Vingt-deux mineurs sont tués et cent trois autres blessés au puits Simon, près de Forbach, en Moselle.

MARS

3. – La cour d'assises du Val-de-Marne condamne trois Arméniens pour leur participation à l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983.

10 et 17. – Succès de l'opposition aux élections cantonales. Les 22 et 25, elle obtient 71 (+ 7) des 100 présidences de conseil général, contre 28 à la gauche, qui en a perdu 10, mais gagné 2 : la Guadeloupe et la Guyane.

21. – L'assassinat d'un jeune Marocain à Menton (Alpes-Maritimes) est suivi de manifestations antiracistes dans plusieurs villes de France.

29. – Un attentat antisémite dans un cinéma parisien fait quatorze blessés.

AVRIL

3. – Le gouvernement annonce que les élections législatives de 1986 auront lieu à la proportionnelle à un tour dans le cadre départemental.

4. – M. Michel Rocard, opposé à la réforme du mode de scrutin, présente sa démission du gouvernement. Il est remplacé au ministère de l'agriculture par M. Henri Nallet.

10. – Le RPR et l'UDF signent un accord pour *« gouverner ensemble et seulement ensemble »* en 1986.

13. – Des attentats, revendiqués par Action directe, dévastent à Paris une banque israélienne et l'Office national d'immigration, puis, le 14, les locaux de l'hebdomadaire *Minute*, le 27, le siège du FMI, et, le 30, les bureaux de deux sociétés travaillant pour la défense nationale.

14. – M. Raymond Barre, affirme, sur Europe 1, qu'il *« ne votera pas la confiance à un gouvernement de cohabitation »* si l'opposition l'emporte aux législatives de 1986.

18. – Le professeur Jean Hamburger et Michel Mohrt sont élus à l'Académie française aux fauteuils de Pierre Emmanuel et de Marcel Brion.

22. – M. Jean-Pierre Chevènement présente les nouveaux programmes de l'école primaire.

25. – Les comptes de la nation indiquent que le pouvoir d'achat des Français a baissé, en 1984 comme en 1983, de 0,7 %.

28. – M. Mitterrand, invité sur TF 1 à une émission animée par Yves Mourousi, confirme qu'il ne démissionnera pas et qu'il ne *« restera pas inerte »*, après les législatives de 1986.

MAI

5. – Des troubles à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) sont suivis jusqu'au 19 d'une agitation sporadique dans plusieurs maisons d'arrêt.

21. – Le comité central du PC accroît ses critiques à l'égard du PS et du gouvernement que la CGT et les élus communistes sont accusés de ne pas combattre assez vigoureusement.

22. – Le général Jean Saulnier, nommé chef d'état-major des armées, remplacera le 1[er] août le général Jeannou Lacaze.

25. – M. Mitterrand, assistant à Brest au premier départ en patrouille de *l'Inflexible*, le sixième sous-marin nucléaire français, affirme que *« la dissuasion nucléaire a encore de longues années devant elle »*.

JUIN

1. – Le RPR, réuni en congrès extraordinaire au Parc floral de Vincennes, adopte un « pacte pour la France ».

5. – Autour de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, évacuée par la police le 28 mai, de violents affrontements opposent les CRS à des membres de la CGT et du PC qui tentaient de réoccuper l'usine.

8-9. – Une « convention libérale » est réunie à Paris à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, qui, en présence de MM. Chirac et Barre, se pose en fédérateur de l'opposition.

13. – M. Rocard annonce, sur TF 1, qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1988.

15. – Trois cent mille personnes participent au concert gratuit organisé, place de la Concorde à Paris, par l'association SOS-Racisme, sous le label « Touche pas à mon pote ».

17. – Renault annonce la suppression, en 1985 et 1986, de 21 000 des 98 000 emplois.

19. – M. Fabius annonce qu'il a décidé de rendre obligatoire le test de dépistage du SIDA chez tous les donneurs de sang, à partir du 1[er] août.

24-25. – M. Mitterrand, en visite dans le Languedoc-Roussillon, subit la contestation de militants de la CGT et du PC. A Carcassonne, le 25, il dénonce l'attitude des dirigeants communistes et appelle les Français à se rassembler *« autour de la modernisation du pays »*.

26. – L'Assemblée nationale approuve définitivement les projets de réforme électorale instituant la proportionnelle.

JUILLET

1[er]. – La baisse de l'intérêt servi sur l'épargne (6 % au lieu de 6,5 % pour les livrets des caisses d'épargne) s'accompagne d'une réduction des taux du crédit : le 11, le taux d'intervention de la Banque de France descend au-dessous de 10 % pour la première fois depuis 1979.

6. – Le comité directeur du PS met officiellement fin au différend qui avait opposé fin juin M. Jospin à M. Fabius sur leurs rôles respectifs dans la campagne législative de 1986. Un accord est conclu sur la répartition entre courants des postes d'éligibles aux législatives de 1986.

14. – M. Mitterrand, parlant sur TF1 de la cohabitation éventuelle avec la droite en 1986, précise qu'*« il suffit de s'en tenir aux textes »* constitutionnels, mais ne revendique aucun *« secteur réservé »*.

24-26. – En Guadeloupe, les indépendantistes entretiennent pendant trois jours un climat insurrectionnel à Pointe-à-Pitre.

25. – Adoption définitive du projet de loi sur la modernisation de la police, qui prévoit 5,34 milliards de francs de crédits supplémentaires de 1986 à 1990.

25. – Le projet de loi sur les congés de conversion pour les salariés menacés de licenciements économiques est définitivement voté. Il avait été approuvé, le 10, par le conseil des ministres après la rupture, le 24 juin, des négociations entre les partenaires sociaux.

31. – Le conseil des ministres autorise la création de chaînes de télévision privées. Le projet de chaîne publique culturelle et éducative, proposé par M. Pierre Desgraupes, est aussi accepté.

AOUT

[Voir les encadrés sur l'affaire Greenpeace et la Nouvelle-Calédonie].

SEPTEMBRE

10. – M. André Chadeau, président de la SNCF, présente sa démission après les accidents ferroviaires des 8 juillet, 3 et 31 août, qui ont fait quatre-vingt-quatre morts.

13. – M. Mitterrand, en route pour Mururoa, assiste à Kourou à un lancement de la fusée européenne Ariane, qui est un échec.

18. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1986 : il prévoit une limitation sans précédent de la progression des dépenses de l'Etat à 3,68 % et une réduction de l'impôt sur le revenu de 3 % et de l'impôt sur les sociétés, qui passe de 50 % à 45 % pour les bénéfices non distribués.

OCTOBRE

7-8. – M. Mitterrand se rend en Bretagne pour sa douzième visite officielle en province.

11-13. – Le congrès du PS, réuni à Toulouse, aboutit à la « synthèse » entre la motion de M. Jospin (courants mitterrandiste, mauroyiste, CERES) et la motion rocardienne, qui avait obtenu 28,51 % des votes des militants lors des congrès fédéraux.

14. – Des attentats, revendiqués par Action directe, visent la Maison de la radio et Antenne 2, puis, le 17, la Haute Autorité de l'audiovisuel, pour protester contre le passage de M. Le Pen à France-Inter et à Antenne 2.

15. – Le syndicat CGT de l'usine Renault du Mans met fin à l'occupation de l'usine commencée le 8, bien qu'il n'ait eu satisfaction sur aucune de ses revendications.

16. – M. Le Pen réplique sur Antenne 2 aux déclarations d'un de ses anciens amis, M. Demarquet, qui l'accuse d'être en partie responsable de la mort d'Hubert Lambert, dont il a hérité en 1976, ainsi que d'avoir pratiqué la torture en Algérie et de tenir des propos racistes.

18. – Le RPR et l'UDF concluent un accord électoral qui ne prévoit des listes communes que dans quarante-cinq départements sur quatre-vingt-cinq.

24. – Succès des défilés, mais échec des grèves pour la journée d'action de la CGT.

25. – Les prix n'ont augmenté que de 0,1 % en septembre, comme en août, ce qui permettra de limiter l'inflation en 1985 à un taux inférieur à 5 % contre 6,7 % en 1984.

27. – Face-à-face télévisé entre M. Fabius et M. Chirac sur TF1.

29. – Les partenaires sociaux parviennent à un accord sur le financement de l'assurance chômage, que la CGT refuse de signer.

NOVEMBRE

12. – M. Chevènement présente la réforme des lycées.

15. – M. Barre déclare qu'il ne se *« prêtera pas à une exploitation électorale du thème de l'immigration »*.

20. – La décision, prise par M. Mitterrand, d'attribuer à MM. Seydoux et Berlusconi la concession de la cinquième chaîne de télévision suscite une violente polémique.

20. – Malgré un léger excédent en octobre, le déficit du commerce extérieur sera en 1985 à peine inférieur aux 24,45 milliards de francs de 1984. Mais la balance des paiements courants va être équilibrée en 1985, grâce surtout au tourisme.

21. – Quatrième conférence de presse de M. Mitterrand : il demande aux Français de *« faire bloc pour défendre les acquis »*.

21. – Un accord électoral est conclu entre le PS et le MRG.

21. – La SARL Le Monde approuve la création d'une Société des lecteurs du *Monde*, dont le capital, de 15 000 000 F, sera souscrit dès le 11 décembre.

28. – Le quatrième emprunt de l'année porte à 100 milliards de francs la somme levée par l'Etat en 1985.

29. – La loi sur les télévisions privées est définitivement votée, avec l'amendement que le gouvernement a déposé le 15, afin de pouvoir installer de nouveaux émetteurs en haut de la tour Eiffel, propriété de la Ville de Paris.

DÉCEMBRE

4. – M. Fabius déclare à l'Assemblée nationale qu'il a été *« troublé »* par la venue en France du chef de l'Etat polonais, reçu à l'Elysée par M. Mitterrand.

4-6. – M. Mitterrand se rend en visite officielle en Martinique puis en Guadeloupe.

7. – Deux attentats au Printemps et aux Galeries Lafayette font trente-cinq blessés.

9. – M. Mitterrand déclare, sur Europe 1, à propos des législatives de mars 1986, qu'il se *« bat pour gagner »*.

11. – En raison de l'obstruction des députés communistes, le gouvernement engage sa responsabilité pour faire adopter en première lecture le projet sur l'aménagement du temps de travail. La CGT, FO et le CNPF s'opposent aussi à la flexibilité des horaires prévue par ce projet.

13. – Le Conseil constitutionnel annule l'amendement « tour Eiffel » de la loi sur les télévisions privées. Un nouveau projet de loi est définitivement voté, le 21, par le Parlement.

14. – Le comité directeur du PS adopte la plate-forme du parti pour les législatives.

15. – M. Mitterrand, sur TF 1, *« revendique la responsabilité de ce qui a été fait »* depuis 1981.

16. – La loi-programme sur le développement de l'enseignement technologique et professionnel est définitivement votée.

17. – Le nombre des chômeurs, en baisse de 1,2 % en un an, est redescendu en novembre en dessous des 2,5 millions en données brutes.

18. – La société américaine Walt Disney Production décide d'implanter le futur Disneyland européen à Marne-la-Vallée, à 30 km à l'est de Paris.

20. – Les deux projets de loi qui empêcheront, à partir de 1987, un homme politique de cumuler plus de deux mandats électifs sont votés dans les mêmes termes par le Sénat et l'Assemblée nationale.

31. – M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, confirme son engagement électoral. ■

L'AFFAIRE GREENPEACE

JUILLET

10. – Le *Rainbow-Warrior*, navire du mouvement écologiste Greenpeace, est coulé dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), alors qu'il se préparait à partir en campagne contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. Un photographe néerlandais d'origine portugaise est tué dans l'attentat. Les faux « époux Turenge » sont arrêtés le 12 et inculpés de meurtre le 23.

AOUT

7. – M. François Mitterrand demande à M. Laurent Fabius d'ordonner *« sans délai une enquête rigoureuse »*.

8. – M. Fabius charge M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, de lui *« indiquer (...) si des agents, services ou autorités français ont pu être informés de la préparation d'un attentat criminel ou même y participer »*.

8. – La presse commence à publier des informations qui mettent en cause la DGSE (Direction générale des services extérieurs). Les « époux Turenge » et cinq autres personnes s'intéressant aux préparatifs de Greenpeace vont être identifiés comme des agents secrets français.

18. – M. Mitterrand, dans une « directive » aux forces armées, *« réitère l'ordre (...) d'interdire, au besoin par la force »*, toute intrusion étrangère à Mururoa.

26. – L'hôtel Matignon rend public le rapport Tricot qui dégage le gouvernement et la DGSE de toute responsabilité.

SEPTEMBRE

12. – M. Mitterrand se rend à Mururoa, où il visite le centre d'essais nucléaires et préside la première réunion du comité de coordination du Pacifique sud. A son retour à Paris, il réaffirme, le 15, que *« la France poursuivra autant qu'elle le jugera nécessaire les expérimentations utiles à sa défense »*.

17. – *Le Monde* révèle que l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* a été commis *« par une troisième équipe de militaires français »* ayant agi sur ordre.

20. – M. Charles Hernu démissionne : après avoir réaffirmé le 17, puis le 18, qu'aucun militaire n'avait reçu l'ordre de saboter le navire de Greenpeace, il reconnaît que *« des responsables de son ministère lui ont caché la vérité »*. M. Paul Quilès lui succède au ministère de la défense. L'amiral Pierre Lacoste, directeur-général de la DGSE, est limogé.

22. – M. Fabius déclare : *« Ce sont des agents de la DGSE qui ont coulé le* Rainbow-Warrior*; ils ont agi sur ordre; cette vérité a été cachée »* à M. Tricot.

27. – Le général René Imbot, nommé le 25 à la tête de la DGSE, déclare à la télévision qu'il a découvert *« une véritable opération maligne de déstabilisation de nos services secrets »*.

OCTOBRE

14. – MM. Fabius et Quilès assistent à Mururoa à un essai nucléaire.

NOVEMBRE

22. – Le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur (les faux « époux Turenge »), jugés depuis le 4 à Auckland, sont condamnés à dix ans de réclusion. ■

NOUMÉA AUX URNES

JANVIER

7. – M. Edgard Pisani rend public son projet : il propose pour la Nouvelle-Calédonie un statut d'Etat indépendant associé à la France et prévoit l'organisation rapide d'un référendum d'autodétermination.

12. – L'état d'urgence est instauré après des émeutes, le 11, à Nouméa, qui ont suivi l'assassinat d'un Européen de dix-sept ans par des Mélanésiens, et après la mort d'Eloi Machoro, « chef de guerre » du FLNKS, et d'un de ses lieutenants, tués par des gendarmes du GIGN.

19. – M. Mitterrand se rend en Nouvelle-Calédonie « pour soutenir les efforts de M. Pisani ».

23. – Le Parlement est convoqué en session extraordinaire pour examiner le projet de loi prolongeant l'état d'urgence jusqu'au 30 juin, qui est définitivement voté dans la nuit du 24 au 25 par les seuls députés socialistes.

MARS

28. – M. Pisani remet à M. Mitterrand son rapport définitif.

AVRIL

25. – Un conseil des ministres extraordinaire, consacré à la Nouvelle-Calédonie, décide que le scrutin d'autodétermination ne sera organisé qu'après les législatives de 1986 : il permettra de se prononcer sur le plan d'« indépendance - association » de M. Pisani, au plus tard le 31 décembre 1987. Auparavant, un « régime transitoire » va être soumis au Parlement.

30. – Un projet de loi, adopté en conseil des ministres, prévoit l'institution de quatre régions, dirigées chacune par un « conseil », élu au suffrage universel et à la proportionnelle. Le « congrès » du territoire, composé par les membres des conseils, remplacera l'assemblée territoriale.

MAI

21. – M. Pisani est nommé ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie. M. Fernand Wibaux, ambassadeur au Liban, lui succède comme haut commissaire dans le territoire.

AOUT

8. – Le Conseil constitutionnel, saisi par des parlementaires de l'opposition, annule un alinéa de la loi sur la Nouvelle-Calédonie qui a été adoptée le 26 juillet. Dès le 9, le Parlement est convoqué en session extraordinaire à partir du 12 et la nouvelle loi, qui porte à vingt et un au lieu de dix-huit le nombre des conseillers de la région de Nouméa, est définitivement votée le 20. La loi est promulguée le 24 après le rejet par le Conseil constitutionnel, le 23, de nouveaux recours déposés par l'opposition.

SEPTEMBRE

29. – 80,62 % des électeurs participent aux élections régionales en Nouvelle-Calédonie. Les anti-indépendantistes remportent 60,84 % des voix contre 35,18 % aux partisans de l'indépendance. Le RPCR obtient 25 des 46 sièges du Congrès du territoire, dont 17 sur 21 dans la région de Nouméa, mais le FLNKS est majoritaire dans les trois autres régions, avec 6 sièges sur 9 dans le Nord, 5 sièges sur 9 dans le Centre et 4 sièges sur 7 aux îles Loyauté.

NOVEMBRE

13. – Le conseil des ministres adopte huit ordonnances. Après leur publication au *Journal officiel* du 15, le ministère de la Nouvelle-Calédonie est supprimé. M. Pisani est nommé chargé de mission à l'Elysée. ■